This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

EXCHANGE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MAR 24 1911
EXCHANGE

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

CENT-VINGT-SEPTIÈME VOLUME

ANNÉE 1909-1910. — Tome Ier.

DEUX VOLUMES SEMESTRIELS CHAQUE ANNÉE

PAR ABONNEMENT : 12 FRANCS

PRIX DE CE VOLUME : 7 FRANCS

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF

REIMS

CHEZ L. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

19, rue du Cadran-Saint-Pierre, 19

M D CCCC X

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

CENT-VINGT-SEPTIÈME VOLUME

ANNÉE 1909-1910. — Tome Ier.

DEUX VOLUMES SEMESTRIELS CHAQUE ANNÉE

PAR ABONNEMENT : 12 FRANCS

PRIX DE CE VOLUME : 7 FRANCS

REIMS

CHEZ L. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

19, rue du Cadran-Saint-Pierre, 19

M D CCCC X

Digitized by Google

NOTA

Toute reproduction est interdite sans l'agrément de l'Académie et des auteurs.

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les ouvrages publiés par l'Académie appartient tout entière à leurs auteurs.

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

Séance publique du 30 juin 1910 (1)

DISCOURS D'OUVERTURE

prononcé par M. le Dr Pol GOSSET, Président annuel.

Mesdames,
Messieurs,

Les devoirs qui sollicitent l'activité de l'Académie sont multiples. Ville ancienne et illustre entre toutes par le privilège que ses archevêques avaient de sacrer les rois, Reims a une histoire que des activités modernes prolongent sous les yeux du monde émer-

(1) La séance publique annuelle de l'Académie a été tenue le jeudi 30 juin 1910, à trois heures, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Pol Gosset, assisté des membres du bureau. A la droite du Président siégeait M. Emile Senart, membre de l'Institut, membre honoraire de l'Académie, qui prononça un discours vivement applaudi de ses compatriotes et reproduit plus loin. Aux côtés du bureau avaient pris place MM. les généraux Joppé et Lanrezac et MM. les colonels Laurens et Huguet, ainsi que M. Bataille, président du Tribunal de Commerce ; MM. Censier et Demorgny, conseillers municipaux ;

243693

Digitized by Google

veillé ; elle a des monuments antiques que tout homme susceptible d'émotion veut avoir fréquentés ; à ce passé, à ces trésors, il faut une gardienne vigilante et inlassée. Et parce que la grandeur de la cité est faite aussi de la gloire de ses fils, notre Compagnie a un souci constant de leur mémoire : c'est ainsi que l'érection de la statue de Colbert est due à son initiative, et qu'elle a fait en séance publique, il y a vingt-cinq ans, une grande manifestation en l'honneur de Nanteuil (1).

Cette année, avec une pensée de commémoration qui mérite d'être louée, elle a groupé dans une exposition (2), plus vivante qu'une galerie de portraits, une centaine d'autographes de Rémois qui se sont

les membres titulaires de l'Académie et de nombreux correspondants. — A la suite du discours d'ouverture, du compte rendu des travaux de l'année et des rapports sur les concours d'Histoire, de Photographie et de Poésie, les prix et médailles ont été proclamés par le Secrétaire Archiviste. — Une exposition d'autographes de personnages rémois avait été organisée sous vitrines dans la salle par les soins de M. le Président, et les œuvres nombreuses et remarquables du concours de Photographie étaient aussi placées à la vue du public et elles furent examinées à la grande satisfaction des invités. La séance a été levée à 5 h. 1/4.

(1) Une exposition des gravures de Nanteuil décorait les murs de la salle des Rois à l'Archevêché, en 1883, quand M. Loriquet prononça en séance publique l'éloge de ce Maître.

(2) *Catalogue des lettres autographes de Rémois célèbres exposées dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville à l'occasion de la séance publique de l'Académie nationale de Reims, le 30 juin 1910.* Reims, Lucien Monce, 1910. Brochure in-8°, tirage à part des *Travaux de l'Académie,* illustrée de cinq phototypies et de quatre figures dans le texte. — *La France médicale,* dans son numéro du 10 juillet 1910, a rendu compte de cette exposition à un point de vue spécial.

Digitized by Google

élevés par leur génie ou par leurs talents, les Colbert, Linguet, Drouet d'Erlon, les Levesque de Pouilly, dom Ruinart, etc. Elle a aussi recherché ceux que la politique a pu distinguer un jour ; et dans un beau geste, elle a accueilli, dans ce Panthéon rémois, Mme Vve Clicquot-Ponsardin, une Rémoise dont l'indiscutée renommée est mondiale.

Si dans un sentiment facile à comprendre les contemporains n'avaient pas été écartés de cette exposition, il aurait fallu mettre dans une vitrine une lettre de l'éminent Membre de l'Institut qui honore notre séance de sa présence : indianiste célèbre dès la première édition de son *Essai sur la légende du Buddha* et apprécié des orientalistes des deux mondes, connu aujourd'hui du grand public depuis le succès de la mission Pelliot dont il a eu l'initiative, M. Emile Senart avait une place tout indiquée à côté du médecin Rainssant, garde du cabinet des médailles de Louis XIV, et de son successeur Oudinet, près des deux Levesque de Pouilly et de Levesque de Burigny, entre l'abbé Vatry et M. Anatole de Barthélemy, tous membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et Rémois comme lui.

Notre exposition peut fixer un instant l'attention.

La lettre la plus ancienne qui est du XVII^e^ siècle est in-folio ; il est vrai qu'elle est officielle. On dut commencer de bonne heure à diminuer les formats ; Emmanuel de Coulanges s'excuse presque de se servir d'un grand papier qui lui était tombé sous la main pour correspondre avec sa belle cousine : « Pourquoi ne pas écrire quelquefois *in-folio* quand on trouve un beau et bon papier qui vous y invite ? » Madame de Sévigné lui rendit sa politesse, car un mois après

Digitized by Google

Coulanges lui répond : « *L'in-folio* m'a attiré un très bon *in-quarto* (1). » Les *in-quarto* sont communs au XVIII^e^ siècle ; toute la correspondance de Linguet avec sa sœur, Mme Dérodé, est de ce format. Quelle différence avec les papiers à lettres modernes, si petits qu'ils n'appellent plus les longues confidences !

Ces grandes lettres étaient fermées avec un cachet de cire dont l'empreinte à l'avant-dernier siècle est toujours gracieuse d'invention et de dessin, une armoirie souvent, un buste de héros antique, ou une légende entourant une allégorie : *Le diable emporte l'amour,* dit un jour de mauvaise humeur celui de Linguet (2) qui se servait habituellement d'un cachet plus sévère.

Si la lecture des lettres qui est quelquefois difficile n'effraye pas les visiteurs, ils feront des trouvailles qui intéresseront leur goût de la curiosité ou leur désir de s'instruire des choses rémoises : dans ces papiers, militaires, hommes politiques, ecclésiastiques, administrateurs se laissent voir au naturel, avec leurs soucis et leurs préoccupations.

Les collections d'autographes n'ont pas que des admirateurs. Sur l'album que quelqu'un lui tendait pour y inscrire une pensée, un romancier, M. René Boylesve, écrivit cette phrase : « En échange du peu que je vous donne ici, Monsieur, tiendrai-je de vous

(1) Lettres du 17 février et du 14 mars 1696. Tome X des *Lettres de Madame de Sévigné.* (Edition des grands écrivains de la France.)

(2) L. a. s. au baron de Tournon ; Paris, 5 mars 1766. Cette lettre, qui a fait partie de la collection Dentu, est venue dans les collections de la Ville de Reims à la suite d'une vente à l'Hôtel Drouot (1891). Le cachet de Linguet, *Decus et tutamen,* est reproduit dans le catalogue des Lettres autographes qui est dans ce volume.

Digitized by Google

quelque jour la clef du plus profond mystère qui m'ait intrigué : le plaisir des collectionneurs d'autographes ? »

La même question se lit aussi sur la physionomie des habitués de l'Hôtel Drouot qui, à la sortie d'une vente de tableaux ou de meubles, jettent un regard rapide dans la salle où on adjuge à quelques rares fervents des documents manuscrits : Quel plaisir — car ils ne disent pas quel intérêt — y a-t-il à collectionner des autographes ?

S'il est vrai, comme l'a dit La Bruyère, que la curiosité n'est pas « un goût pour ce qui est bon ou ce qui est beau, mais pour ce qui est rare, unique, pour ce qu'on a et que les autres n'ont point », il n'y a pas de curieux plus heureux que les amateurs d'autographes. D'un livre, d'une gravure, d'une céramique, on peut toujours rapprocher un exemplaire analogue, d'une lettre autographe jamais : eût-on cinquante lettres de Colbert, une cinquante-et-unième sera toujours intéressante à trouver, parce qu'elle ne ressemblera à aucune des autres ; fût-elle même la minute d'une des cinquante premières, elle diffèrera par les corrections, et elle n'en sera que plus désirable.

Posséder une pièce unique peut donc bien être un des éléments du plaisir des collectionneurs d'autographes ; il était même le seul pour les amateurs d'autrefois, qui achetaient sans avoir une idée directrice et mettaient dans leurs cartons des lettres de personnages les plus différents d'époque et de genre. L'autographe était pour eux un objet de curiosité qui vaut par lui-même et non par le service qu'il peut rendre à l'érudition.

Digitized by Google

Quel plaisir y a-t-il encore à collectionner des autographes ?

La recherche du bibelot ancien est une passion très répandue, les prix qu'il faut payer aujourd'hui meubles et céramiques le prouvent. Il y a peu de salons qui ne renferment un objet qu'on admire non pour sa valeur esthétique, — sa beauté est souvent discutable, — ni pour son authenticité, — quelquefois elle n'est que partielle, — mais parce qu'il est vieux, parce qu'il est un témoin de la vie des hommes d'hier ; une copie fidèle ne donnerait pas les mêmes satisfactions, elle n'évoquerait pas autant de souvenirs.

Tel bureau à dos d'âne n'a toute sa valeur que parce qu'un homme du XVIII^e^ siècle vêtu d'un habit de soie cannelée, d'une veste qui laissait saillir un élégant jabot et coiffé d'une perruque poudrée dont la queue était décorée d'un ruban en rosette, s'y est assis. Telle petite commode de marqueterie n'est tout à fait précieuse que parce qu'une dame, les épaules couvertes d'un fichu de mousseline blanche, habillée d'une robe de soie sur laquelle s'étalaient les pans d'une redingote à l'anglaise, fermée par trois boutons de métal, y a serré ses lettres dans un tiroir. Ces meubles ne sont pourtant que le décor dans lequel se sont mus des personnages du plus vivant de tous les siècles ; le goût du passé serait plus satisfait s'il était possible de pénétrer un peu dans l'intimité de ces hommes et de ces femmes, de connaître leurs pensées et de souffrir de leurs passions. Une suite d'autographes peut donner pleinement cette jouissance. Sur ces jolis meubles on écrivait de galants billets et des vers faciles et tendres comme ceux que Clicquot-Blervache, inspecteur du commerce et chevalier de l'Ordre de Saint-Michel,

Digitized by Google

envoyait à Mme Dubourdieu, le jour de saint Antoine, son patron :

. . . . . .
Las ! mieux que vous j'ai mérité
D'avoir pour patron saint Antoine
Je ressemble à ce pauvre moine
Je suis cénobite et tenté.

Tout le XVIIIe siècle d'avant l'épreuve est là.

D'un tout autre tour est la lettre d'adieu qu'une dame reçut en 1797 de Tronson du Coudray, l'avocat de Marie-Antoinette. Elle fut écrite au moment où il allait quitter la France, condamné à la déportation par ses ennemis politiques (1). « Il faut donc que je renonce à ces soirées délicieuses où je trouvais tous les charmes de l'amitié et de la confiance. »

Avec ces papiers dans les mains, il est facile d'évoquer l'image de ces deux femmes et d'entendre celle qui pleure... Un dramaturge achèverait de les animer et leur rendrait la parole ; et de fait Victorien Sardou avait une rare collection d'autographes qui lui était utile pour ses résurrections ; elle fouettait son imagination, et satisfaisait son besoin de « toucher le passé avec ses sens autant qu'avec son esprit ». M. Marcel Prévost a eu tort de ne pas les citer avec les livres, les bibelots et les meubles, dans l'éloge de son prédécesseur à l'Académie, et cette autre marque de dédain d'un romancier pour le document écrit méritait d'être noté.

Une vague curiosité mondaine pour le passé qui trouverait un aliment dans les autographes pourrait

(1) Le billet de Clicquot-Blervache et la lettre de Tronson du Coudray étaient exposés sous les numéros 15 et 73.

Digitized by Google

rendre excusable la passion des collectionneurs, elle ne la justifierait pas ; heureusement, il y a autre chose que des billets sentimentaux dans leurs cartons. Les divers actes de la vie publique d'un grand peuple ne s'improvisent pas : levées d'impôts, sacres, guerres, élections, veulent une préparation qui nécessite une correspondance et celle-ci se prolonge pendant et après les faits qu'elle a provoqués, d'où une masse considérable de parchemins et de papiers accumulés pendant des siècles dans les archives publiques. A toutes les époques, mais surtout pendant la Révolution, des dilapidations ou des ventes régulières ont appauvri ces dépôts ; les papiers voués ainsi à la destruction ont souvent trouvé un asile dans les bibliothèques des collectionneurs, ils y ont rejoint des correspondances particulières racontant les mêmes événements et toutes ces pièces fournissent aux historiens une documentation exacte. C'est là, et là seulement, que réside le véritable intérêt des collections d'autographes.

Les mémoires laissés par les contemporains sont certes intéressants à consulter, mais ils sont inférieurs aux lettres : les uns ont été rédigés plus ou moins longtemps après les événements par des auteurs qui peuvent être sincères, mais qui racontent avec leur tempérament et qui apprécient plus encore qu'ils racontent. Les autres ont été écrites pour amener une action militaire par exemple ou pour modifier un plan qui a déjà reçu un commencement d'exécution, elles donnent donc une idée fidèle ou tout au moins très rapprochée de la bataille : si le billet au crayon que l'Empereur écrivit à Drouet d'Erlon le jour de la bataille de Ligny avait été conservé en original, l'inaction du premier corps qui se promena inutile

Digitized by Google

le 16 juin entre Napoléon et Ney pourrait être expliquée, et la mémoire de notre concitoyen serait débarrassée d'un doute qui oppresse ; car, s'il s'était porté sur les hauteurs de Ligny comme le demandait peut-être l'Empereur, la bataille de Waterloo aurait été rendue impossible (1). Les lettres peuvent aussi raconter un fait qui vient de se passer et qui par conséquent n'est pas déformé, comme il le sera dans les *Mémoires* par la connaissance des événements qui suivront.

A qui veut bien savoir tout ce que la France doit à Colbert, une biographie ne suffira pas ; elle ne pourrait jamais donner la même impression d'activité et de vérité que les volumes de *Lettres, instructions et mémoires* de ce grand ministre, publiés par M. Pierre Clément (2) : dans le tome III par exemple qui reproduit le texte des correspondances relatives à la marine, on suit année par année, mois par mois et quelquefois jour par jour, le long effort de Colbert pour refaire une flotte.

L'ordre qui lui donna officiellement la direction de la marine est du 31 décembre 1665 : le 1er janvier il écrit déjà plusieurs lettres et un mémoire qu'il n'achève qu'à dix heures du soir, et le 2 il commande au résident français à Stockholm six vaisseaux qu'il paie en partie. Les lettres se succèdent, presque toutes écrites de sa main, et ceci est à noter : Colbert n'avait confiance qu'en lui ; elles stimulent, elles interrogent, elles

(1) M. Henry Houssaye a recueilli tous les documents qui peuvent suppléer à la perte de cet autographe de l'Empereur ; et il est probable que la page qu'il a écrite est définitive.

(2) *Lettres, instructions et mémoires de Colbert,* publiés d'après les ordres de l'Empereur... par Pierre Clément. 8 volumes in-4°.

Digitized by Google

ordonnent : des ports sont creusés, des arsenaux construits, le personnel de la flotte est recruté, le contrôle organisé. On assiste à l'accroissement de la puissance maritime de la France : en 1662, le Roi avait 20 bâtiments de guerre, dont 2 ou 3 tenaient la mer ; en 1677, il a 270 vaisseaux de tout rang.

Colbert eut pour successeur son fils Seignelay qui mourut en 1690, ce qui fait que la Marine resta 24 ans sans interruption dans les mains de deux Colbert. Deux autres membres de la même famille, Croissy et son fils Torcy, eurent les affaires étrangères pendant 36 ans. Il y aurait là matière à de bien beaux développements pour un homme vertueux vivant au pays d'Utopie ; l'historien se contente de chercher quelle pouvait être la formation intellectuelle de ces futurs ministres : si leur éducation ne différa pas de celle d'un marchand ou d'un bourgeois, ils n'étaient pas dignes d'occuper les fonctions qui leur échurent et un commis de leurs bureaux aurait pu être mis en leur place ; mais si après un lent apprentissage ils ont possédé la technique de leur art, si aux côtés d'un père sévère ils se sont bien imprégnés de la grandeur de leurs devoirs, ils étaient sous un gouvernement monarchique les hommes qui convenaient à leur place. Et le népotisme ne sera pas pour cela réhabilité.

Un récent article de *La Revue de Paris* (1) qui aurait mérité d'être lu davantage à Reims, a montré à l'aide de vingt lettres de Colbert de Croissy conservées à la Bibliothèque de la Chambre des députés ce qu'avait été l'éducation de son fils Torcy ; il était intéressant

(1) Louis Delavaud. *L'Éducation d'un ministre*, suivie des *Conseils à un futur ministre*, in *La Revue de Paris* du 15 mars 1910.

Digitized by Google

de lire dans les *Lettres* de Colbert comment fut dressé Seignelay.

Au XVII^e^ siècle, et M. Delavaud a déjà fait cette remarque, la somme des connaissances administratives nécessaires à un ministre était petite ; surtout elle était moins longue à acquérir que la vaste culture intellectuelle et l'aisance dans le monde qui placent un homme au premier rang et lui permettent de commander et de se faire obéir. Dès l'enfance Colbert avait remarqué dans son fils une intelligence vive servie par une élocution peu ordinaire et il l'avait choisi pour lui succéder ; il voulut qu'il justifiât cette faveur. Il avait demandé pour lui à des avocats fameux de parfaits petits traités juridiques, mais surtout il s'occupa lui-même de son éducation.

Seignelay a 19 ans, il va à Rochefort apprendre les éléments de la marine près de son cousin, emportant un long mémoire autographe de son père qui, après quelques préceptes moraux, a réglé minutieusement l'emploi de son temps. Sur chaque visite faite, sur chaque question étudiée, Colbert demande un rapport écrit pour être sûr que les détails ont été bien vus. Il veut que Seignelay sache tout « afin qu'il soit en état de le bien faire faire à ceux qui travailleront sous luy ». De Rochefort, celui-ci va à Toulon, puis en Italie, en Hollande, en Angleterre, muni chaque fois de longues recommandations autographes auxquelles il répond par des relations de voyages qui montrent une grande maturité d'esprit et par de nouveaux rapports que son père corrige et que Seignelay recopie avec les annotations. Il lui faut écrire aussi des mémoires originaux qui lui sont envoyés de Paris pour son instruction. Colbert revoit ces travaux ; en

Digitized by Google

marge de l'un d'eux il note : « Celui qui a écrit cecy avait bien envie d'avoir fini, c'est-à-dire qu'il l'a copié en mauvais scribe et non en maître qui en veut faire son profit. »

Quand Seignelay rentre à Paris, il doit écrire de sa propre main les minutes des dépêches aux intendants et aux commissaires généraux des six ports, et les apporter à son père qui les corrige en sa présence. En 1672, il est admis à suivre les affaires de la Marine et à signer les dépêches ; nouveaux reproches parce que les mémoires envoyés au Roi son faits « en galopant ».

« On voit de plus assez clairement que vous ne faites point de minutes de vos depesches ce qui, entre nous, est une chose honteuse et qui dénote une négligence et un défaut d'application qui ne se peut excuser ni exprimer, vu qu'il n'y a aucun de tous ceux qui servent le Roy, en quelque fonction que ce soit, qui, ayant à écrire à Sa Majesté, ne fasse une minute de sa lettre, ne la relise, ne la corrige, ne la change quelquefois d'un bout à l'autre ; et cependant vous qui n'avez que vingt ans faites des lettres au Roy sans minute. »

Les annotations sont amusantes à relever année par année, parce que sans être techniques elles permettent de suivre les progrès faits par l'élève. La suivante est de 1673, Seignelay a 22 ans. « Il me semble que je trouve dans tout ce que vous m'avez écrit et envoyé un peu plus d'application que vous n'avez eu jusqu'à présent et vous pouvez croire combien ces apparences quelque légères qu'elles soient me donnent de satisfaction. » (21 avril 1673.) De la même année aussi cette autre qui est sur un mémoire dont le bas des lignes était écrit en descendant : « Il faut prendre garde à

Digitized by Google

l'écriture..... toutes ces fins de lignes font pitié ! Il n'y a que les femmes qui écrivent de cette sorte et jamais homme qui se mesle d'écrire ne doit le faire. » (9 juin.) Deux mois après : « Si vous ne changez cette conduite, vous ne durerez guère. » (24 août.) Trois ans plus tard, changement de ton. « Mon fils, je n'ay presque rien à vous dire sur toutes ces dépesches qui sont d'un autre style et tout autrement bien que ce que vous avez fait jusqu'à présent ; et pour dire la vérité et vous répéter ce que je vous ay desjà dit, je commence à me reconnaitre. » (1676.)

Cette explosion de satisfaction, qu'elle émane du père ou du maître, est le plus bel éloge du jeune Seignelay qui n'a que 25 ans ; elle fait prévoir la phrase de Colbert : « je pourrais me reposer » qui est aussi de 1676. Or, sept ans encore tous deux allaient travailler en commun : cette collaboration aurait donné à la France un véritable homme d'état si Seignelay, épuisé par le travail et par les plaisirs, n'était mort à quarante ans. Sans les notes de son père écrites en toute sincérité, la rapide fortune de Seignelay ne s'expliquerait pas ; elle paraitrait plus l'effet de la faveur que du mérite. Les collections d'autographes ont donc leur intérêt pour la production de la vérité.

S'il est facile de prouver les services que peuvent rendre les autographes, il est plus aisé encore de montrer par un ou deux exemples le vide d'une page d'histoire ou de biographie écrite sans leur appui. Lorsque Michelet parle des dernières années de Colbert et qu'il donne les causes de sa mort, il cite la fatigue et les querelles ridicules que lui cherchait Louis XIV, comme si une parole même injuste du grand roi

Digitized by Google

pouvait faire mourir, et il conclut : « Le roi tua la reine comme Colbert, sans s'en apercevoir (1). » Pas une allusion à la goutte, pas un mot des calculs du rein dont parlent toutes les correspondances de l'époque ; et cette omission est étrange de la part d'un historien qui a été loué pour avoir un des premiers insisté sur l'influence des causes physiologiques et pathologiques en politique.

Dans une petite biographie rémoise (2) distribuée il y a une trentaine d'années à des congressistes venus à Reims de tous les points de la France, on peut lire : « Colbert expira sans que son fils Seignelay, retenu par ses fonctions de cour, ait pu obtenir du roi la *permission* d'aller fermer les yeux de son illustre père. » Or, Seignelay a écrit de Paris à Louis XIV le 2 septembre 1683, à deux heures du matin, pour le prévenir de la gravité de la maladie de son père et pour demander à ne pas s'éloigner ; de Fontainebleau le roi lui a répondu : « Demeurez auprès de luy tant que vous y serez nécessaire. » Colbert mourut le 6. Ces deux lettres, qui ont été imprimées il y a plus de cinquante ans, faisaient partie du cabinet de M. le duc de Luynes.

De pareilles erreurs qu'on pourrait relever dans les auteurs de tous les partis allongeraient cette défense des autographes ; elles ne seraient pas plus probantes.

Ces façons de traiter l'histoire sont périmées. Assez longtemps et comme si ceux qui ont de l'imagination

(1) Michelet. *Histoire de France*, t. XIII, 1860.

(2) Article Colbert de la *Biographie rémoise* (pages 149 à 184), insérée dans les *Notices sur Reims... rédigées à l'occasion du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*. Reims, 1880. 1 vol. in-16.

Digitized by Google

n'avaient pas d'autre genre littéraire à leur disposition, les historiens ont écrit avec des idées préconçues, plaidant ou requérant sans enquête préalable ; aujourd'hui ils donnent la parole aux témoins, je veux dire aux autographes. A quelqu'un qui le félicitait de son élection à l'Académie française, M. Frédéric Masson, qui a tenu dans ses mains tous les documents de l'époque impériale, a pu répondre avec autant de modestie que de vérité : « C'est l'autographe qui triomphe (1). » L'Académie de Reims est tout acquise à ces méthodes modernes et l'exposition d'autographes qu'elle présente aujourd'hui à ses invités est plus qu'une suite de lettres de Rémois intéressantes ou rares, elle veut être une manifestation.

(1) La revue *L'Amateur d'autographes* (année 1903, page 128), a donné en *fac-simile* un fragment de cette lettre de M. Frédéric Masson, qui est datée du 18 juin 1903, jour de sa réception à l'Académie française.

Digitized by Google

Digitized by Google

LOIN ET PRÈS,

ORIENT ET OCCIDENT

ALLOCUTION PRONONCÉE A LA SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE DE REIMS DU 30 JUIN 1910

Par M. Émile SENART

Membre de l'Institut

Membre honoraire de l'Académie

MESDAMES,
MESSIEURS,

Je ne puis en vérité prendre la parole devant vous sans que mon premier mot soit un remerciement cordial pour l'honneur, pour le grand plaisir que me font mes confrères de l'Académie de Reims en m'accueillant aujourd'hui. Ils ont courtoisement coloré leur démarche. Ils ont paru se souvenir que le législateur de l'Institut de France avait entendu créer entre ses différentes classes et les sociétés savantes de la province des devoirs de collaboration et de confraternité. Ils me pardonneront de leur confesser que c'est l'enfant de Reims qui a entendu leur appel, qui, sans illusion sur le prix du concours qu'il était en état de leur apporter, a avec un empressement joyeux saisi la main amie que lui tendaient des compatriotes, des représentants excellents de cette famille commune dont les circonstances ont pu l'éloigner, mais où il n'a jamais abdiqué sa place, à laquelle rien ne saurait le rendre indifférent ni étranger.

Digitized by Google

Ah ! Messieurs, si je me laissais séduire au charme subtil dont les souvenirs chers enivrent les vieilles gens, quelle épreuve pour la gravité académique ! Jadis la même salle vénérable, nimbée de souvenirs illustres, donnait asile tour à tour aux séances de votre Compagnie et aux solennités scolaires de ma génération. Si, sous l'impression de cette ancienne communauté, je réveillais, dans ce cadre nouveau, la magie des temps périmés, les fantômes mélancoliques ou joyeux mais toujours prenants de l'enfance lointaine, quelle concurrence pour mon devoir de ce jour ! Aussi bien ces silhouettes, ces impressions estompées par le temps supportent mal le plein jour ; elles ne se fixent, elles ne se savourent bien que dans le silence pieux de l'évocation intérieure. Vous m'en avez procuré l'occasion ; je devais vous en rendre grâces et d'avoir, par votre souvenir flatteur, jeté un pont entre deux étapes si distantes de ma journée. Je ne veux pas m'abandonner trop aisément aux réminiscences émues ; vous risqueriez de concevoir des inquiétudes pour une activité trop tôt défaillante. Et puisque cette activité a été, vaille que vaille, conquise de bonne heure par le prestige de l'Orient, je ne puis sans doute mieux qu'en vous conviant un moment sur mon domaine familier reconnaître votre bonne grâce à m'attirer parmi vous.

Ne craignez pas que je vous fatigue d'aucun des problèmes techniques où s'acharne le labeur des spécialistes. Votre bienveillance patiente et votre goût des hautes recherches m'encourageraient peut-être à cette témérité. Je m'y aventurerai d'autant moins que l'Orient s'est plus rapproché de nous, que la curiosité publique s'est plus élargie. Je n'ai que l'embarras du

Digitized by Google

choix entre les objets vers lesquels je pourrais sans pédantisme diriger notre brève causerie.

L'Orient, — et j'entends l'Orient lointain, toute cette masse énorme à la fois par la population et par l'étendue, qui, par delà la Perse, embrasse, avec le plateau central de l'Asie, la Chine et le Japon, l'Inde et l'Indo-Chine et jusqu'à l'Insulinde, — l'Orient s'est en effet rapproché de nous en des relations singulièrement facilitées et multipliées à l'infini. N'imaginons pas qu'il ait jamais, dans les périodes de culture plus anciennes et, si j'ose dire, moins itinérantes, été isolé de l'Occident comme par des cloisons étanches. De tout temps le commerce et la navigation, l'esprit d'aventure, le zèle religieux aussi, ont bravé les voyages périlleux. Les échanges intellectuels et économiques ont, en plus d'un cas, survécu à des conquêtes même limitées et passagères comme l'a été, au regard de l'Inde septentrionale, la conquête Perse, la domination d'Alexandre et de ses successeurs.

Je touche à une des surprises que nous a ménagées l'exploration archéologique au siècle dernier : dans les sculptures les plus anciennes que nous ait rendues l'Inde du Nord, elle a dégagé l'intervention certaine d'artisans et de modèles occidentaux mis au service des traditions et du culte bouddhiques. Hier encore on découvrait à Peshawar, la ville frontière vers la vallée de Caboul, un coffret contenant des reliques du Bouddha, datant des environs de l'ère chrétienne, où l'on a cru reconnaître la signature en un dialecte indien du grec Agésilas. Si — hélas ! — l'interprétation me paraît provisoirement douteuse, il est sûr que les types les plus augustes et les plus populaires de l'iconographie des bouddhistes doivent beaucoup à la pratique de

Digitized by Google

l'Occident. Tous ces bouddhas aux formes hiératisées, que le goût du bric-à-brac exotique a multipliés dans nos demeures, qu'ils viennent du Japon ou de l'Inde, de Ceylan ou de l'Indo-Chine, remontent en dernière analyse à des inspirations et à des modèles de la décadence gréco-romaine. Il y a apparence que l'idée même de donner du Bouddha une représentation réaliste et humaine a été suggérée par ces exemples étrangers.

Pour attester dans les premiers siècles les relations avec la culture occidentale, nous ne sommes donc pas réduits aux témoignages littéraires qui constatent un échange commercial actif entre l'empire romain et les côtes de l'Inde, aux fragments des voyageurs qui depuis Mégasthène, l'envoyé de Séleucus au IIIe siècle, avaient laissé de leurs observations des récits célèbres. Les traces en abondent dans l'Inde même.

Les Indous sont par malheur peu curieux de l'histoire. Ils n'ont conservé que bien inconsistant et bien défiguré le souvenir de ces étrangers d'Occident qu'ils embrassent sous le nom de Yavanas (Ioniens), avec qui ils se sont rencontrés dans la paix et dans la guerre, avec qui ils ont voisiné si longtemps. Le nom d'Alexandre le Grand n'a laissé aucun écho dans leur immense littérature. Tout de même un de ses héritiers tardifs dans le nord-ouest de l'Inde, le roi Ménandre a, sous le déguisement de « Milinda », survécu dans tel roman religieux où il discute les spéculations du bouddhisme, argumente avec ses docteurs, fait pieusement profession de ses dogmes. Ce sont des monnaies bilingues, grecques d'un côté, indiennes de l'autre, qui ont aidé d'abord le génie de Prinsep à déchiffrer les plus anciennes inscriptions de l'Inde ; et dans l'une de ces inscriptions, Açoka, le Constantin du bouddhisme, se vante d'avoir répandu ses

Digitized by Google

bienfaits jusqu'au royaume grec d'Antiochus, et par delà dans les états d'Antigone, d'Alexandre et de Magas, d'avoir jusqu'en ces pays lointains fait pénétrer la loi du Bouddha ; c'est même le rapprochement de tous ces rois vivant côte à côte vers le milieu du IIIe siècle avant notre ère qui a permis de préciser la date de leur illustre contemporain indou.

Plus tard, le zèle chrétien lui aussi s'ébranlait à son tour en direction inverse. Une tradition ancienne veut que l'apôtre Thomas ait évangélisé l'Inde. Elle étonne : voici cependant que les actes de son martyre, à travers des légendes assurément fort suspectes, le mènent à la cour d'un roi Gondopharès. Or, nous pouvons manier tous les jours des inscriptions et des monnaies signées de ce nom et qui, avant même que l'on s'avisât de cette information, l'avaient fait placer au premier siècle. La rencontre assurément ne prouve pas que saint Thomas soit allé dans l'Inde pour y mourir ; encore prête-t-elle à la tradition qui l'y conduit un certain regain d'autorité. Il s'était, dans les églises orientales d'où nous viennent les « Actes », amalgamé avec des données plus ou moins chimériques plus d'un souvenir qui ne l'était pas.

Pour relever les contacts de tout genre, il faudrait un gros livre. Ils sont nombreux, ils sont certains, et cependant, chose singulière ! en dehors des emprunts qui par exemple pour la sculpture, pour le monnayage, pour l'astronomie de l'Inde, se matérialisent dans des faits, il est fâcheusement malaisé, pour des juges circonspects, de rien affirmer dans bien des cas sur l'étendue des actions réciproques. La métempsycose de Pythagore et ses règles d'abstinence doivent-elles vraiment quelque chose aux enseignements de l'Inde ? Le théâtre indien reflète-t-il dans quelques-uns de ses types, dans quelques-

Digitized by Google

unes de ses affabulations courantes, des souvenirs de la comédie gréco-romaine ? Des traditions du bouddhisme auraient-elles retenti dès avant notre ère en Occident ? La religion de Vishnou-Krishna a-t-elle pour quelques cérémonies, pour certaines formules, puisé aux sources chrétiennes ? D'aucuns disent oui ; d'autres disent non ; les plus prudents se réservent, n'osant, sans démonstration catégorique, mesurer jusqu'où peuvent aller les rencontres fortuites, où s'impose la certitude d'un emprunt.

L'histoire, Messieurs, apparaît par dessus tout comme la recherche des enchaînements ; elle s'efforce à ressaisir une à une, comme autant de mailles, les actions et réactions enchevêtrées qui ont commandé la courbe des évolutions. Et n'est-ce pas pourquoi nous prenons un plaisir si vif à relier en série les faits séparés par le temps et par l'espace, à remonter le courant sinueux des institutions et des idées, des arts et des croyances ? Besogne infinie ! Elle se poursuit du moins avec vaillance. L'Orientalisme, en ce genre, s'enorgueillit de conquêtes récentes. Elles sont d'une frappante actualité, et notre pays y a une part qui m'autorise, je pense, à y arrêter un peu votre attention.

Alors que la plus grande partie de l'Asie était déjà aisément accessible, longtemps, au cœur du continent, un vaste massif demeura à peu près impénétrable : prolongeant vers l'ouest le désert de Gobi, le Turkestan oriental, entre le Tibet et la Sibérie, entre la Chine propre et ce qui est aujourd'hui le Turkestan russe, était défendu contre toutes les curiosités et par les montagnes qui de trois côtés lui font une ceinture formidable et par son climat extrême en toute saison et par ses redoutables bourrasques de sable. C'est un

Digitized by Google

grand bassin en soi peu attirant, étant presque tout désertique. La lisière cependant au nord et au sud dessine en un chapelet d'oasis, — bien partiel au midi, — que fécondent les eaux descendues de la montagne, un ourlet de culture sur le fond désolé de ce pays de soif et de mort. Les abords, du côté de l'Occident, aux khanats de Bokhara et de Samarkand, en étaient couverts par un fanatisme farouche. Plusieurs d'entre vous ont lu jadis ces *Voyages d'un faux derviche* qui ont, vers le milieu du dernier siècle, illustré le nom de Vambéry ; n'ont-ils pas valu, consécration glorieuse, les honneurs de la Bibliothèque rose au pionnier héroïque qui osa, sous un déguisement, braver tant de menaces et de mystères ? La conquête russe les dissipa ; quelques années plus tard, le chemin de fer poussait ses rails jusqu'au seuil de la chaîne bordière. Le Turkestan chinois s'entr'ouvrait.

L'exploration géographique avait passé d'abord. Les premiers indices qu'elle avait recueillis étaient pour mettre en émoi le zèle des archéologues. Il s'émut si bien que Paris a pu, en quelques mois, dans la seule année 1909, faire fête aux chefs de quatre expéditions — je ne parle que de celles qui intéressent le Turkestan, — envoyées dans cette région par quatre nations différentes : le suédois Sven Hedin, l'anglais Stein, l'allemand von Lecoq, le français Pelliot ; et Sven Hedin en était, tant au Turkestan qu'au Tibet, à son troisième voyage, Stein au deuxième, Lecoq venait le second dans une série de trois campagnes allemandes. La Russie, les Etats-Unis, le Japon même y avaient entre temps lancé des reconnaissances. Pourquoi cette ardeur de concurrence qui prend les allures d'une mode impérieuse ?

Digitized by Google

Dépendance lointaine de l'Empire du Milieu, rattaché à ses maîtres depuis les premiers temps de l'ère chrétienne par des liens de sujétion ou de vasselage tour à tour plus rigides ou plus lâches, le Turkestan ne nous était connu que par les historiens chinois. Nous savions qu'il avait de vieille date rempli le rôle que lui assignait son emplacement même. Il avait livré passage à toutes les hordes guerrières, Turcs, Huns, Mongols, qui partis du nord-est n'ont cessé, depuis le IIe siècle avant Jésus-Christ, de se déverser par intervalles en vagues conquérantes vers l'Ouest, vers l'Inde, vers l'Asie antérieure, vers l'Europe. Il avait livré passage aussi à des courants pacifiques. C'est par le Turkestan converti au bouddhisme que, vers le premier siècle, la religion de Çâkyamouni avait de l'Inde pénétré en Chine ; par là se maintint durant des siècles entre les deux pays, par l'intermédiaire des moines pèlerins, le mouvement religieux qui a porté en Chine tant de traces de la culture indienne.

C'est la conquête musulmane qui, en substituant dans ces régions son fanatisme guerrier à la tolérance du bouddhisme, les sépara définitivement vers le Xe siècle de l'Occident chrétien. Jusque-là elles lui avaient donné accès vers l'est. C'est aux confins du Turkestan qu'aboutissaient dans l'antiquité les routes du commerce de la soie ; plusieurs des dynasties d'origine barbare qui, dans le nord-ouest de l'Inde, ont favorisé l'avènement de cet art gréco-bouddhique auquel je faisais allusion tout à l'heure, avaient, pour y descendre, passé par le Turkestan. Elles y gardèrent à cheval sur les hautes montagnes une part de domination ; elles ne pouvaient manquer de propager sur le versant septentrional la même culture qu'elles

Digitized by Google

s'étaient assimilée au midi. Plus tard et plus au nord, c'étaient les missionnaires du manichéisme persan et du christianisme nestorien qui, poussés vers l'Orient par leur zèle de propagande, se frayaient un chemin à travers le Turkestan. Que d'allées et venues ! Que de conflits et de mélanges ! Que de couches de civilisation et de barbarie ! Que d'appels à la curiosité de l'histoire !

A en juger sur certains indices, le pays semblait avoir jadis, sous un climat moins sec, connu une culture plus large. Des traces d'habitation se manifestaient en des endroits maintenant abandonnés. Certains emplacements se présentent sous un aspect bien singulier : de vastes étendues semées de menus débris, fragments de briques et d'os, de poterie et de métal, mêlés parfois de monnaies, de sceaux, de sculptures minuscules. Sur tel de ces espaces, les morceaux de feuilles d'or étaient assez abondants pour rémunérer pendant un temps une exploitation peu exigeante : tel est l'état où des vents terribles qui rongent tout, qui émiettent tout, ont réduit à la longue les témoins de la civilisation ancienne et le brillant revêtement des images religieuses dont s'émerveillaient les pèlerins d'autrefois.

De ci, de là, la plaine se ponctuait de restes plus massifs ; ce furent les natifs eux-mêmes qui les sondèrent les premiers. Prompts à supposer que toute ruine cache des richesses mystérieuses, les « chercheurs de trésors » avaient, en les fouillant, ramené au jour des monnaies, des pierres gravées, des poteries, des manuscrits même qui, peu à peu, prenaient le chemin de l'étranger. Sur sa route vers le Tibet, la mission française de Dutreuil de Rhins avait dans

Digitized by Google

ces parages, vers 1892, recueilli des fragments d'un manuscrit précieux dont une autre partie se retrouva à Saint-Pétersbourg. Les agents que la Russie et le gouvernement anglo-indien entretiennent à Kashgar s'étaient faits à l'occasion les pourvoyeurs de la science.

C'est dans l'Inde qu'étaient parvenues et qu'avaient été étudiées les premières trouvailles ; elles se rattachaient directement à la civilisation de l'Inde ; c'est de l'Inde que partit le premier effort concerté, méthodique, pour les contrôler et les étendre. La première expédition du Dr Stein marqua glorieusement en 1900 au sud du Turkestan, entre Kashgar, Yarkand, Khotan et Niya, le début des brillantes campagnes qui ont été dans ces dernières années un des gros événements de l'Orientalisme.

Le sable du désert n'est pas moins conservateur au Turkestan qu'en Egypte. Quelle surprise pourtant de voir dans une promiscuité singulière sortir d'un si long sommeil si légèrement abrité tant de documents fragiles : pièces en chinois, tablettes en caractères indiens qui remontant au IIe ou IIIe siècle semblent parfois dater d'hier, quelques-unes armées encore des cordes qui en assuraient le secret, intactes sous leurs sceaux d'argile qu'authentique quelque figure classique, un Eros ailé, une Minerve, un Hercule ; décorations en couleur, modelages en plâtre où se prolonge l'art du nord-ouest de l'Inde ; manuscrits en caractères indiens rédigés parfois en des langues qui nous sont encore mystérieuses. Le Turkestan nous envoyait de tout, même des faux dont on ne sait s'ils firent plus d'honneur à l'ingénieuse industrie de l'Afghan subtil qui les confectionnait avec une adresse et des raffine-

Digitized by Google

ments dignes de la civilisation la plus avancée ou au flair scientifique qui éventa et démasqua la fraude.

Dès 1902, les chercheurs allemands se mettaient en marche à leur tour, mais par le nord du pays. Trois missions se succédèrent coup sur coup autour de Tourfan et de Koutcha ; là s'allonge le couloir qui a plus spécialement servi de piste aux flots pressés des migrations et aux voyageurs venus d'Occident. Le butin très nouveau est ici encore plus abondant qu'au midi ; c'est par charretées que s'accumulèrent manuscrits, fresques, sculptures, dépouilles de toutes sortes. A peine commencent-ils à nous devenir accessibles et déjà ils jettent sur les écritures bouddhiques, sur d'autres branches encore de la littérature de l'Inde des lumières inattendues ; nous entrevoyons sortant de l'ombre les idiomes inconnus de plusieurs races, Soghdiens, Indo-Scythes ou Tochares ; nous pressentons sur les progrès du manichéisme dans ces contrées, sur les courants artistiques dans le haut Moyen-Age, de véritables révélations.

Vous voyez quelle aube se lève : la France y a sa part d'honneur. C'est en novembre 1909 qu'une réception solennelle accueillit à la Sorbonne M. Pelliot, accompagné du Dr Vaillant et de leur collaborateur Nouette, si tristement enlevé depuis par une mort prématurée. La mission était partie en 1906, plus tard que ne l'eussent acheminée ses promoteurs s'ils eussent été assez tôt maîtres des ressources en argent et en hommes. A l'heure où elle s'éloignait, les fouilles allemandes labouraient déjà, à notre insu, le terrain singulièrement fécond qui, dans les prévisions de nos voyageurs, devait marquer leur première grande étape. Malgré tout, beaucoup d'entre vous, Mesdames et

Digitized by Google

Messieurs, savent que par ses levés méthodiques, par ses rencontres heureuses, par ses inestimables trouvailles, notre équipe fit largement honneur à nos espérances.

Elle était entrée par l'ouest, à travers les passes de l'Alaï ; elle sortit par le goulet étroit qui, entre deux déserts, rattache seul le Turkestan à ses maîtres de l'est ; elle revenait à travers la Chine. Quand elle eut rejoint Pékin, ce qu'elle laissa voir de sa moisson fit sensation parmi les mandarins savants, fins connaisseurs du passé. Ce ne fut pas un incident banal que ce banquet où le sous-ministre de l'Instruction publique, uniquement entouré de lettrés chinois, fit fête au jeune sinologue, chef de la mission, qui naguère dans cette même capitale, défenseur fortuit des légations, se battait si brillamment contre les Boxers.

Le sable n'est pas seul au Turkestan conservateur des choses anciennes. Pelliot en avait fait l'heureuse expérience. La piété bouddhique, creusant le rocher ou utilisant des grottes naturelles, y a imposé à plusieurs lieux le nom de Grottes des mille Bouddhas. Touen-Houang, vers le goulet de Chatcheou que je vous signalais tout à l'heure, en compte du moins près de cinq cents. Beaucoup s'offrent encore avec leurs statues, leurs peintures, les noms des donateurs, telles qu'elles furent aménagées du VI^e^ au X^e^ siècle. Là un moine taoïste débitait des manuscrits très anciens. Pelliot l'avait appris en cours de route. Il arriva avant que ce gardien peu scrupuleux eût fait trop de brèches à son trésor. Vrai trésor que cette cachette où sut se faire introduire notre voyageur ! Murée depuis le XI^e^ siècle, rouverte récemment par quelque hasard heureux, elle apparut à ses yeux émerveillés toute garnie de rouleaux

Digitized by Google

et de manuscrits empilés, quinze ou vingt mille peut-être, documents indiens et turcs, chinois et tibétains, jusqu'à des pièces juives et chrétiennes. Pendant de longs jours, accroupi dans la niche étroite, il fit son choix parmi tant de richesses qu'il ne pouvait se flatter de disputer toutes à la cupidité de leur détenteur. Et c'est ainsi que depuis plusieurs mois le Louvre a pu ouvrir une salle entièrement consacrée aux peintures, aux bronzes, aux céramiques de la mission, et que la Bibliothèque Nationale va posséder une collection de manuscrits qui n'a pas son équivalent, même en Chine.

Tandis que Pelliot poursuivait sa vaste randonnée et s'efforçait de discerner sur place les époques de la vieille peinture, en 1907 son maître, M. Chavannes, s'enfonçait par la Mandchourie, dans l'Empire du Milieu. En ce pays, dont le nom évoque l'image d'un art original et délicat, la sculpture sur pierre apparaît tardive. Les spécimens les plus anciens appartiennent à l'époque des Han, vers le IIe siècle ; ils demeurent jusqu'à nouvel ordre isolés, sans préparation, sans descendance. M. Chavannes les avait des premiers étudiés jadis et fait connaître. Il venait cette fois relever et classer les ouvrages qui, à partir de la dynastie des Wei, aux Ve et VIe siècles, rouvrent une veine nouvelle. Il ne manqua pas d'y saisir les échos encore perceptibles de l'influence classique convoyée par l'Inde. Jusqu'en plein cœur du pays, tel personnage associé à des types dérivés du Çiva et du Vishnou indiens y trahit encore, à des yeux avertis, le reflet déformé mais indubitable du chapeau ailé de Mercure, du thyrse ou du caducée. Dès avant l'époque où se modelaient ces figures, en 430, nous savons qu'un moine indien, Gounavarman, peignait au

Digitized by Google

midi, près de Canton, des scènes religieuses. L'action de l'Inde, avec les croyances et les arts du bouddhisme, n'a pas pénétré seulement par le détour et les intermédiaires de la route terrestre. La voie de mer lui était aussi largement ouverte.

Pendant des siècles, les pèlerins jalonnèrent l'une et l'autre branche de ce circuit immense. Plusieurs ont laissé des récits mémorables. C'est la science française qui a la première rendu accessibles les plus instructifs ; c'est un français, Abel Rémusat, qui a le premier ouvert l'investigation littéraire du Turkestan. De vieille date l'étude de la Chine a été un champ d'élection pour l'Orientalisme français. Aujourd'hui, dans cette rivalité que sur le terrain scientifique comme sur d'autres, la pénurie des effectifs nous rend si difficile à soutenir, vous ne m'en voudrez pas de rendre hommage à ceux qui continuent vaillamment les belles traditions des savants de notre race. Et oui ! je suis orfèvre. Mais tout de même j'ai de meilleures excuses. La science, en notre temps de pragmatisme, moins enfermée dans les formules scolastiques, se mêle volontiers au grand air de la vie générale. Si ses tenants les plus bruyants ne sont pas toujours les mieux informés, si certaines infatuations sont faites pour provoquer l'humeur et l'impatience, ce n'est pas une raison pour envelopper dans un oubli réprobateur les prétentions légitimes avec les présomptions agressives. Il y a vraiment ici pour ses directions, pour son action pratique une place nécessaire.

Naguère encore fabuleux à demi, l'Extrême-Orient a fait de vive force irruption dans notre vie. La connaissance précise en est vraiment un besoin actuel. Le Japon a pris la tête et étonne l'Europe ; la Chine s'agite, elle semble bien préparer une rénovation qu'il serait puéril

Digitized by Google

de dédaigner ; même sous les prises d'une administration solidement constituée, expérimentée et habile, l'Inde britannique est traversée de frémissements qui à certains jours inquiètent les esprits penchés sur l'avenir.

La menace de toutes ces masses profondes est encore enveloppée ; elle est déjà présente : sans se risquer au métier ingrat de prophète, on peut croire que l'axe de l'équilibre universel tend à se déplacer. Plus l'Extrême-Orient pèse dans la balance des forces, plus la France y doit défendre une place que nous ne saurions laisser diminuer sans déchoir lourdement.

Notre belle possession d'Indo-Chine marque justement le confluent des deux grandes civilisations originales dont je vous signalais quelques contacts : l'histoire l'a faite dans le nord, au Tonkin et en Annam, de culture chinoise, et de culture indienne au midi, dans le Cambodge. C'est sur ce terrain neutre, de population hétérogène, que sont venues mourir les unes en face des autres, les dernières vagues de ces deux grands courants. Notre entreprise commerciale et maritime est trop souvent timide ; les entraînements de parti ont compromis la situation privilégiée que nous devions au patriotisme de nos missionnaires. L'Indo-Chine demeure en ces régions le pivot essentiel de notre politique, le pôle autour duquel peut graviter notre action nationale.

L'un et l'autre, les deux sinologues dont j'aimais tout à l'heure à saluer les succès se rattachaient à l'Indo-Chine. MM. Pelliot et Chavannes, le premier par un titre permanent, le second par des liens temporaires, appartenaient à l'Ecole française d'Extrême-Orient. Je crains que cette institution ne soit médiocrement

Digitized by Google

familière à quelques-uns d'entre vous. D'autres peuples cependant nous l'envient.

La France s'honorait de posséder à Athènes, à Rome, au Caire des foyers scientifiques qui abritent et encouragent les études relatives à l'antiquité, au Moyen-Age, à l'Egypte. Le gouverneur entreprenant et actif entre tous que fut M. Doumer n'hésita pas à doter l'Indo-Chine d'une institution similaire ; elle fut conçue dans la pensée la plus large, soumise au même patronage scientifique de l'Institut. Ainsi s'est installé à Hanoï un établissement aussi souple dans son organisation que varié dans sa tâche. Ouvert à des travailleurs plus ou moins avancés dans l'étude des langues et des civilisations qui convergent ici, il est un centre d'informations où se peuvent coordonner les efforts de tous les chercheurs de bonne volonté, fonctionnaires, militaires, missionnaires. L'Ecole, gardienne de vastes collections, a par ses travaux promptement rayonné ; elle a conquis au soleil de la science internationale une place de choix.

L'ancien Cambodge, tel qu'il passa d'abord sous notre protectorat, était riche déjà de ruines curieuses, diverses de date et d'origine ; et l'Ecole d'Extrême-Orient reçut mission d'en assurer la protection et d'en dresser l'inventaire. En nous rendant les provinces qui avaient été arrachées au royaume Khmer avant notre arrivée dans le pays, le récent traité avec le Siam, du jour au lendemain, augmenta prodigieusement cet héritage.

Vous le savez, Mesdames et Messieurs ; le nom d'Angkor vous est familier ; tous vous avez vu quelque image de ces monuments abandonnés depuis des siècles. Mais sait-on assez parmi nous que nous possédons à Angkor plusieurs des créations non seulement les plus vastes, mais les plus harmonieuses

Digitized by Google

et les plus frappantes, les plus ouvrées et les plus grandioses, dont se puisse enorgueillir l'industrie des hommes ? Là s'est épanoui en une floraison étrange et magnifique le génie indou, inspirateur et instituteur des Khmers. En cent endroits du Cambodge ont été relevées, — avec quelle surprise au premier jour ! — des inscriptions rédigées dans la langue savante des brahmanes, le sanscrit. Dès les premiers siècles de notre ère, la culture de l'Inde se déversait sur l'Indo-Chine méridionale ; elle y répandit par des apports successifs le brahmanisme, le bouddhisme du Nord et le bouddhisme de Ceylan. Longtemps elle s'y perpétua. Les monuments d'Angkor, temples ou palais, marquent du x^e^ au xiii^e^ siècle l'apogée de cette civilisation, d'une puissance qui devait bientôt reculer et fondre rapidement sous la pression trop forte des voisins et des envahisseurs étrangers.

Vous aurez sans doute quelque jour l'occasion d'étudier en des reproductions suivies ces étonnants édifices, ces forêts de tours élégantes pyramidant en un rythme noble et large autour d'un massif de haute allure, les décorations minutieuses, le long développement des bas-reliefs où revit un monde de rois, de serviteurs, de guerriers, où se déroulent tant de processions et de combats, tant de scènes historiques ou légendaires. Ce que vous verrez en même temps, c'est ce que la végétation incoercible des tropiques a déjà fait de destructions, de quels dangers pressants, irréparables ses bras noueux prompts à pénétrer dans tous les interstices, plus forts que l'équilibre séculaire des blocs énormes, menacent ces restes magnifiques encore dans leur ruine. Il s'agit de les défendre au prix d'une lutte difficile, coûteuse, infatigable. Nous n'y sommes pas intéressés seulement par une curiosité de dilettantes. Ces monuments restent

Digitized by Google

comme le palladium du peuple cambodgien. On l'a senti à la joie qui a salué leur retour au giron national. Notre prestige en a bénéficié ; notre force s'en est donc accrue. Les responsabilités qu'ils nous imposent serviront, si nous y savons suffire, notre bon renom. Ce sera comme le luxe de cette tâche de civilisateurs consciencieux, bienveillants et éclairés, qui nous incombe vis-à-vis des populations natives, qui seule peut, bien conduite, consolider notre pouvoir en le justifiant. Il y faut avant tout une administration moralement forte, soutenue par l'intérêt constant et la surveillance attentive de la métropole. L'Extrême-Orient et l'Indo-Chine ne sont pas assez près encore de la pensée de beaucoup de Français.

Laisserons-nous croire, Messieurs, que nous soyons à jamais hypnotisés par les préoccupations prochaines ? Et l'absorbante manie des querelles intérieures et des passions de partis, souvent si bornées, parfois si misérables, fera-t-elle éternellement tort parmi nous à ces grandes affaires du dehors auxquelles nous sommes trop prompts à nous dérober ? Quelle fortune pour le bien et pour l'honneur de ce pays, si notre unité morale se pouvait retremper dans une émulation fraternelle à poursuivre ses vrais intérêts, communs et permanents ! Puisque tant de jours s'ouvrent incessamment sur le dehors, puisque tant de pays naguère encore vaguement chimériques sont devenus des facteurs essentiels de nos lendemains, élargissons bravement nos horizons. La recherche savante nous y aide ; le patriotisme réfléchi nous le commande. C'est dans la mêlée universelle des activités rivales que se joue la partie décisive de l'avenir.

Combien je voudrais, Messieurs, ne m'être jamais

Digitized by Google

départi d'aucune des fortes inspirations puisées à la sève natale ! Il est à coup sûr une tradition qui nous est à tous également sacrée : quelle que soit la lutte, brutale ou pacifique, où qu'elle se déroule, à la frontière prochaine ou aux lointaines avancées, il faut, même, surtout à ces heures où plusieurs se sentent inclinés à des visions chagrines, que nous autres des marches de l'Est, nous gardions obstinément notre place dans les premiers rangs au service de la plus grande France.

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE DE REIMS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

pendant l'année 1909-1910

lu à la Séance publique du Jeudi 30 Juin 1910

par M. Henri JADART, secrétaire général.

Messieurs,

Si les Sociétés savantes en venaient jamais à douter de l'utilité de leur mission et des services qu'elles rendent à la France contemporaine, elles n'auraient qu'à relire le discours de M. Ernest Babelon, membre de l'Institut, à la clôture du dernier Congrès de la Sorbonne pour reprendre confiance en elles-mêmes et retrouver le secret de leurs forces. Ce discours, d'une haute portée morale et pratique, retrace nos devoirs dans l'étude des monuments et des annales de la vieille France au milieu des préoccupations et des progrès de la société moderne. A la tendance trop accusée de vouloir oublier et renier le passé, nous devons opposer la continuité des efforts des générations successives et faire servir les œuvres et les traditions de nos ancêtres aux besoins des temps nouveaux.

La présence parmi nous en ce jour d'un compatriote aimé, d'un membre éminent de cette même Académie des Inscriptions, M. Emile Senart, nous renouvelle la leçon de M. Babelon et nous encourage en même temps

Digitized by Google

à maintenir ce patriotisme local, cette recherche incessante des éléments de la civilisation sur chaque parcelle de notre sol, qui font la vie et donnent le charme de l'existence aux Sociétés de province. « Attache-toi à la Patrie, disait Schiller, à la terre chérie de tes pères : là sont les racines profondes de ta force (1). » Voilà la raison d'être, l'explication de nos travaux multiples, minces filons qui se joignent à tant d'autres et se transmettent à ceux qui exploitent la mine entière en écrivant l'histoire de la grande patrie.

Nos travaux, nous les énumèrerons sans jactance ni fausse modestie, tels qu'ils sont et pour ce qu'ils valent, et surtout sommairement, je le voudrais. Il est naturel d'en abréger le compte rendu à cette séance annuelle, puisque nos procès-verbaux seront publiés désormais, au fur et à mesure de leur rédaction aux séances de quinzaine, dans une revue locale dirigée par l'un de nos confrères et répandue dans la région par ses constants efforts (2).

SCIENCES

M. le docteur Colleville, au retour d'un voyage en Angleterre, nous a dépeint le rôle des Nurses dans la tenue des hôpitaux. M. le docteur Bourgeois a continué l'énoncé de ses découvertes sur l'emploi des lunettes aux âges anciens, tel qu'il les retrouve sur des monuments figurés et avec de curieux anachronismes.

M. le docteur Henrot nous a réservé la primeur

(1) *L'Austrasie*, avril 1906, p. 427.

(2) *Revue de Champagne*, publiée sous les auspices de l'Académie et la direction de M. A. Haudecœur, mars-avril 1910, p. 355.

Digitized by Google

d'un rapport qu'il a rédigé avec toute son expérience d'administrateur et sa compétence dans les questions d'hygiène, pour protester contre le projet d'un établissement insalubre que l'on voudrait créer en amont de Reims, à Saint-Léonard, près du canal et de la Vesle, et qui, s'il était réalisé, pourrait être dangereux pour l'alimentation de la ville en eaux potables. Notre confrère nous offrait ensuite son étude d'une actualité si navrante sur l'*Adolescence criminelle*, *ses causes et ses remèdes*.

M. Jules Laurent nous a rendu compte de l'ouvrage publié à Epernay par M. Manceau sur la Graisse des vins, et M. Rozey de trois opuscules de M. Georges Blondel sur divers problèmes d'économie politique et sociale.

M. l'abbé Haudecœur, continuant ses recherches sur des essais de linguistique, nous a parlé de l'*Ido*, langage nouveau qu'il considère comme un succédané de l'*Esperanto*.

HISTOIRE

M. Alphonse Gosset a repris, au début de l'année, l'épisode des Gaulois à Delphes, raconté l'an dernier par M. le docteur de Bovis, et l'a expliqué d'après un texte nouveau.

L'un de nos plus studieux correspondants, M. Gaston Robert, vous a adressé une notice, avec un document inédit des Archives de Reims, sur un procès d'infanticide jugé au xv^e^ siècle par les échevins d'Hermonville, et sur les formes juridiques suivies dans cette curieuse affaire.

M. Chamberland vous a analysé l'ouvrage de M. André

Digitized by Google

Lemaire sur les Lois constitutives de la Monarchie française et plusieurs travaux de notre correspondant, M. René Demogue, qui ont vu le jour dans la *Revue de Champagne*.

L'auteur de *Jeanne d'Arc à Reims* vous a soumis plusieurs notes additionnelles ravivant ce sujet toujours plein d'actualité, et qu'il a recueillies à l'aide des recherches les plus récentes sur trois points spéciaux : la venue de la Pucelle à Reims et les légendes si gracieuses qui l'ont popularisée, le Sacre du roi et quelques détails inédits, enfin et surtout le sort de ses lettres aux rémois, leur reproduction fidèle et leur conservation dans la famille de Maleyssie.

M. Demaison a tenu à nous lire l'introduction très consciencieuse placée par lui en tête du Catalogue de la collection des pièces historiques provenant de M. Prosper Tarbé et offertes à la ville de Reims par Mme Lefebvre-Tarbé, en exécution des intentions si louables de son père.

Une autre étude d'ensemble, très intéressante et fort instructive pour la connaissance des anciennes familles de la noblesse locale, nous a été communiquée par M. le docteur Pol Gosset, c'est le recueil des *Notes généalogiques tirées des Registres paroissiaux du canton de Bourgogne,* accompagnées dans le tirage à part des portraits de personnages divers d'après les toiles originales. Souhaitons l'achèvement d'un si intéressant relevé pour les autres cantons de l'arrondissement de Reims. Ajoutons que notre Président a apporté à maintes reprises, à nos séances, des pièces de sa riche collection d'autographes, et facilité ainsi beaucoup d'identifications.

M. Cans nous a signalé l'importance du mémoire

Digitized by Google

dressé en 1697 par l'intendant de Champagne Larcher, ou plutôt sur son ordre par Edme Baugier, l'auteur des *Mémoires historiques ;* il en a relevé aussi les lacunes et nous a promis de rechercher la source des renseignements produits par les subdélégués de la province et par des mémoires antérieurs.

Les lectures concernant le XVIII^e^ siècle ont été plus nombreuses que celles ayant trait aux temps précédents : votre secrétaire général a joint à la publication qu'il va produire de lettres autographes de la Bibliothèque de la ville le texte du Journal de famille de Simon Deperthes ; — M. Fréville vous a analysé le volume que notre correspondant, M. le général de Piépape, a consacré à la reine de Sceaux, à la duchesse du Maine ; — Dom Paul Denis nous a communiqué un mémoire inédit de l'archevêque de Talleyrand-Périgord sur un projet pour l'éducation des enfants des familles nobles de la Champagne, et sur la création d'un corps de cadets ; — M. le docteur Gosset vous a parlé des dîmes perçues à Cumières, de l'énormité et de l'inégalité de ces charges foncières à la veille de la Révolution ; — M. l'abbé E. Bouchez, notre zélé lauréat et correspondant, a retracé la carrière et le rôle véridique de Nicolas Servant ; — enfin, M. l'abbé Haudecœur a rendu compte de l'ouvrage de M. l'abbé Prévost, notre nouveau correspondant, sur l'histoire du diocèse de Troyes, de 1790 à 1801, et sur le sort du clergé à cette époque.

Il convient de réserver un paragraphe spécial à une ample étude sur l'origine et la famille du célèbre poète allemand Adelbert de Chamisso, que M. Louis Brouillon, notre fidèle correspondant, est venu lire à l'une de nos séances et va fournir à nos volumes. Grâce

Digitized by Google

à de patientes investigations poursuivies sur place, il a retrouvé les éléments très précis d'une description du château de Boncourt, son lieu natal, aujourd'hui détruit, et de la généalogie de ses ascendants jusqu'au XVI^e siècle. C'est un cadre vivant et tout nouveau dont notre confrère entoure cette figure restée si populaire de l'autre côté du Rhin, si digne d'une telle étude approfondie à son berceau.

M. Jules Laurent nous a ouvert, de son côté, un aperçu de l'œuvre scientifique de Chamisso, en fixant sa part peu connue en France dans l'ordre des grandes découvertes contemporaines.

Une autre lecture a eu trait à un notable personnage rémois du XIX^e siècle, Drouet d'Erlon, que M. Cans nous a dépeint dans sa vie publique et privée, dans l'exil après 1815 comme depuis son retour en 1830, et dans son dernier rôle comme maréchal de France.

ARCHÉOLOGIE

L'archéologie préhistorique a été étudiée dans une note sur un Retouchoir néolithique en silex, avec figure envoyée par M. Emile Amet, notre nouveau correspondant à Sézanne.

Ce qu'est le Mont-Saint-Michel dans son pittoresque isolement, ce qu'il doit rester malgré de fâcheuses créations, M. Fréville vous l'a expliqué, vues en mains et probante démonstration à l'appui. C'est un membre de la Société des Amis du Vieux Reims qui parlait en lui et vous l'avez applaudi.

Le Président de cette Société, désormais assise et agissante en notre ville, est venu à son tour nous

Digitized by Google

décrire un hôtel de la rue Sainte-Marguerite, à l'angle de la rue de la Grue, et surtout esquisser le caractère original d'une cheminée du XVI^e^ siècle et d'autres motifs décoratifs peu connus. Nous remercions tous M. Hugues Krafft de ses efforts si méritoires qui se traduisent en « réalisations », pour employer un terme à la mode.

La cathédrale de Reims va paraître dans la collection des *Petites Monographies des grands édifices de France*, et notre confrère, M. Demaison, était tout désigné pour en rédiger le texte et en fixer l'illustration. Il nous a réservé la primeur de sa trop courte description, qui pourra cependant combler bien des lacunes et redresser bien des erreurs.

Horace préconise une durée préparatoire de neuf ans à un ouvrage de longue haleine : *Nonum prematur in annum*. C'est le délai imparti à notre entreprise du *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims*. Mais ce délai passé, il faut s'exécuter, et nous y sommes résolus pour remplir le tome CXXII de nos *Travaux* avec la première partie du Répertoire du canton de Bourgogne. Ainsi vous l'ont promis les auteurs, et vous avez entendu l'abrégé de ce qu'a fait M. Demaison pour la commune de Brimont. Nos églises rurales méritent de plus en plus notre attention et la sauvegarde indispensable à leur durée.

A Reims, l'étude des monuments se poursuit également par le concours de plusieurs membres ; cette année, ce fut le tour du Palais de Justice, décrit par un avocat, ancien bâtonnier, M. Duval, bien renseigné à la fois comme historien de l'édifice et comme interprète des souvenirs et des échos judiciaires. Mais que de modifications dans le sort de cet emplacement de l'ancien

Digitized by Google

Hôtel-Dieu, dont les caves gothiques subsistent toujours au-dessous des salles en partie reconstruites ! On projette aujourd'hui encore des agrandissements sur le terrain de la prison. Il est vrai que les anciens monuments civils de Reims ont tous subi des démolitions ou de nouvelles affectations. Seul, l'Hôtel de Ville est resté le même, et a été terminé au lieu de sa fondation.

BEAUX-ARTS

Nous avons eu la suite des études comparatives que M. Chamberland a consacrées aux deux peintres et critiques d'art dignes d'estime, Valenciennes et Deperthes. Avec eux on entrevoit les principes et la méthode de la grande école de peinture contemporaine.

M. le docteur Bourgeois préside à Reims la Société de l'Art à l'Ecole, l'initiatrice d'une décoration des locaux scolaires appropriés de mieux en mieux à leur destination. Vous ne pouvez, Messieurs, qu'applaudir aux efforts tentés en ce sens par notre confrère et souhaiter leur réussite.

C'est aussi M. le docteur Bourgeois qui nous a fait apprécier dans ses détails merveilleux le retable si connu de l'église de Fromentières, grâce aux reproductions photographiques de notre nouveau correspondant, M. A. Durand, artiste véritable dans ses épreuves de choix. C'est à lui encore que nous devons une image parfaite du rare cadran solaire du XIII^e^ ou XIV^e^ siècle, qui se voit gravé au croisillon sud de l'église Notre-Dame de Châlons (1).

(1) Voir sa reproduction dans une étude sur les cadrans solaires de la région dans l'*Almanach Matot-Braine*, 1910, p. 335.

Digitized by Google

M. le docteur Lardennois a sollicité notre attention et notre concours en faveur de l'érection à La Ferté-Milon, d'une statue représentant Racine enfant, dont la maquette est due à M. Hiolin, artiste soissonnais tout récemment décédé (1). Vous avez voulu concourir à ce témoignage d'admiration du génie du grand poète à son lieu natal.

DONS, ENVOIS DES CORRESPONDANTS

Un don mérite d'autant plus de gratitude qu'il rappelle le souvenir d'un estimable confrère, c'est le cas de la proposition que nous fit avec le plus affectueux empressement M. Cordier-Wiblet, propriétaire à Bazeilles, d'offrir à l'Académie la maison de son regretté fils, M. Jules Cordier, le savant professeur de notre École de Médecine, dont vous n'avez oublié ni les expériences, ni les découvertes scientifiques.

Vous avez reçu de notre doyen, M. Alphonse Gosset, une gravure encadrée représentant Homère, et de M. E. Belval, notre nouveau correspondant, le bel Album qu'il a consacré aux toiles de Corot du Musée de Reims. M. Georges Beausseron vous a offert le portrait de M. l'abbé Chevallier, l'archéologue dont nous déplorons la perte.

Les envois de livres et de brochures par nos correspondants sont toujours accueillis par vous, Messieurs, avec une vive reconnaissance, et je vous transcris les noms de ces donateurs, dont les œuvres figureront à notre Bibliothèque et y seront consultées, grâce à l'obligeance et aux soins de notre bien méritant

(1) *Journal des Débats* du 29 mai 1910.

Digitized by Google

Bibliothécaire ; ce sont MM. Léon Germain de Maidy, Paul Pellot, F. Plateau, Louis Arnould, Louis Régnier, A. Sécheret, Henry Rouy, Henri Bourin, Ch. Bosteaux, A. Paroissien, Armand Bourgeois, R. Demogue, J. Berthelé, Raoul Chandon de Briailles et Henri Bertal, E. Belval, l'abbé Louis Lallement, Dr Leblond, général de Piépape, Arsène Thévenot, Ernest Jovy, C. Schwingrouber, Jules Carlier, abbé A. Prévost, Victor Froussard, baron de Baye, Emile Amet, G. Blondel, Roger Graffin, Gaston Robert et Frédéric Henriet.

DÉCÈS, ÉLECTIONS

M. Victor Diancourt appartenait à l'Académie comme membre titulaire depuis 1870, et il nous est resté fidèle pendant quarante ans, envoyant encore l'an dernier, comme un adieu d'ami, ses *Propos de Bibliophiles* à nos séances et à nos mémoires. Aussi vous vous êtes associés au deuil de la ville entière lorsqu'elle perdit en lui, non seulement l'ancien maire, député et sénateur, mais l'homme de haute distinction, le citoyen dévoué à tous ses intérêts, l'insigne bienfaiteur de notre Bibliothèque municipale. Notre Président a été sur sa tombe l'interprète de nos regrets, il a retracé sa participation à nos œuvres principales de la statue de Jeanne d'Arc et du rachat de la Maison des Musiciens.

Je n'ajouterai qu'un trait à cette esquisse si fidèle, c'est la déférence qu'il montra pour une décision de l'Académie dans une circonstance délicate. En ouvrant, comme président, la séance publique de 1875, étant alors maire de Reims, il annonça à la Compagnie qu'il

Digitized by Google

lui réservait une salle pour ses séances à l'Hôtel de Ville que l'on agrandissait en ce moment (1). L'Académie préféra rester au siège historique où elle avait pris naissance et qu'elle ne quitta d'ailleurs que trente ans après, à la dernière minute de l'ouverture de l'ancien Palais des rois. M. Diancourt n'en tint pas rigueur à ses confrères, il revint aux séances lire son étude sur Pons-Ludon, sa Philippique de Lagrange-Chancel, mieux encore un spirituel rapport sur le Concours de poésie en 1884. Le fin lettré qu'il était s'y montra jusqu'à son dernier jour plein de courtoisie et d'aménité envers tous, respectueux pour les grands souvenirs, et, pour finir comme notre Président, un type parfait d'urbanité.

A cette place que la mort rend vacante dans les rangs de nos membres titulaires, pourquoi faut-il avoir à ajouter une autre vacance, causée par la démission de M. l'abbé Compant, vicaire général, que ses fonctions et des œuvres indispensables éloignaient de nos séances. En vain nous l'avons prié de surseoir. Il voudra bien, du moins, rester des nôtres par les liens de l'honorariat.

Deux membres honoraires de la plus haute illustration pour nous, MM. d'Arbois de Jubainville et Cheysson, terminèrent cette année leur vie glorieuse et utile. Le premier nous était cher par ses travaux sur les comtes de Champagne et les archives de l'Aube (2) ; le second était plus intimement rattaché à nous parce qu'il avait été ingénieur à Reims au début de sa carrière, avait

(1) *Travaux de l'Académie*, t. LVII, p. 5.

(2) Sa nécrologie dans le *Journal des Débats* du 27 février 1910 et la *Revue archéologique*, mars-avril 1910, p. 267, avec portrait.

Digitized by Google

terminé le canal de l'Aisne à la Marne et commencé le chemin de fer de Châlons ; membre de l'Académie, il y avait lu des œuvres personnelles et des rapports, voire même des poésies ; récemment encore il était revenu dans notre ville pour présider des distributions de récompenses aux ouvriers qu'il aimait tant et aux bénéficiaires de nos prix de vertu qu'il encourageait avec sa haute compétence dans l'ordre moral et social.

Trois de nos membres correspondants sont aussi descendus dans la tombe : M. le général Chariot qui se plaisait à assister à nos séances, alors qu'il était directeur du Génie à Reims ; M. Louis Tourneur, neveu de notre ancien président, l'héritier de sa bibliothèque rémoise, et lui-même si attaché à nos travaux, membre de la Société des Amis du Vieux Reims dès sa fondation ; enfin, M. l'abbé Alfred Chevallier, curé de Montbré, qui était le plus zélé assurément de nos collaborateurs dans le clergé rémois pour l'étude et la sauvegarde de nos églises rurales et de leurs œuvres d'art, toujours sur la brèche pour leur défense, leur vulgarisateur dans les publications locales par la plume et surtout par son crayon d'artiste infatigable, méritant pour tant de services, avec nos regrets impuissants, l'hommage de notre gratitude durable et de la permanence de sa mémoire au milieu de nous. Ses carnets de notes et ses derniers dessins, acquis pour notre Répertoire archéologique, seront la plus belle preuve de la survivance de ses travaux.

Ainsi s'affirmera, malgré la mort, la permanence de nos entreprises, et les nouvelles élections sont encore venues renforcer la spécialité de chacune d'elles. Nos deux nouveaux membres titulaires sont des ouvriers d'histoire, ouverts à toutes nos aspirations, déjà unis à

Digitized by Google

notre Société comme des correspondants fort actifs : M. Louis Bossu, mis l'an dernier à la tête du Parquet de notre tribunal après avoir entretenu avec nous des relations et des recherches de Boulogne-sur-Mer et de Douai, familier des archives des Ardennes et de la Meuse, bien outillé pour approfondir celles de la Marne ; M. Albert Cans, professeur agrégé d'histoire au Lycée de Reims, auteur d'études sur les questions financières et ecclésiastiques du XVII^e^ siècle, qui ont abouti à deux thèses de Doctorat et valu à leur auteur le plus haut et le plus envié des titres universitaires : nos compliments ont suivi sa réception, après que nos suffrages unanimes l'avaient rendu l'un des nôtres pour longtemps, nous l'espérons.

Nous n'avons pas moins besoin de correspondants que de membres titulaires, et vous avez élu, MESSIEURS, pour seconder nos efforts dans toute la région dont Reims se vantait jadis d'être la capitale, et dont elle pourrait redevenir le centre administratif et judiciaire, les professeurs, érudits, écrivains et artistes, nos voisins presque tous, dont les noms suivent par ordre alphabétique : MM. Emile Amet, à Sézanne ; E. Belval, à La Ferté-sous-Jouarre ; Henri Bertal, à Epernay ; Fernand Blanchard, à Soissons ; Lucien Broche, à Laon ; A. Durand, à Châlons ; Ernest Jovy, à Vitry-le-François ; Laplatte, à Sézanne ; Lucien Poirot, à Sainte-Menehould ; l'abbé Prévost, à Troyes, et Gaston Robert, notre compatriote si laborieux, à la Bibliothèque Nationale. Les œuvres et les titres de la plupart de nos nouveaux confrères ont été déjà cités dans le compte rendu de nos travaux, cette année ou les années précédentes.

Vous avez promu comme membre honoraire,

Digitized by Google

M. Maurice Prou, le savant professeur à l'École des Chartes, en le félicitant cordialement de son élection à l'Institut, dans les rangs de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Vous avez non moins pris part aux succès si honorables pour la France et pour leurs personnes, remportés par M. le docteur Landouzy au Congrès international de Médecine à Budapest, et par M. René de Saint-Marceaux, à l'occasion de son monument figurant l'Union postale des Deux Mondes, si universellement applaudi lors de son érection à Berne au mois de septembre 1909. Je ne pouvais mieux finir qu'en citant ces noms aimés et ces pacifiques triomphes de nos illustres compatriotes.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

CONCOURS D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Par M. Ernest FRÉVILLE, membre titulaire (1).

Messieurs,

« Nos Concours se suivent et se ressemblent chaque année », disait au début de son rapport, très spirituellement, il y a deux ans, un de nos confrères des plus érudits, chargé comme moi aujourd'hui, de prendre la parole comme rapporteur du concours d'histoire et d'archéologie.

Cela lui était facile, notre confrère traitait devant vous un sujet qui lui est familier. Il vous promenait agréablement au milieu d'une science dans laquelle il est passé maître et qui n'a plus de secrets pour lui.

Pour moi, je suis fort embarrassé, ce sont presque de véritables débuts dans ce genre d'éloquence, aussi ce n'est pas sans émotion, sans inquiétude même, que j'aborderai devant vous, après tant d'orateurs éloquents qui m'ont précédé, la lourde tâche de vous parler

(1) La Commission du Concours était composée de M. le Président de l'Académie, du Secrétaire général et de MM. L. Demaison, le Dr Guelliot, l'abbé Haudecœur, A. Chamberland, E. Fréville, A. Cans, membres titulaires.

Digitized by Google

d'œuvres qui, presque toutes, dépassent ma compétence. J'ose cependant solliciter votre bienveillance, en raison de l'intérêt même de mon sujet, et je m'imagine qu'il me suffira de le traiter avec sincérité pour l'avoir traité convenablement.

La moisson, cette année, a été assez abondante, et si je n'ai pas l'heureuse aubaine de vous présenter un ouvrage hors de pair, comme ceux qui, les années précédentes, ont retenu votre attention, un certain nombre d'ouvrages, tous intéressants, ont été soumis au choix de l'Académie, et si elle n'a pas cru devoir tous les couronner, c'est qu'elle a voulu surtout récompenser les meilleurs d'entre les meilleurs.

La Commission a retenu, tout d'abord, un manuscrit très intéressant, très complet, d'une lecture facile et captivante qui portait comme devise : *Hæc olim meminisse juvabit.*

L'auteur, M. Charles Sarrazin, a traité le sujet du Concours indiqué par l'Académie pour le prix Duquenelle et ainsi libellé : « La place Royale de Reims et les plans de Legendre. Sa construction au XVIII^e^ siècle et son achèvement projeté. »

L'Académie lui attribue une médaille d'or d'une valeur de cent francs.

L'auteur montre les différentes transformations de l'ancienne place d'armes de l'antique *Durocortorum*, *l'oppidum* des Remi, avant la conquête de César. Ce quartier, centre de la ville, qui dépendait de la petite paroisse Saint-Michel s'appelait « quartier du grand Credo » et était alors, en partie, la propriété des chanoines du Chapitre de Notre-Dame, qui y possédaient leurs maisons, isolées par de petits jardins. C'était le quartier le plus mal bâti et le plus resserré de la ville.

Digitized by Google

Au XVIII^e siècle, deux grandes routes de communication se croisaient en cet endroit : la route de Flandre en Allemagne, passant par les rues du Tambour et de la Peirière (aujourd'hui rue de l'Université) ; la route de Paris aux frontières de la Champagne, utilisant la rue des Tapissiers (aujourd'hui rue Carnot) et la rue des Chaudronniers (plus tard rue Dauphine, la rue Cérès aujourd'hui).

Ce fut le lieutenant des habitants, Levesque de Pouilly, qui eut l'idée de construire une place qui prendrait le nom de « place royale » après avoir fait admettre son projet par le Conseil de ville le 16 décembre 1748.

Levesque de Pouilly appartenait à une vieille famille rémoise d'une grande réputation. Ses deux frères et lui furent des savants renommés. En 1722, il avait été nommé membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, précédant d'un siècle et demi dans cette illustre compagnie son confrère d'aujourd'hui, le grand savant orientaliste, aussi enfant de Reims, dont les remarquables travaux sont lus et appréciés de l'Europe entière et qui a bien voulu nous faire aujourd'hui le grand honneur de présider notre réunion.

Levesque de Pouilly avait de nombreuses relations avec les grands esprits de son époque. Il était l'ami du chevalier d'Aguesseau, de Fontenelle, de Malebranche, du Père Hardouin, de l'abbé d'Olivet, de Racine fils, de Voltaire auquel il offrit l'hospitalité à plusieurs reprises à Reims.

Dans les beaux salons de son hôtel de la rue de Vesle, on jouait des tragédies, des comédies. En présence de Voltaire lui-même, Zaïre fut interprétée par des amateurs rémois, les ancêtres, sans doute, de ceux que nous avons tous applaudis et admirés cet

Digitized by Google

hiver dans les nombreuses Revues jouées si brillamment dans les réunions mondaines.

Mais, revenons bien vite à l'histoire de la « Place Royale ».

Vers 1754, l'intendant de Champagne, Henry-Louis de Barberie de Saint-Contest, chargé par le roi du redressement des grandes routes royales, s'adressa à Legendre, ingénieur du roi, écuyer, inspecteur général des ponts et chaussées et ports maritimes, qui proposa l'emplacement du « grand Credo » et fit adopter son plan par le roi en 1755.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses développements très curieux sur les résistances mêmes des habitants, sur leurs démêlés avec le Chapitre et avec l'Archevêque, Duc de Reims, Armand-Jules de Rohan, que l'expertise de Soufflot, venu exprès de Paris, parvint à peine à calmer.

Les travaux, commencés en 1757 sous le lieutenant Henry Coquebert, devaient se terminer sans s'achever le 29 septembre 1760, coûtant à la ville plus de 600.000 livres.

En 1765, sous le lieutenant Sutaine, fut érigée la statue de Louis XV, œuvre de Pigalle; elle devait être abattue le 15 août 1792, et réédifiée le 25 août 1819, M. Ponsardin étant maire. La nouvelle statue était l'œuvre de Cartellier, membre de l'Institut.

M. Sarrazin termine cet intéressant travail en indiquant les décisions qui ont été prises entre le conseil municipal actuel, sous la présidence du Dr Langlet, et une grande société financière pour terminer la place suivant les plans de Legendre, en construisant le dernier bâtiment au coin de la rue Carnot, pour donner à

Digitized by Google

cette place son véritable cachet et sa véritable physionomie.

La seule chose à regretter dans un ouvrage aussi complet est l'absence de quelques dessins et de quelques plans modernes venant se juxtaposer sur des plans anciens, qui, en rendant la lecture de ces pages plus facile, permettraient aux esprits curieux de se rendre compte des nombreuses transformations qu'a subies la place Royale pendant deux siècles.

Je m'excuse de m'être étendu peut-être un peu longuement sur cet ouvrage, mais n'est-ce pas l'histoire même de votre ville, de votre cité dont il est question? Et en lisant ces pages où je voyais défiler devant moi toute l'histoire de France, je songeais quelle grande place Reims avait tenue dans l'histoire de la patrie française et j'ai pensé alors, qu'il était bon et salutaire de rappeler en passant aux jeunes générations que les pierres, comme les hommes, ont leur histoire, leur grandeur et leur catastrophe.

L'Académie aurait voulu pouvoir récompenser également un ouvrage du même genre sur l'histoire d'une commune de la Champagne. Elle ne l'a pas pu cette année. La seule monographie qui lui a été présentée est une monographie agricole de Terron-sur-Aisne (Ardennes), avec cette devise : « Expérience passe science surtout en agriculture. » Ce mémoire de 14 pages de texte ne contient aucun renseignement inédit et les statistiques que renferme la seconde partie, évidemment très intéressantes, ne font que reproduire et commenter la statistique annuelle dressée par les soins du Ministère de l'Agriculture.

L'Académie a pensé qu'elle ne se trouvait pas là en face d'un travail assez sérieux et assez approfondi.

Digitized by Google

Et pourtant les monographies des communes telles que l'Académie de Reims en a déjà couronné, sont des documents de premier ordre pour l'histoire locale.

« Qui de nous, disait tout dernièrement un savant psychologue, remarquable observateur, M. Babelon, qui de nous n'a été frappé de l'ignorance absolue des classes populaires, même des hommes instruits, en ce qui concerne le passé de leur village, de leur région, des vieux bâtiments à l'ombre desquels s'écoule leur existence ?

« Quiconque parcourt les campagnes de notre beau pays est tout de suite, dès qu'il veut s'enquérir de l'histoire locale, étonné de l'indifférence et de l'ignorance des populations sous ce rapport. »

Aussi, ne saurions-nous trop insister pour que les hommes, qui, par leur situation personnelle, sont à même de connaître les antécédents de leur village, consentent à fixer pour leurs descendants, leurs souvenirs et leur mémoire. C'est faire œuvre de bon Français et de bon patriote.

Pour bien aimer son pays, il faut commencer par aimer la maison, le champ qui ont été témoins des jeux de notre enfance. Il faut garder le souvenir de la maison, du village où l'on a été élevé, de l'école où l'on a appris les éléments des connaissances des choses, des succès qu'on y a obtenus, des maîtres qui vous ont guidés, des amitiés qu'on y a contractées ; de même, en aimant la France, il faut aimer les provinces qui nous rappellent nos traditions de famille, nos premières joies et nos premières douleurs.

Le patriotisme n'est pas une abstraction, c'est un enchaînement de souvenirs. Laissons dire les railleurs qui se moquent du patriotisme de clocher.

Digitized by Google

Deux autres ouvrages du même genre présentés à l'Académie n'ont pas été jugés dignes d'être récompensés.

Le premier est intitulé : *Le Langage de Chenay. — Etude synthétique et rationnelle permettant de bien établir le caractère principal du Parler Chênois,* avec cette devise tirée de Marie Valyère : « Nos souvenirs d'enfance sont comme les roses de Noël : la neige et le froid de notre hiver leur donnent tout leur éclat. »

Le cadre est intéressant et scientifiquement établi, mais les expressions recueillies n'ont aucun caractère local, elles peuvent être revendiquées par toute autre localité, toute autre province. Elles ont le caractère du langage universel et ne permettent pas de présenter comme un patois champenois un ensemble de mots entendus partout.

Existe-t-il, du reste, un patois champenois ? — C'est douteux. — L'Académie de Reims verrait avec grand plaisir et intérêt une étude approfondie sur cette délicate question. « Tout homme, disait Charles Nodier, qui n'a pas exploré les patois de sa langue, ne la sait qu'à demi. »

L'autre brochure : *Sézanne en feu*, est une courte plaquette sans importance, amusante à parcourir, mais ne présentant aucune étude linguistique digne d'être signalée.

Dans le genre historique, l'Académie a cru devoir décerner une médaille de vermeil grand module au long travail de l'abbé Lannois sur : *Rethel armorié ou généalogies historiques et blasons des familles qui ont possédé le Comté, puis Duché et Pairie de Rethélois-Mazarini depuis son origine jusqu'en 1789.*

Cet ouvrage, illustré de gravures et dessins faits à

Digitized by Google

la main est très intéressant, bien que contenant de nombreuses inexactitudes qui pourront facilement être corrigées, notamment dans la reproduction des sceaux des Archevêques de Reims et dans la liste chronologique des Gouverneurs de Rethel. Il présente une suite de documents inédits qui pourront, avec références à l'appui, être consultés avec profit par les historiens érudits : une copie de chartes curieuses accompagne le manuscrit.

Je signalerai à titre de curiosité les armes des dix-neuf communautés de métiers de Rethel. Je citerai la communauté des chirurgiens et des médecins. Elle portait, dit l'auteur : « de gueules à un rasoir ouvert, d'argent, posé en pal, accosté de deux lancettes de même, enmanchées d'or et clouées de sable. »

La communauté des perruquiers elle, portait : « d'azur à un plat à barbe d'or, accompagné en chef de deux rasoirs à lame d'or, emmanchés de sable et de deux ciseaux d'or ouverts en sautoir. »

J'ai relu avec intérêt l'histoire des démêlés conjugaux de la nièce du cardinal Mazarin, la belle Hortense Mancini, avec le duc Armand-Charles de la Porte, marquis de la Meilleraye et duc de Mayenne, chevalier des Ordres du roi, lieutenant-général des armées, pair et grand-maître de l'artillerie de France, esprit peu sensé mais qui aimait les arts ; ainsi que les origines de Louise-Félicité-Victoire d'Aumont, qui fut mariée en 1777 au prince de Monaco, Honoré IV (Anne-Charles-Maurice Grimaldi, duc de Valentinois, pair de France).

Mademoiselle d'Aumont était par sa mère, Louise-Jeanne de Durfort-Duras, elle-même petite-fille du dernier descendant mâle de la maison de la Porte-Mazarini, l'héritière du titre et des biens des ducs de

Digitized by Google

Mazarin : elle apporta dans la maison de Monaco, outre le duché de Mazarin, celui de Mayenne, la principauté de Château-Porcien, et d'autres terres en Alsace (Altkirch) et dans l'Isle de France (Chilly et Longjumeau).

C'est ce qui explique la grande quantité d'archives nationales restées encore aujourd'hui à Monaco où l'on peut avoir — m'a-t-on dit — la bonne fortune de trouver de nombreuses lettres des Rois de France avec leur sceau de cire encore intact, à peine dépliées, et toutes adressées « au duc de Valentinois, pair de France » titres que portait le prince de Monaco depuis le traité de Péronne signé en 1641 entre Louis XIII et Honoré II.

Tout cet ouvrage est fort important et méritait d'être récompensé par l'Académie.

Nous ne pouvons oublier que l'abbé Lannois reçut, il y a quelques années, en 1888, de l'Académie de Reims, une médaille d'or pour ses belles découvertes archéologiques dans le Rethélois. Son grand titre de gloire fut d'avoir été le premier dans ces régions à avoir eu l'idée de ces fouilles gallo-romaines.

L'Académie a décerné également une médaille d'argent à une étude sur *Le Filage de la laine à Reims et ses environs pendant un siècle.*

L'auteur, M. Charles Coyon, un de nos membres correspondants depuis 1896, qui nous a déjà donné précédemment un travail du même genre sur les fuseaux, déclare au début de son ouvrage : « qu'il n'a d'autre but que d'apporter un modeste appoint à l'histoire de cette vieille cité. »

Il nous donne des renseignements très précieux et très intéressants sur le filage au rouet qui succéda au filage au moyen de la quenouille et du fuseau. Ce

Digitized by Google

procédé aurait été inventé dès 1530 par Besnières et perfectionné en 1777.

Ces notes sont curieuses, et l'Académie ne saurait trop encourager l'auteur à continuer ses recherches dans un genre qui appartient à une industrie qui a illustré Reims pendant des siècles et qui l'illustre encore aujourd'hui par ses nombreux établissements qui travaillent la laine.

Aussi, l'Académie a-t-elle décidé de faire imprimer, à ses frais, cette intéressante brochure.

L'Académie a décerné une médaille de bronze à un curieux travail sur *Les Tissus égyptiens-romains du Musée de Reims*, avec trois dessins d'esquisses de tissus et six photographies, de M. Emile Cauly.

Il s'agit de la collection de vêtements recueillis par M. Gayet dans les nécropoles d'Antinopolis, capitale de l'ancienne Thébaïde, dont les ruines se voient encore aujourd'hui près du village de Cheik Abaddeh, à 300 kilomètres au sud du Caire.

Ces costumes permettent, dit l'auteur, aux modernes tisseurs de constater chez les ouvriers qui vivaient en Egypte, il y a dix-huit siècles, une habileté manuelle supérieure, puisqu'avec un outillage primitif les anciens fabriquaient aussi bien que les modernes.

Faut-il croire M. Cauly quand il nous dit que la toile d'Antinoé, étoffe souple et brillante, peut être comparée au schantoung que les élégantes rémoises achètent aujourd'hui et portent avec tant de grâce ? que les châles-tapis à grands dessins rectangulaires, rouges et violets partout fleuronnés, ressemblent étrangement à ceux de la fabrique de Lyon ? que les velours tramés en laine à boucles serrées rappellent la vieille tapisserie ou la moquette de Beauvais ?

Digitized by Google

Deux choses ont fixé la curiosité de l'auteur, nous dit-il, en résumé : « Le talent du dessinateur et l'habileté de l'ouvrier. »

Deux volumes imprimés ont été présentés à l'Académie.

Le premier sur *Le Mouton en Champagne,* de M. Moreau-Bérillon, ouvrage très complet et très intéressant.

C'est un mémoire très sérieux qui a dû demander à son auteur une somme considérable de travail et de recherches.

M. Moreau-Bérillon nous présente non seulement une histoire très documentée du mouton en Champagne, mais aussi en France et à l'étranger, et comme un traité de zootechnie spéciale comportant une étude complète des races ovines exploitées en Champagne.

Les amateurs y suivront avec intérêt les transformations accomplies au cours des derniers siècles dans la culture et l'industrie de la région ; les éleveurs consulteront plus particulièrement les chapitres concernant l'amélioration des races et l'alimentation rationnelle du troupeau.

L'Académie n'a pas cru devoir cependant décerner une récompense à M. Moreau-Bérillon, son ouvrage ayant déjà été couronné par la Société Nationale d'Agriculture de France, et elle le regrette.

M. Moreau-Bérillon a, en outre, présenté une brochure sur *L'Amélioration de la culture de l'avoine en Champagne.* Cette brochure est plus spécialement destinée aux agriculteurs de la région. Ils y trouveront, puisés aux meilleures sources, tous les renseignements concernant la culture de cette céréale, sa place dans l'assolement, les engrais qui lui conviennent, les

Digitized by Google

variétés à recommander ainsi que les procédés de sélection et de préparation des semences.

L'Académie a émis le vœu que des ouvrages de cette importance et de cet intérêt trouvent leur place à côté de ceux de notre compatriote champenois Bonnet et de tant d'autres dans toutes les bibliothèques municipales, où ils pourront être consultés utilement et avec profit par les agriculteurs et éleveurs de la région.

Un autre ouvrage est *Le Catalogue historique et descriptif du Musée de Reims,* contenant avec un certain nombre de reproductions photographiques l'énoncé et la description de toutes les peintures du Musée, c'est-à-dire des tableaux, des toiles peintes, gouaches, aquarelles et pastels qui, à juste titre, sont l'ornement et l'orgueil de notre cité.

Dans une trop courte préface, l'éminent conservateur, M. Jadart, a bien voulu avec sa finesse habituelle et son grand talent, présenter cette œuvre au public.

« Les tableaux, dit-il, sont groupés par école et par ordre alphabétique de peintres dans chaque école : les nom et prénoms de l'artiste sont suivis de son lieu et date de naissance, de son genre, de l'atelier d'où il est sorti, de ses médailles, puis vient la description du tableau, sa dimension, ses signature et date, son lieu d'exposition, sa provenance et son entrée au Musée. »

Ce catalogue est très complet, très artistique et sera un guide très utile non seulement pour les étrangers, mais aussi pour les Rémois qui connaissent le chemin de leur Musée.

La signature *Sartor* qui est à la fin de ce volume et qui avait déjà éveillé la curiosité des amateurs rémois dans d'autres publications aussi très intéressantes, mais d'un autre genre, appartient — nous le savons

Digitized by Google

aujourd'hui — à une personne rémoise : Mme Godbillon.

Avec elle, le charme féminin, en ce qu'il a de délicat et d'exquis, est venu, comme dit l'écrivain, poétiser nos travaux.

Nous aussi, comme d'autres Académies du Pays du Soleil, en ce siècle d'utilitarisme et de sport, nous avons continué à nous montrer galants appréciateurs du beau, du vrai, du bien.

Vraiment, les modernistes ne sauraient nous être assez reconnaissants de professer, envers et contre tous, un aussi chevaleresque féminisme.

L'Académie se félicite donc d'avoir encore cette année, comme cela lui est arrivé quelquefois — trop rarement, hélas ! — à récompenser un ouvrage écrit par une plume féminine, et elle est heureuse de décerner à Mme Godbillon une médaille d'or en raison du grand intérêt que présente son ouvrage.

Ma tâche est terminée, j'ai essayé d'analyser, aussi exactement que possible, les œuvres remarquées ou couronnées par l'Académie. Je me suis également efforcé d'en indiquer, par quelques traits rapides, le mérite et la pensée ; mais, je m'excuse encore d'avoir abusé si longtemps de votre attention.

J'aurais voulu être beaucoup plus bref ; mais il m'a semblé que l'Académie de Reims se devait à elle-même de rendre hommage à tous ces efforts, à toutes ces bonnes volontés, qui, dans des travaux si différents, mais qui sont tous le résultat de longues et minutieuses recherches, tâchent, chaque année, de compléter les connaissances que nous cherchons à rassembler sur les choses du passé concernant plus spécialement notre histoire locale.

Urbium sacra senectus, comme le dit si éloquemment

Digitized by Google

la devise de la Société des Amis du Vieux Reims ; elle complète la nôtre : *Servare et augere.*

En décernant ses médailles, ses récompenses, l'Académie de Reims s'efforce de faire revivre le passé et de continuer la tradition de ses prédécesseurs qui ont fait de cette vieille ville champenoise une cité glorieuse et illustre, tant au point de vue de l'histoire nationale qu'à celui du développement industriel et commercial de ses établissements.

Puissent nos successeurs marcher sur nos traces et que la cité de Colbert garde sa place dans la Champagne, que les Champenois du xx^e^ siècle soient les dignes fils de ceux qui acclamaient Jeanne d'Arc, de ceux qui entouraient les Rois aux jours du Sacre, de ceux qui manifestaient, d'une façon si libérale, aux grandes journées des Etats de Champagne, de ceux qui, enfin, à toutes les heures glorieuses ou tristes de l'histoire de leur cité, surent vaillamment mais simplement faire leur devoir.

Et alors, demain comme aujourd'hui, l'Académie de Reims, fidèle gardienne des traditions, saura dans de belles cérémonies, comme celle qui nous réunit ce jour, rendre hommage aux chercheurs, aux érudits, aux travailleurs de la science.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

Par M. le Dr BAGNERIS, membre titulaire (1).

Il y a quelques semaines, au Congrès des Sociétés savantes, M. Babelon parlait à la séance générale de clôture de la vulgarisation des connaissances archéologiques. L'éloquent professeur déplora l'indifférence des masses populaires, l'ignorance même des hommes instruits sur tout ce qui concerne la région qu'ils habitent, le passé des vieux monuments : églises, châteaux, calvaires, fontaines, arbres vénérables, autant de témoins de l'histoire ou des légendes du pays. Comment donc faire naître l'idée qu'il y a intérêt public à veiller à leur conservation ? « Car, vous le savez, c'est l'igno-« rance, bien plus que le fanatisme, qui se livre à ces « actes de vandalisme dont l'histoire de tous les âges « n'est que trop remplie. » Or, les Sociétés savantes, en aidant à vulgariser les connaissances archéologiques, feront une œuvre « utile, nécessaire, urgente, répondant « à un besoin social ». Parmi les moyens d'action dont ces sociétés disposent, l'orateur n'hésite pas à placer la photographie, jouant aujourd'hui un rôle aussi important que, jadis, l'invention de l'imprimerie et de la

(1) La Commission était composée du Président, du Secrétaire général de l'Académie, de MM. le Dr Guelliot, le Dr Bagneris, H. Krafft, membres titulaires.

Digitized by Google

gravure. « Par elle il serait facile d'écrire pour chaque « canton de notre pays, pour chaque village même, « un petit livre de vulgarisation — car dans chaque « village de notre vieille France il y a quelque vestige « digne de respect, quelque lieudit curieux ; il y est né « quelque citoyen dont le nom mérite d'être honoré. »

Cet éloquent appel à la collaboration de la photographie, venu d'une autorité si haute, nous l'avions fait nôtre depuis trois ans. Cette œuvre de conservation, l'Académie de Reims l'a toujours préparée, réalisée et accrue dans la mesure de ses moyens. Aujourd'hui, nous avons la satisfaction de constater que nos concours de photographie groupent autour de nous de précieux auxiliaires, pour enrichir nos archives photographiques documentaires.

Douze Concurrents ont adressé à la Commission de concours un total de 325 épreuves. D'une manière générale les auteurs se sont montrés habiles praticiens ; ils savent composer un tableau, mettre un site en valeur, choisir le procédé qui donnera plus de charme à l'épreuve. De cela nous les louons ; mais nous voulons aussi que l'intérêt du sujet soit la dominante et la raison d'être du motif choisi. Le programme tracé par l'Académie indique ses préférences. Beaucoup l'ont suivi partiellement ; quelques-uns ont vraiment travaillé à le remplir et ont apporté des documents d'un intérêt incontestable.

Les sites et paysages de la montagne et de la plaine champenoise nous ont valu de beaux panoramas de MM. Matot et Beausseron, tandis que les bords plus ombragés des rivières ou étangs séduisaient davantage MM. Blaise, Abelé, Doucet et Druart. Nous avons de ce dernier une série de 24 clichés représentant les bords de

Digitized by Google

la Vesle, près de Reims. Nous regrettons que l'auteur de ces jolies vues ait montré son talent sous un jour aussi exclusif, et nous l'invitons à consulter plus largement le programme.

Les scènes de vendanges ont trouvé un bon interprète avec M. Lejeune, dont les six épreuves sont charmantes de vie et de couleur. Sur le même sujet nous remarquons les envois de MM. Matot et Gœbel.

La vie rurale et forestière, les intérieurs de ferme, les animaux ont fourni des sujets variés et excellents parmi lesquels nous signalons la moisson en Champagne de M. Serpe, les bûcherons de MM. Matot, Gilbin, Abelé et Blaise ; le superbe attelage de bœufs et les meutes de chiens de M. Doucet.

Voici encore les types de la rue et de la campagne, les petits métiers que nous aimons à rencontrer : repasseur de scies, charbonnier, marchand de crême et de marée, portraicturés avec humour par MM. Matot et Gœbel.

Tous ces sujets sont peut-être du domaine commun des photographes qui aiment la nature, sentent le charme qu'y ajoute la vie et savent le rendre. Mais nos concurrents ont montré qu'ils n'étaient pas les témoins indifférents des événements se rapportant à l'histoire locale ; que les monuments de notre région, le mobilier de nos églises et châteaux, les objets d'archéologie laissaient encore une abondante moisson à récolter. Sous ce rapport, la Commission a pu constater un effort supérieur à celui de l'année dernière. Nous signalons en première ligne la série de 78 clichés de M. Beausseron qui justifie pleinement sa devise : Travaillez, prenez de la peine. Il s'est attaché à reproduire de nombreuses églises : extérieur et intérieur, fonts baptismaux, reliquaires, banc d'œuvre ; des châteaux, détails de vieilles

Digitized by Google

cheminées, escalier ; des moulins dont, hélas ! la disparition menace. Tout cet ensemble très documenté, complément de ce que l'auteur nous apporta l'an dernier, le classe sans conteste au premier rang des concurrents.

M. Gœbel suit de près, avec une œuvre également documentée dans les différents numéros du programme. Le morceau capital est un superbe album de 82 épreuves, relatant tous les épisodes de notre première grande Semaine d'aviation. Un autre épisode qui eut moins de retentissement au dehors, mais reste indissolublement lié à notre histoire, les fêtes de Jeanne d'Arc, nous est également présenté. Enfin, les différentes phases des concours de chiens de berger et d'aviculture terminent la série.

Nous revenons à l'archéologie avec M. Gilbin qui nous offre une belle série relative à l'église d'Avioth, monument gothique des XIII^e^ et XIV^e^ siècles, et une vue du porche de l'église de Champfleury au pied duquel nous aimons à retrouver le vivant portrait de notre regretté collègue l'abbé Chevallier.

Plusieurs fois, dans le cours de ce compte rendu, vous avez entendu le nom de M. Jules Matot. Déjà titulaire de notre médaille d'or, classé cette année hors concours, nous tenons à lui rendre l'hommage dû à son talent et à son inlassable activité. Aux différents sujets très artistiques dont il veut bien, de nouveau, faire profiter nos archives photographiques il a ajouté une célébration de mariage dans la salle du Conseil municipal de Reims ; jolie scène en quatre tableaux où se peignent à la fois le grave magistrat et l'heureux couple qu'il vient d'unir.

« J'écris par l'image », telle est la devise de M. Jules

Digitized by Google

Matot. Pouvait-il mieux réaliser avant la lettre les souhaits exprimés par M. Babelon ?

Habile photographe, mais aussi excellent organisateur, c'est par ses soins qu'est présentée l'exposition des œuvres envoyées au Concours. Nous l'en remercions bien sincèrement. A son nom, nous avons plaisir à joindre celui de M. Henri Matot ; sous une autre forme, sa collaboration nous est également précieuse et l'Académie tient à placer ici l'expression de sa gratitude.

Le rapporteur s'en voudrait de décourager les bonnes volontés. Il signale, sous les devises *Remus* et *Mérinos*, des qualités qui doivent placer leurs signataires au rang des futurs lauréats.

L'Académie a bien voulu, sur la demande de la Commission, accorder les récompenses suivantes :

Médaille d'or : M. Beausseron.
Médaille de vermeil, grand module : M. Gœbel.
Médaille d'argent, 1re classe : M. Doucet.
Médaille d'argent, 1re classe : M. Gilbin.
Médaille de bronze : MM. Serpe, Lejeune et Druart.
Mention honorable : MM. Blaise et Abelé.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE

Par le Dr SEUVRE, membre titulaire (1).

MESSIEURS,

Cette année, vingt-deux poètes ont été examinés par votre Commission. Neuf méritent d'être classés.

Quelques-uns ont donné des œuvres assez bonnes, faites un peu à la hâte. Remises sur le métier, elles seraient bonnes.

Certains poèmes sont médiocres, sans souffle, avec fautes de prosodie. A ces mauvais rimeurs, nous conseillons de renoncer aux Muses.

N'est pas poète qui veut. Pour l'être, ayez de l'imagination, du sentiment, du caractère, de l'énergie, de la flamme, de la fougue, du feu sacré. Soyez à la fois artistes et philosophes.

La poésie est la langue des intellectuels, des héros, des demi-dieux, la poésie doit être une musique persuasive.

Elle veut être une action. Les tristes, les taciturnes,

(1) La Commission était composée du Président, du Secrétaire général de l'Académie et de MM. le Dr SEUVRE, l'abbé CHARLES, A. DUVAL, le Dr LARDENNOIS, L. GUÉDET, membres titulaires.

Digitized by Google

les mélancoliques, sont des poètes maladifs à l'esprit voilé, au caractère flottant, à l'âme vague, indéterminée.

Bien peu d'élégies sont touchantes et s'expriment en purs sanglots.

Si vous n'êtes André Chénier ou Alfred de Musset, veuillez ne pas pleurer.

Donnez-nous des mélodies, des harmonies, des enthousiasmes. Chantez la nature; faites vibrer la vie. Glorifiez les héros; suscitez de beaux gestes. Enlevez-nous vers l'idéal; nous vous suivrons avec passion.

Pardonnez-nous, poètes, vous qui ne serez ni mentionnés, ni récompensés. Nous vous dirons en toute sincérité, au nom de nos collègues de la Commission du Concours, les reproches que nous devons vous faire. Vos œuvres n'étant pas signées, la critique demeure impersonnelle.

Ecoutez nos conseils sans amertume, notre devoir est de vous les soumettre.

Et vous, poètes distingués, montez au Parnasse, toujours plus haut, dans les sphères des élus. Encouragés par nos félicitations, apportez-nous des œuvres de plus en plus nobles. Visez au beau, au bien, au sublime.

Les poètes à grande allure sont rares. Si vous prenez des sujets plus familiers, demeurez simples et naturels.

Mon premier devoir est de rendre hommage à un de nos confrères, médecin, excellent praticien, dont la vie fut tout entière consacrée à l'étude et au travail. Il prit comme devise : *Persévérance amène succès.*

Homme de labeur, il est à ses heures de loisir poète, et poète de mérite.

Digitized by Google

Homme de bon sens, à idées larges, généreuses, tolérantes, il se montre ennemi des machinations et des injustices. Ses poésies politiques sont intéressantes.

Aujourd'hui, dans un travail intitulé *Mon Histoire*, il nous fait le récit de sa vie très édifiante et très correcte. Mais nous ne pouvons pas le classer parmi les lauréats, parce que nous ne trouvons pas dans son poème des idées assez originales ; pas de souffle puissant, ni de couleurs vives.

Nous éliminons *Le Maître d'Ecole et l'Instituteur*, œuvre de critique qui n'a rien à voir avec un concours de poésie. Les vers sont réguliers, les idées émises demeurent très respectables ; mais l'Académie n'a pas mission de discuter sur la politique.

Dans les *Chants d'un Paysan*, nous trouvons une description curieuse de la terre pouilleuse de Champagne. Le sujet pouvait être mieux traité. Prenez, poète, de nouvelles inspirations pour ennoblir cette région de la Champagne. Insistez sur ces steppes désolées et arides, transformées par le travail persévérant en forêts de sapin, en terres cultivables et en vignobles fameux.

Dans le poème *Le Berceau du Champagne*, l'auteur traîne une versification monotone, indigne du pétillant Champagne.

Le trouvère n'est pas poète, s'il ne boit pas des vins de qualité. Chantez, la coupe en main, c'est le nectar des dieux ; c'est le breuvage inspirateur.

Les poésies de valeur nous offrent cette année un bel ensemble de pièces à peu près équivalentes. Les membres de la Commission de Concours ont été très perplexes pour le classement définitif.

Nous regrettons que le budget restreint de l'Acadé-

Digitized by Google

mie ne nous permette pas plus de générosité. Nous eussions fait plus d'heureux.

Dans une pastorale en dix sonnets : *Aux Champs*, nous apprécions de petits tableaux agrestes, bien soignés. Ce sont des peintures sincères et animées : labour, bal champêtre, orage, chanson berceuse, maison du berger ; l'*Angelus*, le soir.

Le dessin est exact, le style naturel et gracieux.

Ecoutez *La Chanson berceuse :*

L'aïeule aux blancs cheveux, sous le bonnet plus blanc
En chantant un refrain, près de l'âtre tricotte,
Et, comme pour rythmer sa complainte vieillotte,
D'un pied distrait balance un petit lit d'enfant.

Bercé par la chanson et le geste oscillant,
Le bébé qui, frileux, sous les draps se pelotte,
N'est plus guère attentif à la voix qui chevrotte,
Car, la paupière close, il sommeille à présent.

Mais tout en maniant, entre ses doigts débiles,
La laine qui se joue en les longues aiguilles,
La vieille chante encore en poussant le berceau.

Et son attention au travail est si vive
Que l'aïeule s'endort à sa chanson plaintive,
Et laisse, sur le sol, dérouler l'écheveau...

Dans *Les Soirs,* d'un autre auteur, on pourrait détacher quelques perles bien serties dans des vers modestes et simples, d'une moralité saine.

Nous comptons sur ces auteurs pour nous offrir des œuvres plus importantes au prochain Concours. Ils sont de ceux que nous rangeons parmi les mieux inspirés, auxquels nous adressons nos chaleureuses félicitations.

Dans l'idylle mazovienne : *Nadia*, nous avons retrouvé la noblesse de style et l'imagination féconde d'un de

Digitized by Google

nos lauréats de l'an passé. Il s'est montré un peu inférieur à lui-même. Le conte est intéressant ; la poésie séduisante, à prosodie très correcte. Mais l'œuvre est un peu longue : condensée, remaniée, nous la relirons avec grande satisfaction.

La légende d'*Arachné* serait aussi un beau poème s'il était plus rapide et moins violent de paroles.

Nous aurions préféré la blonde Arachné plus réservée, bien que fière de son œuvre, et moins disposée à la colère.

Poète, la Commission de Concours a jugé votre œuvre bonne. Reprenez-la ; suivez les conseils d'amis. Avec quelques légères modifications, vous en ferez une œuvre sérieuse.

Un autre poète s'élance *Vers l'Idéal*. Quelles belles idées, exprimées avec chaleur, couleur et puissance !

Nous regrettons quelques expressions outrées, trop d'éclat et de sons wagnériens. Parfois l'excès de bruit nous assourdit ; trop de lumière nous aveugle. Nous suivons mal l'auteur, nous n'avons pas ses ailes.

Voulant trop s'élever vers l'idéal, il échappe à notre vue : les nébuleuses le voilent.

Toutefois, on sent dans son œuvre une âme vibrante de vrai poète :

« Immense vaisseau ! Temple géant où se rassemble l'armée enthousiaste des semeurs d'idéal ! Sous vos ogives trônent les premiers artisans de l'amour, les musiciens, les sculpteurs, les peintres, les poètes, les rois, les prophètes, les sages. »

Avec un autre impressionniste distingué, contemplons sur les bords de la Meuse le *Coucher de Soleil*.

Belle poésie, noblement inspirée.

Digitized by Google

Elle eût été plus limpide, plus grandiose, si l'auteur l'avait divisée en plusieurs tableaux.

Poète de Sedan, revoyez votre œuvre, condensez-la ; elle sera plus vigoureuse et plus digne de la grande journée qu'elle évoque : l'Académie accorde à Mlle Tangre, de Sedan, une mention très honorable.

Après nous avoir montré le somptueux décor d'un *Coucher de Soleil* d'opale aux reflets d'or, éclairant les villages blottis sous la même verdure, la ville s'étageant au bord de la prairie, avec son vieux donjon, le poète exprime sa vision patriotique :

Ma tête s'emplissait de visions affreuses,
Et, du bloc de granit qui me servait de banc,
Je croyais voir le sol se maculer de sang,
Les maisons s'empourprer de lueurs d'incendie,
D'innombrables acteurs de cette tragédie,
Par la balle ou l'obus couchés sur le chemin,
Aux rangs des combattants manquer le lendemain !...
Oui, mirant ses maisons dans les eaux de la Meuse,
C'était bien là Sedan, la cité trop fameuse !
La nommer, c'est revoir le glorieux troupeau
Des braves tombés là pour l'honneur du drapeau !!
. . . . . .
. . . . . .

Qu'aurait pu la cité pour les mieux prémunir ?
Quelle autre part eut-elle à ce deuil de la France,
Que celle de l'affront, des pleurs, de la souffrance ?
Cédant avec l'armée à l'ennemi plus fort,
Elle a porté le poids de l'inutile effort.

Non, ne rougis plus d'elle, Meuse, qui la fécondes,
Soulève-toi du sein de tes rives profondes ;
Regarde ce plateau qu'un dernier rayon d'or
Vient du couchant splendide, illuminer encor.
Il est seul à garder aux approches de l'ombre
Son aspect lumineux, lorsque tout devient sombre.

Digitized by Google

De même, si l'histoire en ses fastes sanglants,
Jette un voile plus noir sur ces faits accablants,
Il est toujours un point qui reste hors d'atteinte;
La France, à l'admirer, met une fierté sainte.
Il rayonne au milieu d'un désastre sans nom.
Il a pris son éclat sous le feu du canon,
Et cet éclat suffit pour sauver une gloire !
Non, le plateau de Floing, lui, ne craint pas l'histoire !
Et, si ce n'est assez pour tes vœux exigeants,
Meuse, entends l'ennemi dire : « *Oh ! les braves gens !* »

Sensibles aux manifestations de courage des soldats, des marins, nous les admirons tous. Après l'impression d'une grande bataille, nous écoutons avec attention les récits des matelots.

Un jeune poète eut l'heureuse idée de nous tracer, en souvenir d'un intéressant voyage, une belle marine ; une description précise d'un cap des tempêtes. En quelques vers énergiques, il nous dresse une opposition saisissante entre les coquettes plages voisines Paramé, Dinard et l'âpre, le désolé Fréhel.

Ce poème superbe mérite d'être lu :

LE CAP FRÉHEL

Salut, Cap renommé sur la côte bretonne,
Qu'environne d'écueils un cercle redouté ;
Salut, sombre Fréhel, dont le front se couronne
D'une sauvage majesté.

Borne immense placée aux confins de la terre
Comme pour contenir un peuple de géants,
Qui donc a pu, Fréhel, dans ce granit austère,
Tailler à pic tes rudes flancs ?

Tu n'as point vers le sud tourné ta rouge crête,
Tu n'attends du soleil ni chaleur, ni rayons,
Mais tu fixes le Nord, cherchant dans la tempête
L'âpre baiser des Aquilons.

Digitized by Google

Tu n'as pas de chalets, point de villas rieuses,
Se groupant avec art sur les beaux sables d'or,
Ni rendez-vous joyeux, ni coquettes baigneuses
Folâtrant dans le flot qui dort.

Que Paramé, Dinard, que la cité corsaire,
Elle-même infidèle à ses vieux souvenirs,
Se bercent mollement sous le souffle prospère
De la richesse et des plaisirs ;

Ce qu'il te faut à toi, c'est le fracas des ondes,
C'est l'écume bouillant autour des noirs flots,
C'est le mugissement de tes grottes profondes
Sous le choc des vents et des flots ;

C'est l'éternel assaut de la lame sonore
Qui te couvre en passant de baisers éperdus,
C'est l'abîme béant qui saisit et dévore
Les marins, dans la nuit, perdus.

Dans ces affreuses nuits, aux éclats du tonnerre,
Quand la mer et le ciel, ensemble conjurés,
Hurlant et bondissant de haine et de colère
Se ruent sur tes flancs déchirés ;

Quand le vaisseau roulé, battu par la tourmente,
Sous la dent des écueils, se débat et se tord ;
Quand la nature, au loin, tressaille et se lamente,
Dans les angoisses de la mort ;

Toi seul gardes, Fréhel, ta majesté sereine,
Et de ces lieux maudits sembles braver l'horreur,
Comme ces vieux chrétiens, droits et fiers dans l'arène
Devant les lions en fureur.....

Et cependant ton phare, à travers les rafales,
Tremblant comme un roseau, par la brise agité,
Sur ton front sourcilleux jette par intervalles
Une éblouissante clarté.

Jeune poète rémois, vous fûtes un inspiré. Vous êtes pour nous une révélation. Envoyez-nous d'autres œuvres semblables, et vous serez un de nos brillants lauréats. Cette année, l'Académie regrette de ne pouvoir accorder

Digitized by Google

qu'une mention très honorable à M. Roger Dupont, de Reims.

Des rimeurs chagrins affirment que le bonheur n'est pas de ce monde. D'autres, plus optimistes, célèbrent avec enthousiasme la terre, les moissons, les saisons, la vie, le travail, la joie.

Un de nos lauréats offre en hommage reconnaissant au vénéré poète Léon Dierx, trois belles œuvres : *Le Pain, le Rythme des Saisons, le Rire.*

C'est un naturaliste de race qui saisit le travailleur sur le vif et qui le montre heureux.

Des pièces de ce genre imagées, ensoleillées, nous rapprochent des Jeux Floraux. Lisons quelques strophes de ces poèmes sains et réconfortants :

LE PAIN

L'épi deviendra champ ; le champ, moisson vermeille
Et le faucheur actif couchera sur le sol
La gerbe, éternelle merveille
Que chante l'alouette au plus haut de son vol.
. . . . . .

Pain blanc, fils des fraîches aurores,
Des midis flamboyants et des soirs apaisés
Tu fais tinter le verbe en nos lèvres sonores,
Et tu rends la vigueur à nos bras épuisés.
. . . . . .

Qu'il est bon le pain de la huche
Dont la croûte contient les effluves secrets
Et les parfums divers que l'abeille en sa ruche
Sait mêler à son miel pris aux mêmes guérêts.
. . . . . .

Il me souvient que mon grand-père,
Quand j'étais tout enfant, prenait ma frêle main
Et me disait : « Petit, sois loyal et sincère,
Et d'un noble moyen sache gagner ton pain.
. . . . . .

Digitized by Google

Il sera toujours blanc, même en la main noircie
Par les travaux féconds et durs ;
Il sera toujours bon pourvu qu'il rassasie
L'appétit que l'on a quand les labeurs sont purs.
. . . . . .
. . . . . .

LE RIRE

O rire des aïeux, généreuse fanfare
Qui, même en nos combats, jetait son tintamarre,
Rire gaulois, viril et clair ;
Tu sus à nos profits asservir la victoire,
Rythme de la gaîté, nous t'avons dû la gloire
Quand tu réglais le chant du fer.

Le rire est fait d'espoir, de courage et d'audace,
Il est libre, amoureux de lumière et d'espace
Et dédaigne les hauts lambris ;
Il aime à retrousser le coin des lèvres roses
De la bergère, et laisse à ses lèvres moroses
L'opulente aux yeux assombris.

Il est le seul trésor du faible et de l'esclave,
Mais comme il tinte mieux, avares au front hâve,
Que vos scintillants rouleaux d'or ;
Plus l'homme est dégagé des soucis insipides,
Plus les notes du ris sont fraîchement limpides
Et mélodieux leur accord.
. . . . . .

.....Rions parmi les brises folles ;
Emplissons ardemment les ferventes corolles
Des iris et des liserons
D'un rire frais, naïf, ainsi qu'aux premiers âges ;
C'est en faisant les fous que nous serons des sages,
Venez avec moi, nous rirons !

L'Académie accorde à l'auteur, M. Albert Letombe, de Prémontré, une médaille d'argent.

Messieurs, voici venir un poète mélodiste et musicien, grand admirateur de Grieg. Ses poésies sont très

Digitized by Google

originales : tantôt rêveur et sentimental comme dans *Laura* et les *Souvenirs*, tantôt puissant et dramatique dans *les Corbeaux, le Festin d'Oija, la Mort du Barde* ; parfois harmoniste imitatif dans la *Marche des Nains*.

Le temps nous manque pour citer comme il conviendrait ces *Scènes des Temps Barbares*. Parcourons quelques strophes :

MARCHE DES NAINS

. . . . . .

Entendez-vous ce battement
Ce pas menu, agile et frêle
Fouler le sol légèrement ?
Mais pourquoi si étrangement
La lune blanche pâlit-elle ?...

Ce sont les Nains ! Ce sont les Nains !
Qui viennent, qui vont
En rond !
Sautant et se donnant la main
Ils vont
Par sauts, par bonds,
En rond !
Sur les pentes, dans les bas fonds
Ils vont
En large, en long
En rond !
Par les herbes et par les joncs
Ils viennent, ils vont :
En rond !

Sous les chênes, sous les hêtres
Fourmillent de petits êtres.
Aux barbes de clair argent,
Aux yeux vifs et aux dents blanches.
Et la minuscule gent
Balance à des bouts de branches
Les vers luisants : leurs falots !

Digitized by Google

Tandis que vont les grelots
Qui sous la lune se dorent,
Monte leur chanson sonore
Vers les étoiles !
Et des nains l'immense farandole
Se dévoile
Car ils font danser leurs girandoles
De lucioles.

Toujours monte dans le soir bleu
Des lutins la chanson falote
Dans une lueur qui tremblote
En un tourbillon vaporeux.

Voyez là-bas, dans l'air brumeux,
Voyez là-bas dans le lointain :
En un murmure de symphonie,
Tous les lutins
Aux airs mutins
Aux corps fluets
Dansent au son de la mélodie
Leurs menuets !
. . . . . .

Ecoutons maintenant le chant suprême du Barde.

LA MORT DU BARDE

. . . . . .
Se tournant du côté où sombrait la lumière,
Emu, il préluda sur sa harpe de pierre.
Puis, ayant salué le disque du soleil
Avant de s'endormir de son dernier sommeil,
Le vieux barde lança de sa voix surhumaine
Au couchant triomphal son morne chant suprême.

« Voici l'heure fatale où les destins sacrés
Vont attirer mon âme aux cieux clairs et nacrés.
Et je vais reposer tout là-haut dans la lune
D'argent. — Voici le temps. — Le fatidique rune
M'appelle. — O Zin ! O Donnar ! O Odin !
Dans les sombres forêts où l'élan et le daim

Digitized by Google

Bondissent éperdus aux chasses éternelles
Recevez-moi ! — Ivre des gloires immortelles,
Le front ceint de verveine et de gui, je boirai
Le divin hydromel, le breuvage sacré
Qu'aux crânes des vaincus les blondes Walkyries
Me verseront ! Alors sur les vertes prairies,
Un soleil sans déclin luira étincelant,
Et les vierges du Nord aux robes de lin blanc
Chanteront, balançant les guirlandes de lierre,
Les Hymnes solennels du Dieu de la Lumière !
Adieu Terre ! Océans ! Cieux ! Jours de l'Avenir !
Laisse-moi te revoir, ô Soleil, et mourir ! »
. . . . . .

Le poète des *Scènes des Temps Barbares*, M. Robert de Saint-Just d'Autingues, a obtenu une médaille d'argent de 1re classe. — Bravo pour ses premiers essais poétiques. Comme il le dit lui-même dans une lettre de caractère, cet encouragement lui fera poursuivre avec ardeur le but que tout aspirant à la carrière des lettres doit atteindre. Il contribuera à ramener l'art vers ce noble idéal moralisateur d'où s'écartent de tristes romanciers et des réalistes brutaux.

Quittons les temps barbares ; intéressons-nous à une époque plus sentimentale, à une période où l'excès même de sensiblerie empêchait de bien juger les temps et les idées.

Avant la Révolution, près des jardins des Châteaux, les sémillantes marquises s'endormaient dans une douce quiétude, bercées par de joyeux badinages. Dans leur insouciance éperdue pouvaient-elles prévoir l'avenir ? Dans la rue la révolte grondait ; la Terreur était proche.

Avec le pinceau de Watteau, s'inspirant des *Cydalises* de Gérard de Nerval, un poète charmant, notre premier lauréat de ce jour, nous trace un tableau

Digitized by Google

riant des *Jardins d'autrefois* et il nous exprime avec grâce les tendresses des marquises.

AUX JARDINS D'AUTREFOIS

. . . . . .
Soudain par la grande avenue,
Suivant le tapis de gazon,
Une marquise est survenue.
Elle a sous le bras son « bichon »
Sur la tête un chapeau de paille ;
Robe de toile unie, à fleurs,
Fichu de batiste ; à la taille,
Un gros nœud aux vives couleurs.
Un peu forte, de haute mine
En cet aimable ajustement ;
Le pied cambré, la jambe fine,
L'œil fier, le nez impertinent ;
Une mouche, au coin de la bouche
A l'air de quêter un baiser,
Qu'il faudrait être bien farouche
Pour essayer de refuser.

Dans l'ombre épaisse des arbres se cache le bien-aimé.

Lui, c'est l'adolescent candide
Qui brûle de se délurer,
Mais dont le désir trop timide
Ne sait encor que soupirer.
Les deux genoux pliés, il baise
Avec ferveur les jolis doigts
Qu'on lui tend. Il est tremblant d'aise
Et d'embarras, tout à la fois.
Ce premier rendez-vous le grise.
Pourtant il s'enhardit un peu
Et presse plus fort la marquise
Qui le raille, — et se prête au jeu.
Mais prenant un ton plus sévère :
« Finissez, dit-elle. On prétend
Que vous avez fait pour me plaire
Des vers du tour le plus galant,

Digitized by Google

Et que vous n'osez me les dire ;
Suis-je donc terrible à ce point ?
Ils sont hardis ? Sais-je pas rire ?
Allez, ne vous alarmez point. »
Parmi la mousse et le lierre,
Au sommet du talus fleuri,
Un petit temple circulaire
Leur offre son discret abri.
Au centre de cette rotonde
On sculpta dans le pur Paros
L'image du maître du monde,
Le subtil et cruel Eros.
Le joli Dieu malin les guette :
Il sait bien que ce jouvenceau
Lui sera facile conquête.
. . . . . .

Ecoutons le Sigisbée :

De sa voix chaude et caressante
Il dit le doux plaisir d'amour,
L'inquiétude de l'attente,
La tristesse affreuse des jours
Qui passent loin de l'adorée,
Les longs désirs inapaisés
Et les extases ignorées :
Toute la chanson des baisers.
. . . . . .

Mais déjà dans les cieux sans bornes
Des étoiles piquent leurs feux,
Le Croissant aiguise ses cornes :
La paix du soir descend sur eux.
Et l'âme légère et frivole
De la marquise, tout là-bas
Aux pays du rêve s'envole.
. . . . . .

La marquise est toute au bonheur
D'être aimée ; elle sent son âme
S'épanouir dans la splendeur

Digitized by Google

Du soir de pourpre et d'améthyste.
Comment pourrait-elle savoir,
La Belle à qui rien ne résiste
Qu'aux cieux, éblouissants d'espoir,
Ce nuage qui s'illumine
A des reflets couleur de sang
Et qu'il s'effile, ce Croissant,
Comme un couteau de guillotine ?

Le même poète, très coloriste orientaliste, nous conduit au *Pays du Rêve*, autre poème séduisant. Quelle touche de maître ! Quelle imagination bien originale ! L'Académie décerne à M. Georges Ledru, de Paris, une médaille de vermeil.

En poésie, nous acceptons, avec grande réserve, le culte d'Eros. Ce dieu n'était-il pas regardé chez les Grecs comme le principe divinisé de la vie universelle ?

Nous aimons Anacréon, poète délicat et gracieux. L'ardente Sapho et le sensuel Catulle nous laissent froids.

Poète des marquises, vous restez dans les limites désirées ; vous vous montrez poète anacréontique.

Diderot, que l'on ne peut pas accuser d'être pudique et scrupuleux à l'excès, comparant les compositions grivoises de Boucher aux scènes touchantes de Greuze, disait : « La peinture et la poésie doivent être *bene moratæ ;* il faut qu'elles aient des mœurs...

« Rendre la vertu aimable, le vice odieux, le ridicule saillant : voilà le projet de tout honnête homme qui prend la plume, le pinceau ou le ciseau. »

Digitized by Google

CATALOGUE

DES

Lettres Autographes de Rémois Célèbres

Exposées dans l'une des Salles de l'Hôtel de Ville
à l'occasion de la Séance Publique
de l'Académie Nationale de Reims

LE 30 JUIN 1910

Un sentiment de curiosité tiendra les Rémois penchés sur les vitrines exposées pour quelques jours dans une des salles de l'Hôtel de Ville : ceux dont l'écriture est là sont nés à Reims comme eux, ils ont tous acquis une certaine notoriété, quelques-uns même la grande célébrité, et dans leurs lettres ils sont plus vivants que sur le plus ressemblant des portraits.

Un ministre comme J.-B. Colbert, qui ne se contentait pas de signer ses dépêches, mais les écrivait tout entières de sa main, était forcément un homme méticuleux, qui suivait les affaires jusque dans les derniers détails et n'avait confiance qu'en lui. L'écriture de Linguet, cet avocat à la riposte si prompte, pouvait-elle être autre qu'une suite de mots à peine formés et incomplets ? Sa pensée plus rapide que sa plume le faisait donc écrire un peu moins mal qu'un chat, au dire de Voltaire.

La lecture des textes achèvera d'éclairer les visiteurs sur les soucis ou les préoccupations des personnages ; toutefois, s'il est vrai que quatre lignes de l'écriture d'un homme peuvent suffire pour le faire pendre, le curieux avisé ne devra pas juger en dernier appel l'un

Digitized by Google

ou l'autre de ses concitoyens sur un seul autographe exposé : que penserait-il de l'avocat Chaix-d'Est-Ange, député de la Marne, procureur général, sénateur de l'Empire, qui demande une loge de choix dans un théâtre de Paris pour des dames venues de Reims ? Seule une suite de lettres renseigne sur la vie d'un homme ; au reste, l'utilité des autographes pour l'histoire politique et littéraire et pour la biographie est incontestée.

Le premier collectionneur rémois d'autographes est M. Firmin-Louis Clicquot (1756-1840). Après de longs voyages en Europe pour le commerce des vins, il avait installé dans quelques chambres de l'ancienne abbaye de Saint-Denis un magasin d'eau-de-vie en détail et une banque ; c'est là, dans un coin du futur musée de peinture de la ville de Reims, qu'il entassait pêle-mêle des curiosités de tout genre qu'on trouvait alors si facilement et à bon compte. Les autographes seuls nous intéressent ; la collection sommairement catalogguée fut vendue 1.600 francs aux enchères après sa mort. La pièce capitale était une lettre d'Elisabeth d'Angleterre à Catherine de Médicis, relative à Marie Stuart ; elle fut retirée à 500 francs. Les noms rémois n'intéressaient pas M. Clicquot ; il n'avait que deux lettres de Colbert, dont l'une autographe signée à Mazarin avec la réponse de ce dernier fut vendue 9 francs. Neuf francs !

Un amateur plus éclairé fut encore un négociant en vins, M. Gérard Jacob-Kolb (1775-1830) dont le grand-père, prévôt de l'Echevinage, avait été anobli à l'occasion du sacre de Louis XVI. Il était lettré comme son père, mais ses goûts étaient trop changeants : successivement il s'occupa d'histoire naturelle, de

Digitized by Google

numismatique, d'antiquités, formant des collections qu'il ne tardait pas à vendre ; ce n'est qu'en 1822 qu'il commença à collectionner des autographes, regrettant de s'y être mis si tard. Dans sa correspondance avec Mionnet, conservateur des médailles du cabinet du Roi, avec Caquot, notaire à Châlons, il raconte ses bonnes fortunes. « Je possède la fameuse lettre du bon Lafontaine à la duchesse d'Aiguillon. » Il dit aussi ses *desiderata :* il n'a qu'un billet autographe de M^me^ de Pompadour, il l'offre avec quelques bonnes bouteilles d'excellent champagne pour avoir un billet autographe signé (1). Ses séries devaient être fort belles, car il paraît qu'il les vendit 25.000 francs à un Anglais. Il forma alors une superbe bibliothèque qui eut le même sort que les autres collections ; cependant, après sa mort, on put encore faire à Paris une petite vente de ses livres et de ses autographes.

La splendide collection Prosper Tarbé (1809-1871) qu'il serait impossible de penser à refaire aujourd'hui, même en y dépensant beaucoup d'argent, est pauvre en noms rémois ; en 1891 elle est entrée tout entière, par un don généreux de sa fille, dans les collections de la ville. Dans la préface de l'Inventaire qu'il a dressé, M. Demaison a tout dit sur cet amateur, substitut à Reims en 1833, un des fondateurs de notre Académie et auteur d'une belle *Histoire des monuments et des rues de Reims* toujours recherchée.

M. Louis Paris peut à peine être regardé comme un

(1) L. a. s. à M. Caquot. Rheims, 8 sept. 1823. 1 p. 1/2 in-4° (Collection personnelle). Les lettres à Mionnet appartiennent à la Ville.

Digitized by Google

collectionneur d'autographes ; il semble avoir possédé un fonds superbe du XVI^e siècle, provenant d'un château de la Beauce, mais il le dispersa aussitôt. Il faut arriver jusqu'au second Empire pour rencontrer deux nouveaux collectionneurs : M. Auguste Duchesne, numismate et membre correspondant de l'Académie de Reims, dont les deux albums rémois furent achetés par la ville en 1858, — et M. François-Marie Jolly (de Thuisy), l'autographophile ainsi qu'il se qualifiait, qui était huissier comme le premier des Charavay. Il ornait son papier à lettre de huit vers imprimés à la gloire des autographes qui ne méritent pas d'être tirés de l'oubli. Quand il mourut à Reims (7 avril 1899), à peu près aussi âgé que M. Clicquot, il y avait longtemps qu'il s'était séparé de ses documents qui avaient dû être nombreux sinon remarquables ; un petit lot de bonnes pièces rémoises est venu échouer dans les cartons de la ville il y a deux ans.

La collection de M. Eugène Courmeaux était d'un tout autre genre que les précédentes : homme politique mêlé à la formation du parti républicain à Reims, secrétaire du théâtre du Châtelet à Paris, ancien député, ancien bibliothécaire de sa ville natale, il avait conservé avec un soin pieux toutes les lettres qu'il avait reçues pendant sa vie qui fut longue et il avait commencé un classement. Cette suite qui fut dispersée était intéressante pour sa biographie et un peu pour l'histoire politique de Reims ; le catalogue de la vente après décès donne un état sommaire de ses dossiers, dans lesquels son fils, M. Henry Courmeaux, avait souvent puisé pour augmenter une collection personnelle de petit intérêt.

Les noms des Clicquot, des Duchesne, des Jolly,

Digitized by Google

méritaient d'être rapportés en tête de ce catalogue, car ils ont nécessairement contribué à sauver beaucoup de lettres de la destruction ; mais il faut bien dire qu'ils n'ont tiré aucun parti de leurs collections : à peine deux ou trois documents sont-ils sortis de leurs cartons pour être publiés dans une revue locale. M. Jacob, qui collabora à la *Biographie universelle*, dut certainement tirer des renseignements de sa propre collection pour ses travaux.

Les collections modernes sont peut-être moins brillantes que celles de l'autre siècle ; elles ne recèlent pas les grands noms qu'on rencontrait dans celles-ci : *l'amiral de Coligny, Elisabeth d'Angleterre, Catherine de Médicis, le connétable de Montmorency*, etc. ; mais elles sont formées avec méthode, dans un but d'utilité et non de simple curiosité : c'est ainsi que les documents médicaux réunis par le Dr O. Guelliot ont servi à écrire une histoire de la Faculté de médecine de Reims et que ma collection, comme celle de feu M. Henri Menu, pourrait contribuer à la documentation d'une *Biographie rémoise*. Mes quarante-six lettres inédites de Linguet à sa famille et les minutes des réponses sont d'une lecture très attachante.

La suite exposée aujourd'hui ne comprend que des lettres écrites par des rémois de Reims, empruntées les unes aux collections de la ville, les autres — les plus nombreuses — à des collections particulières ; elle commence au XVIe siècle et ne retient aucun nom d'homme mort depuis moins d'une quarantaine d'années. La plupart des rémois célèbres, Colbert, Linguet, Drouet d'Erlon, dom Ruinart, Rainssant, Levesque de Pouilly, sont représentés par une ou plusieurs lettres ; quelques-unes sont des pièces de choix. Un seul grand nom

Digitized by Google

manque, c'est celui de Nanteuil, parce qu'il n'y a pas une signature de lui à Reims, si j'excepte celle d'un dessin du musée qui d'ailleurs est maquillée, et parce que ses autographes sont rarissimes. La lettre de lui à Madeleine de Scudéry de la collection Chambry a été vendue 500 francs plus les frais. Cette lacune est en partie comblée par le *fac-simile* inédit d'un texte autobiographique de cet illustre graveur conservé à la Réserve de la Bibliothèque nationale.

Les moindres noms méritent d'arrêter un instant les yeux des visiteurs ; ils provoqueront d'agréables surprises : les vers aimables de l'économiste Clicquot-Blervache, le plaidoyer de Maquart pour les goûts artistiques des rémois, le voyage à Strasbourg du maire de Reims en 1806, etc.

Les notes qui précèdent l'analyse des pièces donnent des dates aussi exactes que possible ; elles ont été vérifiées à Reims sur les registres d'état-civil ou sur les actes de baptême et dans ce cas le nom de la paroisse est ajouté entre parenthèses. L'intérêt de ce mince catalogue illustré de cinq phototypies durera donc plus longtemps que l'exposition qui l'a fait naître ; il est une des petites pierres du monument qui pourra s'élever sous les auspices de l'Académie de Reims, la *Biographie rémoise*.

Dr Pol Gosset.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE DES CATALOGUES

1. *Catalogue d'un choix de livres des plus précieux, de peintures indiennes et chinoises, de vignettes, manuscrits et autographes, provenant de la bibliothèque de M. le C... J.* Paris, 1829. In-8°. (Bibliothèque de M. Noël Charavay.)

La plupart des autographes ornaient des livres ; quelques-uns sont catalogués seuls : numéros 352-370.

2. *Collection de lettres autographes et documents inédits pour servir à l'Histoire de France, d'Angleterre et d'Espagne au* XVI^e^ *siècle.* Reims, Jacquet, 1840. In-8°.

Au verso du faux titre : « S'adresser pour voir la collection et les conditions de vente à l'éditeur. » Inventaire dressé par Louis Paris.

Celui-ci a utilisé cette collection dans *Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II tirées du portefeuille de Sébastien de Laubespine.* Paris, Imprimerie royale, 1841. 1 vol. in-4°.

3. *Catalogue d'une précieuse collection de livres anciens et rares, la plupart en riches et élégantes reliures, provenant de la bibliothèque de M. F. Clicquot, de Reims. On y remarque surtout un grand nombre de livres à figures, — sur la langue et la poésie française, — des livres sur peau vélin, — des manuscrits avec miniatures, — un choix de lettres autographes,* etc., etc., etc. La vente aura lieu le 23 avril 1843 et jours suivans, rue des Bons-Enfans, 30, salle Sylvestre. Paris, Techener, 1843. In-12 de 107 pages.

Les autographes sont cotés sous les numéros 608 à 677. Mon exemplaire donne le prix de vente de chaque numéro.

Digitized by Google

4. *Catalogue des livres, manuscrits, gravures et curiosités de feu M. Auguste Duchesne, numismate à Reims, rue de Vesle, 39.* La vente commencera le mercredi 26 mai 1858... Reims, Regnier, 1858. In-8° de 30 pages.

5. *Notice d'une collection d'autographes de personnages connus du* XIX^e^ *siècle, artistes, littérateurs, musiciens, peintres, hommes politiques, savants..... dont la vente aura lieu par suite du décès de M. H Courmeaux, Hôtel Drouot, salle n° 4, le Mardi 11 Juin 1901.* s. l. n. d. [Paris, Moreau, 1901.] In-8° de 16 pages.

6. *Catalogue des livres et autographes composant la bibliothèque de M. Eugène Courmeaux, ancien député de Reims, ancien bibliothécaire de la Ville, qui seront vendus après décès, les vendredi 6 et samedi 7 février 1903, à 8 heures du soir, en la salle des Ventes, rue Salin, 9.* [Reims, L. Monce, 1903.] In-8° de 14 pages.

7. Le catalogue de la vente des livres de M. Morizet, notaire à Reims et bibliophile, contient l'indication d'autographes ; je n'ai pu trouver d'exemplaire de cette brochure.

8. La collection d'autographes de Duchesne et celles de la Ville de Reims ont été inventoriées par M. Henri Jadart, bibliothécaire de la Ville, à la fin d'un volume du *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques de France.* M. Louis Demaison, archiviste de la Ville, a inventorié la collection Tarbé dans un volume de 740 pages de cette même série.

Ces divers fonds ont été présentés au grand public par M. Jadart, dans un article de la *Revue biblio-iconographique* (1905) qui a été tiré à part.

Digitized by Google

NOMS DES EXPOSANTS
ET NUMÉROS DES PIÈCES LEUR APPARTENANT

Archives de Reims. — 2, 39, 53.

Bibliothèque de Reims. — 6, 7, 11, 16, 17[1], 19, 22, 31[3], 34, 70, 74.

Dr O. Guelliot. — 57.

Collection H. Menu. — 4, 24, 75.

L. Monce. — 26[1].

Dr Pol Gosset. — Les autres numéros.

ABRÉVIATIONS :

L. a. s., lettre autographe signée ; — *l. s.*, lettre signée ; — *p. a. s.*, pièce autographe signée ; — *p. s.*, pièce signée.

Digitized by Google

CACHET DE LINGUET

Digitized by Google

CATALOGUE

1. ARCHIAC DE SAINT-SIMON (ÉTIENNE-JULES-ADOLPHE DESMIER, vicomte D'), géologue, membre de l'Académie des Sciences et professeur de paléontologie au Muséum, né le 24 septembre 1802, mort à Paris le 24 ou 25 décembre 1868.

L. a. s. Paris, 2 mai 1857. 1 p. in-18.
Lettre relative à sa biographie.

2. ARMONVILLE (JEAN-BAPTISTE), cardeur de laines, député de la Marne à la Convention, né le 18 novembre 1756 (Saint-Timothée), mort à Reims, le 11 décembre 1808.

L. a. s. aux membres du Comité de surveillance de la Section de Le Peletier, à Reims. Paris, 26 germinal an II (15 avril 1794). 1 p. in-4°.
Il les félicite de la rapidité avec laquelle ils ont lancé un mandat d'arrêt contre Hédouin de Pons-Ludon et demande des renseignements pour les communiquer à Fouquier-Tinville qui doit « poursuivre cette affaire jusqu'à la croissée nationale ». La croisée nationale, c'est-à-dire la guillotine.

3. BARBIER (SIMON), chirurgien de l'Hôtel-Dieu et poète, né vers 1585, mort à Reims de la peste le 27 ou 28 mai 1635.

P. s. Reims, 8 avril 1632. 1 p. in-f°.
Conditions accordées pour l'apprentissage de Pierre Martinot au logis et soubz Mᵉ Simon Barbier, chirurgien demᵗ à Reims.

4. BERGEAT (NICOLAS), chanoine et vidame du Chapitre, premier conservateur du Musée de Reims, baptisé le 11 février 1733 (Saint-Hilaire), mort à Reims le 12 novembre 1815.

L. a. s. à Madᵉˡˡᵉ de Murcy. 1 p. 1/2 in-8°.
Envoi d'une charade dont le mot est le nom d'une dame rencontrée chez elle ; suit la charade : le mot est Vanoise.

Digitized by Google

5. BERGIER (NICOLAS), avocat, syndic de la ville et historien, né le 1er mars 1567, mort à Grignon (Seine-et-Oise), le 18 août 1623.

L. a. s. à M. Barrois, avocat et lieutenant des habitants de Reims. Paris, 16 mai 1616. 1 p. in-f°, cachet de cire. (Collection Labouisse-Lefort 1854 et comte de M... 1908.)

Il espère que M. Barrois est en route sur l'avis qu'il lui a donné de l'arrivée de Leurs Majestés à Paris; brèves nouvelles de causes intéressant Reims.

6. BERTON (LOUIS-SÉBASTIEN), minime, principal à l'Ecole militaire de Brienne, premier proviseur du Lycée de Reims, né le 6 mars 1746 (Saint-Timothée), mort à Reims, le 20 juillet 1811.

P. s. 1807. 1 p. in-12.

Invitation imprimée pour le banquet de la Saint-Charlemagne envoyée à A. H. Périn, de la 5e classe de latinité.

7. BEZANSON (CHARLES-EUPHROSINE), cultivateur, député de la Marne à l'Assemblée législative, baptisé le 28 juillet 1745 (Saint-Denis), mort à Reims, le 28 février 1811.

L. a. s. à M. Hédouin de Pons-Ludon, à Reims. Paris, 7 décembre 1771. 1 p. in-4°.

Il a reçu ses lettres au Comité d'instruction militaire; M. Delmas est chargé de rapporter son affaire. La minute de la réponse écrite par Hédouin est à la suite.

8. BOUDET (JEAN-PIERRE), apothicaire à Reims, pharmacien de l'expédition d'Egypte, né le 26 octobre 1748 (Saint-Hilaire), mort à Paris le 18 décembre 1828.

P. s. 4 fois. Reims, octobre-décembre 1785. 3 pp. 1/2 in-f°. Signée aussi par les huit autres marchands-apothicaires et épiciers de la ville de Reims.

Requête présentée à Messieurs les grand-garde et doyen des marchands-apothicaires-épiciers de la ville par Henry Louis, pour fixer le jour de son examen général; suivent les procès-verbaux des deux examens, de l'épreuve du chef-d'œuvre et de la réception du candidat.

Louis fut le dernier apothicaire reçu à Reims.

Digitized by Google

9. BOULART (JEAN-FRANÇOIS), maréchal de camp et baron de l'Empire, né le 20 mai 1776 (Saint-Michel), mort à Besançon le 20 octobre 1842.

L. a. s. à son médecin. Besançon, 2 octobre 1833. 1 p. in-8°.
Belle lettre de remerciements pour soins reçus.

10. BRUNET (JEAN-BAPTISTE), commandant des chasseurs de Reims en 1792, général de division en 1802, né le 7 juillet 1763 (Saint-Maurice), mort à Vitry (Seine) le 20 septembre 1824.

1° P. s. signée aussi par le 2e commandant, Godinot (plus tard général) et par Cartier, trésorier. Toul, 5 juin 1793. 1 p. in-4° oblong, encadrement imprimé ; cachet de cire.
Brevet de congé absolu pour raison d'âge délivré au citoyen Nicolas Renard, de Reims, chasseur.

2° L. a. s. au général Questin, à Fort-Dauphin. Port-Républicain, 7 nivôse an XI (28 décembre 1802). 1 p. in-4°. Tête imprimée.
Il a transmis ses ordres aux officiers et donne des nouvelles de sa santé.

11. CAQUÉ (JEAN-BAPTISTE-PIERRE-HENRY), docteur-régent de la Faculté de Médecine de Reims, bienfaiteur de la ville, né le 22 janvier 1751 (Saint-Hilaire), mort à Reims le 16 fructidor an XIII (3 septembre 1805).

P. a. Epoque de la Révolution. 1 p. in-f°.
Projet d'une inscription à graver à la mémoire des rémois célèbres morts depuis 1600 ; suivent 24 noms dont 12 sont représentés à cette exposition. « On ornera le haut de l'inscription d'une couronne civique. »

12. CARRÉ (JEAN-NICOLAS-LOUIS), colonel de la Garde impériale, baron par ordonnance royale, né le 19 février 1770 (Saint-Symphorien), mort le 22 janvier 1845.

L. a. s. Paris, 7 janvier 1840. 1 p. in-8°.
Il demande sa feuille de revue à l'intendance.

13. CAZIN (HUBERT-MARTIN), éditeur des petits volumes qui ont fait son nom célèbre, né le 22 mai 1724

Digitized by Google

(Saint-Pierre), mort à Paris le 13 vendémiaire an III (4 octobre 1794).

L. a. s. à M. Racine, libraire à Rouen. Paris, 1er mars 1787. 1 p. in-4°.
Commande de livres et feuilles à lui envoyer par le coche d'eau.

14. CHAIX-D'EST-ANGE (GUSTAVE-LOUIS-ADOLPHE-VICTOR-ARISTIDE-CHARLES-SAINT-QUENTIN), avocat, député de la Marne sous la monarchie de juillet, procureur général et sénateur de l'Empire, né le 11 avril 1800, mort à Paris le 14 décembre 1876.

L. a. s. 1 p. in-8°.
Demande d'une loge sur le théâtre pour des dames de Reims.

15. CLICQUOT-BLERVACHE (SIMON), inspecteur général des manufactures et du commerce, économiste, né le 7 mai 1723 (Saint-Symphorien), mort à Beloy, dépendance d'Ecueil, le 13 thermidor an IV (31 juillet 1796).

1° P. a. 1768. 1 p. in-8°.
Vers envoyés à Mad^e Dubourdieu, le jour de saint Antoine, son patron. Jolie pièce de quatorze vers d'un tour galant :

. . . . . .
Las ! mieux que vous j'ai mérité
D'avoir pour patron Saint Antoine,
Je ressemble à ce pauvre moine,
Je suis cénobite et tenté.

2° L. a. s. à [Mad^lle M. N. S. Benoît] sa nièce. Paris, 24 décembre 1771. 1 p. 1/2 in-8°.
Belle lettre ; il félicite sa nièce de son prochain mariage : elle allait épouser M. Simon Jacob. « Vous apporterez tous vos soins pour contenter tous ceux qui doivent vous être chers et particulièrement celui à qui votre sort va être lié. Vous ne pouvez être heureuse dorénavant que par son bonheur, étudiez-vous à le faire, c'est dans la tendresse, dans la douceur, dans les complaisances et dans la vertu que vous en trouverez les moyens... »

16. CLICQUOT-PONSARDIN (BARBE-NICOLE, veuve), fondatrice de la célèbre maison de vin de Champagne,

Digitized by Google

née le 16 décembre 1777 (Saint-Symphorien), morte à Boursault, le 29 juillet 1866.

L. a. s. Clicquot née Ponsardin, à Mad^lle^ Gard Le Tertre, à Vitry-le-Français. Rheims, 6 août 1843. 2 p. in-8°

Action des eaux de Barèges sur la santé de sa petite fille. « Le reste de l'hiver je le passerai à Rheims où je donnerai une fête ou deux pour amuser nos bons Rhémois qui affectionnent beaucoup M. de Chevigné et qui les aime aussi beaucoup. » Pour elle, il ne lui faut que deux ou trois amis et des livres.

17. COLBERT (JEAN-BAPTISTE), ministre et secrétaire d'Etat de Louis XIV, né le 29 Août 1619 (Saint-Hilaire), mort à Paris le 6 septembre 1683.

1° Billet autographe à Baluze, son bibliothécaire. Saint-Germain-en-Laye, 11 juillet 1669. 1/2 p. in-16.

Il demande qu'on lui envoie tous les livres de sa bibliothèque relatifs à la charge d'amiral de France.

2° L. a. s. Paris, 2 novembre 1669. 1 p. in-4°. (Collection Bachimont, 1909.)

Il veut qu'on demande aux députés du commerce de Marseille des détails sur les mauvais traitements subis par des Français à La Porte et aux Echelles du Levant, pour en causer avec l'ambassadeur de Turquie qui va arriver à Paris ; il veut aussi des renseignements sur la conduite de l'ambassadeur de France à Constantinople envers les marchands.

3° L. s. au sieur Parisot, procureur général du parlement de Dijon. Molsein, 27 juin 1683. 1 p. in-folio.

Lettre de cachet signée aussi par le Roi (secrétaire de la main) ; ordre de recevoir dans les prisons de Dijon des condamnés aux galères.

18. COLBERT, sieur DE VANDIÈRES (NICOLAS), marchand-drapier à Reims, payeur des rentes à l'Hôtel-de-Ville de Paris, père de Jean-Baptiste Colbert, né le , mort à Paris en décembre 1662.

P. s. Paris, 31 mars 1639. In f° oblong.

Quittance sur parchemin.

19. COLBERT (NICOLAS), évêque de Luçon, puis d'Auxerre, frère de Jean-Baptiste Colbert, baptisé le 25

Digitized by Google

Janvier 1628 (Saint-Symphorien), mort à Varzy (Nièvre), le 5 septembre 1676.

L. a. s. à l'archevêque de Sens ou à un évêque de sa province. Auxerre, 5 décembre 1672. 1 p. in-4°. (Collection Grasset.)
Il n'était pas disposé à « faire les ordres aux quatre temps de Noël », son séminaire n'étant point encore prêt ; pourtant il est à la disposition de son correspondant. L'official d'Auxerre est maintenant M. Barré, docteur en Sorbonne qui aura « à rétablir la discipline qui est fort déchue dans ce diocèse ».

20. COLBERT, marquis DE CROISSY (CHARLES), ambassadeur en Angleterre, secrétaire d'Etat et ministre des affaires étrangères, frère de Jean-Baptiste Colbert, baptisé le 5 août 1629 (Saint-Pierre), mort à Versailles le 28 juillet 1696.

1° L. s. Colbert de Croissy au cardinal Rospigliosi. Fontainebleau, 7 août 1681. 1 p. in-f°.
La considération que Sa Majesté a pour le cardinal s'est fait sentir en faveur du sieur Boccapaduli.

2° L. s. de Croissy. Versailles, 26 novembre 1690. 1 p. in-4°.
Remerciements pour des condoléances envoyées à l'occasion de la mort du marquis de Seignelay, son neveu.

21. COLBERT, sieur DE TERRON, (JEAN, appelé aussi CHARLES,) intendant général de la marine aux côtes de Ponant, fondateur du port de Rochefort, oncle de Jean-Baptiste Colbert, baptisé le 19 mai 1628 (Saint-Hilaire), mort le 9 avril 1684.

P. s. 18 juin 1676. 1 p. in-8°.
Quittance sur parchemin, comme Intendant de l'armée du Roi de Sicile.

22. COLLASSE (PASCAL), maître de la musique de la chambre du roi, né à Reims en 1630, mort à Versailles le 17 juillet 1709.

P. s. 6 juillet 1698. 1 p. in-8° en longueur.
Quittance sur parchemin.

Digitized by Google

23. COQUEBERT DE TAIZY (CLAUDE-ANDRÉ-JEAN-BAPTISTE), officier et bibliographe, né le 15 janvier 1758 (Saint-Hilaire), mort à Reims le 8 octobre 1815.

L. a. s. aux frères Michaud, libraires à Paris. Reims, 19 août 1812. 2 p. in-4°.

Demande de livres devant servir de prix aux élèves en médecine et en chirurgie qui étudient dans l'hospice de l'Hôtel-Dieu de Reims dont il a l'honneur d'être un des administrateurs :... *Traité des maladies qu'il est dangereux de guérir*, par GIRAUDY. Paris, 1808, in-8°, etc...

24 DEPERTHES (JEAN-BAPTISTE), peintre paysagiste et écrivain, né le 26 octobre 1761 (Saint-Hilaire), mort à Paris le 14 février 1833.

L. a. s. à M. Caquot, secrétaire de la Société d'agriculture du département de la Marne. Paris, 5 février 1824 3 p. in-4°.

Belle lettre à un collègue qui l'avait chargé d'acheter des tableaux de Michallon à la vente de l'Hôtel de Bullion ; compte rendu de cette vente et appréciation des qualités de Michallon.

25. DÉRODÉ (LOUIS-EMILE), avocat, représentant de la Marne à l'Assemblée nationale de 1848, né le 20 mai 1812, mort à Ludes le 21 mars 1864.

L. a. s. au citoyen Gonzalle. Reims, 9 mars 1848. 1 p. in-8°.

Il est très sensible à l'honneur que lui a fait « le brillant poète rémois » en lui dédiant son chant *Février 1848*.

26. DESBUREAUX (CHARLES-FRANÇOIS), général de division et baron de l'Empire, baptisé le 13 octobre 1755 (Saint-Jacques), mort à Paris le 26 février 1835.

1° P. s. comme adjudant-général de la légion rémoise. Reims, 5 août 1792. 1 p. in-4° en long. Encadrement gravé par Denizard, cachet de cire.

Congé limité délivré à Nicolas Assy fils, sergent de canonniers du 5e bataillon de la légion. La pièce est aussi signée par Hurtault, maire, Barrachin, chef de légion, etc.

2° L. s. au général Michaud, commandant l'armée d'Angleterre. Quartier général de Nantes, 20 brumaire an VIII (11 novembre 1799). 1 p. 1/2 in-f°, en-tête imprimé.

Réponse à des lettres concernant les mesures à prendre pour prévenir le débarquement des Anglais et leur jonction avec les rebelles. Souscription autographe.

Digitized by Google

27. DESSAIN dit DE CHEVRIÈRES (JEAN-BAPTISTE), député au Conseil des Anciens, procureur du Roi, né le 14 juin 1750 (Saint-Hilaire), mort à Reims le 29 décembre 1825.

L. a. s. à M. Bricogne, ex-premier commis des finances à Paris. Rheims, 8 février 1816. 1 p. in-4°.
Il envoie le *Projet pour la libération de la dette publique* de DESSAIN fils pour recevoir en échange l'*Examen impartial du budget* de son correspondant.

28. DIOT (NICOLAS), curé de Saint-Brice, puis évêque métropolitain du département de la Marne, baptisé le 6 janvier 1744 (Saint-Pierre), mort à Reims, le 10 nivôse an XI (31 décembre 1802).

L. a. s. à M. Bablot, docteur en médecine à Châlons. Reims, 16 juin 1791. 1 p. in-4°.
Félicitations pour l'envoi de son journal l'*Observateur du département de la Marne*. « Continuez, Monsieur, de consacrer vos travaux au service de la Religion et de la Patrie. »

29. DORIGNY (PIERRE-ADAM), seigneur de Dommartin, capitaine de grenadiers au régiment de Champagne, historien, né le 28 novembre 1697 (Saint-Pierre), mort à Reims le 29 septembre 1774.

L. a. s. à Mgr..... Paris, 30 avril 1766. 1 p. in-4°.
Demande d'audience pour lui montrer des dessins sur l'Egypte.

30. DORIGNY (ANTOINE-JEAN-BAPTISTE-ABRAHAM), conseiller à la Cour des Monnaies de Paris, auteur d'une Histoire du théâtre, né le 26 septembre 1732 (Saint-Pierre).

P. a. 6 décembre 1775. 1 p. in-18 en long.
Demande de livres à Mme Duchesne pour en parler dans les *Affiches de Champagne*.

31. DROUET, comte D'ERLON (JEAN-BAPTISTE), caporal aux chasseurs de Reims en 1792, maréchal de France

Digitized by Google

en 1843, né le 29 juillet 1765 (Saint-Hilaire), mort à Paris le 25 janvier 1844.

1° L. s. Drouet au ministre de la guerre, quartier général à Soissons, 19 ventôse an X (10 mars 1802). 1 p. 1/2 in-4°. Tête imprimée

Il demande le citoyen d'Héricourt, ancien capitaine de hussards à pied, pour aide de camp. Suit une apostille a. s. du général Lefebvre, le futur duc de Dantzig.

2° L. s. D. C^te^ d'Erlon au Rédacteur du *Moniteur*. Nantes, 3 juin 1836. 2 p. in-4°.

Il proteste contre une erreur de Touchard-Lafosse qui, dans ses *Souvenirs d'un demi-siècle*, le dit fils de Drouet de Varennes ; il avait déjà relevé pareille inexactitude dans la collection des mémoires relatifs à la révolution des frères Baudoin.

3° L. a. s. M^al^ C^te^ d'Erlon à M. Sutaine, Reims. Paris, 24 avril 1843. 1 p. in 4°

Remerciement pour les félicitations qu'il lui a envoyées à l'occasion de sa nomination de maréchal de France ; il dit son affection pour Reims.

32. DUCHASTEL-BERTHELIN (JACQUES-JEAN-BAPTISTE), négociant, député de l'Aube aux Cinq-Cents et à la Chambre des Cent-Jours, baron de l'Empire, baptisé le

Digitized by Google

17 juin 1756 (Saint-Etienne), mort à Troyes le 21 février 1830.

L. a. s. au Cn Fontenay, du Conseil des 500. Paris, 6 germinal an V (26 mars 1797). 1 p. in-4°.

Membre de la commission des dépenses du Conseil, il demande des pièces à son collègue.

33. FAVART (Christophe-Elisabeth), chanoine de l'église métropolitaine de Reims, naturaliste distingué, baptisé le 13 septembre 1727 (Saint-Michel), mort à Reims le 4 septembre 1793.

L. a. s. à Messieurs.... Reims, 2 juin 1775. 1 p. in-4°.

Il témoigne sa vénération à la Compagnie en lui présentant un exemplaire de son *Dictionnaire d'histoire naturelle*.

34. FAVART (Nicolas-Remy), général de division, frère du précédent, baptisé le 30 janvier 1735 (Saint-Michel), mort à Paris, le 5 mai 1800.

L. a s. au ministre. Lille, 22 vendémiaire. 1 p. in-f°. (Collection Jolly de Thuisy 1908.)

Mesures prises pour faire exécuter l'arrêt du Comité de Salut public qui ordonne d'arrêter et de conduire à Paris le citoyen Dupont, commissaire des guerres.

35. FILLION (Robert), doyen de la Faculté de Médecine de Reims, né le 17 janvier 1742 (Saint-Pierre), mort à Reims le 12 juillet 1806.

P. s. Reims, 9 août 1779. 1 p. in-f° en long.

Pièce imprimée sur parchemin. Diplôme de bachelier en médecine délivré à Joseph Mazeret, de Condom ; signé aussi par Le Camus.

36. FOREST (Jean-Nicolas), maire de Charleville, député des Ardennes à la Chambre des Cent-Jours, né le 29 novembre 1749 (Saint-Hilaire), mort à Charleville le 15 février 1827.

Lettre des officiers municipaux de Charleville à M. Cochelet, constituant, signée Forest, Pihet et Tisseron-Pètre. Charleville, 15 septembre 1789. 6 p. in-f°.

Luttes entre Mézières et Charleville au sujet des subsistances ; mesures prises pour assurer le ravitaillement de cette dernière ville.

Dans un long post-scriptum signé des mêmes, et de Meurant, procureur syndic, en date du 16, il est parlé d'une conciliation tentée entre les deux municipalités par M. Lefèvre, officier d'artillerie de Mézières.

Digitized by Google

37. GÉRUZEZ (NICOLAS-EUGÈNE), docteur ès-lettres, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, né le 15 frimaire an VIII (6 décembre 1799), mort à Paris le 29 mai 1865.

L. a. s. à M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française. [Paris] 10 mai 1840. 1 p. 1/2 in-8°.

Il cherchera à placer dans un journal le récit des obsèques de M. Lemercier et demande les bonnes pages d'un rapport de M. Villemain lu à l'Académie.

38. GÉRUZEZ (JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS), prêtre, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, professeur des Écoles centrales et de l'Université royale, auteur de la *Description de Reims*, né le 25 novembre 1764, mort à Reims, le 26 mars 1830.

L. a. s. au citoyen Villars, inspecteur général des Lycées. Reims, 10 fructidor an X (28 août 1802). 1 p. 1/2 in-4°.

Lettre intéressante pour sa biographie : sollicitant une chaire de logique dans un des lycées à créer, à Reims de préférence, il fait un exposé de ses titres.

La même pétition fut envoyée aux autres inspecteurs avec une lettre. (Voir la collection H. Menu.)

39. GODINOT (JEAN), chanoine persécuté pour ses idées jansénistes, bienfaiteur de la ville, baptisé le 21 juillet 1661 (Saint-Michel), mort à Reims le 15 avril 1749.

P. a. s. remise à Messieurs du Conseil de Ville. Reims, 18 novembre 1746. 1 p. in-8°.

Promesse de contribuer pour 400[1] à des travaux d'assainissement à faire dans la rue de Longueau.

40. GOULIN (JEAN), premier professeur d'histoire de la médecine à l'École de Santé de Paris, né à Reims le 10 février 1728, mort à Paris le 11 floréal an VII (30 avril 1799).

L. a. s. à M. Amoreux, bibliothécaire de Montpellier. Paris, 17 mars 1776. 3 p. in-4°.

Echange de leurs publications scientifiques et demande des thèses soutenues à la Faculté de Montpellier.

Digitized by Google

41. GROS (Jean-Nicaise), évêque de Saint-Dié, puis de Versailles, né le 16 vendémiaire an III (7 octobre 1794, section des Droits de l'homme et de la Montagne), mort à Versailles le 13 décembre 1857.

L. a. s. à M. Victor Villain. Versailles, 25 juillet 1848. 2 p. in-8°.
Félicitations à M. Villain qui venait d'être reçu pharmacien.

42. HACHETTE DES PORTES (Henry), évêque de Cydon *in partibus*, puis de Glandève (Provence), abbé de Vermand (diocèse de Noyon), né vers 1712, mort en émigration.

P. s. Henry, évêque de Cydon. Reims, 25 janvier 1761. 1 p. in-18.
Certificat de confirmation gravé.

43. HÉDOUIN DE PONS-LUDON (Joseph-Antoine), officier, auteur d'un curieux *Essai* de biographie rémoise, un des deux originaux étudiés par M. Diancourt, né le 5 février 1739, (Saint-Pierre) mort à Reims le 27 octobre 1817.

L. a. [Paris, 1 juillet 1770]. 1 p. in-4°.
Sur la troisième page d'une amusante lettre, vers et prose, de Dom Fournier, bénédictin de Saint-Nicaise de Reims, Hédouin suivant son habitude a écrit la minute de sa réponse : il a rencontré au Waux-aal (*sic*) le syndic Sutaine et un autre échevin de Reims, etc.

44. HOUZEAU-MUIRON (Nicolas), pharmacien et chimiste, député de Reims sous la monarchie de Juillet, né le 17 juin 1801, mort à Reims le 19 octobre 1844.

L. a. s. Paris, 22 janvier 1843. 1 p. in-8°
Envoi de mémoires scientifiques.

45. HURTAULT-PINCHART (Nicolas), professeur à la Faculté de droit de Reims, maire de Reims pendant la Révolution, né le 19 novembre 1732, mort à Reims le 26 mai 1810.

Voir sa signature au n° 26, Desbureaux.

Digitized by Google

46. HUSSON (Henri-Marie) médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris et membre de l'Académie de Médecine, né le 25 mai 1772 (Saint-Jacques), mort à Paris en 1853.

L. a. s. au Dr Descurettes, 7 mai 1839. 2 p. in-8°.
Intéressante au point de vue déontologique ; il prévient son confrère qu'une de ses malades lui a fait demander d'aller le voir.

47. HUSSON (Eugène-Alexandre), général, député de l'Aube en 1849, sénateur de l'Empire, frère du précédent, né le 19 mars 1786 (Saint-Michel), mort à Paris le 9 février 1868.

P. s. deux fois. Octobre 1857. 1 p. in-f°.
Certificat de vie et quittance de paiement d'un trimestre de sa dotation sénatoriale, soit 7.500 francs ; quelques mots autographes.

48. JACOB-KOLB (Gérard), ancien négociant, numismate et bibliophile, auteur d'une *Description de Reims*, né le 15 octobre 1775 (Saint-Hilaire), mort à Paris le 15 janvier 1830.

L. a. s. à M. Caquot, notaire à Châlons. Rheims, 24 mai 1822. 1 p. in-4°.
Il échangeait volontiers une lettre du comte d'Argental ou de Grosley contre un billet de Mme de Pompadour. Il vient de faire imprimer pour ses amis des pièces inédites de J.-J. Rousseau.

49. JOBERT-LUCAS (Pierre), manufacturier, député libéral de la Marne, né le 24 Avril 1766 (Saint-Pierre), mort à Paris le 27 mai 1841.

L. s. à Mgr de Lauriston, ministre de la maison du Roi. Paris, 28 juin 1822. 2 p. in-4°.
Demande de secours pour l'arrondissement de Reims, ravagé par la grêle.

50. LECLÈRE (Adolphe-Victor-Jean-Baptiste), artiste dramatique, qui fit partie des troupes du Vaudeville et des Variétés, né en 1802, mort à Paris en 1861.

L. a. s. à M. Ferville, correspondant des théâtres. Toulouse, 4 septembre 1827. 3 p. in-4°.
Il demande un engagement pour lui et pour sa femme, lui première basse-taille, elle seconde dugazon, et fixe le chiffre des feux qu'ils désirent ; ils jouent aussi dans le vaudeville. Suit la longue liste des rôles de leur répertoire.

Digitized by Google

51. LEROY-MYON (SIMON), propriétaire, député de la Marne, né le 14 octobre 1790 (Saint-Hilaire), mort à Reims le 16 août 1839.

P. s., 1 p. in-f°.
Apostille en marge d'une demande de secours au Préfet de la Seine, signée aussi par le vicomte Tirlet et Royer-Collard, députés de la Marne.

52. LEVESQUE DE BURIGNY (JEAN), membre de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, baptisé le 18 septembre 1692 (Saint-Denis), mort à Paris le 8 octobre 1785.

L. a. s. à M. de Bure, marchand-libraire à Paris. 10 novembre 1784. 2 p. in-4°. (Collection Werlé 1908.)
Commande de livres bien reliés pour être offerts en présent à une personne de la plus haute condition.

53. LEVESQUE DE POUILLY (LOUIS-JEAN), écuyer, seigneur d'Arcis-le-Ponsart, lieutenant des habitants de Reims, administrateur remarquable, membre de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, frère aîné du précédent, baptisé le 30 août 1691 (Saint-Denis), mort à Reims le 4 mars 1750.

L. a. s. à l'abbé Favart, archidiacre de l'église de Reims. Reims, 19 février 1748. 3 p. in-4°.
Le suffrage de M. d'Argenville en faveur de M. Ferrand de Monthelon est un arrêt en dernier ressort ; le conseil de Reims recevra avec reconnaissance le professeur de dessin que désignera l'Académie. Les appointements sont de 1.200 livres par an.

54. LEVESQUE DE POUILLY (JEAN-SIMON), chevalier, seigneur d'Arcis-le-Ponsart, lieutenant des habitants de Reims, membre de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, fils du précédent, baptisé le 8 mars 1734 (Saint-Jacques), mort à Reims le 24 mars 1820.

L. a. s. de Pouilly à Mgr..... Reims, 24 avril 1776. 1 p. in-f°.
Hommage de son discours pour l'élection d'un lieutenant des habitants prononcé le 28 février 1776.

Digitized by Google

55. LINGUET (SIMON-NICOLAS-HENRI-JEAN-BAPTISTE), avocat et journaliste, né le 14 juillet 1736 (Saint-Hilaire), condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire et exécuté le 27 juin 1794.

CACHET DE LINGUET

1° L. a. s. à Voltaire. Genève, 8 juillet 1776. 4 p. in-4°.

Belle lettre dans laquelle il lui demande la permission d'aller à Ferney en pèlerinage avec M. Panckoucke et l'entretient de la fameuse affaire du Comte de Morangiès. « Vous avez été le confesseur de cette vérité, j'en suis le martir. » Envoi d'un de ses écrits.

2° L. a. s. à M. Jacob fils, négociant à Rheims. Paris, 8 mai [1791]. 4 p. in 4°.

Recommandation pour l'envoi de 200 bouteilles de nectar et demande d'échantillons de vin rouge. « Savez-vous bien que vos bouteilles sont énormément petites : quand je dis *vos* j'entens celles de votre pays car ce reproche est *local*. J'avais entendu dans l'étranger en faire des plaintes : et j'avais soutenu *patriotiquement* qu'elles étaient injustes : mais je vois qu'elles étaient fondées. » En terminant, il fait de la politique : « Qu'est-ce ? on dit que vous êtes *aristocrates* là-bas comme des chiens ou comme des diables. Les rémois ont assez mauvaise réputation de ce côté-là : je ne vois pas ce qu'il y a à gagner pour eux : car enfin vous n'aviez pas beaucoup de cy devant nobles : et quant aux prêtres, ce n'étaient pas eux qui fesaient le plus de bien dans votre ville. »

3° L. a. s. au Comité de Sûreté générale [Janvier 1794]. 4 p. in f°.

Une des plus belles lettres connues de Linguet ; elle mériterait d'être reproduite ici *in extenso*. Détenu depuis près de quatre mois pour cause non expliquée il demande sa mise en liberté : « La troisième bastille où je suis détenu par votre ordre est plus injuste et plus tyrannique que les deux premières. Car le despotisme qui m'avait plongé dans celles-cy avait un motif : il était conséquent, je l'avais démasqué et bravé. Au lieu qu'aujourd'hui, c'est au nom

Digitized by Google

de la raison, de la *liberté* dont j'ai été le provocateur anticipé le défenseur intrépide, quand elle n'existait pas encor, que je suis privé de ma liberté. » En outre il est maire de sa commune et officier chargé de constater l'état-civil de ses concitoyens, ce qui plaide encore en faveur de sa mise en liberté.

4° L. a. s. à son neveu Dérodé. Paris, maison Belhomme, 3 floréal an II (22 avril 1794). 1 p. in-8°.

Une des dernières lettres écrites par Linguet de la maison de détention dont il ne devait sortir que pour aller au tribunal révolutionnaire. Il presse vivement son neveu de venir le rejoindre dans son intérêt et dans celui de ses enfants ; ce n'est pas le moment de chercher d'où viennent les torts.

Cette pièce fait partie d'une suite de 46 lettres inédites écrites par Linguet à Mme Dérodé sa sœur et à son beau-frère. « Il avait eu quelque démêlé avec Mme Dérodé sa sœur, demeurant à Reims. Ses ennemis espérant trouver dans cette correspondance un moyen de le rendre odieux en avaient offert 18 000 livres à cette dame qui écrivait et parlait presque aussi bien que son frère. » Gruzez, *Description de Reims*, p. 527.

56. LORCET (Jean-Baptiste), dit LATRILLE de LORCET, général de brigade, baron de l'Empire, né le 17 mars 1768 (Saint-Jacques), mort à Autry (Ardennes) le 4 décembre 1822.

1° L. a. s. au citoyen Domartin, général de brigade. Porto Legnago, 5 frimaire an V (25 novembre 1796). 2 p. 1/4 in-4°.

Envoi d'états de situation, de notes sur le Cn Lalisse, commandant à la 40e 1/2 brigade, sur le Cn Nicolas, son adjoint. « Je n'ai toujours pas le mot d'ordre. Il est inconcevable que parmi tant d'inutiles qui sont à l'Etat-Major il ni ait pas un homme qui y songe. »

2° L. a. s. au même. Porto Legnago, 5 frimaire an V. 1 p. in-4°.

Il se décide à envoyer un mot d'ordre : Brème, Brutus, Bravoure.

57. MACQUART (Henri-Jacques), docteur en médecine, médecin de la Charité à Paris, rédacteur au *Journal des Savants*, né à Reims en 1726, mort à Paris le 9 avril 1768.

L. a. s. à un confrère, 21 décembre 1764. 1 p. in-4°.

58. MACQUART (Louis-Charles-Henri), frère du précédent, docteur en médecine, professeur d'histoire

Digitized by Google

naturelle à Fontainebleau, directeur de l'Ecole de pharmacie de Strasbourg, baptisé le 5 décembre 1745 (Saint-Jacques), mort à Paris.

L. a. s. au citoyen Conseiller d'Etat, directeur de l'instruction publique. Paris, 9 floréal an X (29 avril 1802). 2 p. in-4°.

Il sollicite une place de proviseur dans un Lycée de Paris et donne à l'appui de sa demande la copie d'un certificat signé Berthollet, Monge, Corvisart, Cuvier, etc. ; il y joint la liste détaillée de ses titres et travaux.

59. MAILLY (Nicolas de), doyen de la Faculté de médecine de Reims, né le , mort à Reims le 26 mai 1724.

P. s. 12 septembre 1720. In-f° oblong.

Diplôme de docteur en médecine de Reims délivré à Claude Clerc, de Semur-en-Auxois ; il est imprimé sur parchemin et signé aussi par Gérard Le Fils, collègue de Mailly.

60. MAQUART (Jacques-Joseph), dessinateur et peintre, né à Reims le 2 août 1803, mort à Limoges le 3 avril 1873.

L. a. s. au directeur du journal *L'Artiste*, à Paris. Reims, 27 octobre 1843. 2 p. 1/2 in-4°.

Réponse à un écrit amer contre le goût des Rémois paru dans le numéro du 22 octobre : Reims a un musée, des expositions de tableaux, une société philharmonique et aura bientôt un palais des beaux-arts. L'incident était né à propos d'un tableau de M. Ch. Martin, représentant une cavalcade rémoise.

61. MICHU (Louis), chanteur à la Comédie-Italienne, directeur du théâtre de Rouen, né le 4 juin 1754, mort à Paris en 1802.

L. a. s. au C^n^ Vente, libraire à Paris. 21 germinal an VII (10 avril 1799). 1 p. in-4°.

Demande de la partition de Razette, pour faire l'ouverture du théâtre.

62. MIREMONT (Jean-François-Charles-Alphonse, comte de), capitaine au régiment de chasseurs du Languedoc, député de la noblesse du bailliage de Vermandois

Digitized by Google

en 1789, né le 17 décembre 1755 (Saint-Pierre), mort à Reims le 8 octobre 1815.

L. a. s. à l'abbé Cotte, chanoine honoraire de la cathédrale de Laon, 7 mai. Cachet cire. 1 p. 1/2 in-4°.

Il fait un herbier et demande les noms latins (Linné) d'une dizaine de plantes ; la minute de la réponse de l'abbé occupe la 3e page.

63. MUSARD (P.), chef d'orchestre des bals de l'Opéra, créateur des concerts-promenades, maire d'Auteuil, né vers 1789, mort le 30 mars 1853.

L. a. s. à Jules Simon. Auteuil, 14 juillet 1848. 1 p. 1/2 in-8°.

Il lui demande d'estimer les frais occasionnés par les réunions des clubs dans la salle Valentino et de faire payer le Directeur.

64. NOËL (NICOLAS), chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Reims, bienfaiteur de Saint-Marcoul, né le 27 mai 1746 (Saint-Pierre), mort à Reims le 11 mai 1832.

L. s. signée aussi par les autres membres du Conseil de santé des armées, dont Antoine Dubois, au citoyen Lajoye, médecin de l'Hôpital militaire à Melun. Paris, 11 floréal an II (30 avril 1794). Cachet de cire. 3 p. in-4°.

Conseils thérapeutiques entremêlés de citations latines au sujet d'une maladie épidémique observée à Chaumes par le Cr Lajoye. « Le grand art du médecin est d'obéir à la nature et non de lui commander. »

65. OUDINET (MARC-ANTOINE), professeur à la Faculté de droit de Reims, garde du cabinet des médailles du Roi, membre de l'Académie des Inscriptions, né en 1643, mort à Paris le 22 janvier 1712.

P. s. Paris, 4 janvier 1700. In-8° en long.

Quittance de rentes sur parchemin.

66. PLUCHE (ANTOINE), prêtre, auteur du *Spectacle de la Nature*, bienfaiteur de la ville, baptisé le 13 novembre 1688 (Saint-Hilaire), mort à la Varenne-Saint-Maur le 19 novembre 1761.

P. s. 3 fois. La-Varenne-Saint-Maur, 19 mai 1754 et 11 avril 1761, 2 p. in-8°.

Compte fait avec les frères Etienne des exemplaires vendus de l'*Histoire du Ciel* et de la *Mécanique des Langues* en latin et en français et reçu des sommes qui lui reviennent.

Digitized by Google

67. POLONCEAU (ANTOINE-REMY), inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées, né le 7 novembre 1778 (Saint-Michel), mort à Paris en 1847.

L. a. s. à M. Cotter, ingénieur des ponts et chaussées à Poissy. 11 septembre 1821. 2 p. in-4°.
Lettre technique avec croquis pour l'établissement d'une estacade.

68. PONSARDIN (PONCE-JEAN-NICOLAS-PHILIPPE), maire de Reims et baron de l'Empire, né le 22 octobre 1747 (Saint-Michel), mort à Reims le 25 octobre 1820.

L. a. s. à M. le baron Malouet, préfet du département de l'Aisne. Reims, 2 mai 1812. 1 p. in-4°.
Remerciements pour des subsistances que le département de l'Aisne veut bien céder à Reims.

69. RAINSSANT (PIERRE), docteur en médecine et garde du cabinet des médailles de Louis XIV, né vers 1625, mort à Versailles le 7 juin 1689.

P. a. s. Reims, calendes de mai. 3 p. in-f°.
Longue consultation en latin pour un ecclésiastique qui souffrait de douleurs nocturnes et de cauchemars ; description des symptômes, discussion du diagnostic et traitement. Belle pièce.

70. ROBIN (PIERRE), chirurgien sous-aide-major des camps et armées du Roi, démonstrateur en l'art des accouchements, baptisé le 5 novembre 1725 (Saint-Hilaire), mort à Reims le 1er fructidor an XII (19 août 1804).

P. a. 7 p. in-12.
Eloge de la chirurgie. Leçon d'ouverture d'un cours ; œuvre originale ou copie ? Elle diffère de celle imprimée en 1779 « Le monarque sur le duvet du lit le plus molet (*sic*) ou le misérable étendu sur la paille réclament également la main bienfaisante du chirurgien. »

71. RUINART (dom THIERRY), religieux bénédictin, ami et collaborateur de Mabillon, baptisé le 11 juin 1657

Digitized by Google

(Saint-Timothée), mort à l'abbaye d'Hautvillers, le 27 septembre 1709.

L. a. s. Paris, abbaye de Saint-Germain des Prés, 10 février 1699. 3 p. in-4° (Collection du comte de M... 1908).

Belle lettre dans laquelle il discute la date de la mort de saint Martin ; il n'accepte pas l'an 400 donné par Grégoire de Tours et propose 397.

72. RUINART DE BRIMONT (FRANÇOIS-JEAN-IRÉNÉE, vicomte), négociant en vins de Champagne, maire et député de Reims, né le 30 novembre 1770 (Saint-Michel), mort à Reims le 6 janvier 1850.

P. s. signée aussi par Gillet, Loisson et le vicomte de Saint-Chamant, députés de la Marne. Paris, 26 janvier 1825. 1 p. 1/2 in-4°.

Pétition envoyée à Charles X : demande de secours pour la veuve de M. de Dommartin, maire de Sainte-Menehould, « qui a montré un courage si héroïque en 1791 lors du malheureux voyage de Varennes. »

73. TRONSON DU COUDRAY (GUILLAUME-ALEXANDRE), avocat, défenseur de Marie-Antoinette, député aux 500, baptisé le 18 novembre 1750 (Saint-Symphorien), mort déporté à la Guyane le 27 mai 1798.

L. a. s. à la citoyenne Châteaubrun, rue du Sentier, à Paris, Lusignan, ce 2e jour complémentaire. (18 sept. 1797). 2 p. in-4.

Très belle lettre écrite quelques jours avant sa déportation ; il fait ses adieux à son aimable voisine. « Il faut donc que je renonce à ces soirées délicieuses où je trouvais tout le charme de l'amitié... Je désire que mon pays soit heureux, je regrette mes enfans et mes amis : je regarde ma malheureuse destinée comme une maladie que le Ciel m'envoie et qu'il faut savoir souffrir... »

74. TRONSSON-LECOMTE (JACQUES-QUENTIN), négociant en tissus, maire de Reims et député, né le 4 octobre 1749 (Saint-Symphorien), mort à Reims le 9 mai 1836.

L. a. s. à sa femme. Strasbourg, 23 janvier 1806. 3 p. in-4.

Envoyé en députation au devant de Napoléon Ier à Strasbourg, il fait à sa femme un long récit de la réception : après quatre heures d'attente sur les bords du Rhin, près d'un arc de triomphe, il fut témoin de l'entrée de l'Empereur, acclamé par le peuple ; jamais il n'a vu spectacle plus imposant. Embrasement de la Cathédrale, etc.

Digitized by Google

75. VATRY (RENÉ), chanoine de Saint-Etienne des Grès, membre de l'Académie des Inscriptions, rédacteur du *Journal des Savants*, professeur de littérature grecque au Collège de France, baptisé le 22 octobre 1697 (Saint-Symphorien), mort à Paris le 16 décembre 1769.

P. s. Paris, 1er décembre 1767. 1 p. in-4°.
Reçu du syndic du Collège royal.

76. VIELLART (RENÉ-LOUIS-MARIE), professeur à la Faculté de droit de Reims, député du Tiers-Etat du bailliage de Reims en 1789, Président à la Cour de Cassation, né le 17 août 1754 (Saint-Hilaire), mort à Paris le 23 février 1809.

1° P. s. Reims, 3 septembre 1784. 1 p. in-8° oblong.
Certificat imprimé d'examen de droit français délivré à J. S. Merlin, de Château-Porcien. Signé aussi par Malfilâtre, Cauvin et Le Mercier, professeurs de la Faculté.

2° L. a. s. au citoyen Merlin de Douai, ministre de la justice. Vendôme, 12 prairial an V (31 mai 1797). 3 p. in-4°. (Collection Etienne Charavay, 1901.)
Il a profité du départ d'un détachement de gendarmes pour envoyer à Paris Amar et Cochet, renvoyés devant le tribunal criminel du département de la Seine.
Sur la même lettre, trois minutes autographes de Merlin relatives aux conséquences de ce fait.

Digitized by Google

Digitized by Google

Académie Nationale de Reims

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU 30 JUIN 1910

PROGRAMME

1. **Discours d'ouverture,** par M. le Dr Pol Gosset, Président.

2. **Allocution** de M. Émile Senart, Membre de l'Institut, Membre honoraire de l'Académie.

3. **Compte rendu des Travaux de l'année,** par M. Henri Jadart, Secrétaire général.

4. **Rapport du Concours d'Histoire,** par M. E. Fréville, Membre titulaire.

5. **Rapport du Concours de Photographie,** par M. le Dr Bagneris, Membre titulaire.

6. **Rapport du Concours de Poésie,** par M. le Dr Seuvre, Membre titulaire.

7. **Proclamation des Prix et Médailles,** par M. L. Demaison, Secrétaire Archiviste.

Exposition d'une Collection d'Autographes de personnages rémois.

Exposition des Photographies présentées au Concours.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONCOURS DE 1910

PRIX ET MÉDAILLES

décernés dans la Séance publique du 30 Juin 1910.

POÉSIE

Une médaille de vermeil est décernée à M. Georges Le Dru, à Paris, pour ses pièces : *Aux Jardins d'autrefois* et *Le Pays des Rêves*.

Une médaille d'argent grand module à M. Xavier d'Autingues, à Reims, pour ses *Scènes des temps barbares*.

Une médaille d'argent à M. Albert Letombe, à Prémontré, pour ses pièces : *Le Pain*, *Le Rythme des Saisons*, *Le Rire*.

Une mention honorable à M. Roger Dupont, à Reims, pour sa pièce : *Le Gap Frehel*.

Une mention honorable à Mlle Marie Tangre, à Sedan, pour sa pièce : *Le Coucher de Soleil*.

HISTOIRE

Le prix Duquénelle (médaille d'or de 100 fr.) est décerné à M. Charles Sarazin, de Reims, pour son mémoire : *La Place Royale de Reims et les plans de Le Gendre*.

Une médaille de vermeil grand module à M. l'abbé

Digitized by Google

LANNOIS, membre correspondant de l'Académie à Biermes (Ardennes), pour son mémoire : *Rethel armorié*, avec plans, vues, écussons, dessins, sur l'histoire de cette ville.

Une médaille d'argent et l'impression du manuscrit à M. Charles COYON, membre correspondant à Beine, pour son étude : *Le filage de la laine à Reims et aux environs*.

Une médaille de bronze à M. Emile CAULY, à Reims, pour son mémoire : *Les tissus Egypto-Romains du Musée de Reims*.

PHOTOGRAPHIE

Une médaille d'or est décernée à M. Georges BEAUSSERON, à Reims, pour l'ensemble de ses photographies.

Une médaille de vermeil à M. Gaston GOEBEL, à Reims.

Une médaille d'argent grand module à M. Léon DOUCET et à M. Arthur GILBIN, à Reims.

Une médaille de bronze à M. LEJEUNE, à M. DRUART et à M. SERPE, à Reims.

Une mention honorable à M. Louis ABELÉ et à M. BLAISE, à Reims.

BEAUX-ARTS

Une médaille d'or est décernée à Mme GODBILLON-SARTOR, à Reims, pour son *Catalogue du Musée de Reims*, publié en 1909.

Digitized by Google

ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

PROGRAMME DES CONCOURS

Ouverts pour l'Année 1911.

HISTOIRE

PRIX VICTOR DUCHATAUX

Consistant en une somme de 500 francs « pour l'auteur du meilleur travail historique soumis à l'Académie ». (Testament, 1905.) Les ouvrages imprimés présentés à ce concours devront avoir moins de cinq ans de date ; les mémoires imprimés et manuscrits n'auront été couronnés par aucune autre académie.

PRIX DE LA *REVUE DE CHAMPAGNE*

M. L'ABBÉ HAUDECŒUR, DIRECTEUR

Consistant en une médaille d'or de cent francs, pour la meilleure monographie d'une commune de la Champagne, lequel prix pourra être divisé, s'il y a lieu, en médailles d'argent.

ETHNOGRAPHIE

PRIX HUGUES KRAFFT

Etude manuscrite ou imprimée ayant trait à l'Ethnographie de la province de Champagne depuis la fin de l'occupation romaine.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

Digitized by Google

ÉCONOMIE POLITIQUE ET SOCIOLOGIE

L'Académie aimerait à recevoir des études approfondies sur les ***CONDITIONS ACTUELLES du Logement ouvrier*** à Reims et dans la région, en insistant sur la situation des logements, leur distribution, leurs loyers, leur valeur hygiénique, leur entretien locatif, etc., etc. : un chapitre spécial devrait être réservé au logement des familles nombreuses, comme aux divers modes d'occupation à titre de simple location ou à titre de location avec accession future à la propriété.

Le prix consiste en une médaille de vermeil.

POÉSIE

PRIX L.-F. CLICQUOT

Une médaille d'or de cent francs sera décernée à l'auteur de la meilleure fable ou du meilleur conte d'environ trente à quatre-vingts vers.

En outre, l'Académie pourra récompenser les meilleurs travaux inédits qui lui seraient soumis sur l'Archéologie, à l'occasion du congrès à Reims de la Société française d'Archéologie (1911).

L'Académie récompensera aussi, si elle le juge à propos, les auteurs d'œuvre d'art ou d'industrie.

Les prix et médailles seront décernés en séance publique.

Les manuscrits devront être inédits et n'avoir été envoyés à aucun concours antérieur. Ils seront adressés (franco) *à M. le Secrétaire général avant le 1er Avril 1911*, **terme de rigueur.**

Les auteurs ne doivent pas se faire connaître ; ils inscriront leur nom et leur adresse dans un pli cacheté, sur lequel sera répétée l'épigraphe de leur manuscrit.

Les manuscrits envoyés ne sont pas rendus.

Les ouvrages couronnés appartiennent à l'Académie ; les auteurs ne doivent pas en disposer sans son autorisation.

Le Secrétaire général :
H. JADART,
15, rue du Couchant.

Le Président annuel :
P. ROZEY,
21, rue Warnier.

Reims, le 16 Juillet 1910.

Digitized by Google

CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE 1910-1911

Il est organisé par l'Académie, entre tous les photographes champenois, amateurs et professionnels, un concours de séries de clichés originaux. Chaque série devra comprendre six clichés ; le format est laissé au choix du concurrent, mais ne pourra être plus petit que 9×12 ; on évitera les épreuves au citrate.

Les épreuves, collées sur carton *à petites marges*, devront être remises avant le 1er Mai 1911. Elles ne porteront aucune signature, mais une devise reproduite sur une enveloppe cachetée, contenant les noms et l'adresse du concurrent et jointe aux épreuves.

Le Jury tiendra compte au moins autant de l'intérêt des sujets que de la qualité des épreuves au point de vue de la technique photographique.

Au verso des épreuves devra figurer l'indication précise et détaillée du sujet et de la localité.

Les envois resteront aux Archives de l'Académie ; les auteurs s'engagent à mettre, le cas échéant, leurs clichés négatifs à la disposition de l'Académie, si celle-ci désire en faire exécuter des épreuves.

Les prix, consistant en médailles et mentions, seront décernés dans la séance annuelle.

SÉRIES DU CONCOURS 1910-1911

A. — Les Aspects de la végétation dans la plaine crayeuse

1° Les Savarts

Vues d'ensemble de divers types de savarts.

Etudes de détail : colonies de serpolet, de genêt velu, de fétuque ovine, d'ononis natrix.

2° Les Pineraies

Vues d'ensemble de diverses pineraies.

Etudes de détail : bois de pins silvestres, bois de pins d'Autriche, bois de pins avec feuillus (aulnes et bouleaux) ; pineraies de silvestres avec arbres tués par la rouille des écorces ; jeunes pineraies à végétation buissonnante due aux attaques d'une pyrale ; détails du sous-bois.

Digitized by Google

3° Les Marais

Vues d'ensemble des marais de la Vesle, des marais de Saint-Gond.

Etudes de détail : roseaux et massettes, joncs et carex, mares avec nénuphars, exploitations de tourbe.

4° Les témoins tertiaires en avant de la falaise

Le bois de Prouvais. Brimont et Berru. Le bois de chênes de Moronvilliers ; les ravins du Mont-Haut.

Le mont de Billy ; Vaudemanges (bois feuillus et vignobles) ; le mont Aigu, à Avenay.

Le mont Bernon. Sarrans. Le mont Aimé. Le mont Août.

La sortie du vallon du Gouffre à Avenay.

Le bois de la Bardolle. Le bois de hêtres de Vassimont.

Pierre des vignes à Sommesous.

5° La Falaise de Champagne

Les environs de Rethel (talus formés par la craie marneuse).

Le mont Yvron, près Valmy. La côte de Merlaut, près Vitry-le-François. Le mont Moret.

B. — L'Art et l'Industrie à la Campagne

Industries rurales et familiales ; Instruments aratoires anciens :

Chanvre, laine ; industries de la forêt ; anciennes charrues, pressoirs, etc.

Art du maçon, du charpentier, du menuisier du serrurier :

Entrées de porte, linteaux sculptés ; charpentes d'églises, boiseries, mobilier d'église ; balcons, grilles, rampes d'escalier, croix de chemin et de clochers.

En outre, tous sujets relatifs à l'histoire locale, à l'archéologie, aux traditions populaires.

Adresser les épreuves franco *à M. le* Dr Guelliot, *9, rue du Marc, à Reims.*

Digitized by Google

TABLEAU DES MEMBRES

COMPOSANT L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

au 15 Juillet 1910

ART. 3 des *Statuts*. — « L'Archevêque de Reims, le Préfet du département, le Sous-Préfet de l'arrondissement et le Maire de la ville ont droit de séance dans les Assemblées (de l'Académie), et peuvent prendre part aux discussions. »

BUREAU POUR L'ANNÉE 1909-1910

MM. le Dr Pol GOSSET, *président.*
Paul ROZEY, *vice-président.*
Henri JADART, *secrétaire général.*
Louis DEMAISON, *secrétaire archiviste.*
Ed. LAMY, *trésorier.*

MM. A. DUVAL, A. BOURGEOIS, H. HENROT, } *membres du Conseil d'Administration.*

BUREAU POUR L'ANNÉE 1910-1911

MM. Paul ROZEY, *président.*
Ernest FRÉVILLE, *vice-président.*
Henri JADART, *secrétaire général.*
Louis DEMAISON, *secrétaire archiviste.*
Ed. LAMY, *trésorier.*
le Dr Pol GOSSET, *bibliothécaire.*

MM. le Dr H. HENROT, le Dr P. GOSSET, E. KALAS. } *membres du Conseil d'Administration.*

Digitized by Google

Membres titulaires au 15 Juillet 1910.

Date de l'élection — MM.

1866. Gosset (Alphonse), architecte.
1876. Jullien (Ernest), ancien magistrat.
1877. Demaison (Louis), archiviste de la Ville, correspondant de l'Institut.
1878. Jadart (Henri), bibliothécaire de la Ville.
1880. Douce (Paul), notaire.
1880. Brissart (Arthur), avocat.
1880. Benoist (Albert), manufacturier.
1882. Lamy (Ed.), architecte.
1885. Guelliot (Octave), chirurgien des Hôpitaux.
1887. Henrot (Henri), directeur honoraire de l'École de Médecine, correspondant de l'Académie de Médecine.
1889. Colleville, professeur à l'École de Médecine.
1889. Brunette (Ernest), architecte de la Ville.
1890. Bagneris, docteur en médecine.
1893. Haudecœur, curé de Pouillon (Marne).
1895. Seuvre, docteur en médecine.
1895. Laurent (Jules), professeur d'histoire naturelle au Lycée et à l'École de Médecine.
1896. Maillet-Valser, ancien conseiller général de la Marne.
1896. Duval (Arsène), avocat.
1896. Portevin (Hippolyte), ingénieur civil.
1896. Bourgeois (A.), docteur en médecine.
1897. Brincourt (l'abbé), chanoine titulaire.
1899. Charles (l'abbé), supérieur de l'École Saint-Charles.
1899. Bourguin, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.
1899. Gosset (Pol), médecin des Hôpitaux.
1901. Rozey (Paul), avocat.
1901. Simon (Paul), ancien président de la Société des Amis des Arts.

Digitized by Google

1901. Graffin (R.), docteur en droit, à Belval-Bois-des-Dames (Ardennes).
1901. Bovis (R. de), professeur à l'École de Médecine.
1901. Marguet (Pol), vice-président du Comice agricole.
1903. Morinerie (R. de la), négociant en vins de Champagne.
1903. Kalas (E.), architecte.
1903. Lhotelain (Ch.), président honoraire du Comice agricole.
1903. Legras (E.), curé-doyen de Saint-Jacques.
1903. Lucas (Henri), propriétaire.
1903. Chamberland (A.), professeur agrégé au Lycée.
1906. Gaube (R.), docteur en médecine.
1907. Fréville (Ernest), receveur particulier des Finances.
1907. Gosset (Eugène), président de la Chambre de Commerce.
1907. Lardennois (Henri), chirurgien des Hôpitaux.
1909. Krafft (Hugues), président de la Société des Amis du Vieux Reims.
1909. Guédet (Léon), notaire.
1910. Bossu (Louis), procureur de la République.
1910. Cans (Albert), docteur ès-lettres, professeur agrégé d'histoire au Lycée.

Membre titulaire décédé pendant l'année 1909-1910.

M. Victor Diancourt, ancien maire de Reims, sénateur.

Membre titulaire démissionnaire

M. l'abbé Compant, vicaire général.

Membres honoraires décédés.

M. Henri d'Arbois de Jubainville, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, à Paris.
M. Émile Cheysson, membre de l'Institut, à Paris.

Digitized by Google

Membres correspondants décédés.

MM.

le général Chariot, à Paris.
Louis Tourneur, à Reims.
l'abbé Alfred Chevallier, curé de Montbré (Marne), membre de la Société française d'Archéologie.

Membre honoraire élu

M. Maurice Prou, membre de l'Institut, professeur à l'Ecole des Chartes, à Paris.

Membres titulaires élus.

MM. Louis Bossu, procureur de la République, à Reims.
Albert Cans, docteur ès-lettres, professeur agrégé d'histoire au Lycée de Reims.

Membres correspondants élus.

MM.

Emile Amet, à Sézanne.
E. Belval, à La Ferté-sous-Jouarre.
Henri Bertal, professeur au Collège d'Épernay.
Fernand Blanchard, conservateur du Musée de Soissons.
Lucien Broche, archiviste de l'Aisne, à Laon.
A. Durand, photographe à Châlons.
Ernest Jovy, professeur au Collège de Vitry-le-François.
Laplatte, ancien maire de Sézanne.
Lucien Poirot, à Sainte-Menehould.
L'abbé Prévost, du clergé de Troyes.
Gaston Robert, archiviste paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale.

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

Adressés à l'Académie Nationale de Reims

PENDANT L'ANNÉE 1909-1910

I. — Ouvrages publiés et offerts par les Membres de l'Académie.

Dr A. Bourgeois... *Un chapitre intéressant de l'histoire des lunettes : les anachronismes.* 1909.

— *Monoptotypes pour la détermination de l'acuité visuelle dans les expertises.* 1909.

— *L'opération des cataractes traumatiques spécialement dans les accidents du travail.* (Extr. des *Archives d'ophtalmologie.*) 1909.

Ernest Fréville... *L'Allemagne nouvelle.* — Notes de voyage. — Conférence faite à l'Hôtel de Ville de Reims, le 5 février 1909.

— *Le canal de Suez.* — Notes et souvenirs. — Conférence faite le 17 novembre 1909.

H. Jadart..... *Du sort des monuments et œuvres d'art à Reims pendant et depuis la Révolution.* (1790-1909.) 1909.

— *M. l'abbé Alfred Chevallier.* — Allocution prononcée à ses obsèques, au cimetière de Montbré, le 18 février 1910.

Dr H. Henrot..... *L'adolescence criminelle : causes et remèdes.* — Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Lille 1909.

Albert Cans..... *La contribution du clergé de France à l'impôt pendant la seconde moitié du règne de Louis XIV.* (1689-1715.) 1910.

— *L'organisation financière du clergé de France à l'époque de Louis XIV.* 1910.

Léon Germain .... *Le tombeau de saint Eucaire à Liverdun.* (XVIe siècle.) 1897.

— *Excursions épigraphiques. L'église de Maxéville.* 1889.

Digitized by Google

Paul Pellot..... *Le Ban et l'Arrière-Ban du duché de Rethel à la fin du* XVII^e *siècle.* 1909.

— *Une famille rethéloise aux* XVI^e *et* XVII^e *siècles. — La famille Lefebvre.* 1909.

— *L'abbaye royale de Saint-Pierre-les-Dames de Reims et les seigneurs de Domremy-la-Pucelle.* 1909.

— *La descendance du page de Jeanne d'Arc dans l'archidiocèse de Reims.* 1909.

F. Plateau..... *Bulletin de la Société royale de Belgique.* — Note sur l'implantation et la pollination du gui en Flandre. 1908.

— *L'année psychologique. — Les insectes ont-ils la mémoire des faits?* 1908.

— *La pollination d'une orchidée à fleurs vertes par les insectes.* 1909.

Louis Arnould... *Petit traité de recommandation pour les examens.* 1909.

Louis Regnier..... *Dons faits par Charles VII, Louis XI et Charles VIII pour la reconstruction des églises de N.-D. de Pontoise, N.-D. de Montfort et N.-D. de Cléry.* 1909.

— *L'église Saint-Nicolas de Pont-Saint-Pierre et les châteaux de Douville et de Logenpré.* — Notes historiques et archéologiques. 1909.

A. Sécheret et L. Lépine. — *Géographie méthodique des Ardennes.* 1909.

Henry Rouy..... *Mélanges.* — 3^e série. Sedan 1909.

— *Les églises en Ardenne.* (*Echo des Ardennes* du 7 avril 1910.)

Henri Bourin..... *Documents sur l'abbaye de Signy.* (Extr. de la *Revue Historique Ardennaise.*) 1909.

Bosteaux-Paris et Moreau-Bérillon. — *Les volontaires de 1792.* 1909.

A. Paroissien... .. *La galerie Vasnier à Reims.* — Préface de M. V. Diancourt. 1909.

— *Profils messins.* — Ch. Pêtre. (Extr. des *Marches de l'Est.*) 1909.

Armand Bourgeois. *André Chénier, critique d'art.* 1909.

— *Les débuts de Mademoiselle Georges et la critique de son temps.* 1910.

— *Les derniers jours de Charlotte Corday.* 1910.

— *Louis XVI à Varennes* — Tout n'a pas été publié sur l'arrestation de Louis XVI à Varennes. 1910.

— *Bouquets de souvenirs et d'impression.* 1910.

Digitized by Google

R. Demogue..... *Enseignement et études régionales en Champagne.* 1909.

J. Berthelé..... *Plaquettes montpelliéraines et languedociennes.* — V. *Un conflit scolaire au* XVI^e *siècle.* 1909.

— *Opuscules campanaires.* — 4^e fascicule. — *Anciennes cloches municipales de Bordeaux, d'Orléans et d'Amiens.* Juillet 1909.

Raoul Chandon de Briailles et Henri Bertal. — *Archives municipales d'Epernay,* t. II. (1576-1619.) 1909.

E. Belval..... *Les Corot du Musée de Reims.* — *Dix-huit estampes au charbon.* 1908.

L'abbé Louis Lallement. — *Vieux contes argonnais.* 1910.

D^r Leblond ..... *Cercueils de plomb gallo-romains avec bâtons perlés et rosaces découverts à Beauvais.* 1909.

Général de Piépape. *Une petite-fille du grand Condé.* — *La Duchesse du Maine, reine de Sceaux et conspiratrice.* (1676-1753.) 1910.

Arsène Thévenot.. *L'escargot et la grenouille comestibles au point de vue de l'alimentation.* 1909.

Ernest Jovy..... *Guillaume Prousteau, recteur de l'Université d'Orléans, et son récit d'une délibération tumultueuse de cette Université en décembre 1702.* 1909.

— *Quelques lettres inédites d'André-Marie Ampère.* 1910.

— *L'Oraison funèbre de M. de Branges.* (1783-1787.) 1909.

— *Les mésaventures d'un écolier vitryat Philippe Bédigis.* (1777-1782.) 1909.

C. Schwingrouber. *La rue de l'Arbalète à Reims.* — *Notes pour servir à la monographie de la rue.* 1905.

J. Carlier ..... *Coupe en verre peint du Musée de Reims.* 1910.

L'abbé A. Prévost. *Histoire du diocèse de Troyes pendant la Révolution.* — 3 volumes. 1908-1909.

— *Une commune sous la Terreur.* — *Le comité de surveillance de Pont-Sainte-Marie.* 1910.

Victor Froussard.. *Notice sur Andelot (Haute-Marne) et Montéclair.* 1910.

Baron de Baye..... *Les casques de l'époque barbare et leur répartition géographique en Europe.* 1910.

Emile Amet ..... *Pour vos loisirs.* — *Nouveaux récits d'un Champenois.* 1907.

— *Cent petites pensées.* 1909.

Digitized by Google

Émile AMET ..... *Pour lire en dormant. — Récits d'un Champenois. — Les fondeurs de cloches.* Roman.

— *La soudure.* Roman contemporain.

— *Aquarelles.* 1908.

G. BLONDEL..... *Vers quel état social allons-nous ?* 1910.

— *L'organisation des ports de commerce.* 1909.

— *Pourquoi la France fait si peu de progrès ?* (Extr. de la *Revue pour les Français.* 25 janvier 1910.)

R. GRAFFIN..... *Almanach ardennais 1910. Canton de Mouzon.*

G. ROBERT..... *Isles-sur-Suippe au Moyen-Age.* 1910.

Frédéric HENRIET .. *Un chapitre de l'histoire de Château-Thierry. — La rue du Château.* 1910.

J. LAURENT..... *Le gisement de Pourcy et les travaux récents sur le Tertiaire des environs de Reims et d'Epernay.* (Extr. du *Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Reims.*) 1909.

— *Introduction à la géographie botanique de la plaine de Champagne.* (Extr. du même bulletin.) 1910.

Alphonse GOSSET .. *Basilique de Sainte-Clotilde à Reims. — Monument du Centenaire.* (496-1896.) 1910.

R. DE LASTEYRIE... *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques* publiés par les Sociétés savantes de la France. 1905-1906, t. V, 3e livr. 1908.

Emile ESPÉRANDIEU. *Documents inédits sur l'Histoire de France. —* Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine, t. II, Aquitaine, 1908; t. III, Lyonnaise, 1re partie, 1910.

II. — Dons du Ministère de l'Instruction publique, hommages divers et journaux.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. — Section des sciences économiques et sociales. Année 1908. — Congrès des Sociétés savantes de 1908 tenu à Paris ; de 1909 tenu à Rennes.

Bulletin archéologique du même Comité. 1909, 1re et 2e livraisons.

Bulletin historique et philologique du même Comité. 1908, nos 3 et 4 ; 1909, nos 1 et 2.

Comptes rendus du Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements tenu à la Sorbonne en 1908. — Section des sciences. 1909.

Digitized by Google

Congrès des Sociétés savantes à Rennes. — Discours prononcés à la Séance d'ouverture le 3 avril 1909.

Programme du Congrès des Sociétés savantes à Paris en 1910.

Bulletin du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. n° 32, 30 septembre 1909.

Congrès archéologique de France. LXXV[e] session tenue à Caen en 1908, par la Société française d'Archéologie. T. I et II, 1909.

Vicomte G. D'AVENEL. — *Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général depuis l'an 1200 jusqu'en l'an 1800,* t. V, 1909.

Ulysse ROBERT. — *Documents inédits sur l'Histoire de France.* — Testaments de l'Officialité de Besançon (1265-1500). T. II (1402-1498.) 1907.

Comte DE LOISNE. — *Dictionnaire topographique de la France.* — Département du Pas-de-Calais. 1907.

E. KAYSER et E. MANCEAU. — *Les ferments de la graisse des vins.* 1909.

Alph. LEFEBVRE. — *Le Centenaire du 16 Août 1804 à Boulogne-sur-Mer.* — Recueil de pièces et documents officiels relatifs à la Légion d'honneur précédé d'une notice historique. 1909.

M. SARTOR. — *La Cathédrale de Reims.* — Etude sur quelques statues du grand portail. 1910.

— *La Cathédrale de Reims.* Etude descriptive et iconographique des statues et bas-reliefs du portail occidental. 1910.

A. MIGNOT. — *Monographie de la commune de Villers-Marmery.* Ouvrage couronné par l'Académie de Reims. 1910.

D[r] CHERVIN. — *Le symbolisme dans la céramique américaine.* (Extr. de *L'Homme préhistorique*, mars-mai 1910.)

Distribution des prix de vertu au grand théâtre de Reims le 27 décembre 1908, sous la présidence de M. Cheysson, membre de l'Institut. — Le 26 décembre 1909, sous la présidence de M. le D[r] Langlet, maire de Reims.

Caisse des recherches scientifiques. — Rapports scientifiques sur les travaux entrepris en 1908-1909.

Archives de la France monastique, tomes I, II, III, IV, VII, VIII, IX et X, 1905-1910.

Revue Mabillon. — Février et mai 1910.

Bulletin administratif de la ville de Reims, 26[e] supplément, 1908; 27[e] supplément, 1909.

Academia heraldica, t. IV, juillet-août. Madrid 1909.

Annuaire du Conseil héraldique de France. 1888.

Almanach ardennais 1910. — Canton de Mouzon.

Bulletin de l'Académie royale de Bavière. Munich 1910.

Annuaire-Bulletin de la Société des Amis du Vieux Reims. 1910.

Digitized by Google

Victor Diancourt (1825-1910). — *Discours prononcés à ses obsèques le 15 mai 1910.*

Annales de la Société limnologique de Besse. Juillet-octobre 1909.

Polybiblion. — Revue bibliographique universelle, 2e série, t. 71, février 1910.

Real bibliotheca publica municipal do Porto, t. I et II. 1910.

La jeune Wallonie. — Revue mensuelle d'art et de lettres. N° 4. 1910.

Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, 5e série, t. X, fascicules 1, 2 et 3, 1909; 6e série, t. I, fascicules 1 et 2, 1910.

Bulletin de l'Association française pour l'avancement des sciences. N° 15, juillet 1909.

Bulletin de l'Association philotechnique. Juillet 1909 à mai 1910.

Revue Henri IV, t. III, nos 2, 3 et 4. 1909.

Revue de Champagne. 1909-1910.

Bulletin de la Société archéologique champenoise. 1909-1910.

Journal des Savants. Juin 1909 à mai 1910.

Bulletin du Denier de l'Institut Catholique de Paris. 1909.

Union médicale et scientifique du Nord-Est. 30 juin 1909 au 15 juin 1910.

III. — Publications adressées par les Académies et Sociétés correspondantes.

Abbeville. — *Bulletin trimestriel de la Société d'émulation.* 1909. Nos 1 et 2.

— *Mémoires* de la même Société, 4e série, t. VI, 2e partie. 1909.

— *Inauguration de la statue de Boucher de Perthes.* (Extr. du *Bulletin* de la même Société.) 1909.

Aix. — *Mémoires de l'Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres,* t. XIX. 1908.

— *Séance publique* de la même Société. 1908, 1909.

— *Annales de la Faculté de Droit,* t. II, nos 3 et 4. 1908.

— *Annales de la Faculté des Lettres,* t. III, nos 1, 2, 3 et 4. 1909.

Amiens. — *Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie,* 1er, 2e, 3e et 4e trimestres 1909.

— *La Picardie historique et monumentale* (Arrondissement d'Abbeville), publiée par la même Société. 1909.

— *Album archéologique* de la même Société, 17e fascicule. 1909.

Anvers. — *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.* 1909, fascicule II, III et IV.

Digitized by Google

ARRAS. — *Mémoires de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais*, t. III, 1re livr. 1908.
— *Bulletin* de la même Société, t. III, 7e livr. 1908.
— *Statistique monumentale du département du Pas-de-Calais*, t. III, 4e livr. 1907.
— *Epigraphie du département du Pas-de-Calais*, 4 fascicules. 1907-1908.

AUTUN. — *Mémoires de la Société éduenne*, nouvelle série, t. XXXVII. 1909.

BERKELEY. — *The University of California chronicle*, vol. XI, nos 2, 3 et 4. 1909.
— *Bulletin of the Department of geology*. 1909.
— *Publications of the Academy of Pacific Coast history*. 1909.

BESANÇON. — *Procès-verbaux et Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts*. 1909.

BÉZIERS. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire*, 3e série, t. VIII, 1re livr. 1909

BORDEAUX. — *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts*, 3e série. 1906, 1907 (2 vol.).

BOULOGNE-SUR-MER. — *Bulletin trimestriel de la Société académique*, t. VIII, 1re, 2e et 3e livr. 1908-1909.

BRUXELLES. — *Annales de la Société d'archéologie. — Mémoires, rapports et documents*, t. XXIII, 1909, livr. 1 et 2.
— *Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des lettres*. 1909, nos 2 à 12 ; *Classe des sciences*. 1909, nos 2 à 12.
— *Mémoires* de la même Société, t. II, *Classe des sciences*. Avril 1909.
— *Notices biographiques et bibliographiques concernant les membres, les correspondants et les associés* de la même Société. 1907-1909.
— *Analecta Bollandiana*, t. XXVIII, fasc. III et IV. 1909.

CAEN. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres*. 1909.

CHALONS-SUR-MARNE. — *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne*, 2e série, t. XI. 1907-1908.

CHALON-SUR-SAONE. — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie*, 2e série, t. III, 1re partie. 1909.

CHAMBÉRY. — *Mémoires et Documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, 2e série, t. XXII. 1909.

CHARTRES. — *Bulletin mensuel de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*. Janvier à décembre 1909.

Digitized by Google

CHATEAU-THIERRY. — *Annales de la Société historique et archéologique.* Année 1908.

CLERMONT-FERRAND. — *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne,* publié par l'*Académie des sciences, belles-lettres et arts*, 2e série. Avril 1909 à avril 1910.

COMPIÈGNE. — *Société historique. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne*, t. II (1218-1260.) 1909.

CONSTANTINE. — *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique.* XIe vol., 4e série. 1908.

DUNKERQUE. — *Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, lettres et arts*, t. XLVI, 1907 ; t. XLVII et XLVIII, 1908 ; t. XLIX et L, 1909.

EPERNAY. — *Bulletin de la Société d'horticulture et de viticulture.* Juillet 1909 à juin 1910.

EPINAL. — *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges.* 1909.

EVREUX. — *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure*, 6e série, t. VI. 1908.

FONTAINEBLEAU. — *Annales de la Société historique et archéologique du Gatinais*, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres. 1909.

GRENOBLE. — *Bulletin de l'Académie delphinale*, 5e série, t. II. 1909.

GUÉRET. — *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, t. XVI, 2e partie, 1908 ; t. XVII, 1re partie. 1909.

LA ROCHELLE. — *Annales de la Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure.* — *Flore de France*, t. XI. 1909.

LE HAVRE. — *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses.* 1908, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres.

LE PUY. — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce*, Ve vol. 1904-1908.

LIÈGE. — *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XVII, 2e partie. 1908.

— *Leodium.* — Chronique mensuelle de la même Société. Janvier à décembre 1908.

LIMOGES. — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. LVIII, 2e livr. 1909 ; t. LIX, 1re livr. 1909.

LUXEMBOURG. — *Ons Hemecht.* Février à décembre 1909.

LYON. — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts*, 3e série, t. X. 1910.

— *Bulletin de la Société littéraire, historique et archéologique,* Avril 1909 à Mars 1910.

MACON. — *Annales de l'Académie*, 3e série, t. XIII, 1908.

MANCHESTER. — *Memoirs and proceedings of the Manchester literary*

Digitized by Google

and philosophical Society. Vol. 53, part. III, 1908-1909 ; vol. 54, part. I et II, 1909-1910.

METZ. — *Mémoires de l'Académie*, 3e série. 1905-1906.

— *Table générale des Mémoires* de la même Société (1819-1903). 1908.

MONS. — *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 6e série, t. X. 1909.

MONTAUBAN. — *Bulletin archéologique, historique et scientifique de la société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. XXXVI. 1908, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres.

MOULINS. — *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais. — Lettres, sciences et arts*. Avril 1909 à mars 1910.

NAMUR. — *Annales de la Société archéologique*, t. XXVII, 1908, 1re livraison.

NANCY. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 6e série, t. VI. 1908-1909.

NANTES. — *Annales de la Société académique*, 8e série, t. IX, 1908 ; t. X. 1909.

NEVERS. — *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts*, 3e série, t. XIII, 1er et 2e fascicules. 1909.

NIMES. — *Mémoires de l'Académie*, 7e série, t. XXXI. 1908.

NIORT. — *Procès-verbaux, mémoires, notes et documents de la Société historique et scientifique*. 1909.

NIVELLES. — *Annales de la Société archéologique*, t. IX, 2e livr. 1909.

ORLÉANS. — *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais*, t. XV, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres 1909.

PARIS. — *Bulletin et Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 7e série, t. VIII. — *Mémoires*. 1908.

— *Mettensia*. VI. — *Mémoires et documents* publiés par la même Société, fascicule I. 1909.

— *Bulletin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. — Comptes rendus des séances de l'année. Avril 1909 à février 1910.

PERPIGNAN. — *Société agricole, scientifique et littéraire*. Le vol. 1909.

POITIERS. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3e série, t. I, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres 1908 ; 1er, 2e et 3e trimestres 1909.

— *Mémoires* de la même Société. t. II, 3e série, 1908.

— *Tables générales des Mémoires et Bulletins* de la même Société (2e série 1877-1906). 1909.

SAINT-DIÉ. — *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*. 1908-1909.

SAINT-MALO. — *Annales de la Société historique et archéologique*. 1909.

Digitized by Google

SAINT-OMER. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. XII. 1909, 2e et 3e fascicules; 1910, 1er fascicule.

— *Mémoires* de la même Société, t. XXIX. (1908-1909).

SENS. — *Bulletin de la Société archéologique*, t. XXIV. 1909.

SOISSONS. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire*, t. XIV, 3e série. 1907.

TOULON. — *Bulletin de l'Académie du Var*. 1908.

TOULOUSE. — *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*. 1909 et 1910.

— *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres*, 10e série, t. VIII, 1908.

TOURS. — *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire*, t. LXXXIX, janvier à décembre 1909.

TURIN. — *Actes de l'Académie des sciences*, vol. XLIV, 1908-1909, 8 fascicules.

VENDOME. — *Publication de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, t. XLVIII. 1909.

VERDUN. — *Publication de la Société philomatique. — La cathédrale de Verdun*. Etude historique et archéologique. 1909.

VERSAILLES. — *Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, publiée par la *Société des sciences morales, des lettres et des arts*. Février, mai, août et novembre 1909.

VESOUL. — *Bulletin de la Société d'agriculture, lettres, sciences et arts*. 1909.

WASHINGTON. — *Annual report of the Smithsonian Institution*. 1908 et 1909.

— *Smithsonian Miscellaneous Collections*, vol. 52, nos 1860 et 1870, 1909 ; no 1872, 1910.

— *Bureau of american ethnology*. Bulletins nos 38, 39, 41 et 42. 1909.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

OBSÈQUES DE M. VICTOR DIANCOURT

ANCIEN SÉNATEUR DE LA MARNE, ANCIEN DÉPUTÉ DE REIMS
ANCIEN MAIRE DE REIMS, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
MEMBRE TITULAIRE DE L'ACADÉMIE DE REIMS
13 MAI 1910

Discours prononcé par M. le Dr Pol GOSSET, Président de l'Académie

---

MESSIEURS,

La tristesse de l'Académie est grande en ce jour, car elle a perdu plus qu'un de ses membres, son doyen d'âge vénéré, le fin lettré qui faisait son orgueil, le causeur qui avait le don de charmer un auditoire attentif, le curieux de livres.

Né à Reims en 1825, l'année du sacre, dans cette vieille rue de Tambour qui est au cœur de la cité entre la Cathédrale et l'Hôtel de Ville, dans la Maison même des Musiciens qu'il aida l'Académie à sauver d'une destruction à jamais regrettable, M. Diancourt était un Rémois de Reims. Amoureux de sa ville natale, il donna de bonne heure ses peines et son temps à ses concitoyens, et c'est au Conseil municipal, où il avait fait apprécier la qualité de son goût et de ses talents, que notre Compagnie était allée le chercher en 1870.

L'Académie avait distingué en lui le lettré, que choyait déjà un petit cercle d'intimes depuis certaine

Digitized by Google

spirituelle parodie de la tragédie classique qui est aussi un bijou typographique. Les circonstances le révélèrent historien : *Les Allemands à Reims* eurent un succès sans précédent dans la librairie provinciale. Mêlé d'assez près pour les bien apprécier, aux hommes et aux événements de cette époque mal connue, il sentit, comme il l'a écrit lui-même, qu'il avait un devoir à remplir, et il apporta un témoignage sincère en faveur de la vérité. Hanté par ces souvenirs troublants, il fut amené à parler dans des conférences publiques sur *Jeanne d'Arc* ; sur *Valmy* à l'occasion d'un glorieux centenaire ; et une comparaison se faisait alors dans son esprit : au moyen âge comme au dix-huitième siècle l'invasion avait pu être repoussée... et il souffrait dans son grand cœur de citoyen.

Son maître-livre touche trop à sa vie d'homme public pour que j'insiste davantage, surtout après les paroles éloquentes et autorisées de M. le Maire ; et c'est le bibliophile, le membre de l'Académie, que j'ai le devoir d'honorer.

Sa passion datait de loin : il avait à peine vingt-cinq ans et déjà il pouvait choisir dans sa propre bibliothèque les livres qu'il envoyait, avec de bonnes lettres qui ont été conservées, à des amis emprisonnés pour des faits politiques.

Dès ses débuts à l'Académie, en 1874, il se montra tout entier ; traitant *du goût des livres,* d'une plume légère il décrivit les divers types d'amateurs, les maniaques surtout, ceux qui achètent des volumes sans jamais lire une page ou ceux qui ne tiennent qu'aux reliures, et il les marqua tous d'un trait spirituel souligné d'une anecdote. Il passa rapidement sur les autres, ceux qui prisent plus l'intérêt d'un

Digitized by Google

ouvrage que la beauté du volume et dans un livre aiment autre chose que sa couverture de maroquin ; mais nos confrères charmés avaient devant les yeux le modèle de ces parfaits bibliophiles. Ce jour-là, ses auditeurs furent conquis, et l'année suivante ils le nommèrent leur président. M. Diancourt était alors maire de Reims.

Au cours de cette première causerie, il avait parlé en connaisseur des bouquinistes des quais de la Seine et des trouvailles qu'on pouvait faire dans leurs boîtes. J'ai eu la surprise de le voir un jour à la recherche du livre rare : c'était au commencement d'avril 1895 ; Camille Doucet était mort et les badauds entassés sur la place de l'Institut attendaient la sortie du convoi, nommant au fur et à mesure de leur arrivée les célébrités du monde des lettres et des arts. Seul notre confrère se désintéressait de ce vain spectacle, et, courbé sur les rangées de livres, il allait de boîte en boîte, à peine gêné par la foule dans sa lente promenade studieuse.

Il répétait volontiers avec Nodier, qu'après la joie de posséder des livres et d'en jouir, il ne connaissait pas de plaisir plus vif que celui d'en parler ; aussi est-ce encore de ses bons amis les livres, qu'il vint nous entretenir l'an dernier dans des *Propos de bibliophiles*, qui furent très goûtés. Il les fit imprimer, à quelques exemplaires seulement selon son habitude, disant que ce n'était pas là la nourriture de tout le monde, *piscis hic non est omnium*, et il les distribua avec de précieuses dédicaces.

L'âge était venu, empâtant un peu son fin masque de Voltaire, mais lui laissant intactes toute son intelligence et toute son activité ; il ne se sentait vieillir qu'en

Digitized by Google

voyant d'année en année les livres plus nombreux sur ses rayons. Il les aimait toujours du même amour ; il les relisait encore, les faisait couvrir de belles reliures, et il les montrait sans jamais se lasser aux intimes qu'il recevait dans sa bibliothèque. Mais un jour Celle qu'il n'avait pas invitée entra et comme sur la vieille fresque jaune et rouge de l'église abbatiale de La Chaise-Dieu, Elle lui arracha de ses mains tremblantes le cher livre qu'il lisait.

Son souvenir du moins vivra, et longtemps encore, à nos réunions, nous parlerons de ce grand Confrère qui, à tant de qualités joignait la plus exquise, l'urbanité.

Digitized by Google

OUVRAGES DE M. VICTOR DIANCOURT

Hercule et Omphale, Tragédie [Strasbourg, Berger-Levrault], 1866. In-12 de 80 pages.

Imprimé pour ses amis à 50 exemplaires et illustré de photographies d'après les dessins de Reimbeau ; le nombre des photographies n'est pas le même dans tous les exemplaires.

Le Théâtre pendant la Révolution. Conférence faite à la Société Industrielle de Reims, le 8 décembre 1869. [Reims, Luton], 1869. In-8° de 32 pages.

Imprimé à 20 exemplaires.

Le Goût des Livres. Lecture faite par M. Diancourt à la séance publique de l'Académie nationale de Reims du 30 juillet 1874. Imprimerie coopérative de Reims, 1875. In-8° de 23 pages.

Tirage à part à 25 exemplaires du tome LV des *Travaux de l'Académie de Reims*.

Discours d'ouverture prononcé à la séance publique de l'Académie du 29 juillet 1875.

Tome LVII des *Travaux de l'Académie*.

Rapport sur le Concours de Poésie lu à la séance publique de l'Académie en 1884.

Tome LXXV des *Travaux de l'Académie*.

Les Allemands à Reims en 1870. Aperçu historique. Reims, Michaud, 1883. In-12 de 165 pages.

300 exemplaires sur Hollande numérotés et paraphés par l'éditeur.

Digitized by Google

Les Allemands à Reims, 1870-1871. Aperçu historique. Deuxième édition augmentée. Reims, Michaud, 1884. In-8° de 186 pages, 1 fac-simile.

150 exemplaires sur Hollande numérotés ; les exemplaires sur vélin ne sont pas numérotés.

Deux originaux rémois, les Hédoin de Pons-Ludon, 1739-1866. Reims, Michaud, 1885. In-8° de 69 pages, 4 planches de portraits et d'ex-libris gravés.

Tirage à part à 52 exemplaires du tome LXXV des *Travaux de l'Académie.*

Une philippique inconnue et une strophe inédite de Lagrange-Chancel, recueillies par un bibliophile. Paris et Reims, 1886. In-8° de 42 pages, trois planches.

Cette brochure, tirée à 150 exemplaires sur les presses de l'*Indépendant Rémois*, est la reproduction de la communication faite à l'Académie et imprimée dans le tome LXXVII des *Travaux de l'Académie.*

Conférence faite le 29 octobre 1887 au profit du Sou des Ecoles laïques de Châlons : *Jeanne d'Arc.* Châlons, Imp. du *Libéral*, 1887. In-18.

Cette conférence sur Jeanne d'Arc a été donnée d'abord à Reims le 1er avril 1887, puis à Châlons le 28 octobre suivant ; elle fut analysée dans l'*Indépendant Rémois* du 2 avril, et reproduite en entier en placard dans le même journal, numéro du 6 novembre 1887. Elle a été encore réimprimée après l'érection de la statue de Jeanne d'Arc à Reims, dans le *Reims en fête* de M. Henri Menu.

A propos de Valmy. Conférence faite à Reims par M. V. Diancourt, sénateur de la Marne, le 21 octobre 1892. Reims, Matot, 1892. In-12 de 38 pages.

Tirée à 205 exemplaires.

Nuances morales, par Mme Marie Valyère. Compte rendu fait à l'Académie nationale de Reims par M. V. Diancourt. Reims, Michaud, 1900. In-8° de 8 pages.

Tirage à part du tome CVII des *Travaux de l'Académie.*

Digitized by Google

Propos de bibliophiles. Les vicissitudes de la valeur vénale et de la recherche des chefs-d'œuvre dramatiques du XVII^e^ siècle et de quelques livres exceptionnels. Communication faite par M. V. Diancourt, membre titulaire, lue à la séance du 12 février 1909. Reims, L. Monce, 1909. In-8° de 22 pages.

Tirage à part à 60 exemplaires du tome CXXV des *Travaux de l'Académie*.

Cette bibliographie, pour être complète, doit mentionner encore la thèse de licence, soutenue devant la Faculté de Droit de Paris en 1852 et intitulée *De la transmission de la propriété par les conventions*, et quelques allocutions prononcées à Reims en tant que maire, député ou sénateur et publiées à part, comme le *Discours* de la séance de clôture du Conseil municipal du 31 décembre 1877, le *Discours* de la Distribution des prix de fondation dans la salle du Théâtre en 1890, etc...

P. G.

Digitized by Google

Digitized by Google

Mr L'Abbé Alfred CHEVALLIER

Membre correspondant de l'Académie de Reims

Membre de la Société française d'Archéologie

(1845-1910)

ALLOCUTION prononcée à ses obsèques, au cimetière de Montbré, le 18 février 1910, par M. Henri JADART, *secrétaire général de l'Académie de Reims.*

Nous venons apporter à ces simples et touchantes funérailles l'hommage de l'Académie de Reims, son légitime tribut d'attachement, de reconnaissance et de regrets envers l'un de ses plus anciens et plus fidèles lauréats et membres correspondants (1).

Depuis plus de trente ans, M. l'abbé Chevallier collaborait à nos travaux avec zèle, avec talent, avec vaillance et désintéressement. Nous l'avions visité à Cuisles après son premier succès et son premier apport à nos concours en 1881, qui nous valut cet album précieux des églises du canton de Châtillon-sur-Marne. Encore lauréat l'année suivante, pour le mémoire sur les carreaux vernissés du même canton, il devenait d'emblée l'un de nos membres correspondants en 1887. Il s'était affilié de lui-même, en 1882, à cette grande Société française d'Archéologie, dont mon honorable

(1) Né à Saint-Masmes, le 19 juin 1845, M. l'abbé Chevallier est décédé à Montbré le 15 février 1910.

Digitized by Google

confrère, M. Louis Demaison, est l'un des inspecteurs généraux et apporte le témoignage de gratitude par sa présence à cette cérémonie.

A ses débuts si méritoires dans l'art du dessin, puisqu'il s'y essayait et s'y formait lui-même, M. l'abbé Chevallier était associé par S. E. le Cardinal Langénieux à la grandiose restauration du prieuré de Binson ; il en reproduisit les pierres tombales que ce prélat sauva de la destruction. Bientôt il publiait avec un succès croissant les carreaux vernissés de la contrée, les retables, les inscriptions de tous les âges, etc. Il se manifestait ainsi avec son goût inné d'archéologue consciencieux et pénétrant ; il parcourait, à travers monts et vallées, nos églises rurales avec une activité inlassable, et sa main d'artiste infatigable mettait en relief leur parure séculaire avec la vue de leurs richesses d'art, c'est-à-dire leur patrimoine historique et religieux tout ensemble qu'il faisait respecter et sauvegarder en tous lieux avec autant de tact que d'esprit de bon aloi.

Nous l'avons retrouvé à Tramery en 1889, illustrant bientôt toute cette vallée de l'Ardre si pittoresque par ses sites, depuis Sarcy jusqu'à Fismes, donnant dans l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, à maintes reprises (1), et dans les *Travaux* de notre Académie des œuvres qui honoreront à jamais sa mémoire. Il cultivait aussi les arts à Reims, dessinait la rose et les inscriptions de la Cathédrale, dressait pour l'enseignement de

(1) M. Henri Matot, accompagné de MM. Ch. Thiéry et Al. Baudon, assistait aux obsèques, ainsi que M. Charles Bosteaux, président de la Société archéologique champenoise, à laquelle appartenait aussi M. l'abbé Chevallier.

Digitized by Google

l'archéologie locale au Petit Séminaire un recueil méthodique, fréquentait la Bibliothèque et se prêtait aux désirs de tous les amateurs pour embellir un texte par sa plume.

Aussi était-il devenu nécessaire à de multiples entreprises, telles que *La Messe* par Ch. Rohault de Fleury, quand l'autorité diocésaine reconnaissante le fixa à Montbré et Trois-Puits en 1893. Ce fut son lieu de repos dans le travail. Comme il sut soigner chaque détail et préserver les intéressantes églises de ces villages, vous le proclamerez tous, ses paroissiens et ses amis ! Il aurait à son aise décrit tout le canton de Verzy, comme il l'avait fait pour les cantons de Châtillon et de Ville-en-Tardenois. Il aurait participé au prochain Congrès de la Société française d'Archéologie à Reims en 1911. Cependant son heure approchait, et il disait dernièrement à sa sœur qu'il aimait mieux mourir que de vivre sans travailler.

Hélas ! il n'est plus, sa main habile et si féconde se repose, comme son âme, dans le sein de Dieu qu'il servit et honora en consacrant sa vie à la beauté et à la sauvegarde des sanctuaires bâtis par nos ancêtres que nous devons transmettre intacts à nos successeurs.

Digitized by Google

L'ÉGLISE DE MONTBRÉ

par l'abbé Chevallier

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Principales productions de M. l'abbé A. CHEVALLIER, *de 1881 à 1910*

Notes pour servir à l'histoire et à la description des églises du canton de Châtillon-sur-Marne, notice accompagnée de 255 dessins, 1875-1881. — Recueil manuscrit in-4°, relié, de 109 pages, conservé aux Archives de l'Académie de Reims (Concours de 1881).

Etude sur les carreaux émaillés du Moyen-Age trouvés dans les environs de Châtillon-sur-Marne, 1882, cahier de 76 pages avec 212 dessins. Manuscrit. Mêmes archives.

Autre étude sur les carreaux, 2e partie, 1886, cahier de 151 pp., avec 200 dessins. Manuscrit. Archives de l'Académie de Reims.

Carrelage du XIIIe siècle, trouvé en 1888, Rue du Cardinal-de-Lorraine, 5, à Reims. *Caen*, DELESQUES, 1888, in-8° avec dessins du carrelage. — Extr. du *Bulletin monumental*, 1888.

Le prieuré de Binson, *Reims*, MATOT, 1896, in-8° avec figures. Extrait de l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1897. (Pour les nombreuses publications faites dans ce recueil, nous avons suivi les indications obligeamment fournies par M. Albert Baudon, membre correspondant de l'Académie.)

La vallée de l'Ardres, série de fascicules formant six brochures, *Reims*, MATOT, 1889-1896, in-8°, avec figures. Extraits de *l'Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1889-1896. (*Epuisé.*)

Le canton de Ville-en-Tardenois artistique et monumental. *Reims, Imprimerie de l'Académie*, 1893, in-8° sans figures. — Extrait du t. XCIII des *Travaux de l'Académie de Reims.*

Digitized by Google

Le retable de Montbré. *Reims*, Matot (1896), in-8° avec dessin. — Extrait de l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1896. (*Epuisé.*)

Carrelage de Vernay (XIII^e^ siècle), commune de Saint-Imoges (Marne), trouvé en 1878 par M. Léon Foucher. *Reims*, Matot, 1897. Grand in-8° avec planches et figures. — Extrait de l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1897.

Le retable de Baslieux-les-Fismes, *Reims*, Matot, 1899, in-8°, avec figure. — Extrait de l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1899.

Le Prieuré de Binson, 2^e^ édition, *Reims*, Matot, 1899, in-8°, avec figures de deux inscriptions chrétiennes trouvées à Binson. — Extrait de l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1897, avec additions.

Notice sur Trois-Puits, ses monuments, *Reims*, Matot, 1900, in-8°, avec 2 planches. — Extrait de l'*Almanach Matot-Braine*, 1900.

Notes sur quelques fonts baptismaux du département des Ardennes, *Dôle*, Bernin, 1901, in-8°, avec figures. — Extrait de la *Revue historique Ardennaise*, 1901.

Etudes sur les Carreaux vernissés du Moyen-Age, *Reims*, Matot, 1902, in-8° de 53 pages, avec 43 planches. — Extrait de l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1898-1902.

Note sur la tribune d'orgue de Sacy, *Reims*, Matot, 1905, in-8°, avec planche. — Extrait de l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1905.

Notes sur le village de Montbré, *Reims*, Matot, 1902, in-8°, avec 10 planches. — Extrait de l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1903-1905.

Note sur l'église de Chamery, *Reims*, Matot, 1906, in-8°, avec figures. — Extrait de l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1906.

Notice historique sur Heutrégiville, d'après les notes de

Digitized by Google

l'abbé Bosc, terminée dans l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1906 à 1910, qui doit en publier le tirage à part en brochure.

L'auteur laisse en cours de publication les *Inscriptions du canton de Châtillon*, publiées dans le même recueil, 1908 à 1910.

En outre, l'auteur a illustré de planches et de dessins un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous pouvons citer : *La Messe*, par Rohault de Fleury, in-4°, 1892-97. — Les *Histoires de Berru*, 1897, par M. Ch. Bosteaux, de *Lavannes*, 1896, et de *Warmeriville*, 1900, par M. Cousin-Henrat. — *Bezannes*, par Ch. Thiéry. — *Les églises de Villers-devant-le-Thour* et *Juzancourt* (Ardennes), par H. Jadart, gr. in-8°, 1896. — Les *Inscriptions du prieuré de Binson*, par le même, in-8°, 1889. — Les *Inscriptions de Notre-Dame de Reims*, par le même, in-8°, 1907. (Une médaille de vermeil grand module a été décernée à M. l'abbé Chevallier, par l'Académie de Reims, au concours de 1904 pour son *Plan de la Cathédrale de Reims avec le dessin des pierres tombales* ; voir le rapport par M. Demaison au t. CXV des *Travaux*, p. 49). Enfin, M. l'abbé Chevallier a dessiné la plupart des vignettes imprimées en tête des *Bulletins paroissiaux* de la ville et du diocèse de Reims.

CARREAU VERNISSÉ

Digitized by Google

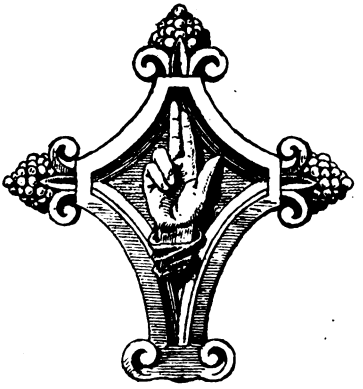

CROIX DU CIMETIÈRE DE CUCHERY

d'après l'abbé Chevallier.

Digitized by Google

NOTE

SUR

LE RETOUCHOIR PRÉHISTORIQUE

Communication de M. Émile AMET,
Membre correspondant à Sézanne.

J'ai l'honneur de présenter à l'Académie de Reims quelques remarques sur l'usage actuel d'un outil qui fut employé à l'époque préhistorique.

Sans me faire illusion sur le peu d'intérêt de ces observations, je serais heureux si elles pouvaient contribuer à préciser un détail de la technique de nos ancêtres, tailleurs de silex.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il est nécessaire de rappeler très succinctement les différentes phases de l'industrie préhistorique.

Première technique : Éclatement (période éolithique). — La pierre n'a pas été l'unique matière employée par l'homme pour la confection de ses outils et de ses armes. Mais c'est celle qui a résisté à l'action des siècles. Le bois, les écorces, le cuir, la corne et l'ivoire ont presque entièrement disparu.

Le silex ou caillou existe sur notre sol sous toutes les formes et en toutes grosseurs. On peut supposer,

Digitized by Google

qu'à l'origine, les plus petits cailloux ont dû servir comme armes de jet. Or, il est arrivé certainement qu'une de ces pierres lancée avec force et rencontrant une plus grosse masse, a volé en éclats. L'homme a pu remarquer que ces éclats possédaient des arêtes assez tranchantes pour les destiner à l'usage de grattoirs et de couteaux.

Il put se procurer de ces lames par un autre procédé que l'on appelle *l'étonnement par le feu*. Si, exposant un caillou à l'action d'un feu ardent, on le porte au rouge pour le projeter ensuite dans l'eau froide, le caillou se divise en lames pouvant être utilisées (période éolithique ou de *la pierre éclatée*).

Deuxième technique : Percussion. (Période paléolithique.) — L'homme ne dut pas tarder à s'apercevoir que les deux moyens barbares employés par lui (éclatement par projection et étonnement par le feu) ne lui fournissaient que par hasard les formes de lames qu'il désirait.

Il fut donc amené à chercher autour de lui une grande pierre plate propre à servir d'enclume, puis un caillou roulé de forme à peu près sphérique, destiné à l'usage de *percuteur* ou de marteau.

Le silex possède une cassure caractéristique, appelée *cassure conchoïde* ou en forme de coquille. Si l'on détache une lame d'un noyau, d'un *nucleus,* on remarque sur l'une des faces un renflement, une protubérance que l'on appelle *bulbe* ou *conchoïde* de percussion. Ce renflement correspond à une forme semblable, laissée en creux sur le nucleus.

Or, cette forme ne se présente que dans le cas d'une taille intentionnelle ; elle ne se produit pas accidentellement.

Digitized by Google

En possession de l'enclume et du percuteur, l'homme primitif était outillé pour tailler le *coup de poing chelléen* et les *lames moustériennes* (époque paléolithique ou de la *pierre taillée*).

Troisième technique : Pression (périodes paléolithique et néolithique).

Nous arrivons maintenant à l'époque *solutréenne*, ainsi nommée d'après la station de *Solutré,* dans le département de Saône-et-Loire, et nous nous trouvons à l'apogée de la taille du silex.

Les ustensiles et les armes, d'une exécution soignée, affectent la forme dite en *feuille de laurier*. Ce sont notamment des pointes de flèches, de sagaies et de lances.

Aux deux anciens procédés (l'éclatement et le martèlement), vient se joindre une nouvelle technique, la *taille par pression*. Le silex, ébauché au percuteur, est posé sur l'arête d'un corps dur et, à très petits coups, à l'aide d'un *retouchoir*, on termine la taille en enlevant de menues écailles.

C'est ici que je voudrais faire part d'une remarque personnelle qui n'a jamais été publiée.

J'ai retrouvé à l'usine d'optique de Sézanne le retouchoir encore en usage.

A cette usine, on taille le cristal de roche *(quartz hyalin)* pour en faire des verres à lunettes. Or, le cristal de roche n'est autre chose qu'un silex plus pur et tout à fait transparent ; il possède, comme le caillou ordinaire, la *cassure conchoïde*.

Les cristaux sont débités en lames d'épaisseur convenable, sur lesquelles on trace au crayon, à l'aide

Digitized by Google

d'un calibre, le cercle ou l'ovale du verre à lunettes.

En dehors du tracé, il reste des cornes inutiles qu'il s'agit d'enlever. C'est alors qu'intervient notre retouchoir, semblable à l'outil d'autrefois avec cette différence, qu'aujourd'hui, l'outil est en fer au lieu d'être en silex.

Je me garderai bien de suggérer que le retouchoir a persisté jusqu'à nos jours ; ce serait absurde. Je me bornerai à faire remarquer qu'à une identité de matière à travailler et de but à atteindre, correspond une similitude dans les moyens.

Mais nous pouvons tirer parti de la technique actuelle pour remonter, par analogie, au procédé préhistorique. Comme autrefois, l'ouvrier appuie l'objet à tailler sur l'arête d'un corps dur. Il le présente de la main gauche, tandis qu'il serre le retouchoir entre les doigts de la main droite. Il procède par petits coups légers, d'amplitude d'autant plus faible qu'il se rapproche davantage du résultat désiré. En un mot, il mesure le choc à la grosseur des écailles qu'il veut enlever. Mais je ne remarque pas qu'il procède par pression contre le corps dur qui sert de *tas* ou d'enclume.

Si nous admettons que la technique ancienne a été la même, ce serait à tort qu'on donnerait à celle-ci le nom de *taille par pression*.

Je propose donc de remplacer ce terme par celui de *taille par retouches*. Ce dernier aurait d'ailleurs l'avantage de sous-entendre que la dernière opération a été précédée d'une ébauche. Et cela existe en effet, le retouchoir ne devant intervenir que pour parfaire la taille.

J'ai pensé qu'il convenait de noter les observations qui précèdent, comme une contribution modeste à l'étude des procédés de travail préhistoriques.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

Le Filage de la Laine à Reims et ses Environs

pendant un siècle

par M. Ch. COYON, lauréat de l'Académie

Il y a bien longtemps que nous caressions la pensée de rédiger cette étude. Il y a plus longtemps encore que nous avons collectionné des notes qui lui sont relatives, c'est-à-dire concernant l'industrie de la laine dont Reims a toujours été le grand centre en Champagne. En traitant cette question, nous n'avons d'autre but que d'apporter un modeste appoint à l'histoire de cette vieille cité et de ses environs. A cet effet, nous n'entrerons pas dans des considérations très étendues et nous ne décrirons que les choses uniquement utiles à notre sujet ; ce n'est pas en philosophe, mais en archéologue, que nous étudions simplement le passage et les travaux de l'homme sur cette terre, que nous en cherchons l'origine, que nous interrogeons le développement et les progrès successifs.

Le Rouet

Le rouet, qui servait autrefois à filer, ne nous paraissait pas assez antique pour être classé dans l'archéologie, mais cependant il est déjà entré dans son domaine. Après avoir utilement terminé sa carrière, on lui a donné l'honneur des musées ethnographiques et

Digitized by Google

des collections personnelles. Dans son ensemble et dans son genre de fabrication, il nous montre un dispositif aussi simple qu'ingénieux ; ses organes finement tournés, assemblés et enjolivés, lui valent aussi la faveur de figurer dans quelques salons. On le place alors sur une table-console, et là, adossé au mur, la quenouille plantée dans le banc est coiffée de son trait, qui s'élève comme un panache au-dessus de l'instrument. C'est un hommage bien mérité rendu à nos ancêtres et à l'archéologie technique. Il a été en outre le point de départ de l'invention de toutes les grandes machines usitées dans la filature moderne.

Les derniers survivants qui ont fait usage du rouet dans leur jeunesse sont bien peu nombreux ; nous avons alors pensé qu'il serait intéressant de remettre en lumière l'histoire de cette branche de l'industrie de la laine dans nos contrées pendant un siècle.

Nous avons déjà dit, dans des notes précédentes (1), que le filage au rouet avait succédé au filage au moyen de la quenouille et du fuseau, et que ce procédé qui était, paraît-il, l'apanage des reines, a été inventé, d'après Pline le naturaliste, par Closter, fils d'Arachné (2).

Nous avons dit également : C'est en 1530, qu'un bourgeois de Brunswick, nommé Jurgen, inventa le premier genre de rouet. En 1777, il fut perfectionné par Besnière, un peu plus tard perfectionné à nouveau par Spence, un Anglais.

(1) *Notes sur le filage et le tissage dans l'antiquité*, Académie de Reims, 1903.

(2) Columelle, écrivain du 1er siècle, n'était pas tendre pour les femmes de son temps. Il dit : « Elles sont à présent la plupart si adonnées au luxe et à l'oisiveté, qu'elles ne daignent pas prendre le soin de filer la laine. »

Digitized by Google

Nous sommes loin d'avoir la prétention de pouvoir discuter l'exactitude de ces dates ; nous ne discuterons point non plus la question de savoir à quelle époque il a été perfectionné. Quoi qu'il en soit, nous avons tout lieu de croire que le modèle de rouet que nous connaissons encore aujourd'hui, le seul qui nous occupe, a été fabriqué et utilisé dans notre région vers le milieu du XVIII[e] siècle (1), pour finir vers le milieu du XIX[e]. Pendant cet espace de temps, plusieurs systèmes ont été mis en usage ; seule la disposition des organes différait en ce que la pièce qui a la forme d'un U, appelée épinglier ou ailettes était placée au-dessus de la roue, comme par exemple dans le « Marie-Antoinette », mais ces systèmes n'étaient pas plus avantageux, ils l'étaient même moins que le système précédent dit « De la bonne femme ».

Ce que les auteurs ne disent pas, et ce que nous avons cru bon de signaler, c'est qu'il y avait deux genres de machines différentes : le petit rouet et le grand rouet. Chacun d'eux produisait le fil d'une manière distincte suivant la qualité des matières à employer. Il est important de bien connaître cette différence, et d'assigner à chacun une désignation qui lui soit propre ; car les méthodes employées ne se ressemblaient en aucun point. Il y avait autrefois comme aujourd'hui les fileurs en laine peignée (en maigre), dont les fils étaient destinés à produire les variétés de tissus connues sous le nom de schals, mousselines, étamines à bluteaux, voiles, etc. Il y avait aussi les fileurs en laine cardée (en gras) dont les fils

(1) Nous avons lu sur la pédale d'un rouet, près de l'attache de la bielle : 1760, au-dessus de ce millésime la lettre A, en dessous, une croix †. Cette marque a été brûlée.

Digitized by Google

servaient à la fabrication des étoffes plus ou moins feutrées comme les draps et similaires.

Le petit Rouet

Quoique le petit rouet et le procédé pour filer la laine soient bien connus, nous allons jeter un coup d'œil rapide sur sa constitution, le principe de son fonctionnement et le résultat comparatif de sa production ; cela nous permettra en même temps de citer, entre parenthèses, quelques termes de patois ou vieux français qui lui sont relatifs.

L'ensemble du dispositif consiste en une pédale (la marche) qui meut la roue par le moyen d'une manivelle ; cette roue fait tourner, à l'aide de deux cordes à boyaux sans fin (1) passées dans sa gorge, une poulie mobile placée par serrage sur l'arbre de l'épinglier qui tord le fil, et une autre faisant corps avec une bobine sur laquelle le fil s'enroule. A cet effet, chacune des deux cordes est passée sur l'une des poulies dont les diamètres sont inégaux d'un tiers environ pour leur imprimer des vitesses appropriées au travail. Les deux arbres des poulies sont l'un de fer, l'autre de bois et celui-ci est creux en canon pour pouvoir tourner autour de l'autre entre les deux ailettes (les ailons). La roue, on le sait, est supportée sur le banc par deux poupées fixes, ainsi que l'épinglier avec cette différence que ces dernières sont fixées sur une traverse à coulisse qui

(1) Les cordes des rouets étaient vendues par les bergers, qui récoltaient les boyaux des agneaux qu'ils étaient appelés à tuer chez les cultivateurs. Ils en prenaient deux ou trois qu'ils tordaient ensemble, puis les recouvraient d'une couche de blanc d'œuf (de l'empèse), ensuite ils les laissaient sécher.

Digitized by Google

est rendue mobile par une vis pour tendre (rander) ou détendre (dérander) les cordes. Cette dernière partie formait la têtière. Nous avons dit que la poulie de l'arbre en fer de l'épinglier est mobile, d'abord pour permettre de sortir (débarder ou débiffer) la bobine, ensuite de la substituer à une autre ; car pour varier la torsion des fils, l'ouvrière devait avoir à sa disposition une série de poulies de rechange dont les diamètres étaient proportionnés au degré de torsion qu'elle désirait obtenir, attendu qu'il fallait compter avec les exigences du fabricant (le maître) et les qualités de la laine.

Contrairement au procédé de la quenouille et du fuseau (la clogne et la fuserolle) pour filer la laine peignée au rouet, on entourait la quenouille formée d'un simple bâton cylindrique finissant en pointe, en commençant à moitié de sa longueur, d'une mèche (le trait) que l'on roulait en spire montante jusqu'à l'extrémité ; et cette quenouillée était maintenue en place par une bande de parchemin (la courrière), et à mesure que ce trait s'épuisait, l'ouvrière le remontait toujours vers l'extrémité du bâton et descendait la courrière en sens inverse.

Ces dispositions étant établies, « j'allons faire jouer la manique et frétiller (1) ». Alors, la filandière passait la partie nue du bâton dans le cordon de son tablier (le devantier) du côté gauche, puis la quenouillée sous son bras. Ainsi armée, elle puisait au bout du trait une certaine quantité de brins de laine (le tétin) pour en

(1) La fileuse appelait son rouet « ma manique ». On disait autrefois : « Allo, allo, faut faire jouer la manique et frétiller. » Ce proverbe se disait fréquemment dans la vallée de la Suippe, n'importe pour quel genre de travail, pour : « Allons, allons, il faut travailler et se hâter. »

Digitized by Google

former un fil, elle introduisait cette amorce dans le canon de la broche (le conducteu), puis il en sortait environ un centimètre plus loin par un des deux œils percés dans ce canon (la lumine), ensuite le fil était placé dans le peigne à crochet d'une des ailettes de l'épinglier (l'épinguier), de là, il allait s'enrouler autour de la bobine à mesure qu'il était fait.

Le travail obtenu

Malgré l'apparition des métiers mécaniques, dans ce pays même, on a conservé longtemps encore le filage à la main pour obtenir certaines qualités d'une beauté exceptionnelle que les machines étaient impuissantes à produire, comme celles qui servaient à la fabrication des bluteaux, mousselines et voiles (1).

Citons entre autres une fileuse de profession, la plus célèbre à son époque, du canton de Beine. Mlle Charpentier, de Saint-Souplet-sur-Py, est l'ouvrière qui a filé la chaîne dont a été tissée la robe en mousseline laine présentée en 1837 par M. Milon, de Beine, à la Duchesse d'Orléans, lors de son passage à Reims, qui lui a offert en reconnaissance une douzaine de tasses à café. Cette chaîne de 2.260 fils, d'un délié remarquable, passait dans une alliance de femme (2).

A l'Exposition de 1839, cette même demoiselle Charpentier a obtenu une médaille de bronze pour une chaîne de 27 écheveaux de laine peignée filée au petit rouet (3).

(1) En 1860, il y avait encore à Beine des ouvriers tissant ces articles (voiles et bluteaux) en lançant la navette à la main.

(2) Cette pièce a été tissée par M. Narcisse Bastin, de Beine.

(3) La longueur d'une chaîne s'appelait « létain ».

Digitized by Google

La production

Nous aurions désiré pouvoir comparer la production d'une fileuse de profession au moyen de la quenouille et du fuseau avec le filage au rouet, mais nous n'avons trouvé aucun document qui puisse nous renseigner assez exactement à ce sujet ; les vieillards que nous avons consultés autrefois ne nous ont donné que des renseignements trop vagues pour les utiliser. Mais nous savons qu'une bonne fileuse au petit rouet ne faisait en 12 heures de travail qu'une quantité de fil égale à la moitié d'une broche de métier mécanique. Or, vers la moitié du siècle dernier, un métier mécanique en peigné de 120 broches, conduit par un fileur, un homme et son rattacheur, un gamin, pendant le même laps de temps, pouvait produire environ 4.000 mètres par jour et par broche. Soit :

$$4.000 \times 120 = 480.000 \text{ mètres.}$$

Le prix de la main-d'œuvre

Un mémoire de 1732, l'*Etat de la Généralité de Champagne*, nous fournit les renseignements suivants : « Les manufactures de Reims occupent plus de 3.000 ouvriers de différentes espèces, qui gagnent tous en proportion de leurs talents depuis 10 jusqu'à 20 sous par jour ; les fileuses de 4 à 6 sous ; mais la plupart sont malheureux. » Ces prix s'entendent probablement pour des filés au fuseau (1).

(1) En 1579, une aune de toile se vendait 3 sous 4 deniers, mais ce bas prix se balançait avec le bon marché des vivres ; on peut le calculer en sachant qu'à cette époque un cent d'œufs se vendait 5 sous 3 deniers, un poinçon de beurre 10 livres, 100 livres de morue 2 livres 10 sous 4 deniers, etc.

Digitized by Google

La *Topographie du Canton de Suippes* de 1813, parlant de quelques communes des environs et du filage au petit rouet, dit : « Toutes ces communes s'occupent du travail de la laine peignée pour la fabrique des schals qui se font à Reims. Les enfants sont occupés dès l'âge le plus tendre ; ils peuvent à huit et dix ans gagner leur pain. Les bonnes ouvrières y gagnent facilement leur vie, puisqu'elles obtiennent de 8 à 9 francs pour la filature d'une chaînette pesant trois quarterons de laine fine et qui ne leur coûte que huit jours de travail. » Puis elle ajoute : « Ceci se passait au mois d'octobre 1810 ; depuis cette époque, c'est-à-dire depuis 8 mois, le prix de la filature et autres préparations de laine a baissé de moitié. »

Les fabricants de rouets

La fabrication du rouet devait être une spécialité de quelques tourneurs en bois de la Marne. Nous lisons sous la pédale de l'un : « Renard tourneur Rue Marne n° 44 à Chalons-sur-Marne. » Sous la pédale d'un autre : « Géry à Reims an XIII. » Des anciennes fileuses nous ont affirmé s'être procuré des accessoires de rouet, à Reims, aux environs de l'église Saint-Remy. Ce tourneur qui en fabriquait aussi avait pour enseigne : « Au rouet de la bonne femme. » Personnellement, nous possédons une quenouille d'assez fortes dimensions, qui a dû servir d'enseigne à un fabricant. Les moulures en relief sont peintes aux couleurs nationales ; elle semble remonter à la première République (1).

(1) Il y a encore aujourd'hui, dans la Marne, un tourneur en bois qui fabrique des rouets pour les amateurs et les marchands d'antiquités.

Digitized by Google

Le grand rouet

Nous n'entrerons pas non plus, pour ce dernier, dans des détails technologiques sur les opérations que l'on

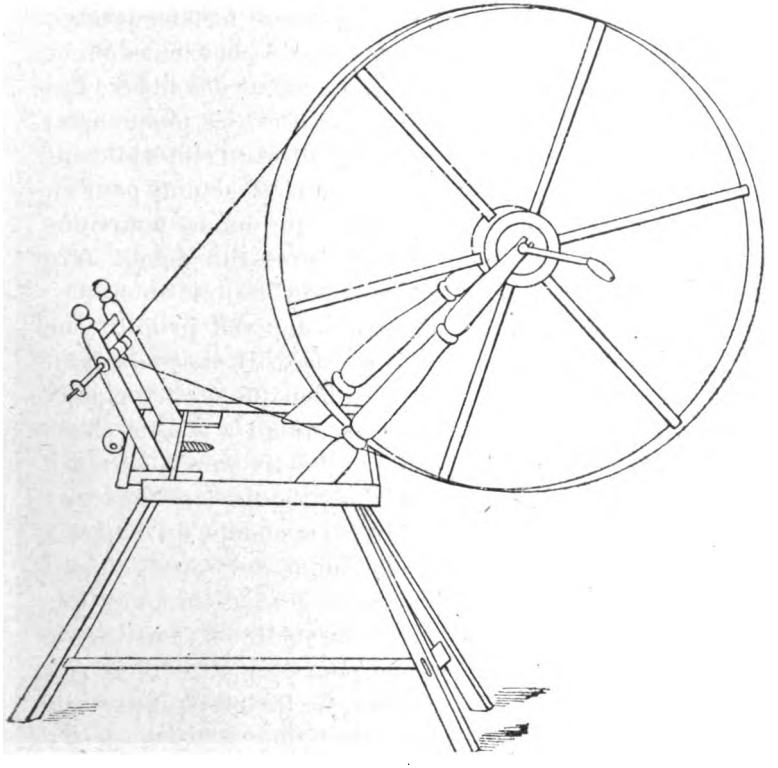

LE GRAND ROUET

fait subir à la laine cardée pour en aligner les fibres, nous nous bornerons à prendre les matières prêtes à

Digitized by Google

être mises en œuvre. Mais toutefois avant d'être utilisées par le fileur, il était nécessaire de les soumettre à une dernière opération préliminaire.

Pour réduire les blousses ou déchets, appelés autrefois étoupes de laine et peignons, en fil, comme ce sont des filaments qui manquent de crochet et de longueur, on était obligé de les graisser (ensimer) fortement avec du beurre et de l'huile dite de navette pour leur donner de l'adhérence et faciliter le glissement des fibres. Ces fibres une fois graissées, des ouvrières (les ploqueuses) en fractionnaient une certaine quantité qu'elles étalaient sur une table, puis elles roulaient ces fractions pour en former un boudin (la ploque) que nous pourrions comparer à une bougie. Leur grosseur devait être proportionnée à celle du fil que l'on désirait obtenir.

Par le fait, ce genre de rouet, appareil primitif, ne présente aucune disposition spéciale. Il était construit solidement, mais modestement, bien que ses principaux organes fussent tournés. Il ressemblait à peu de chose près aux tourets employés par les tisseurs à la main existant dans nos campagnes, pour réduire les écheveaux et pochets en trame. Il différait cependant du touret à tramer, en ce que le banc (l'établier) sur lequel étaient fixés ses organes était plus court, la roue était une fois plus grande et les pattes sur lesquelles il était monté étaient suffisamment longues pour permettre à l'ouvrier de filer debout sans se courber. Ce travail était presque toujours fait par des hommes.

La partie mécanique se composait d'une manivelle en connexion avec une roue de $1^{m}20$ de diamètre environ, sur laquelle était placée une corde qui animait directement une broche en acier.

Cette broche, qui exécutait pour ainsi dire tout le

Digitized by Google

travail, était armée d'une petite poulie cannelée (la noix) sur une partie de sa longueur seulement, l'autre partie faisait saillie du côté de la manivelle, et par conséquent du fileur, et sur cette dernière on emmanchait une bobine. Les deux poupées de cette broche étaient mobiles et coulissaient au moyen d'une vis, dans des glicières pratiquées à l'établier.

Nous avons dit plus haut que le fileur se tenait debout ; dans cette position, de sa main droite il actionnait la roue, de l'autre, il tenait la ploque de l'extrémité de laquelle il avait auparavant formé un tétin, qu'il amorçait sur une busette ou biot ou sur une bobine. Ceci fait, il attirait à lui pour tendre le fil en lui faisant suivre la direction de la broche, au fur et à mesure que la naissance de la torsion produite par la rotation de la broche se développait. Une fois une aiguillée assez longue (un bon fileur devait produire une aiguillée de deux coudées) à un moment donné, il obliquait sa ploque à gauche, perpendiculairement à la bobine pour renvider sur celle-ci l'aiguillée qu'il venait de tordre. De nouveau il ramenait la ploque en avant, toujours dans la direction de la broche, pour tordre une nouvelle aiguillée qu'il renvidait également et ainsi de suite, jusqu'à ce que la ploque fût épuisée ou la bobine suffisamment garnie.

Ce genre de travail, qui de prime abord paraît très simple, demandait cependant une grande habitude et une attention soutenue. Il fallait constamment fixer la quantité de laine qui s'échappait du tétin, sentir à la main la résistance du fil et régulariser le mouvement de la roue et par conséquent de la broche pendant que le fil se tordait ; il fallait en outre changer sa main gauche de direction sans saccade, dans le cas contraire,

Digitized by Google

ces anomalies produisaient un fil irrégulier. Disons cependant que pour les articles auxquels ces fils étaient destinés, la régularité n'était pas une condition indispensable.

C'était pour ainsi dire le filage à la quenouille et au fuseau fonctionnant mécaniquement avec cette différence que la main n'étirait pas la mèche ou boudin (1).

Si les progrès ont été rapides dans la filature peignée, la filature cardée ne lui a cédé en rien ; car, vers la moitié du XIX^e^ siècle, cette dernière est arrivée également à des résultats surprenants.

Nous avons dit qu'une fileuse en peigné au petit rouet ne produisait qu'une quantité de fil égale à la moitié d'une broche de métier mécanique. Eh bien !

(1) Suippes était jadis un centre de cette industrie. En général, les fabricants employaient pour la fabrication des draps, dont ils s'étaient fait une spécialité, tout ce qui était trop commun pour être employé à Reims.

En 1820, un métromane de cette localité, Esprit Grosset, a composé une chanson intitulée *Le Rémois et le Souippa.* Comme le 2^e^ couplet a un rapport direct avec notre sujet, nous allons le citer tel que nous l'avons chanté dans notre jeunesse.

AIR : *Le meilleur métier, c'est d'être rentier*

LE RÉMOIS. Avez-vous des enfants,
Etes-vous chargé en famille ?

LE SOUIPPA. J'avons cinq afants :
Deux garços et trois fies.
Nos garços tessont
Et nos fies filont.
Mè j'toque et j'bat sur la cloye,
La mèr' fait des boudés à moye,
Nuit et jour. uj'chantons
Fanfan l'Tulipe, la mèr' Gaudichon.

Digitized by Google

un fileur en cardé au grand rouet produisait encore un tiers en moins qu'une fileuse en peigné. Et à l'époque que nous avons indiquée plus haut et également pendant une période de 12 heures, la quantité de fil produite par un métier mécanique en cardé de 120 broches pouvait être évaluée à 3.500 mètres par jour et par broche, soit :

$$3.500 \times 120 = 420.000 \text{ mètres.}$$

L'unité de longueur pour les fils en laine cardée était la livre de longueur qui valait 3.600 mètres et l'unité de poids la livre : la livre se divisait en quatre quarterons et le quarteron en 10 sons.

Nous ne pourrions dire à quelle époque a été inventé le grand rouet. Beaucoup d'auteurs signalent l'invention du petit, mais sont muets sur la naissance du grand. On ne trouve plus de ces derniers dans nos campagnes ; ont-ils été transformés par les tisseurs à la main pour tramer, comme on a transformé les petits pour les utiliser à filer le chanvre? Nous le supposons. En tout cas, nous n'avons pas l'intention de disputer la préséance du grand (nous croyons être le premier à le sortir de l'oubli). Cependant il aurait été intéressant pour l'archéologie de le voir figurer dans nos musées, côte à côte avec son homonyme. Mais, malheureusement pour lui, il n'était pas assez coquet pour être conservé à l'honneur comme il avait été à la peine ; le travail auquel il était assujetti n'était même pas propre, et l'instrument l'était peu. On a même remarqué que cette profession imprimait aux sueurs et à la transpiration des artisans l'odeur de la laine.

On ne file plus maintenant les laines à la main ; cette industrie qui a rendu tant de services à nos

Digitized by Google

ancètres a complètement disparu. Nos fileuses en peigné ont lutté en vain pendant près de vingt ans contre l'industrie mécanique ; on promettait plus longue vie au filage en cardé, à cause du peu de longueur des filaments, mais quelques années plus tard il s'éteignait également. Depuis ce moment, la filature mécanique a marché d'un pas assuré de progrès en progrès ; nos mécaniciens ont tellement perfectionné les moyens de fabrication, qu'aujourd'hui nos filateurs français ne connaissent plus de rivaux.

Digitized by Google

L'IDO

Communication de M. l'abbé HAUDECŒUR, membre titulaire.

Nous avons entendu, en séance solennelle, un de nos présidents faire l'éloge de l'*Esperanto* et nous communiquer son espérance que l'*Esperanto* deviendrait peu à peu la langue internationale cherchée depuis longtemps (1). De fait depuis ce temps l'*Esperanto* a fait son chemin : il possède actuellement 1.200 groupes connus et enregistrés, 62 journaux et revues qui correspondent au *Centra oficejo*, 51, rue de Clichy, Paris ; la société La *Universale Esperanto Associo* a 340 délégués et sous-délégués pour 249 villes, situées dans 23 pays du monde ; le président est un anglais, M. Bolingroke-Mudie ; le vice-président, M. Hodler, de Genève, éditeur de la *Revue Esperanto ;* et l'on a pu voir dernièrement un Congrès international des espérantistes catholiques se tenir à l'Institut catholique de Paris, sous la présidence de Mgr Baudrillart (30 mars au 3 avril 1910).

Cependant l'esperanto rencontre encore des adversaires. Les uns voudraient qu'au lieu de créer une nouvelle langue on se servît du latin comme langue internationale ; les autres proposent seulement des réformes et des simplifications à l'esperanto. On discute de part et d'autre avec ardeur. Les partisans du

(1) Discours d'ouverture à la séance publique du 10 juillet 1902, par M. Bourguin, dans les *Travaux de l'Académie*, t. CXI, p. 1.

Digitized by Google

latin regardent l'espéranto comme une amusette sans avenir, tandis que le latin a ses attaches dans les origines mêmes des peuples de l'Europe, qu'il a servi et qu'il sert encore dans la nomenclature des sciences naturelles, qu'aux siècles les plus reculés de notre histoire, qu'au moyen âge jusqu'aux temps modernes, il fut de fait la langue internationale. Puisqu'il faut, ajoutent-ils, à nos commerçants, à nos ingénieurs, à nos artistes, à nos savants, à nos politiques, une langue qui ne connaisse pas de frontière, que l'Europe fasse le filial effort de revenir à la langue qui a bercé sa jeunesse. S'il manque au vieil idiome quelques mots nouveaux, on les créera. La langue internationale existe donc, est donc trouvée !

Les partisans de l'esperanto s'insurgent contre cette adoption du latin, parce que d'abord il est difficile à apprendre ; ensuite parce qu'il se plie peu aisément à tous les usages qu'il faut, et surtout parce que possible pour certaines classes de la société comme langage international, il n'a de fait pas ou peu été adopté.

Mais voici que les *espérantistes* se partagent. Les uns prétendent que l'*Esperanto* est parfaitement constitué, qu'il possède toutes les qualités requises comme langue internationale, que vouloir le changer serait une folie, et, de plus, une impossibilité. Les autres veulent perfectionner l'esperanto, et ont créé une nouvelle langue appelée *Ido*. M. Louis Couturat a présenté l'an dernier dans la *Revue* (Janvier 1909) et dans la *Revue du Mois* (10 Juin 1909) les grandes lignes de la réforme proposée.

Une délégation pour l'adoption d'une langue auxiliaire internationale s'est occupée de la question, surtout au point de vue linguistique.

Digitized by Google

Un volume vient de paraître sous le titre : *La Langue internationale et la Science*, par MM. L. Couturat, ancien professeur à l'Université de Caen ; O. Jespersen, professeur à l'Université de Copenhague ; R. Lorenz, professeur à l'Ecole polytechnique de Zurich ; W. Ostwald, professeur à l'Université de Leipzig ; L. Pfandler, professeur à l'Université de Graz ; M. Boubier, de l'Université de Genève.

Dans le premier chapitre, M. Pfandler expose le besoin d'une langue scientifique commune. La décadence du latin comme langue scientifique est considérée comme irrémédiable. Dès lors, pour être au courant d'une question, il faut pouvoir lire les travaux composés sur cette question dans les différentes langues du monde. Or, c'est là une difficulté et une perte de temps. Dans les Congrès, beaucoup d'auditeurs ne comprennent rien à une conférence débitée trop vite et dans une langue étrangère ; pas d'objections, pas de discussion, faute de pouvoir maîtriser la langue du conférencier. On devrait donc choisir une seule langue ; mais quelle sera cette langue ? Ici interviendront les rivalités nationales. Donc, il faut arriver à une langue nouvelle, très facile à apprendre et très précise. Elle sera internationale comme l'écriture de la musique, comme les chiffres, comme les formules chimiques, comme le code des signaux maritimes.

Dans le chapitre II, M. Lorenz raconte la marche suivie par les partisans d'une langue internationale. Plus de soixante essais ont été tentés. Le volapuk ne put entrer dans la pratique, l'esperanto prit sa place. A la suite de l'exposition de 1900, un comité de linguistes se réunit pour examiner à fond les divers systèmes proposés. Il déclara que l'esperanto était le

Digitized by Google

meilleur, mais qu'il avait besoin de certaines retouches. La grammaire était d'une simplicité idéale, mais le vocabulaire était trop pauvre : pour exprimer certaines idées, il fallait former avec les racines, des mots d'une longueur exagérée. De plus, les règles de dérivation n'étaient pas assez fixées, de sorte que les illettrés fabriquaient des termes d'une manière illogique. Enfin, la prononciation créée par un slave était trop dure, et l'on employait six lettres qui n'appartiennent pas à l'alphabet latin ; elles ne se trouvent pas dans les imprimeries et ne peuvent être employées en télégraphie. Les espérantistes s'irritèrent de ces projets de réforme et refusèrent d'entreprendre les corrections demandées. Ils furent soutenus par les éditeurs, qui ne tenaient pas à changer leurs livres ; on excommunia les nouveaux venus et on se sépara. La nouvelle langue, qui est un *esperanto réformé*, prit le nom d'*Ido*, ce qui signifie *descendant de*. La grammaire et 2.000 racines se trouvent dans une brochure à 0 fr. 10 : *Franca Guidlibretto*. Imprimerie Chaix.

L'*Ido* a été créé par M. de Beaufront qui avait auparavant publié un grand dictionnaire esperanto. C'est en le composant qu'il a reconnu la nécessité d'une réforme. On créa, en 1901, un grand conseil appelé la *délégation pour l'adoption d'une langue internationale :* « Delegitaro por l'adopto di lingo helpanta internationa. » Cette délégation travaille énergiquement depuis 9 ans. Elle s'est affilié plus de 300 sociétés ou congrès, dont quelques-uns comptent plus de 1.000 membres. Elle publie plusieurs revues en *ido*. Pendant que les espérantistes cherchent avant tout la propagande, ils ont plus de 50 périodiques, les *idistes* cherchent surtout à perfectionner leur instrument.

Digitized by Google

L'*Ido* est ainsi créé par des linguistes ; il est soumis à certains principes linguistiques que M. Jespersen nous donne dans le chapitre III. Voici le principal : *La meilleure langue internationale est celle qui présente la plus grande facilité pour le plus grand nombre d'hommes.* L'auteur applique ce principe à la prononciation, au choix de l'alphabet et au vocabulaire. Là, le principe précédent entraîne le suivant : *Il faut choisir des radicaux qui aient le maximum d'internationalité* (dans les langues européennes).

Il n'est pas nécessaire que ce radical se trouve dans le mot le plus usuel de chaque langue ; il suffit qu'il existe dans un mot qui lui soit apparenté. Exemple : *cent* est traduit par *cent* en *ido*. Et pourtant, il se dit *hundred* en anglais ; *hundert* en allemand ; *hundrede* en danois ; mais le radical cent est familier à tout le monde, en allemand par *centesimal ;* en anglais par *century, centenary ;* en danois par *centner*. De même un Allemand comprendra les mots : *absente,* absent ; *arto*, art ; *populo*, peuple, parce qu'il a *absentieren, artist, popular.*

M. Couturat a publié la statistique suivante, qui prouve le haut degré d'internationalité de l'Ido. En comptant les racines des premiers lexiques, au total 5.379, on trouve que ces racines appartiennent aux langues naturelles dans les proportions suivantes :

Français	4.880,	soit	91 °/₀
Italien	4.454,	—	83 °/₀
Espagnol	4.237,	—	79 °/₀
Anglais	4.229,	—	79 °/₀
Allemand	3.302,	—	61 °/₀
Russe	2.821,	—	52 °/₀

Digitized by Google

C'est ce qui explique pourquoi, nous autres Français, nous comprenons très vite l'ido. Prouvons-le par un exemple. La revue *Progresso* de février se termine par un avis, aux abonnés, de se réabonner promptement (balde). Tout le monde comprendra cet avis :

Avigo. — L'aboniti, di qui l'abono finas cun ica numera, esas pregata renuvigar max balde lia abono, por ricevar sen interrumpo la sequenta numeri.

Pour la grammaire, on exige d'une manière absolue qu'il n'y ait d'exception à aucune règle. L'esperanto, au contraire, en admet de plus en plus et permet les idiotismes, ce qui complique énormément l'apprentissage d'une langue.

Dans le chapitre IV, M. Couturat précise les règles de dérivation, qui doivent être d'une clarté absolue. Dans le chapitre V, M. Lorenz examine les exigences que la science doit imposer à la langue internationale; M. Ostwald y revient dans le chapitre VI, et M. Pfandler tire des conclusions pratiques dans le chapitre VII.

La fin de la brochure nous donne en trois colonnes un exemple des plus curieux, qui prouve avec quelle exactitude surprenante peuvent, dès maintenant, se faire les traductions scientifiques en ido. Dans la première colonne se trouve un long extrait du livre de M. H. Poincaré sur la *Valeur de la Science*. Dans la seconde, se trouve la traduction idiste de M. Couturat. Enfin, dans la troisième, M. de Guesnet, qui n'avait pas lu M. Poincaré, remet en français le texte idiste. Or, sauf pour quelques synonymes sans portée, il retrouve identiquement le texte original.

Digitized by Google

Ce procédé de la double traduction est une excellente pierre de touche.

Maintenant quel est l'avenir, soit de l'esperanto, soit de l'ido, il est difficile de le dire ; le temps seul répondra à cette question.

Digitized by Google

Digitized by Google

JEANNE D'ARC A REIMS

Notes additionnelles à l'étude publiée en 1887, lues par M. Henri JADART, *Secrétaire général de l'Académie, dans les séances des 22 avril et 13 mai 1910.*

AVANT-PROPOS

Les grandes fêtes célébrées en l'Eglise Métropolitaine de Reims les 16, 17 et 18 juillet 1909 à l'occasion de la béatification de Jeanne d'Arc (1), les discours et panégyriques prononcés à cette solennité (2), les notices concomitantes de l'un de nos membres correspondants (3), l'annonce de nouvelles fêtes

(1) *Les Fêtes de la Béatification de Jeanne d'Arc à Reims*, vol. in-8° illustré de 136 pp.

(2) Orateurs : le P. Janvier, dominicain, le R. Francis M. Windham, chanoine de Westminster, et Mgr Touchet, évêque d'Orléans. — Le panégyrique de Jeanne d'Arc avait été précédemment prononcé à Rome, à Saint-Louis des Français, par Son Em. le Cardinal LUÇON, archevêque de Reims, le 21 avril 1909.

(3) *La descendance d'un page de Jeanne d'Arc dans l'archidiocèse de Reims*, par Paul PELLOT, broch. in-8°, 1909. — *L'abbaye royale de Saint-Pierre-les-Dames de Reims et les seigneurs de Domremy-la-Pucelle*, par le même, broch. in-8°, 1909.

Digitized by Google

rémoises pour 1910, associant la population entière à la glorification de notre héroïne nationale, toutes ces causes contribuent à faire un devoir à l'Académie de Reims de publier quelques notes additionnelles à l'étude sur *Jeanne d'Arc à Reims,* qu'elle a mise au jour il y aura bientôt vingt-cinq ans (1).

La souscription pour la statue de Jeanne d'Arc par Paul Dubois, inaugurée sur le parvis de la cathédrale le 15 juillet 1896, n'a pas terminé la mission de l'Académie en l'honneur de la libératrice de Reims. Il s'agit aujourd'hui de se rendre compte, s'il est possible, en de plus minutieux détails, de la venue de la Pucelle et de son séjour en notre ville, et surtout d'apprécier davantage, bien que nous ne les possédions plus, la valeur historique et morale des lettres qu'elle adressait aux rémois. Si, malheureusement, ces lettres sont sorties du chartrier municipal au XVII[e] siècle, leur possesseur actuel, M. le marquis de Maleissye, en tient le cas qu'elles méritent, et il en a assuré une nouvelle reproduction que l'éditeur, M. le comte C. de Maleissye, a offerte à notre Bibliothèque municipale. Aucun autre document original que ces précieuses missives, si ce n'est le registre des comptes de la Ville mentionnant l'hospitalité donnée au père de l'héroïne, ne subsiste désormais, et rien ne fait prévoir de nouvelles découvertes sur les liens intimes qui ont uni Jeanne d'Arc à la cité de Reims.

Voilà donc les trois points que nous voudrions

(1) Volume gr. in-8° illustré, extrait du tome LXXVIII des *Travaux de l'Académie.* — Signalons, sous le même titre, une conférence de M. Armand Bourgeois faite à Reims le 12 mars 1899 : *Jeanne d'Arc à Reims. Illustrations d'Amaury Thiérot,* Reims, L. Michaud, 1898 ; br. gr. in-8° de 23 pages.

Digitized by Google

ajouter à l'étude primitive, en recueillant les moindres miettes d'après les dernières recherches des historiens contemporains : le voyage de Reims a bien été voulu par Jeanne d'Arc ; — sa venue y a été célébrée (1) et a fait l'objet de la curiosité sur place et au loin ; — enfin, ses lettres sont restées comme le suprême témoignage de son alliance avec les rémois fidèles et le gage d'une commune affection.

I. — Le Voyage de Reims et l'arrivée

Le second terme de la mission de Jeanne d'Arc, celui de faire sacrer le roi à Reims, nommé pour cela la campagne du Sacre, a été accompli par elle avec autant d'ardeur et de succès que le premier, la levée du siège d'Orléans. Tous les historiens, jusqu'ici, avaient également loué la Pucelle de ces deux triomphes si profitables à la cause nationale. Il s'en est trouvé récemment d'autres pour regretter le voyage de Reims et blâmer l'héroïne de sa marche si hardie, de sa course triomphale à travers la Champagne, alors que, selon eux, il aurait fallu se porter incontinent vers l'Ile-de-France

(1) La venue de Jeanne d'Arc à Reims pourra y être célébrée annuellement désormais, non à l'anniversaire du 17 juillet, mais dans une fête religieuse fixée au VI[e] Dimanche après Pâques, c'est-à-dire au Dimanche dans l'octave de l'Ascension, avec office propre sous le rite double de seconde classe à Reims comme à Orléans. (*Bulletin du Diocèse de Reims*, 11 septembre 1909, p. 49, et 23 avril 1910, p. 209.) La première célébration de cette fête a eu lieu le dimanche 8 mai 1910, et le panégyrique y fut prononcé par M. l'abbé Barret, du clergé de Nancy. (*Ibidem*, 14 mai 1910.)

Digitized by Google

et la Normandie (1). Le jugement de ces historiens, notamment d'Anatole France, a été relevé par le regretté maître de la Sorbonne, Achille Luchaire, dans un très remarquable article sur la dernière *Vie de Jeanne d'Arc* (2). Il y établit que ce n'est point par un entraînement mystique, par une sorte d'hallucination inspirée par des clercs, que Jeanne d'Arc a pressé le dauphin de se rendre à Reims (3). Elle l'a fait et voulu parce que c'était à ses yeux le devoir de tout prince français en pareille circonstance, s'il voulait proclamer son droit en face de son peuple et de l'étranger (4).

Que l'on se reporte aux contemporains, les deux termes de la mission de la Pucelle étaient pour eux indissolubles. Jean Gélu comme Jean Gerson témoignent

(1) Ce jugement est ainsi formulé, pour le réfuter, par M. Luchaire : « Jeanne d'Arc a plutôt retardé la délivrance générale du pays en poussant le roi à se faire sacrer à Reims, ce qui lui fit manquer l'occasion de recouvrer Paris et la Normandie. » *Article cité*, note 2, p. 349.

(2) *Séances et Travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*. Compte rendu, année 1908, t. II, pp. 336 à 369. *La Jeanne d'Arc de M. Anatole France*, par Achille Luchaire. (Séance du 7 mars 1908.) — Andrew Lang. *La Jeanne d'Arc de M. Anatole France*, Paris, 1909. Compte rendu par Gabriel Monod, dans la *Revue historique*, t. CIV, mai-juin 1910, pp. 154-56.

(3) « Et je n'affirmerais pas sans hésiter, écrit Achille Luchaire, comme le dit M. France, que ces clercs, en lui racontant l'histoire de saint Remi, et de la miraculeuse ampoule (s'ils l'ont fait, car rien ne le prouve) inspirèrent à sa conscience, ou à ses Voix, la pensée de conduire le dauphin à Reims. » *Ibidem*, p. 363.

(4) Achille Luchaire répond : « Un automate perpétuellement hallucinée..., qui n'a même pu concevoir d'elle-même qu'un prince français n'est roi que lorsqu'il a été sacré et qu'il faut avant tout le conduire à Reims, est-ce là vraiment la Jeanne d'Arc de la vérité et de l'histoire ? On nous permettra d'en douter. » *Ibidem*, p. 350.

Digitized by Google

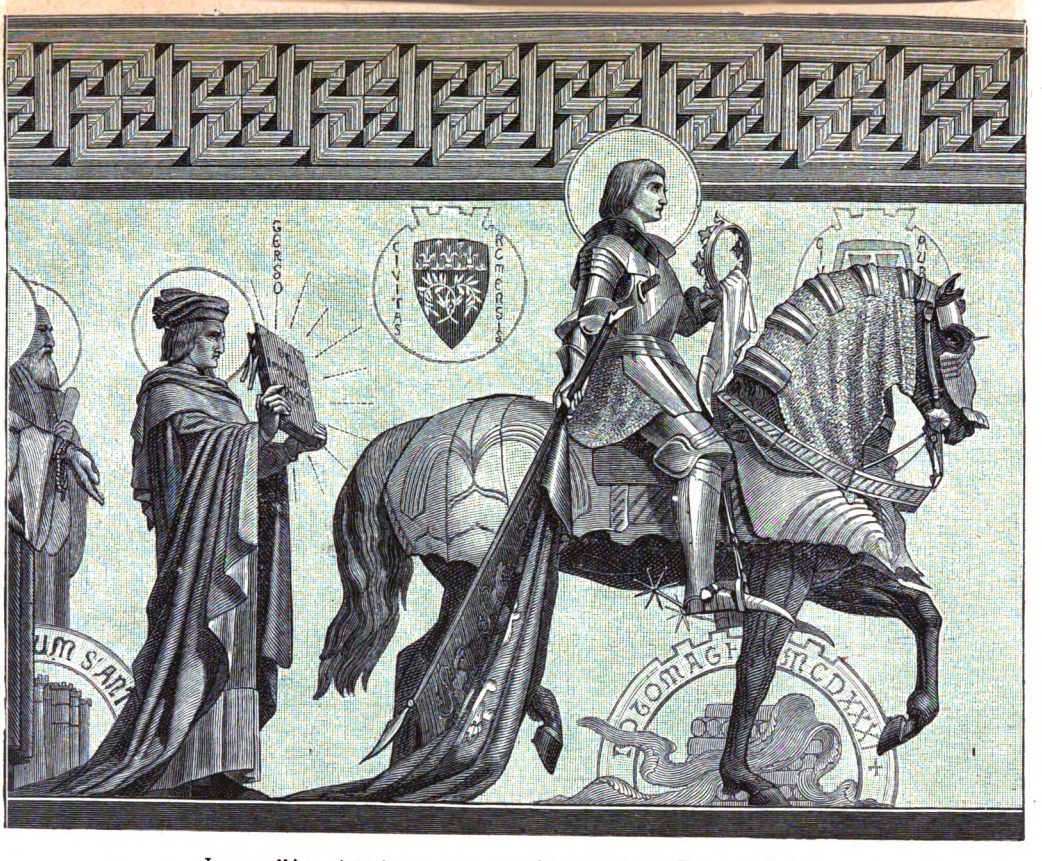

Jeanne d'Arc victorieuse, apportant la couronne de France à Reims,
et traînant les lambeaux d'un étendard anglais. Derrière elle, le chancelier Gerson
qui favorisa les débuts de sa mission.
Au fond, les armes d'Orléans et de Reims, et sous les pieds du cheval les flammes du bûcher de Rouen.
(Fragment des frises du *Catholicon,* par M. Lameire, à l'Ecole des Beaux-Arts, à Paris.)

Digitized by Google

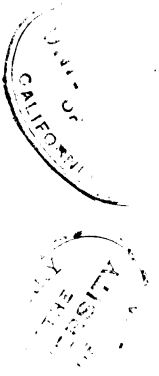

Digitized by Google

d'ailleurs de l'entière adhésion que l'on pouvait donner aux projets émanant d'elle (1).

Pour nous, la vérité ressort d'une façon imagée, mais sûre et consciencieuse, de l'article intitulé : *Quelques précisions sur Jeanne d'Arc,* par Germain Lefèvre-Pontalis (2). On y lit :

« Et le Sacre ! Et la marche à l'étoile, vers le portail de Reims ! La seconde exigence de Jeanne d'Arc ! Y fut-elle menée comme un fétiche, ou bien y força-t-elle le roi (3), son navrant ministère et ses veules conseillers ?

« Tout de suite, dès que l'expédition de Champagne parut évidente, dès qu'il se manifesta que la Pucelle voulait « faire vite » et « faire grand », elle vit se dresser contre elle, sournoisement, à la cour même, tout un parti, le « groupe » du royaume de Bourges, qui préférait les voies lentes, pacifistes et exploitables de la diplomatie, avec la conservation fructueuse de l'influence, à toutes les certitudes d'un succès large et rapide dont il n'eût pas cueilli le bénéfice. Quicherat, dans ses *Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc*, a dressé contre ces manœuvres un vigoureux

(1) Anatole France. *Vie de Jeanne d'Arc*, t. I, 1908, pp. 378 à 387, sur les traités de J. Gélu et de J. Gerson. — *Un nouveau témoignage sur Jeanne d'Arc.* Réponse d'un clerc parisien à l'apologie de la Pucelle par Gerson (1429), publié par Noël Valois dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1906, 2e partie, pp. 161 à 179.

(2) Publié dans le feuilleton du *Journal des Débats* du 9 mai 1909.

(3) Voici un témoignage contemporain : « Le dit roi doit s'avancer par La Charité-sur-Loire, en passant par Auxerre et par Reims, où doit avoir lieu la cérémonie du Sacre. La Pucelle a voulu que l'on tienne le chemin. » Document publié par Siméon Luce dans la *Revue politique et littéraire*, 13 février 1892, p. 203.

Digitized by Google

réquisitoire. Ce parti-là, le parti des intérêts et des hommes en place, n'aspire plus qu'à la contredire, à la gêner, à la perdre. Après le Sacre, il négociera, il enrayera, cassera l'élan, et pourra garder intacts les chemins et les profits du pouvoir.

« Malgré toutes sortes de lenteurs et de traverses, Jeanne parvient pourtant, après Patay, vers la fin de juin, à faire concentrer l'armée du Sacre autour de Gien. La masse profonde et enthousiaste des troupes, chefs et soldats ne voyaient que par elle.

« On appareille enfin, pour un désastre ridicule murmuraient les uns, pour le salut proclamait-elle. Et c'est elle qui avait raison, raison dans son instinct, dans son intuition, dans son intelligence. Devant Troyes, à moitié chemin, le parti de la retraite faillit bien encore l'emporter. Le hargneux chancelier, Regnault de Chartres, dut cependant rengainer son projet de retour immédiat vers la Loire. Enfin, dans la plaine champenoise, à travers la poussière crayeuse de juillet levée sous les pieds des chevaux, les deux tours carrées de Reims apparaissent à l'horizon. L'œuvre du Sacre était bien l'œuvre de la Pucelle. »

Nous acceptons donc pleinement la conclusion de M. Germain Lefèvre-Pontalis, mais nous ne souscrivons pas à un point de détail de ce tableau d'arrivée. Il est fort difficile, impossible même, d'admettre que le 16 juillet 1429, les « deux tours carrées de Reims » se présentèrent aux yeux de l'armée royale amenée par Jeanne d'Arc. En effet, c'est au mois de mai 1427 que Guillaume Fillastre offrit au Chapitre 400 écus pour les travaux des tours et c'est au 1er décembre suivant qu'on lui expédia les devis et plans pour l'achèvement de

Digitized by Google

la tour du nord. Il fallait encore sans doute attendre son approbation, et a-t-on pu ensuite construire cet exhaussement en dix-huit mois, de janvier 1428 à juillet 1429 ? Cela n'est pas conforme à la réalité. En 1430, on recommençait les quêtes, et en 1435 seulement on construisit l'achèvement d'un arc déjà commencé entre les deux tours du portail, alors finies (1).

Si Charles VII et Jeanne d'Arc, en arrivant à Reims, ne virent pas les tours de Notre-Dame dans l'admirable complément qu'elles donnent à la façade occidentale, il est des détails frappants pour les événements d'alors qu'ils purent voir parmi les sculptures dont les imagiers et les statuaires du XIII^e^ siècle avaient déjà garni le rez-de-chaussée et le premier étage du célèbre édifice. Les figures en pied de saint Remi aux portails du nord et de l'ouest, les groupes retraçant le sacre de David tout autour de la grande rose et le triomphe de ce dernier sur le géant Goliath, toutes ces scènes si saillantes formaient, semble-t-il, comme autant de présages heureux à l'arrivée du successeur de Clovis. Anatole France n'a pas manqué d'interpréter surtout la grandiose image de la lutte du jeune berger comme ayant fortement impressionné l'âme des clercs qui inspiraient, selon lui, la Pucelle (2). Mais ici encore

(1) Nous empruntons ces détails et les dates des travaux à l'excellente introduction mise par M. L. Demaison en tête de l'*Album de la Cathédrale* (pp. 11 et 12), album édité par Ponsin-Druart (1902), mais nous ne croyons pas que l'édifice ait pu « apparaître dans toute sa perfection » au 17 juillet 1429.

(2) Anatole France, *Vie de Jeanne d'Arc*, t. I, 7^e^ édition, Paris, Calmann-Lévy (1908), chap. XVIII, pp. 505 à 533 : La capitulation de Châlons et de Reims. Le Sacre. — C'est là que la scène de David et Goliath est décrite (pp. 525 à 528), et nous avons vu l'auteur l'étudier lui-même sur place et dans les ouvrages de notre Bibliothèque. Il y étudia de même les documents sur le séjour à Reims du roi et de la Pucelle.

Digitized by Google

Achille Luchaire vient réduire cette part d'imagination dans l'œuvre de Jeanne d'Arc, et il ne veut pas que l'on abuse à son égard d'interprétations supposées (1).

Mais si nous devons diminuer la part imaginative dans la pensée de la Pucelle, il nous est impossible de la retrancher dans l'opinion populaire à son époque. On l'enfla et on surajouta le merveilleux à son rôle avec une incroyable abondance. Voici, par exemple, le récit d'un historien allemand, Eberhard Windecke, à propos du passage des troupes autour de Reims et des ravages exercés par elles dans le vignoble ; nous citons cet épisode encore d'après la traduction et le commentaire de M. Eugène Lefèvre-Pontalis :

« *Item*, dit l'historien, quand le roi fut sacré à Reims, lors se trouva très forte gent autour de Reims, dehors parmi les vignes, et gâtèrent toutes les vignes avec leurs chevaux et autrement. Et quand le roi partit de Reims et tira outre, peu après se relevèrent derechef toutes les vignes, et fleurirent toutes d'une autre pousse et portèrent plus de raisins qu'avant, et dût-on les laisser jusqu'au jour de la Saint-Martin. »

« Ce texte, ajoute le traducteur, représente sans conteste la plus gracieuse, la plus poétique de ces nouvelles à forme légendaire, ainsi improvisées sur les pas de Jeanne d'Arc par l'inépuisable faculté d'imagi-

(1) Achille Luchaire dit à ce propos : « Anatole France nous rapporte tantôt l'histoire de l'Ange et de Gédéon, tantôt (mais trop au long) celle de David et de Goliath, sous prétexte que le peuple la voyait sculptée au portail de la cathédrale de Reims. Vrai hors-d'œuvre, et peu nouveau ! Mais cet imagier incomparable met à tout ce qu'il dessine et colorie, tant de grâce, d'esprit et de belle humeur que la critique est désarmée. » *Compte rendu* déjà cité, p. 361.

Digitized by Google

nation de la foule. En quelques mots, il évoque en pleine France, à la vue des clochers de la Ville sainte des Gaules, tout un paysage et toute une scène presque évangéliques (1). »

Nous emprunterons un autre trait local aux recherches et à la traduction de M. le comte de Puymaigre (2). Il s'agit d'un historien italien, le bolonais Giovanni Sabadino qui, dans son ouvrage *Ginevera de le clare donne,* raconte, d'après un marchand nommé Fileno Tuvata, ce que l'on disait en France des faits et gestes « de la divine Pucelle », notamment dans une rencontre qu'il fit à *Biamone,* à trois lieux de Reims, de deux anciens soldats du roi de France ; ceux-ci narrèrent les « choses admirables qui se firent dans ce temps où tout jeunes ils étaient pages et se trouvèrent spécialement dans les dernières guerres... » Cette rencontre eut lieu certainement à Beaumont-sur-Vesle, localité voisine de la route de Sept-Saulx à Reims qu'avait suivie Jeanne d'Arc, et où la mémoire de son passage était certainement restée bien vivace et faisait l'objet de conversations et de récits légendaires (3).

L'arrêt au château de Sept-Saulx, la nuit que passa Jeanne d'Arc en cette localité, l'existence du donjon en ruines au XVIII^e^ siècle, ces souvenirs furent encore ravivés par une note du curé de Sept-Saulx, Vincent

(1) Germain LEFÈVRE-PONTALIS. *Les sources allemandes de l'histoire de Jeanne d'Arc, Eberhard Windecke,* Paris, Fontemoing, 1903, pp. 93, 95 et 185.

(2) *Revue des Questions historiques,* t. XLV, 1889, pp. 563-574.

(3) *Travaux de l'Académie de Reims,* t. XCIV, p. 222, *Un document italien relatif à Jeanne d'Arc,* par Louis DEMAISON, auquel nous devons cette identification de *Biamone* avec Beaumont.

Digitized by Google

Abraham, transmise à l'abbé Hillet, chanoine de Saint-Symphorien, en 1783 : « Lorsque la Pucelle d'Orléans, dit-il, a conduit le roy Charles 7 à Rheims pour estre sacré, on s'est arretté dans le château de Septsaux, et le roy y a couché. Il y a encore à Sepsaulx une grosse tour en ruines, où les archevêques étoient obligés de mettre des soldats ou des gens d'armes pour veiller à la sûreté des chemins et surtout de celuy de Rheims à Chaalons (1). »

L'arrivée de Jeanne d'Arc à Reims, son entrée dans la cité du Sacre, avait fait l'objet d'un poème au début du XVII[e] siècle, et c'est un antiquaire rémois, Nicolas Bergier, qui l'avait composé. Il l'envoya à Charles du Lys pour illustrer son Recueil sur Jeanne d'Arc, orné d'une gravure de Poinssart reproduisant la fameuse tapisserie représentant la Pucelle amenant le roi à Reims. Le poème de Bergier a été réédité en 1890, avec tous les détails qui lui donnent tant d'intérêt et sur lesquels nous n'avons pas à revenir (2).

II. — Le Sacre du Roi et le séjour à Reims

L'événement majeur avait eu lieu : la campagne avait abouti, et la ville de Reims une fois remise sous l'autorité légitime et nationale, les cérémonies du Sacre

(1) *Archives de Reims*, Recueil des notes inédites de l'abbé Hillet sur les paroisses du diocèse. — Vincent Abraham, curé de Sept-Saulx en 1780, fut massacré aux Carmes, à Paris, en 1792.

(2) *L'Entrée de Jeanne d'Arc à Reims le 16 juillet 1429, poème de Nicolas Bergier, nouvelle édition*, broch. in-8° de 32 pp., avec planche et portrait. (Extrait de la *Revue de Champagne et de Brie*, 2[e] séric, t. II, juillet-août 1890.)

Digitized by Google

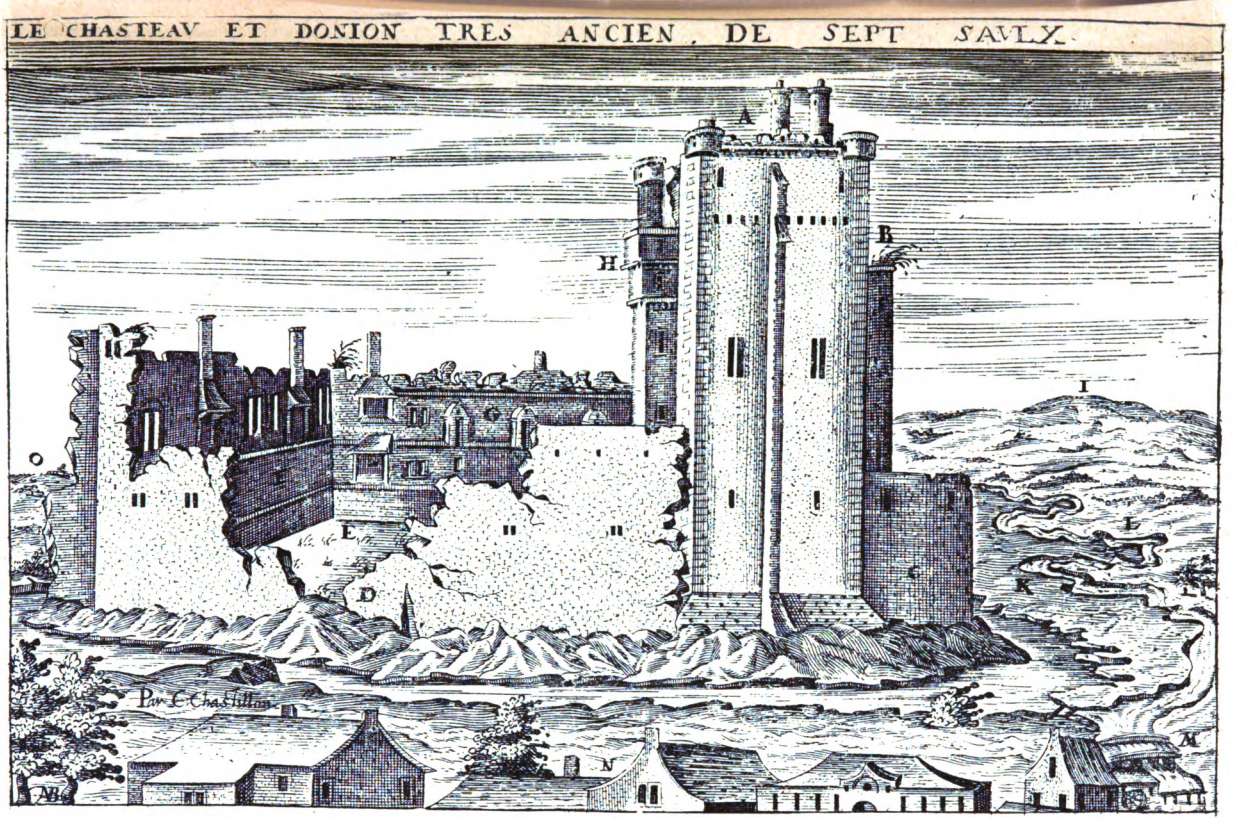

Château des archevêques de Reims, bâti au XII^e siècle, à Sept-Saulx, sur les bords de la Vesle, d'après Claude Chastillon.
Le roi Charles VII et Jeanne d'Arc y séjournèrent
en venant de Châlons, et y reçurent les députés de Reims le 16 juillet 1429.

Digitized by Google

Digitized by Google

ENTRÉE DE JEANNE D'ARC A REIMS

POURTRAIT D'UNE TAPISSERIE FAITE Y A DEUX CENTS ANS, OU EST REPRÉSENTÉ LE ROY CHARLES VII, ALLANT FAIRE SON ENTRÉE EN LA VILLE DE RHEIMS POUR Y ESTRE SACRÉ A LA CONDUITE DE LA PUCELLE D'ORLÉANS. 1429.

LÉGENDE

A. La ville de Rheims. — B. Le Roy Charles VII.
C. Le Duc de Bourbon. — D. Le Duc d'Alençon.
E. Premier valet de chambre du Roy, qui porte sa tocque.
F. Archers des gardes du Roy, qui n'ont en leurs casaques pour devise du Roy que ce nom seulement Charles.
G. La Pucelle d'Orléans, qui porte le guidon de France et conduit le Roy pour estre sacré à Rheims, ayant les Trompettes devant elle.
H. Les gardes de la Pucelle, qui portent arquebouses dès ce temps-là au lieu d'arcs.
I. Les Père et Mère de la Pucelle, qui viennent avec le bagage du Roy par autre chemin.
K. Le Duc de Lorraine et
L. Le Cardinal duc de Bar, accompagnant le dit Duc de Lorraine, son Nepveu, qui vinrent le dit Jour se rendre au Roy avec leurs trouppes, pour assister à son sacre, comme par inspiration de Dieu, lui ayant fait la guerre auparavant avec les Bourguignons et les Anglois.

J. POINSSART f.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

suivirent leurs rites traditionnels, l'enthousiasme suppléant à ce qui pouvait manquer dans la pompe ou l'assistance, par suite de l'absence de préparatifs et de convocations. Mais la Pucelle était là, tenant préférablement à tout autre insigne, son étendard ou sa bannière, près de l'autel de Notre-Dame (1). Elle le tint sûrement aussi dans les rues et au seuil de l'hôtellerie de l'*Ane Rayé*, où son père était hébergé aux frais de la ville et qu'elle fréquentait peut-être elle-même, sans y être logée, car elle prenait gîte de préférence chez quelque honnête particulier.

A propos de ce souvenir de l'*Ane Rayé*, qui avait été signalé à la façade de l'hôtel moderne de la *Maison-Rouge* sur une plaque de marbre posée en 1825 par les soins de la municipalité, rappelons qu'en 1903 la *Maison-Rouge* a été démolie avec tout ce côté de la Place du Parvis jusqu'à la rue des Fusiliers, mais que le marbre commémoratif est conservé au Musée lapidaire, ainsi que les clefs sculptées et armoriées des fenêtres de l'hôtel (2). Une inscription provisoire sur une plaque émaillée a été fixée à la muraille la plus voisine, de manière à ce que le visiteur n'ignore en rien l'ancien état des lieux, aujourd'hui bouleversé,

(1) *Essai de reconstitution de l'Etendard de Jeanne d'Arc*, par le Dr Garsonnin, reproduisant le type donné dans *Jeanne d'Arc à Reims*, voir le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XV, 1909, pp. 244 et 251.

(2) Sur la démolition de l'*Hôtel de la Maison-Rouge*, voir un feuilleton : *En flânant*, d'André Hallays, dans le *Journal des Débats* du 18 décembre 1903. On ne trouva aucun fragment d'art ancien dans les débris de cet hôtel.

Digitized by Google

jusqu'à la reconstitution d'une place régulière à cet endroit historique :

SUR CETTE PLACE
S'ÉLEVAIT L'HOTEL DE L'ANE RAYÉ
OU LE PÈRE DE JEANNE D'ARC
FUT LOGÉ ET DEFRAYÉ
PAR LE CONSEIL DE VILLE
JUILLET 1429

Mais c'est la statue de Jeanne d'Arc de Paul Dubois, la statue originale, la seule fondue à cire perdue d'un seul jet par Bingen (1), qui triomphe là en dépit des transformations opérées autour d'elle. Sur son socle bas, ainsi voulu par l'éminent statuaire (2), on lit le texte où notre Société figure à juste titre :

A
JEANNE D'ARC
REIMS
LA FRANCE

SOUSCRIPTION NATIONALE
OUVERTE PAR L'ACADÉMIE DE REIMS
1886-1896

(1) Deux autres statues postérieures ont été érigées à Paris, l'une sur la place de l'église Saint-Augustin et l'autre au Panthéon : « On vient de placer, dans l'abside du Panthéon, une réplique de la statue de Jeanne d'Arc par Paul Dubois. » (*La Chronique des Arts* du 24 avril 1909, p. 133, Nouvelles.)

(2) Malheureusement cette situation peu élevée de la statue a permis à des vandales d'arracher à deux reprises l'éperon de la jambe droite, et, en la couvrant de fleurs, le 15 juillet 1909, on a aussi mutilé la chaînette retenant la bride du cheval.

Digitized by Google

Pénétrons dans la basilique et nous y verrons une statue de la Pucelle d'un tout autre genre. Ce n'est plus la guerrière équestre en bronze, l'épée levée, ce n'est pas la victorieuse, l'étendard en main : c'est *Jehanne au Sacre*, debout, appuyée sur son épée, méditative et pensante, type hiératique (1). Le visage d'ivoire ressort en blanc sous le casque en métal, l'armure aussi métallique est couverte d'un surcot fleurdelysé ; c'est une statue polychrome composée par Prosper d'Épinay en 1901 et installée dans le chœur de la Cathédrale en 1909 (2). Sur le côté de cette œuvre d'art flotte la bannière de Jeanne d'Arc, en soie blanche, du modèle adopté à Orléans et figurant, comme nous l'avons déjà dit, dans l'illustration de *Jeanne d'Arc à Reims*.

Quant à la cérémonie du sacre en elle-même, aucun détail nouveau, précisé par un contemporain, n'est venu compléter ce que nous en connaissions par les lettres et les chroniques déjà publiées. Les poètes seuls ont retracé par leur brillante imagination quelques autres aspects de la scène que nous ne reconstituerons jamais dans son entier (3). Les artistes de tous les temps l'ont tenté

(1) Sur une statue idéale de Jeanne d'Arc et un projet de figure de l'héroïne par Boutet de Monvel, voir l'article d'André Michel : *Promenades aux Salons*, feuilleton du *Journal des Débats* du 20 avril 1909.

(2) Statue faite de bronze argenté, d'ivoire, de marbre et de pierres précieuses. *Bulletin du Diocèse de Reims*, 26 février 1910, p. 101.

(3) Citons notamment *Le Sacre de Charles VII*, scène dans la pièce *Jeanne d'Arc* par Jean Aicard, poésie dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mai 1909, pp. 191-92. La belle pièce de Victor Lécuyer, *Jeanne d'Arc à Reims*, a été rééditée par M. Jules Carlier dans le *Bulletin mensuel de Sévigny et Seraincourt*, 1er Octobre 1909,

Digitized by Google

comme les poètes, sans y réussir davantage. Cependant on a pu signaler utilement la découverte de quatre pièces inconnues de tapisseries d'Aubusson du XVII^e^ siècle au château de Comblat, près de Vic (Cantal), dont l'une représente *le Sacre de Reims* (1).

Le cadre où se mouvait le sacre de Charles VII, comme personnel ecclésiastique rémois, a fait l'objet en 1902 d'une communication au Congrès des Sociétés savantes, de manière à faire l'appel en quelque sorte des dignitaires et des chanoines à cette date précise (2). Les dignitaires présents étaient ceux qui, sauf un, restaient favorables à la cause française; les absents étaient la plupart fugitifs pour leur attachement à la cause des Anglais. On retrouve parmi les anciens chanoines le nom de Pierre Cauchon qui fut aussi vidame, et n'avait résigné sa prébende, le 9 décembre 1420, qu'à cause de sa promotion à l'évêché de Beauvais. Il y avait, en outre, deux chanoines bien suspects : Jean Honorat, dont le procès suivit de peu le sacre, et Jacques Le Camus, qui fut « l'un des juges de la Pucelle, influencé par Pierre Cauchon, et qui paraît d'ailleurs n'avoir joué qu'un rôle passif dans ce triste épisode judiciaire (3) ». Quant au plus haut dignitaire rémois

p. 4 (lieu natal du jeune poète devenu le R. P. Lécuyer, du tiers-ordre enseignant de Saint-Dominique).

(1) Communication de M. Henri Stein à la séance du 15 mai 1907 de la Société nationale des Antiquaires de France. Voir le *Bulletin*, 1907, pp. 211 et 212.

(2) *Etat du Chapitre de Reims au moment du sacre du roi Charles VII* (17 juillet 1429), brochure de 8 pages, in-8°, extr. du *Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, section d'histoire et de philosophie, année 1902 (Congrès des Sociétés savantes).

(3) *Jacques Le Camus, chanoine de Reims* 1431, (par H. Menu,)

Digitized by Google

du moment, l'archevêque Regnaud de Chartres, consécrateur du roi, ses sentiments vis à vis de Jeanne d'Arc ont été dévoilés par M. Quicherat, d'un bout à l'autre de sa mission, avec une précision et une clarté sur lesquelles il n'y a plus à revenir (1).

Voilà les points, même minuscules, au sujet desquels nous avons eu à glaner quelques aperçus dans les recherches contemporaines ; il n'a surgi que deux documents nouveaux de l'époque de Jeanne d'Arc où le nom de Reims se trouve cité, mais s'ils offrent en eux-mêmes une réelle curiosité, ils n'apportent pas de lumière directe ni de faits nouveaux pour la période qui nous occupe, du samedi 16 juillet au jeudi 21, jours durant lesquels le roi et la Pucelle séjournèrent dans nos murs. L'un de ces documents est une lettre de Jacques de Bourbon découverte à Vienne en Autriche (2), l'autre est un extrait des Archives de la ville de Tournay, et les deux textes sont déjà publiés et connus.

Jacques de Bourbon, comte de La Marche, roi de Naples comme époux de Jeanne II, reine de Naples, écrivait le 24 Juillet 1429 une assez longue épitre à Guillaume de Champeaux, évêque de Laon, qui se trouvait alors en Languedoc pour le service du roi. Il lui racontait tous les faits survenus à Reims d'après la relation de Perceval de Cagny et de La Hire, ce qui ôte

Reims, Impr. Coop., 1889, broch. in-8°. — Voir aussi sur ce chanoine rémois la notice *Le Procès de Jeanne d'Arc et l'Université de Paris*, par le P. Denifle et Em. Chatelain, dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France*, t. XXIV, 1897, pp. 16 et 30.

(1) *Jeanne d'Arc à Reims*, p. 55.

(2) *Bibliothèque impériale*, manuscrits, n° 6.959, f° 77, texte latin traduit sur la pièce originale en français.

Digitized by Google

à sa narration un caractère vraiment original (1). Cependant on y trouve une abondance de détails tellement caractéristique que nous lui empruntons les passages les plus saillants, renvoyant pour le surplus au recueil qui a édité la lettre entière dans sa traduction en français (2) :

« *Jhesus Maria*

« Voici les noms des seigneurs qui ont fait partie du cortège royal le jour où le roi a été sacré dans la cité de Reims le 17 Juillet 1429. Et d'abord Mgr le duc d'Alençon, Charles de Bourbon, Mgr le comte de Clermont, Mgr le comte de Vendôme, Mgr de La Tremouille et Mgr de Laval. Prélats : Mgr l'Archevêque de Reims qui a mis la couronne sur la tête du roi. L'évêque d'Orléans. L'évêque de Séez. L'évêque de Châlons. L'abbé de Saint-Remy a oint le roi (3).

« Le seigneur d'Albret a été pour ce jour, lieutenant du connétable...

. . . . . .

« Et la Pucelle est restée près du roi pendant toutes ces cérémonies, tenant en main son étendard (4).

(1) Voir les récits des chroniqueurs d'après Quicherat, dans *Jeanne d'Arc à Reims*, pp. 89 à 97.

(2) Le texte latin de Vienne a été découvert par un érudit français, M. Bougenot ; il a été traduit en français et publié en entier, à la suite d'un article signé Siméon Luce dans la *Revue politique et littéraire* (*Revue bleue*, n° du 13 février 1892, pp. 201 à 204.)

(3) Erreur évidente, c'est l'archevêque qui a fait les onctions avec l'huile de l'ampoule apportée par l'abbé de Saint-Remi, tous les cérémoniaux en font foi pour chaque sacre.

(4) Confirmation très nette de l'attitude de Jeanne d'Arc au sacre et du port de son étendard à ce moment, et non de son épée.

Digitized by Google

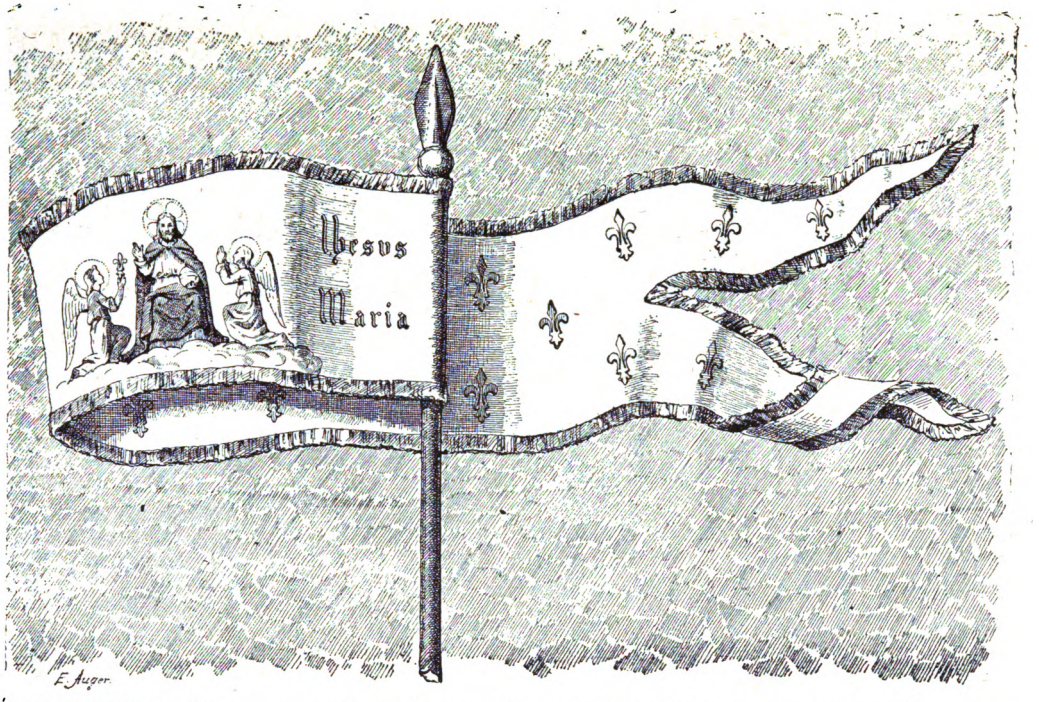

Étendard de Jeanne d'Arc, sa principale enseigne, qu'elle tenait à la main à son entrée dans la ville de Reims

Digitized by Google

Digitized by Google

« Les cités et forteresses dont les noms suivent se sont mises en l'obéissance du roi...

. . . . . .

« Monseigneur le bâtard d'Orléans et Monseigneur le maréchal de Boussac sont allés tous deux inviter l'abbé de Saint-Remy à apporter la Sainte Ampoule en vue de l'onction royale. Laquelle ampoule le dit abbé a trouvée abondamment pourvue du saint Chrême tandis qu'au contraire, comme il l'a juré sous serment, il l'avait trouvée vide à l'époque où le duc de Bedford voulut naguère se faire sacrer et oindre comme roi de France.

« Le roi a chevauché toute la journée de dimanche à travers la cité de Reims, portant sur sa tête la couronne de France (1)..... Les Anglais se sont repliés en masse.

« Le roi a quitté Reims le jeudi 21 juillet et a fait route par le château de Crotoy, d'où il doit s'avancer vers Calais.....

« Donné le 24e jour de juillet, l'an du Seigneur 1429. »

Telle est en abrégé la missive de Jacques de Bourbon, qui apporte, on le voit, quelques traits vivants, quelques éclaircissements toujours bons à recueillir.

Nous arrivons au second document annoncé, qui nous arrive de Tournay, l'une des villes les plus françaises et partant les plus aimées de Jeanne d'Arc, avec le très intéressant volume de la Société savante de cette ville (2). C'est à l'un de ses membres, M. Maurice Houtart, que nous devons la publication qui y est faite des extraits des comptes de la ville

(1) Détail nouveau, car aucun texte ne mentionnait encore ces sorties du roi en ville le jour du sacre.

(2) *Annales de la Société historique et archéologique de Tournay*, nouvelle série, t. XII, 1908, le volume entier de 604 pages.

Digitized by Google

de Tournay relatifs à Jeanne d'Arc et au sacre de Charles VII. Ils sont donnés au cours d'un ouvrage d'une portée plus générale, qui ne pouvait manquer d'être accueilli en France avec une grande faveur (1).

Voici le passage de l'auteur concernant l'annonce du sacre, connu à Tournay dès le lendemain de la cérémonie : « .... Enfin le 18 (juillet 1429), éclate (à Tournai) la grande nouvelle. Un messager « venu hastivement jour et nuit », apporte une lettre de Jacques Le Vigneron, bourgeois de Reims, relatant le sacre qui avait eu lieu la veille. Du vin et dix pièces d'or à ce messager de joie ! Une demi-heure après, voici un autre témoin du sacre : c'est Geoffroi Le Boistelier, courrier de la ville, qu'on avait expédié à Reims le 11. Tous deux décrivirent cette scène, l'une des plus mémorables de l'histoire de France, où l'on vit comme ressusciter la patrie ; ils emportèrent l'écho de ces Noëls et de ces fanfares si éclatantes « qu'il sembloit que les voûtes de l'église dussent fendre (2) ».

Voici maintenant les extraits des comptes qui établissent ce double rapport émanant de messagers envoyés l'un de Tournay, Le Boistelier, l'autre de Reims, Jean Le Blanc :

« A Jehan Le Blancq pour sa peine et dilligence d'estre venu hastivement jour et nuit aporter lettrez en ceste ville, de par Jacques Le Vigneron, bourgois

(1) *Les Tournaisiens et le roi de Bourges*, par Maurice Houtart, 1908. Compte rendu dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, signé Armand d'Herbomez, pp. 683 à 685, élogieuse analyse, sauf réserves à la fin non indiquées. L'auteur a reçu pour cet ouvrage l'un des prix de l'Académie des Inscriptions en 1909.

(2) *Ouvrage cité*, pp. 431 et 432.

Digitized by Google

de Reims, de l'entrée que le Roy nostre seigneur avoit faite à Rains le xvi^e^ jour dudit mois de julet, de son sacre et couronnement qu'il y rechut le lendemain ; auquel, pour les ditez bonnes nouvelles, fu donné dix florins de durdres, de x l. xvii s. vi d. t. » — Le Boistelier fut envoyé à Reims « pour savoir l'approchement du roi, les villes qu'il prenoit...; où il a vaqué, allant et véant le sacre et couronnement du roy, et en raporté nouvelles si tost que a demye heure près du premier... » Le même compte d'entremise mentionne, le 18 juillet, un présent de quatre lots de vin « à celui qui rapporta le sacre du roi (1) ».

L'auteur continue : « De l'événement qui comblait les vœux si souvent exprimés dans leur correspondance avec Charles VII, les Tournaisiens rendirent grâce à Dieu par une procession solennelle, où fut portée la châsse de saint Eleuthère. »

Puis ce fut le tour des ambassadeurs de rendre compte de leur mission : « Carlier, Cheval et Rommain, poursuit M. Houtart, après avoir assisté au sacre, rentrèrent le 21 juillet (à Tournai). Le lendemain, au perron de la halle des Consaux, ils contèrent au peuple ce qu'ils avaient vu en un mois de voyage : l'entrée de Charles VII à Troyes, à Châlons et à Reims, et l'acte final de cette épopée merveilleuse. Courtes journées de joie et d'oubli (2) ! »

Enfin, voici le compte relatif à cette ambassade des Tournaisiens au sacre :

« Le Jeudi au soir, xxi^e^ jour de Juillet l'an xxix,

(1) *Ouvrage cité*, pp. 431 et 432.
(2) *Ibidem*, mêmes pages.

Digitized by Google

Bietremieu Carlier, grant doyen, Jacques Queval, juré, et Maistre Henry Rommain, conseiller général de la ditte ville (de Tournay), revinrent de l'ambassade où ils avoyent (esté) devers le Roy nostre seigneur, à son sacre et couronnement à Rains et aux entrées qu'il avoit faites ès villes de Troyes, Châlons et autres. Et le lendemain, xxii[e] jour du dit, lesdits ambassadeurs firent leur relation à la pière dessus les degrez de l'entrée de le halle du Conseil de ville, en le présence et audience du peuple. Et si présentèrent les lettres du Roy notre seigneur, adrechans au Consaulx et communauté, qui furent leues en l'audience dudit peuple, et contenoyent la responce que le Roy faisoit sur ladite ambassade, etc. (1). »

Ces comptes, ces notes et ces commentaires de M. Houtart nous intéressent beaucoup, mais ce qui nous manque, c'est la lettre de Jacques Le Vigneron, cette missive de bonne nouvelle retraçant *de visu et auditu* ce qui s'est passé à Reims à l'arrivée de la Pucelle et au sacre ; ce témoignage d'un bourgeois de Reims aurait eu le plus grand prix dans notre histoire locale, la pièce malheureusement n'a pas été conservée ou a disparu des Archives de la ville de Tournay (2). C'est quelque chose pourtant de savoir qu'elle a existé et que l'on correspondait entre Tournay et Relms si

(1) Même ouvrage, page 132. — Ce compte était déjà connu de J. Quicherat et publié dans les *Procès de Jeanne d'Arc*, t. V, p. 124, avec la lettre de la Pucelle aux habitants de Tournay.

(2) Jacques Le Vigneron, bourgeois de Reims, qui écrivit aux habitants de Tournay cette relation du sacre, doit être le même que Jacques Le Vigneron qui reçut « en son hostel monseigneur de Chastillon » et lui fit des présents de vins au nom de la ville. Voir *Jeanne d'Arc à Reims*, p. 122.

Digitized by Google

aisément, puisque la lettre, écrite en cette dernière ville le 17 juillet, était lue dans l'autre le 18, mais il avait fallu « aller hastivement jour et nuit ».

On a gardé fidèle mémoire de Jeanne d'Arc à Tournay, nous le voyons par le livre de M. Houtart et encore par un opuscule plus récent (1).

A Reims, on se souvient également de Jeanne d'Arc, et nous avons cité au début de cette notice les études publiées en 1909 par M. Paul Pellot sur Louis de Coutes, le page de la Pucelle, et sur les relations de l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames avec les seigneurs de Domremy. A Soissons, M. le chanoine Ledouble mettait au jour, à la même date, ses recherches sur le passage de l'héroïne et du cortège royal à Corbeny, à Vailly, et à Soissons, puis à Château-Thierry avec retour sur Crépy-en-Valois (2).

Pour n'être oublieux d'aucun détail nouveau, signalons, en clôturant le chapitre sur le Sacre, une mention anonyme inédite, extraite par M. Marius Sepet d'un recueil de Mélanges et affirmant encore le rôle que tint la Pucelle à Reims :

« L'an mil IIII ° XXIX, en juillet, fut couronné le roy Charles VII^me^ de ce nom à Rains, en moult notable compaignie, et fit comtes et chevaliers pluseurs. Et à ce fut présente Jehanne la Pucelle, qui l'accompaigna à son Sacrement. Audit sacre fist le roy conte le sire de Laval et celui de Suly (3). »

(1) Bontemps (Adrien). *La bienheureuse Jeanne d'Arc et la ville de Tournay*, 1429-1430. Etude historique, *Tournay*, 1909, in-8° de 22 pp.

(2) *Le passage de Jeanne d'Arc dans nos diverses régions de l'Aisne*, in-16 de 29 pp. — *La chapelle de la cathédrale de Soissons où l'on voit la statue de la Bienheureuse Jeanne d'Arc*, in-16 de 16 pp.

(3) Extrait de « Mélanges sur l'histoire de Charles VII », nouvelle

Digitized by Google

Nous renverrons enfin à la suite si remarquable d'études d'un diplomate éminent, membre de l'Académie Française, sur le rôle de Jeanne d'Arc, que publie en ce moment l'une de nos grandes revues, interprète de la pensée française dans le monde entier (1).

III. — Lettres de Jeanne d'Arc aux habitants de Reims, leur nouvelle édition.

La première copie des trois lettres de Jeanne d'Arc aux Rémois est due à Jean Rogier, prévôt de l'échevinage et auteur des Mémoires historiques, et leur première impression à Pierre Varin dans les *Archives de Reims*, puis Jules Quicherat les réédita et enfin M. Wallon, dans sa *Jeanne d'Arc*, en offrit le fac-similé pour deux d'entre elles (5 août 1429 et 16 mars 1430) (2).

acquisition de la Bibliothèque Nationale, f^os^ 80 et 81, reproduit ici d'après une note de M. Marius Sepet dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. XXI, janvier-avril 1910, p. 223. — Voir aussi du même érudit un article analytique des récentes publications relatives à Jeanne d'Arc, reportant à J. Quicherat et à H. Wallon tout le mérite de l'œuvre initiale, donnant aussi d'utiles conseils sur le culte à rendre à la Pucelle, dans la *Revue des Questions Historiques*, 1^er^ juillet 1910, pp. 107 à 134.

(1) *Jeanne d'Arc*, articles par G. Hanotaux dans la *Revue des Deux Mondes*, mai à juillet 1910, avec nombreuses citations de chroniqueurs et de poètes contemporains, détails relatifs aux événements locaux, etc.

(2) Les copies de Rogier sont à la Bibliothèque Nationale et à celle de Reims dans les Mémoires inédits de cet historien.

Voir sur les éditions des lettres, *Jeanne d'Arc à Reims*, pp. 55 à 60, 103 à 107 et 124.

Digitized by Google

Pendant trois siècles environ, les trois missives de la Pucelle restèrent en dépôt au cartulaire de la ville de Reims : Jean Rogier, cité plus haut, et Nicolas Bergier les y connurent ; ils correspondaient avec Charles du Lys et avec Peiresc à propos de documents rémois (1), et c'est par leur entremise vraisemblablement que Charles du Lys connut et obtint les trois lettres qui sont encore en la possession de ses héritiers, dans la famille de Maleissye. Depuis bientôt trois siècles, cette famille les aura donc conservées intactes, ce dont on doit la remercier, mais les regrets des rémois n'en sont pas moins vifs et cuisants d'avoir perdu ce trésor.

L'idée et le projet sérieux de les recouvrer vinrent naturellement à l'esprit patriotique d'un maire de Reims en 1902, à M. Charles Arnould, et nous tenons à lui reporter tout l'honneur de cette tentative restée, — c'était bien à craindre, — comme une précédente tentative en 1885, absolument infructueuse. Il fit part au Comité de la Bibliothèque, dans les séances des 15 novembre 1902, 26 janvier et 17 juillet 1903, de son désir d'entrer en pourparlers avec le possesseur des lettres et de lui faire des offres ou des propositions en rapport avec la valeur des documents. Notre honorable confrère, M. Victor Diancourt, ancien maire de Reims et sénateur, voulut bien se mettre en rapport avec M. le marquis de Maleissye, possesseur des lettres au chartrier de son château d'Houville, près de Chartres, par l'entremise de M. Labiche, sénateur d'Eure-et-Loir, et il eut avec lui une entrevue fort courtoise (2). Mais le refus de

(1) *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de Carpentras*, voir les t. II et III et la table alphabétique.

(2) Lettre de M. Diancourt, datée de Paris le 19 juin 1903.

Digitized by Google

céder les pièces fut aussi net et catégorique que possible (1). Toutefois le possesseur se mettait à la disposition de la ville de Reims pour lui procurer toutes les photographies et reproductions qu'elle désirerait des précieux documents. Il nous échut en effet de sa part, le 15 juillet 1903, et des mains de M. Diancourt, une grande photographie de la lettre de Jeanne d'Arc du 28 mars 1430, non reproduite dans l'ouvrage de M. Wallon et par conséquent alors inédite comme fac-similé. Il fallait encore s'estimer heureux pour le moment et remercier l'honorable marquis de Maleissye.

Depuis cette démarche qui éclaircissait la situation, les communications aux revues et aux journaux allèrent en croissant, à mesure que devenait plus curieuse et comme anxieuse l'attention des érudits par rapport à ces souvenirs inappréciables de la Pucelle. Certes ils ne courent aucun risque actuellement entre les mains qui les détiennent, mais un avenir indéfini leur est-il garanti en sécurité dans notre pays? L'exode de pareilles pièces à l'étranger serait comme une calamité nationale dont nous devons repousser la perspective. Achevons de nous instruire sur leur sort d'après les études auxquelles elles ont donné lieu dans les dernières années.

Déjà en 1894, la photographie de la lettre de la Pucelle

(1) Même refus avait été naguère opposé aux vœux de la ville d'Orléans. Voir la lettre du comte de Maleissye (1er novembre 1886) dans *Jeanne d'Arc à Reims*, p. 124. — Voir aussi le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. X, note de M. Boucher de Molandon, 1891, p. 58. — Le même historien a nié la possibilité de la descendance de Charles du Lys de Pierre d'Arc dont la postérité s'est éteinte, d'après lui, en 1501. Son étude est publiée au *Bulletin historique et philologique du Comité des Travaux historiques*, année 1889, nos 3 et 4, pp. 151-152.

Digitized by Google

écrite de Sully-sur-Loire le 16 mars 1430, avait été envoyée à un journal de Paris, et reproduite dans une revue provinciale (1). La lettre du 28 mars 1430 fut récemment donnée en héliogravure dans un bel ouvrage illustré que possède la Bibliothèque de Reims (2).

L'intérêt très vif qui s'attache aux lettres des 16 et 28 mars, vient de ce qu'elles portent la signature de *Jehanne*, comme celle qui est conservée à Riom et qui a été reproduite par MM. Jules Quicherat et H. Wallon (3). A cet égard surgissait naturellement la question de savoir si cette signature était autographe. Il est admis que le corps des lettres de la Pucelle est l'œuvre d'un scribe, clerc, copiste ou secrétaire occasionnel de Jeanne d'Arc, mais celle-ci voulut-elle et parvint-elle à signer elle-même, de son seing manuel, plusieurs de ces pièces pour une cause qui nous reste inconnue. L'érudit et consciencieux Quicherat croyait bien à un tracé authentique de la Pucelle sur la lettre de Riom qu'il examina lui-même, car il dit « que la forme incertaine et écrasée des lettres fait voir que Jeanne ne parvint à donner cette signature qu'en se faisant guider la main (4) », observation frappante de vérité et qui s'applique à la signature de la lettre aux habitants de Reims du 16 mars 1430. Dans les deux pièces, la lettre initiale, le *J*, est de même forme et facture, ainsi que l'*e* et l'*h*,

(1) Envoi de M. de Maleissye au journal *Le Gaulois* du 23 mars 1894. Cf. *Revue de Champagne et de Brie*, 2e série, t. VI, 1894, pp. 468-469. *Courrier de la Champagne* du 23 mars 1894.

(2) *L'Histoire de Jeanne d'Arc d'après les documents originaux et les œuvres d'art du* XVe *au* XIXe *siècle*, 1907, gr. in-4°, planche 10.

(3) *Procès de Jeanne d'Arc*, t. V, p. 147, et *Jeanne d'Arc*, 1876, édition illustrée, p. 190, fig. 108.

(4) *Procès de Jeanne d'Arc*, t. V, p. 147. — *Les Reliques de Jehanne d'Arc*, pp. 23 à 29.

Digitized by Google

puis il y a pour la première *n* une hésitation, un arrêt identique, indiquant un repos sous la main du guide ; la fin du mot se retrouve visiblement la même aux deux endroits.

Une troisième signature *Jehanne* vient de nous être révélée avec le même fac-similé donné par M. le comte C. de Maleissye, de la lettre aux habitants de Reims, du 16 mars 1430. Sur cette pièce, la signature est nette en son entier, sans trace d'arrêt, ni surcharge. La forme des lettres est la même que sur les autres. La question semble donc résolue : Jeanne avait une signature personnelle, guidée au besoin par son scribe.

La question se posait en 1903 en des termes généraux dans *L'Intermédiaire :* « Jeanne d'Arc savait-elle écrire ou signer ? » Le comte de Maleissye adressa une réponse au recueil, expliquant la présence au chartrier du château de Houville (Eure-et-Loir) des trois lettres de Jeanne d'Arc aux habitants de Reims provenant des archives de cette ville en 1630, et alléguant la signature apposée au bas comme preuve de l'aptitude de la Pucelle à écrire ou du moins à signer de son nom (1).

Il devenait évident que la famille de Maleissye attachait le plus grand prix à son inestimable dépôt et qu'elle en livrerait un jour au grand public des reproductions d'ensemble. C'est ce qui se fit en 1909, au moment de la béatification, par l'édition d'une plaquette illustrée de six planches en phototypie, avec un texte explicatif et un tableau généalogique de la famille du Lys (2). Nous pourrions renvoyer simplement à ce recueil vraiment documentaire et durable, mais

(1) *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 30 avril 1903, col. 621 à 623.

(2) Comte C. DE MALEISSYE. — *Les Reliques de Jehanne d'Arc, ses*

Digitized by Google

nous devons encore insister sur quelques détails au point de vue rémois, d'autant plus que la publication n'est pas suivie d'une table, les pièces y sont énumérées dans l'*Avant-Propos*.

Voici la liste des planches et leur intitulé qui a de l'intérêt pour nous, tel qu'il est donné par l'éditeur :

1. Lettre de Jehanne aux habitants de Reims, 5 août 1429. *(Archives de M. le marquis de Maleissye)* (1).

2. Lettre de Jehanne aux habitants de Riom, 9 novembre 1429. *(Archives de la ville de Riom).*

3. Lettre de Jehanne aux habitants de Reims, 16 mars 1430. *(Archives de M. le marquis de Maleissye.)*

4. Suscription de la lettre aux habitants de Reims, 16 mars 1430. *(Archives de M. le marquis de Maleissye.)*

5. Lettre de Jehanne aux Gens d'Eglise, Echevins, Bourgéois, Habitants et Maistres (2) de la ville de

lettres, Paris, Bloud, 1909, in-12 carré de 88 pages, avec six planches reproduisant en phototypie toutes les lettres connues de Jeanne d'Arc, notamment les trois adressées aux habitants de Reims, en outre le verso avec suscription et cachet de celle du 16 mars 1430. Celle du 28 mars était jusque-là inédite en fac-similé et nous la considérions comme perdue en publiant *Jeanne d'Arc à Reims* en 1887.

(1) Les documents sont toujours au chartrier du château de Houville, près de Chartres, chez M. le marquis de Maleissye, neveu de l'éditeur des lettres, M. le comte de Maleissye, comme ce dernier l'a écrit à l'*Intermédiaire* dans sa lettre du 30 avril 1903.

(2) La lecture *Maistres* nous paraît douteuse, car ce terme ne répond à aucune classe de la population. Il y a peut-être *manants* qui était d'un style courant pour *domiciliés*.

Digitized by Google

Reims, le 28 mars 1430. *(Archives de M. le marquis de Maleissye.)*

6. Lettre de Jehanne au duc de Bourgogne, écrite à Reims, le jour du sacre du roi, le 17 juillet 1429. *(Archives du Nord, à Lille.)*

En outre on trouve, à la page 26, les deux signatures *Jehanne,* des 9 novembre 1429 et 16 mars 1430, avec une étude comparative permettant de conclure que la Pucelle savait signer (1).

Nous remarquerons avec plaisir que toutes les pièces reproduites par M. le comte de Maleissye sont dans leur intégrité, sinon dans la même dimension (2), du moins dans toute l'étendue de l'original, tandis que M. Wallon ne donnait en 1876 que le corps d'écriture, sans la vue du papier, ainsi que l'auteur de *Jeanne d'Arc à Reims*, qui avait acquis en 1887 les clichés typographiques des éditeurs Firmin-Didot. Il y a donc un progrès sensible avec les planches directement produites par un procédé photographique. Il en résulte surtout pour nous une connaissance plus approfondie de l'état matériel des pièces et en particulier du revers de la lettre du 16 mars 1430, avec l'adresse : *A mes chiers et bien amez gens deglise, bourgois et autres habitans de la ville de Reims* et le

(1) Pages 17 à 29. C'est cette conclusion qui seule permettait à l'auteur d'intituler son œuvre : *Les Reliques de Jehanne d'Arc*, et d'en tirer un espoir de miracle par l'attouchement des pièces sur une personne malade, voir pp. 47 à 50.

(2) Nous l'ignorons, car nous n'avons vu mentionner nulle part la dimension des pièces qui sont, croyons-nous, toutes écrites sur du papier. La photographie de la lettre du 28 mars 1430, envoyée à Reims par le comte de Maleissye, mesure 0,29 de hauteur sur 0,12 de largeur.

Digitized by Google

cachet, la mention de Jean Rogier : JEHANNE LA PUCELLE et une cote sans doute récente n° 33, C M, celle d'un inventaire dans la famille de Maleissye. Nous laissons de côté la question de savoir si, dans la cire de ce cachet, il y avait un cheveu de la Pucelle, comme une tradition de famille en aurait gardé le souvenir.

La publication d'une lettre inédite de Peiresc à Charles du Lys (p. 37), et de celles de J. Quicherat au directeur de l'*Autographe* (p. 34), et du comte C. de Maleissye à l'*Intermédiaire* (p. 17), donnent, en outre, à la publication nouvelle un intérêt d'ensemble et un champ d'observation et de critique plus étendu et plus sûr que précédemment. La sortie des lettres du chartrier de Reims s'en trouve confirmée vers 1630, par suite des relations de Jean Rogier et de Nicolas Bergier avec Peiresc et Charles du Lys, mais la manière dont cette remise se fit n'est pas éclaircie. Peiresc semble bien indiquer que Charles du Lys avait en mains les lettres en 1630 puisqu'il lui en demandait la copie par le post-scriptum de la lettre qu'il lui écrivait alors, mais sa possession était-elle temporaire ou conditionnelle, précaire ou formelle ? Nous n'en saurons probablement rien jamais (1). En tout cas, M. Quicherat a bien reconnu la signature de Jean Rogier dans les mots : *Jehanne la Pucelle*, ajoutés à la suscription de la lettre du 16 mars 1430, ce qui prouve que notre historien local en appréciait la valeur qu'il confirmait par cette mention et par la copie fidèle qu'il en faisait pour son recueil de documents rémois (2).

(1) *Les Reliques de Jehanne d'Arc*, pages 21, 22, 36 à 38.

(2) *Ibidem*, pp. 34 et 35. — Cf. *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de Reims*, t. II, 2e partie, p. 799. — *Jeanne d'Arc à Reims*, p. 107.

Digitized by Google

Nous n'insisterons pas davantage sur ce problème, douloureux pour nous, de savoir comment on vint à nous priver de pièces à jamais destinées par l'héroïque Pucelle aux habitants de Reims. Si ces lettres se retrouvent maintenant ailleurs, c'est, il est vrai, chez les descendants de Charles du Lys qui se croyait issu de la famille même d'un frère de Jeanne d'Arc, Pierre d'Arc. Nous avons les preuves produites par M. le comte de Maleissye pour sa propre famille. Il fallait néanmoins, en tout état de cause, ne pas laisser prescrire les droits, il fallait même affirmer les souvenirs et les regrets de la ville de Reims, et l'occasion s'en présenta lors de l'envoi que fit ce dernier de sa publication, avec une grande loyauté, nous le reconnaissons, au dépôt littéraire de la ville. Voici sa dédicace, suivie des remerciements bien légitimes qui lui furent adressés, et ce sera par ces pièces que nous terminerons nos notes additionnelles.

En envoyant, le 10 décembre 1909, un exemplaire de sa réédition des *Lettres de Jeanne d'Arc* à la Bibliothèque de Reims, M. le comte C. de Maleissye l'a fait précéder de la dédicace manuscrite suivante : « La Ville de Reims s'est autrefois dessaisie des lettres de Jehanne d'Arc en faveur du petit-neveu de la Pucelle ; ce petit opuscule rappelle ce souvenir, — aussi je tiens à offrir à la Bibliothèque de Reims l'histoire de ces lettres depuis qu'elles ont quitté vos archives. Hommage de l'auteur, comte C. DE MALEISSYE (1). »

(1) L'envoi n'est pas daté, il portait le timbre de la poste d'une localité de l'Orne.

Digitized by Google

La lettre suivante lui fut adressée en réponse à ce don, par le conservateur :

Reims, le 10 Décembre 1909.

Monsieur le Comte,

« Je reçois avec une vive gratitude votre publication : *Les Reliques de Jehanne d'Arc, ses Lettres*, que notre Bibliothèque s'était déjà procurée, mais l'exemplaire venant de vous sera ici doublement précieux.

« Votre dédicace indique votre bon vouloir à l'égard de nos Archives, qui ont perdu ce trésor dans des conditions encore bien incertaines. Y eut-il prêt, don, dessaisissement comme vous le dites ? Nous n'en avons pas de témoignage précis. Notre perte est grande, nos regrets seront toujours très vifs, et notre désir de voir revenir ces pièces inestimables à Reims bien légitimes. Mais une consolation existe, c'est qu'elles ont été conservées par votre famille à travers tant de périls, et que le possesseur actuel en use au profit de l'érudition et des souvenirs les plus glorieux pour nos ancêtres.

« Soyez donc remercié, Monsieur le Comte, pour cet envoi bienveillant, et veuillez agréer nos hommages et notre vœu de pouvoir visiter un jour ces reliques sacrées de la Pucelle. »

H. Jadart (1),

Bibliothécaire de la Ville.

(1) Registre de correspondance de la Bibliothèque de Reims, 1909, page 45.

Digitized by Google

Ainsi se termina l'épisode du projet de rachat des lettres de la Pucelle aux Rémois. Les originaux restent loin de nous, mais les explications et les fac-similés nous sont offerts avec les plus intéressantes garanties. Offrons donc nous-même à notre tour ces reproductions fidèles à nos compatriotes, comme l'image et le souvenir le plus caractéristique du passage de Jeanne d'Arc à Reims.

FIN

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

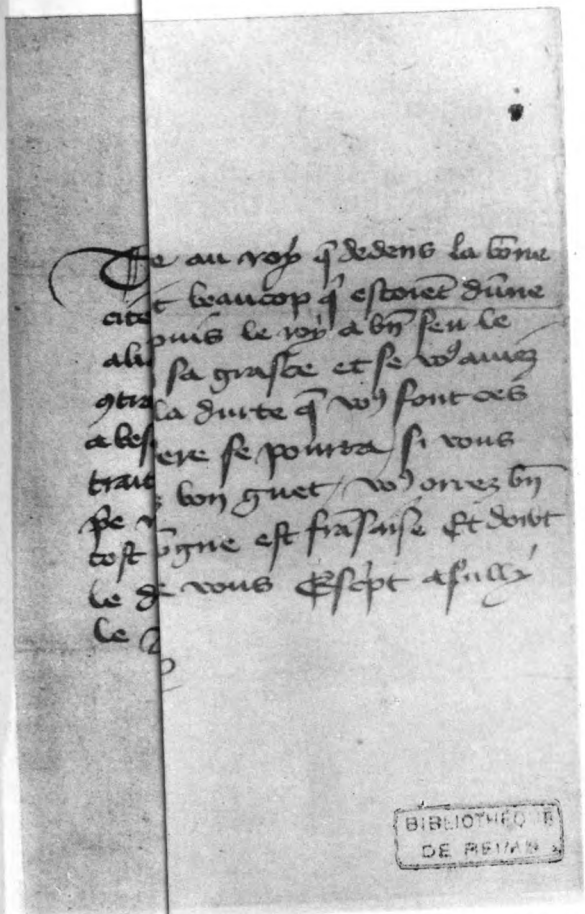

BIBLIOTHÈQUE
DE REIMS

Phototypie J. Bie

D'après l'épreuve de la Bibliothèque de Reims

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉRECTION D'UNE STATUE DE RACINE ENFANT

A LA FERTÉ-MILON

Lecture de M. le Dr LARDENNOIS, membre titulaire

L'éclatant succès des Conférences de Jules Lemaître sur Jean Racine a pris les proportions d'un véritable événement littéraire. Les leçons si remarquables de l'éminent critique ont eu un tel retentissement, qu'elles ont converti le grand public lui-même, peu préparé pourtant aujourd'hui, à goûter les beautés de la tragédie classique.

Un courant d'admiration et de sympathie reconnaissante s'est manifesté à nouveau vers l'auteur de *Phèdre* et d'*Athalie*.

Beaucoup, après avoir lu les ravissantes pages consacrées à la jeunesse du poète, ont voulu faire un pieux pèlerinage au lieu de son berceau, dans la petite cité de La Ferté-Milon.

Cette modeste bourgade peut le revendiquer à juste titre, comme un rejeton d'ancienne souche, comme le meilleur et le plus illustre de ses enfants. Les Racine habitaient La Ferté-Milon depuis plusieurs générations. Ils s'étaient alliés à de vieilles familles de la région, les Gosset, les Desmoulins, les Sconin.

Cette Mme Vitart dont l'histoire a gardé le nom, parce qu'elle recueillit les solitaires de Port-Royal, dès la première persécution sous Richelieu, était la grande-tante du poète.

Digitized by Google

De tous ces souvenirs malheureusement, il ne reste rien. Si Château-Thierry peut encore montrer la maison où naquit La Fontaine, de la vieille demeure des Racine portant leurs armes parlantes « d'azur au rat et au cygne d'argent », on ne retrouve aucun vestige.

On montre bien au touriste une statue, mais bien qu'elle soit l'œuvre de David d'Angers, exécutée en marbre et passablement délabrée, elle provoque plutôt la surprise que l'admiration.

David d'Angers, imbu des idées de l'époque, a représenté le grand tragique demi-nu, à peine couvert d'une draperie toute conventionnelle, qui ne mérite même pas le nom de peplum.

Comme les livres, les statues ont leur destin. Par un jeu bizarre du sort, celle-ci, adossée au mur extérieur de la Mairie, près du poste de police, se trouve placée à quelques mètres seulement de la rivière de l'Ourcq.

On comprendra donc la plaisanterie bien souvent répétée, que l'artiste s'est souvenu des deux vers de Britannicus, et qu'il a voulu représenter son modèle allant prendre le bain matinal, vêtu seulement de sa perruque et...

...du léger appareil
d'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil.

David d'Angers avait représenté notre immortel tragique comme un personnage légendaire, une sorte de demi-dieu planant hors du temps et de l'espace.

Mais cette conception nous choque étrangement. Il n'est plus de héros, de génie surhumain pour les critiques contemporains. Pour nous, l'homme de génie est un homme, et rien de l'humaine nature ne lui est étranger.

Digitized by Google

Comme nous il est soumis aux lois de l'hérédité. Il dépend de son milieu et de son temps. Sur lui pèse l'âme obscure et mystérieuse des choses qui l'environnent. Il n'a pu échapper complètement à l'empreinte de son éducation, à l'influence de ses maîtres et de ses amis, à la réaction des divers événements de sa vie. De là, l'intérêt qu'offrent à notre esprit la biographie exacte de nos grands hommes, et les menus détails de leur existence.

Ce qu'on voudrait rechercher surtout à La Ferté, c'est le souvenir de l'enfance et de la jeunesse du poète, puisqu'il n'y revint jamais après le départ de sa famille.

Orphelin à trois ans, recueilli par ses grands-parents jusqu'au jour où sa grand'mère, devenue veuve, alla retrouver sa fille, la mère Sainte-Thècle à Port-Royal, il devait naturellement devenir l'élève préféré des solitaires, et leur disciple de prédilection.

Les habitants de La Ferté, justement fiers de la gloire de leur petite patrie, ont donc voulu rappeler la mémoire de Racine, enfant studieux, avide de savoir, passionné de lecture, un Racine plus humain, plus rapproché de nous, plus sympathique en un mot que le marbre néo-grec offert par Louis-Philippe.

Sous la présidence d'honneur de Jules Lemaître, s'est formé un Comité réunissant tous les partis, toutes les opinions, le maire, le curé, tous les notables. Ce Comité, qui possède comme très dévoué et très distingué secrétaire général mon vieux condisciple Eugène Roger, membre de la Société d'Archéologie, a conçu le projet de faire revivre à nos yeux Racine enfant, tel que le connut sa ville natale.

Par suite des inondations de l'hiver dernier, il n'a pu solliciter les souscriptions dans la grande presse

Digitized by Google

parisienne, mais il a réuni cependant en quelques mois, les deux tiers de la somme nécessaire à l'érection de ce monument.

L'œuvre a été confiée à un compatriote, le sculpteur Hiolin, qui habite Silly-la-Poterie, petit village situé à une lieue de la Ferté.

Je puis montrer à l'Académie, une reproduction de la maquette originale.

Elle nous montre près d'un banc, dans un jardin, portant le costume pittoresque de l'époque, un aimable enfant au visage délicat, au front noble et élevé. A sa main droite est un livre entr'ouvert. Son doigt marque encore la page où s'arrêta sa lecture, et pensif il médite, sans aller plus avant.

Le piédestal, en granit rose, sera orné d'un bas-relief rappelant le séjour à La Ferté, des fameux solitaires, exilés de Port-Royal et réfugiés chez le grand-oncle du poète.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette heureuse idée d'associer l'image de Racine enfant au souvenir de ses vénérables éducateurs, illustres déjà par leur science et leur vertu et qu'a grandis encore à nos yeux l'auréole de la persécution.

Le sculpteur Hiolin vient de mourir après l'achèvement de son œuvre.

C'était un artiste remarquable. A Paris on peut admirer de lui les *Pleureuses* de la chapelle de la rue Jean-Goujon, et *Au Loup*, un des plus beaux ornements du parc des Buttes-Chaumont. Il était l'auteur de nombreuses statues du château de Pierrefonds et du monument de la *Défense de Soissons*.

Digitized by Google

LE MÉMOIRE DE L'INTENDANT

SUR

La Généralité de Champagne

EN 1697

Communication de M. A. CANS, membre titulaire.

On sait qu'en 1697, sur la proposition du duc de Beauvillier, ministre d'état, chef du conseil royal des finances, et gouverneur du duc de Bourgogne, Louis XIV chargea les intendants d'une enquête générale destinée à l'éducation politique de son petit-fils. Quels ont été, pour la Généralité de Champagne, les résultats de cette enquête ? A quelle date et par qui a été rédigé le mémoire demandé ? Quels en sont le plan, le contenu, l'intérêt, les défauts, les lacunes ? telles sont les questions auxquelles je voudrais brièvement répondre.

Le mémoire de l'intendant de Champagne, comme ceux des autres intendants, était un document confidentiel, mais destiné cependant, par son caractère officiel, à une certaine publicité dans le monde administratif ; et s'il n'a pu être imprimé sous l'ancien régime, tout au moins avec son titre et dans sa rédaction originale, il a été assez répandu par des copies manuscrites et largement utilisé par des ouvrages imprimés. La Bibliothèque de Reims possède six de ces

Digitized by Google

copies (1), la Bibliothèque nationale, les Archives nationales en ont également, et sans doute plusieurs bibliothèques de province.

Ces copies, faites au XVIII^e^ siècle, n'indiquent exactement ni la date ni l'auteur du *Mémoire* ou donnent des indications contradictoires et sans valeur, qui ont été ajoutées plus tard. Il est aisé de dater le *Mémoire* par le passage où se trouve cité un édit de novembre de « la présente année 1697 (2) » ; et cette indication, en admettant même que le *Mémoire* ait été par là légèrement antidaté, suppose une rédaction rapide, puisque le questionnaire de Beauvillier ne parvint aux intendants que dans la seconde moitié de l'année 1697. Le mémoire de l'intendant de Paris, beaucoup plus soigné et détaillé, n'a été prêt qu'en 1700.

Quant à l'auteur, il est présumable que l'intendant s'est contenté de fournir le plan, de faire recueillir et mettre en œuvre les renseignements par un ou plusieurs collaborateurs (3). C'est ainsi qu'à Paris le principal rédacteur fut un subdélégué, trésorier de France, Pierre Roland (4). Pour la Champagne, le véritable, ou au moins le principal auteur, s'est désigné lui-même au public une vingtaine d'années

(1) Manuscrits n° 1.539 à 1.544. Le n° 1.542 dit : « Achevé à la fin de 1697 ; » les n^os^ 1.539 et 1.541 donnent la date de 1698, le n° 1.544 attribue le mémoire à Pomereu qui n'a été intendant qu'à la fin de 1699 ; tous les autres sont d'accord pour l'attribuer à Larcher, son prédécesseur (intendant de 1692 à 1699).

(2) P. 71 du n° 1.542, que nous citerons dans la suite de ce travail.

(3) Le m^s^. 1542 porte, à la fin, la mention : Achevé *par les soins* de M. Larcher.

(4) *Mémoire de la Généralité de Paris*, publié par M. de Boislisle, *introduction*.

Digitized by Google

plus tard : c'est Edme Baugier (1) [1644-1728], « seigneur de Breuvery (2), conseiller du roi, doyen du présidial de Châlons, ancien lieutenant du roi et de la ville, et premier échevin, juge criminel et de police et sous-doyen du conseil de ville ». Tels sont les titres qui figurent en tête de son ouvrage publié à Châlons, en 1721, sous le titre de *Mémoires historiques de la province de Champagne* (2 vol. in-12, avec portrait de l'auteur et 2 gravures). Dans la préface, il nous explique qu'en 1697, il a été chargé par l'intendant Larcher de dresser le *Mémoire* de la Généralité de Champagne et qu'il y a travaillé. « Mes premiers *Mémoires*, dit-il, n'étaient qu'un abrégé de ceux que je donne aujourd'hui au public. » Il est probable que Baugier avait déjà dans ses papiers, quand il fut chargé de ce travail, beaucoup de documents sur la Champagne, — ce qui expliquerait la rapidité de sa rédaction, — et qu'il s'est borné à mettre en œuvre, d'une part ses connaissances d'érudit, d'historien et d'archéologue, avec les données acquises dans sa carrière d'administrateur, d'autre part les renseignements fournis par les subdélégués ou les archives de l'intendance sur les questions économiques, pour lesquelles il fallait une statistique précise et au courant (3).

(1) Voir sur ce personnage une courte notice de M. Lhote dans sa Biographie châlonnaise (1870), avec une reproduction du portrait de Baugier qui figure en tête de ses *Mémoires*.

(2) Petit village du canton d'Ecury (Marne), sur la Coole, à 11 kilomètres S. S. O. de Châlons.

(3) D'après Baugier, le rôle de Larcher s'est borné à fournir le plan, conforme, dans ses grandes lignes, au questionnaire de Beauvillier.

Digitized by Google

La comparaison entre le *Mémoire* de 1697 et les *Mémoires historiques* de 1721 montre que des passages entiers du premier sont reproduits textuellement dans les seconds ; il est très rare qu'un détail fourni en 1697 ne reparaisse pas en 1721 (1) ; en revanche les *Mémoires historiques* sont beaucoup plus développés, sur de nombreux points, que le *Mémoire* de l'intendant ; non content de mentionner des événements survenus entre les deux dates (incendie de Sainte-Menehould en 1719, orage de Châlons en 1720, etc.) Baugier intercale souvent, sans changer le plan général de son premier *Mémoire*, des développements historiques ou archéologiques ; il ajoute une carte de la Généralité, deux gravures (2), la liste des intendants de Champagne, traite brièvement la question de la capitalité de la province, et termine par un chapitre nouveau sur « les personnes illustres par la sainteté de leur vie ou par d'autres grandes actions, qui ont pris naissance en Champagne. » En somme, son ouvrage transforme un rapport officiel en un livre capable d'intéresser le public curieux d'histoire et d'archéologie, et de flatter le public châlonnais (3), mais le plan et la substance du *Mémoire*

(1) Le *Mémoire* de 1697 reproduit les principales clauses de la bulle, alors toute récente, qui unissait l'abbaye de Saint-Thierry à l'archevêché de Reims ; en 1721, Baugier se contente de mentionner la bulle.

(2) L'une représente une médaille commémorative de la fidélité des Châlonnais au roi pendant la Ligue, frappée en 1591 en l'honneur d'Henri IV par l'hôtel de la Monnaie de Châlons ; l'autre montre le tombeau de saint Remi.

(3) Baugier, « aveuglement zélé pour la ville de Châlons où il était né, » soutint avec énergie au sacre de Louis XV la prétention des délégués de Châlons à précéder ceux de Troyes (Piganiol, *ouvr. cité* ci-dessous, édition de 1753, III, 151.)

Digitized by Google

de 1697 se retrouvent constamment dans les *Mémoires* de 1721. Entre ces deux dates, l'érudit Piganiol de la Force, dans sa *Nouvelle description de la France* dont la première édition est de 1715, avait largement utilisé le *Mémoire* manuscrit de 1697. Baugier a voulu sans doute, en publiant son manuscrit sous une autre forme, revendiquer la paternité de son ouvrage, ajouter aux détails fournis par Piganiol, et sur plus d'un point les rectifier. Dans les éditions postérieures de son ouvrage (1) Piganiol, à plusieurs reprises, critique à son tour l'ouvrage de Baugier. Il augmente encore la partie archéologique, la description des villes avec toutes leurs curiosités occupe plus de la moitié de la description de la Champagne, qui a souvent l'allure d'un Boedeker ou même d'une dissertation archéologique ; mais pour l'état économique, il n'ajoute rien à Baugier (2). On peut donc dire que la description de la Champagne la plus complète et la plus répandue dans le public au XVIII^e^ siècle avait comme source fondamentale, le *Mémoire* de l'intendant de 1697 (3).

Ce mémoire est assez court (140 pages d'une écriture assez large dans le manuscrit 1542 de Reims). Il débute par des considérations très générales et assez vagues sur l'aspect physique de la Généralité, plaines agricoles

(1) Voir celle de 1753 en 15 volumes in-12. La description de la *province* de Champagne (Baugier ne décrit en 1697 que la *généralité*), occupe les 374 premières pages du tome III.

(2) Sauf deux pages sur les ardoisières des Ardennes, fournies par un avocat au Parlement, M. Langlet.

(3) Entre l'ouvrage de Baugier de 1721 et les dernières éditions de Piganiol, se place l'*Etat de la France* publié à Londres en 1727 par Boulainvilliers et qui n'est qu'un abrégé des *Mémoires* des intendants de la fin du XVII^e^ siècle.

Digitized by Google

au centre, collines boisées sur le pourtour, et sur le caractère de ses habitants « doux et civils, d'une obéissance, d'un amour et d'une fidélité distinguée pour leur prince, laborieux, braves, et aimant les armes (1). » Plus loin nous apprendrons que les Langrois sont « fort vifs et fort portés à la guerre », que les gens du pays de Troyes sont « laborieux et ménagers », et les habitants de Chaumont « assez polis ». Après ces généralités très courtes et assez insignifiantes, le *Mémoire* annonce son plan et commence par une partie historique : « Etat de la Champagne avant sa réunion à la couronne de France (pp. 2 à 11). » Il nous importe peu de savoir avec quels éléments l'auteur a écrit ces quelques pages, et quelle en est la valeur au point de vue de la critique historique. On trouve sans peine, dans notre *Mémoire*, les traces d'une érudition suspecte, des étymologies bizarres (porte des Lumières à Reims, Joinville dérivant, au choix du lecteur, de Janus, Jean, Junon ou Jovin, et Bar-sur-Aube tirant son nom du roi gaulois *Bardus*) ; mais faut-il s'arrêter à ces petites misères ? Le *Mémoire* de l'intendant de Paris, bien plus soigné pourtant que celui de son collègue de Châlons, attribue sans sourciller la fondation du Parlement à Pépin le Bref et celle de l'Université à Charlemagne : ce sont fantaisies courantes au XVII^e^ siècle, sauf chez les vrais érudits comme les Bénédictins. Ce que nous cherchons dans ces *Mémoires* d'intendants, ce ne sont pas des renseignements plus ou moins exacts sur l'histoire et l'archéologie du Moyen-Age, mais des notions précises

(1) Piganiol a ajouté : « On les accuse injustement d'être trop simples, et ce défaut qu'on leur reproche a passé en proverbe. »

Digitized by Google

et de première main sur l'état physique et économique des Généralités à la fin du XVII^e siècle.

La partie intitulée « de l'Etat présent de la Champagne » débute par une division du pays, que l'auteur trouve « la plus naturelle », en Champagne propre, Rémois, Rethélois, Pertois, Vallage, Bassigny, Senonais, Brie Champenoise. Laissons de côté les deux dernières régions qui faisaient partie du gouvernement mais non de la Généralité de Champagne, et ne sont pas décrites dans le *Mémoire* ; il est inutile d'insister sur le caractère arbitraire, mi-historique, mi-géographique de cette division : il suffit de remarquer que dans le Rémois l'auteur comprend les villes de Fismes, Château-Porcien et Rocroi, qu'il place Bar-sur-Aube dans le Vallage, et Epernay comme Troyes dans la « Champagne propre ».

Les villes énumérées dans les six divisions que nous venons de citer sont décrites ensuite de la page 12 à la page 35. Ces villes sont au nombre de 19 dont les plus petites, comme Vertus, Fismes, Château-Porcien sont expédiées en quelques lignes très brèves. Pour les autres, les principaux monuments sont décrits d'une façon très courte et très sèche : ainsi pour Reims, le portail de la Cathédrale est « estimé le plus beau qu'il y ait en France », l'Hôtel de Ville est « magnifique », Saint-Nicaise est « une des plus belles églises du royaume par son architecture ». Les monuments de l'antiquité comme la porte de Mars sont décrits avec plus de complaisance. Ce qui attire surtout l'attention de l'auteur, ce sont les souvenirs historiques, batailles, sièges, changements de seigneurs, toutes choses que nous trouverions facilement ailleurs. Les détails qui peuvent aujourd'hui nous intéresser le plus sont ceux qu'il donne sur les fortifications des villes et leur état

Digitized by Google

en 1697, qu'il s'agisse de forteresses importantes comme Mézières ou Rocroi, ou des villes qui n'ont plus que des débris sans valeur militaire, comme Bar-sur-Aube ou Chaumont. Remarquons, à la fin de cette partie, plusieurs villes qui n'étaient pas annoncées dans la division géographique : Sézanne, Vaucouleurs, où l'affranchissement d'impôt accordé aux 22 villages de la prévôté, en l'honneur de Jeanne d'Arc, subsiste toujours, et deux villes que l'auteur rattache à la Généralité de Champagne, bien qu'elles soient imposées par l'intendant de Metz, Sedan, « une des clés du royaume, » et Mouzon. Cette addition porte à 23 le nombre des villes décrites dans cette subdivision.

Après les villes, — ordre singulier, — les rivières. En rapprochant des trois pages qui leur sont consacrées (36 à 39) quelques détails épars qui se trouvent plus loin à propos du commerce et en les comparant avec un traité écrit vers la même époque par Vauban (1) sur les rivières navigables de la France, on obtient des notions précises et intéressantes sur la navigation en Champagne à la fin du XVII^e^ siècle :

La Meuse porte bateau dès Bourmont, mais d'après Vauban, il faudrait l'« accommoder » de Neufchâteau à Verdun, la « réparer » de Verdun à Mézières.

L'Aisne est navigable dès Château-Porcien : on projette de reporter le *terminus* jusqu'un peu en aval de Sainte-Menehould, et de relier la Meuse à l'Aisne pour transporter des canons et munitions de guerre de Paris sur les places de la Meuse. Ce projet de jonction par la rivière de Bar, dû à Louvois, est aujourd'hui réalisé par le canal des Ardennes.

(1) Publié par M. DE BOISLISLE en appendice au *Mémoire* de l'Intendant de Paris, p. 399.

Digitized by Google

La Marne est navigable à Saint-Dizier, mais n'y porte, selon Vauban, que de médiocres bateaux, et elle n'est bien bonne qu'à Châlons, bien que Vitry soit devenu le port d'embarquement pour Paris des blés du Barrois et du Pertois. La Marne, dit Vauban, est « une des nourrices de Paris ».

La Seine porte bateau dès Méry, d'après Baugier, dès Nogent d'après Vauban. On voudrait pouvoir la remonter jusqu'à Troyes. Vauban souhaite même des travaux d'aménagement d'un canal latéral jusqu'à Châtillon.

La navigation de l'Aube s'arrête à Arcis ; des travaux entrepris pour la prolonger n'ont abouti à aucun résultat sérieux. Vauban affirme qu'on pourrait remonter jusqu'à Bar, d'où l'on fait flotter quelques trains de bois vers Paris.

On voit que la navigation remontait alors bien plus haut qu'aujourd'hui, mais il est probable que les *terminus* indiqués sont souvent tout théoriques, et nous n'avons pas de statistique sur ce qu'il serait vraiment intéressant de connaître : l'intensité du trafic. On voit aussi qu'on prodiguait les projets d'amélioration. L'intendant désire surtout l'extension de la navigation sur la Seine, l'Aisne et l'Aube : Vauban, non content de prolonger la navigation sur les grands cours d'eau le plus loin possible (la Seine jusqu'à Châtillon, la Marne jusque vers Langres), songe aux petites rivières que l'intendant passe sous silence : la Suippe pourrait, dit-il, être remontée jusqu'à Pontfaverger « et même au delà si le pays en valait la peine » ; la Vesle (1) jusqu'à Sillery.

(1) « On peut dire de celle-ci que c'est une grande bonté à la ville de Reims de ce qu'elle ne porte pas encore. »

Digitized by Google

Après les rivières, l'intendant, dans une partie assez développée (pp. 39 à 70), étudie la Champagne « par rapport à son gouvernement ecclésiastique ». Pour chaque diocèse, il indique l'étendue, le nombre des paroisses, les revenus et prérogatives de l'évêque, le nombre et les revenus des chanoines du chapitre cathédral, puis donne les mêmes renseignements pour les collégiales, abbayes et communautés d'hommes et de femmes, séminaires, collèges, commanderies de la ville cathédrale, puis du reste du diocèse, en indiquant pour chaque établissement le nombre d'individus, les revenus, le nom de l'abbé ou abbesse, l'époque de la fondation et quelques renseignements historiques s'il s'agit d'une communauté célèbre. C'est une sorte d'annuaire ecclésiastique de la Généralité, assez minutieux, sauf en ce qui concerne les prieurés, dont le détail n'est pas donné. Nous pouvons y constater le grand nombre des abbayes mises en commende au XVI^e^ siècle et possédées par des évêques ou des séculiers de grande famille, et le petit nombre d'abbayes restées régulières et ayant gardé le droit d'élection. Quant aux chiffres de revenus, on sait combien il faut en général s'en méfier ; cependant ceux fournis pour les revenus des évêques ne diffèrent pas sensiblement des autres évaluations faites vers la même époque (1), et pour les

(1) Revenus des évêchés de la Généralité :

	D'après le Mémoire de 1697	D'après le pouillé de Doujat (1671)	D'après le Recueil des bénéfices de France de Le Pelletier (1690)
Reims	55.000	30.000	40.000
Langres	22.000	26.000	25.000
Châlons	20.000	25.000	16.000
Troyes	8.000	8.000	9.000

Pour Reims, il faut expliquer la différence sensible en plus

Digitized by Google

bénéfices du diocèse de Reims, en particulier, une moyenne entre les chiffres de l'intendant et ceux fournis en 1695 par l'archevêque Le Tellier (1), et qui sont très analogues, nous donne des évaluations qui ont de grandes chances d'être assez exactes. En somme, à part l'importance des bénéfices au point de vue temporel, toute cette partie du *Mémoire* ne nous donne rien de bien intéressant, et l'intendant ne dit rien de la valeur intellectuelle et morale des ecclésiastiques, de leur attachement au roi, point important cependant dans le questionnaire de Beauvillier.

Les parties relatives au gouvernement militaire (pp. 70 à 76) et à la justice (pp. 76 à 90), ne sont guère qu'une sorte d'annuaire énumérant avec précision les fonctionnaires de la Généralité et indiquant leur résidence. C'est le genre de renseignements que nous trouvons facilement aujourd'hui dans les annuaires départementaux, mais qu'on aurait beaucoup plus de peine à rassembler pour l'époque de Louis XIV, où il n'existait pas pour les provinces de publication

donnée en 1697, par l'union de l'abbaye de Saint-Thierry à l'archevêché, ce qui a augmenté les revenus d'une douzaine de mille livres. D'après le P. Léonard (*Arch. Nat.*, L 740), Le Tellier avait, dès avant cette union, augmenté les revenus de l'archevêché par son crédit et ses soins, et il les avait portés à plus de 40.000 livres en 1695. Baugier en 1721 (*ouvr. cité*, II, 7) porte le chiffre à 60.000 ; le double du chiffre donné en 1671 par Doujat. On voit comment ce doublement en un demi-siècle peut très bien s'expliquer.

(1) L'archevêque a dressé cet état, qui se trouve aux Archives de la Marne (G 191), pour fournir aux agents généraux du clergé, sur leur demande, une base précise, quand il s'agit de percevoir sur le clergé la « subvention » tenant lieu de capitation. Le Tellier n'a pas indiqué, dans cet état, les revenus de son archevêché.

Digitized by Google

correspondant à ce qu'était l'Etat de la France ou l'almanach royal pour les services de la cour et de l'administration centrale. On trouve d'ailleurs dans cette partie du *Mémoire*, outre cette énumération un peu fastidieuse de fonctionnaires, des données intéressantes sur les trois forteresses de la Champagne qui avaient alors une certaine valeur militaire : Mézières, Rocroi et Sedan, et on peut par des renseignements précis se faire une idée exacte des attributions de toutes ces juridictions, souvent si confuses et enchevêtrées ; on peut aussi se rendre compte des nombreuses créations d'offices faites pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg dans un intérêt financier ; l'intendant donne le détail de ces créations récentes et leur reproche d'accroître fâcheusement le nombre des privilégiés exempts de tailles.

La quatrième partie du *Mémoire* est de beaucoup la plus intéressante, parce qu'on y trouve des données précises et de première main sur l'état financier et économique de la Généralité à la fin du XVII^e^ siècle. M. Poinsignon, dans son *Histoire de la Champagne* ayant déjà utilisé largement cette source précieuse, je voudrais seulement insister sur quelques points et dégager quelques faits très importants.

Cette partie est intitulée : « Etat de la Généralité par rapport à ses finances, à son commerce et à ses manufactures. » Au point de vue financier, on y trouve d'abord (pp. 90 à 105) le détail de tous les impôts qui pèsent sur la Généralité, en particulier les charges considérables supportées pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg qui vient précisément de prendre fin au moment où Baugier rédige son *Mémoire*. On remarque la lourdeur des contributions pour les étapes des

Digitized by Google

troupes ; la Champagne est certainement à ce point de vue une des provinces les plus éprouvées du royaume, puisque cette contribution annexe à la taille l'augmente presque des 3/4 ; en outre la capitation, qui a duré de 1695 à avril 1698 s'est élevée à 44 °/₀ de la taille (1) ; on voit comment la taille ne constitue même plus la moitié des impôts directs qui pèsent surtout sur les paysans, malgré les efforts faits pour asseoir la capitation sur les privilégiés. Pour la répartition de la taille, le *Mémoire* donne (p. 94) un tableau par élections du nombre des paroisses, des cotes des contribuables et de la somme imposée ; on peut voir par ce tableau (soit dit entre parenthèses, c'est le seul du *Mémoire*, alors qu'aujourd'hui on les prodiguerait dans un ouvrage de ce genre), que l'élection de Reims, la plus vaste de beaucoup des 12 élections de la Généralité, puisqu'elle comprend 385 paroisses sur un total de 2.290, compte 26.000 cotes de contribuables et paye 195.000 livres de tailles, alors que l'élection de Troyes, pour 247 paroisses compte 20.480 cotes et fournit 200.000 livres ; la proportion est sensiblement supérieure (2). On constate aussi que les revenus des impôts indirects sont un peu supérieurs à ceux des impôts directs (environ 4 millions, dont plus de la moitié sur le sel) contre 3 environ d'impôts directs (3).

(1) La taille est de 1.360.000, ramenée pour 1698, par faveur royale, à cause des inondations et des mauvaises récoltes, à 1.330.000. Les étapes sont en moyenne de 1 million. La capitation, de 600.000 livres.

(2) Soit dans l'élection de Troyes un peu plus de 9 livres 1/2 par cote, contre 7 1/2 dans celle de Reims ; dans l'élection de Troyes, 82 cotes par paroisse contre 67 dans celle de Reims.

(3) Les aides rapportent presque autant que les tailles (1.323.200 contre 1.330.000) ; la gabelle rapporte 2.125.180 soit plus que la taille et la capitation réunies, et plus du double des étapes.

Digitized by Google

L'étude du commerce et des manufactures (pp. 105 à 124), procède par élections, ce qui déroute un peu le lecteur, ces subdivisions étant très inégales d'étendue, de population et de richesse, et ayant un caractère purement administratif. Malgré cet inconvénient, on peut se faire une idée assez complète des ressources de la province, de ses centres industriels, de ses courants commerciaux. Ce tableau ayant été très suffisamment reconstitué par M. Poinsignon, je me borne à appeler l'attention sur certains points.

Pour la culture, le blé est bien plus restreint que le seigle, sauf dans le Vallage d'Aisne et en Pertois d'où on l'exporte sur Paris par la Marne. La vigne ne donne des vins très estimés et sortant de la province que dans la montagne de Reims et dans les environs d'Epernay, qui tendent à passer au premier plan ; les vins de la région au sud d'Epernay (Avize, Vertus, Sézanne), ceux de Troyes, du Vallage d'Aisne, du pays de Joinville et de Langres sont notés comme assez bons, petits, médiocres, consommés sur place (sauf une légère exportation sur Paris dans la région de Bar-sur-Aube). La variété de jauge des futailles entrave l'exportation des vins de Troyes. L'élevage du gros bétail n'a quelque importance que le long des rivières, surtout de l'Aisne : l'intendant voudrait voir établir des haras dans la région de Sainte-Menehould. Les foins sont consommés sur place, souvent par les troupes, ou envoyés sur Paris, notamment par la Seine. Les moutons semblent languir, même dans les régions de Troyes et de Reims où on s'attendait à les trouver florissants ; comme obstacles au développement de l'élevage, l'intendant note : dans la région de Sainte-Menehould, la pauvreté des habitants et l'existence de droits seigneuriaux gênants, dans la région

Digitized by Google

de Troyes la misère des paysans qui ont dû vendre leurs moutons pour pouvoir vivre et payer leurs impôts..

Pour les industries, le *mémoire* est très sobre en ce qui concerne les industries métallurgiques (il se contente de signaler les forges des Ardennes et de l'Argonne, et note brièvement les industries secondaires, tanneries de Mézières, épingles et bougies de Troyes) ; mais il donne beaucoup de détails sur les industries textiles, indiquant exactement, outre les centres d'industries, la nature et la qualité des produits, le nombre des maîtres ou des métiers, les débouchés que peuvent trouver les tissus. D'une manière générale, on constate une décadence marquée dans toutes ces industries, sauf pour Troyes où la manufacture des toiles va « aussi bien qu'elle puisse aller » ce qui indique une certaine stagnation, pour Châlons où fonctionne une nouvelle manufacture de laines qui est considérable, pour Chaumont où l'industrie des droguets (laine et fil) est plutôt en progrès. Même dans les centres importants comme Sedan, la fabrique de draps « la plus considérable du royaume », et Reims où la manufacture demeure « fort considérable », il y a par rapport à l'époque de Colbert, un recul très sensible qui se traduit par une forte diminution du nombre des métiers et des maîtres (d'environ moitié à Reims et à Rethel), et qui est dû surtout à la guerre si longue et si pénible de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697). C'est la guerre qui a amené un appauvrissement général, a fait diminuer l'élevage des moutons, a rendu les laines rares et chères ; c'est la guerre qui a privé les tissus de leurs débouchés ordinaires à l'étranger. C'est aussi la guerre qui raréfié la main d'œuvre, dont manque la fabrique de Troyes. Comme causes accessoires, l'intendant signale quelques

Digitized by Google

phénomènes de concurrence : pour les foires de Troyes, celles de Lyon (1) ; pour le commerce du blé, la rivalité du canal de Briare qui contribue beaucoup à l'approvisionnement de Paris ; pour l'industrie rémoise, la concurrence des indiennes qui commencent vers cette époque à arriver par Nantes.

Le commerce, diminué lui aussi par la guerre, a pour objet le ravitaillement de Paris où vont le blé, les bois, les meilleurs vins. Le blé du pays langrois, les quelques étoffes fabriquées à Langres et à Chaumont vont en Lorraine, en Franche-Comté, parfois même jusqu'en Suisse, mais on ne peut guère signaler comme se vendant couramment dans les parties éloignées du royaume et à l'étranger, que les toiles de Troyes, les lainages et les vins de Reims et d'Epernay. La plupart des denrées : blé, vins médiocres, étoffes grossières ne sortent pas de la province ou des régions immédiatement voisines.

On voit toute l'importance de cette avant-dernière partie pour l'histoire locale et pour l'histoire économique de la France en général. La dernière partie, à peu près aussi longue (pp. 124 à 140), offre beaucoup moins d'intérêt ; elle traite « des terres les plus considérables et des maisons les plus illustres de la Généralité » ; pour 5 duchés, 12 marquisats, 13 comtés, 24 baronnies et 2 châtellenies, l'intendant donne quelques détails qui se trouveraient facilement ailleurs, sur la fondation de ces seigneuries, leur histoire, leur propriétaire actuel, très rarement leurs revenus.

(1) La concentration du commerce des vins à Reims et de celui des blés à Vitry, a fait tort à Châlons. L'intendant remarque qu'à Reims il n'y a guère d'officiers et de bons bourgeois qui n'aient des vignes, et qu'à Vitry, les bourgeois et officiers se mêlent directement ou indirectement du commerce du blé.

Digitized by Google

En résumé, le *Mémoire de la Généralité de Champagne* dressé à la fin de 1697 par Baugier, administrateur et archéologue, sur l'ordre et d'après le plan fourni par l'intendant Larcher, ne nous donne pas tous les renseignements que nous trouverions aujourd'hui dans un document officiel de ce genre ; il reste muet, entre autres, sur des points aussi importants que la population, les écoles, les routes et les ponts. Pour certaines questions, il ne donne que des détails sans grand intérêt, parfois puisés à des sources d'une valeur discutable, et on peut faire bon marché, surtout aujourd'hui, de toute la partie historique et archéologique qui ne peut nous intéresser que par la manière dont elle est traitée, et non par les matériaux qu'elle contient. Mais, ces réserves faites, le *Mémoire* reste une source importante :

1° par l'énumération exacte et détaillée des fonctionnaires de la province ;

2° par l'évaluation des revenus ecclésiastiques ;

3° par les détails donnés sur l'état des fortifications ;

4° par les notions précises sur les charges financières supportées par la Généralité ;

5° enfin, et surtout, par le tableau détaillé des ressources du sol, de l'industrie, du commerce, des voies navigables, en un mot de l'état économique de la Champagne à la fin du XVII^e^ siècle.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA
DUCHESSE DU MAINE

REINE DE SCEAUX ET CONSPIRATRICE
(1676-1753)

Par le général de PIÉPAPE (1)

Compte rendu par M. Ernest FRÉVILLE, membre titulaire

Dans son intéressante étude : *La Duchesse du Maine*, qui a été gracieusement adressée à la Bibliothèque de l'Académie par son auteur, M. le général de Piépape nous retrace, non sans indulgence, la carrière accidentée d'une des plus célèbres aventurières du dix-huitième siècle.

Conspiratrice, romancière, poète, épistolière, inépuisable charmeuse, la frivole et inconsciente Madame du Maine sut faire oublier, par son esprit primesautier et son imperturbable gaieté, sa laideur et les désordres de son existence.

Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon-Condé, appelée d'abord Mlle de Condé, puis Mlle de Charolais, future duchesse du Maine, naquit le 8 novembre 1676. C'était le huitième enfant et la troisième fille de M. Henri-

(1) Consulter aussi sur cet ouvrage : *La Duchesse du Maine, reine de Sceaux*, par le général DE PIÉPAPE, Paris, 1910, le compte rendu donné par Casimir STRYIENSKI, dans la *Revue critique*, 20 avril 1910, pp. 333-334.

Digitized by Google

Jules de Bourbon, prince de Condé, fils unique du grand Condé, le héros de Rocroi, et d'Anne de Bavière, princesse palatine.

Anne-Louise reçut de bonne heure, par les soins maternels, une direction et une instruction très soignées, comme celles de ses sœurs ; elle les surpassait, sinon par les dons du cœur, du moins par l'intelligence et l'ardeur pour l'étude.

Anne-Louise était gracieuse et mignonne ; un peu trop mignonne. Aussi ses ennemis ne manquaient-ils pas de la comparer, elle et ses sœurs à des naines ; ils ne les appelaient pas les « princesses du sang », mais les « poupées du sang ».

Son éducation avait été confiée, au point de vue littéraire et scientifique, aux deux précepteurs de son frère, M. le Duc : La Bruyère et Sauveur.

Cédant aux suggestions de Mme de Maintenon et de Louis XIV lui-même, son père lui fit épouser à seize ans, en 1692, le 19 mars, le duc du Maine, Louis-Auguste de Bourbon, né vraisemblablement à Versailles, le 31 mars 1670.

Il était le second des sept enfants nés des amours de Louis XIV et de la marquise de Montespan, et en resta l'aîné par la mort précoce de celui qui l'avait précédé.

Le motif qui pouvait faire aboutir ce précoce mariage, c'était la pensée secrète de Louis XIV, son idée fixe de fusionner sa famille illégitime avec sa race royale.

La nature avait fait celui que La Fontaine a appelé « le fils de Jupiter », « pied-bot par vice d'humeur » comme le dit Saint-Simon, infirmité dont il devait boiter toute sa vie. Malgré ce léger défaut, c'était un jeune homme d'une rare distinction, d'un physique agréable, avec une figure longue et délicate qui rappelait à la

Digitized by Google

fois la beauté de sa mère et la majesté de Louis XIV. « Il avait, dit Mme de Staël, l'esprit éclairé, fin et cultivé, toutes les connaissances d'usage, spécialement celle du monde au souverain degré, un caractère noble et sérieux. »

Ces deux époux ne se convenaient guère et leur union fut comme la plupart des unions de ce genre, le résultat d'une intrigue pour la satisfaction d'ambitions communes ; aussi son mari ne la gêna jamais.

Il n'y avait entre eux d'autre lien naturel que l'amour de l'étude et des belles-lettres.

Dès son mariage, le caractère de la duchesse du Maine changea : elle se montra tantôt espiègle, fantasque et cassante, tantôt charmeuse, fine et délicate. De son grand père, le Héros de Rocroy, elle a hérité les terribles colères. Elle a des succès à la cour grâce « à la culture toujours croissante de son esprit primesautier et curieux des choses intellectuelles ».

Les honneurs lui arrivent ; grâce à la faiblesse de Louis XIV, le duc du Maine obtient « des titres enregistrés » pour constater son rang et lui faire une place au « grand conseil ».

La duchesse, plus exigeante, ne trouve pas pourtant cette demi-mesure suffisante pour sa dignité. Ce n'est pas encore assez pour elle, elle n'est point satisfaite à Versailles de ne point voir son mari sur le même pied que le Dauphin.

Alors, dans un moment de dépit, elle abandonne la Cour, déclare qu'elle ne dépendra plus de personne ; prête au combat, elle prend un emblème agressif : une mouche à miel entourée d'une devise italienne, tirée de l'*Aminte*, du Tasse :

Piccola si, ma fa puo gravi li fente. Elle est petite, mais elle pique bien.

Digitized by Google

Elle se retire d'abord dans un faubourg de Versailles au château de Clagny que Louis XIV avait donné à sa belle-mère, puis à Chatenay, à Sceaux où la duchesse se crée, à elle toute seule, une petite Cour qui certain jour rivalisera de faste, d'élégance et de splendeur avec la Cour de Versailles.

A Sceaux, le duc, retenu à Versailles ou à l'Arsenal de Paris par les devoirs de sa charge de grand-maître de l'artillerie de France, ne fait que de rares apparitions. C'est tout ce que voulait la princesse.

Son premier souci fut de grouper autour d'elle une société de lettrés et de savants, de « régner en souveraine dans son petit empire », préférant « être Reine de Sceaux que simple princesse de l'entourage du Roi ».

Entourée des Académiciens Malézieu et l'abbé Genest, poètes attitrés de la cour ducale, de Voltaire, du Président Hénault, de Dauchet, de Fontenelle, de Chaulieu, du marquis de Saint-Aulaire, de Mlle de Launay sa lectrice favorite qui deviendra plus tard Mme de Staal ; des musiciens comme Mouret, Bourgeois, Marchand, Bénier ; de beaucoup d'autres encore, mais plus obscurs ; elle donnait des divertissement et des spectacles, des fêtes merveilleuses qui, plus tard, reçurent le nom de « grandes nuits » de Sceaux. Elle instituait pour ses commensaux habituels une sorte d'ordre de chevalerie « l'ordre de la mouche à miel », mais elle voulait que dans tous ces divertissements il entrât de l'idée, de l'invention, et que « la joie eût de l'esprit ».

Les habitués de la cour de Sceaux — « mes bêtes » comme les appelait plaisamment la duchesse, — dépensaient beaucoup d'esprit et donnaient des fêtes inoubliables qui, avec les fêtes données à l'Isle-Adam, à

Digitized by Google

Chantilly, à Berny, au Temple et avec les soupers de Philippe d'Orléans au Palais-Royal, furent à peu près tout le mouvement de la société au commencement du dix-huitième siècle.

Tout en jouant la comédie à Sceaux, pour la galerie, la duchesse en jouait secrètement une autre, en dissimulant à ses habitués la noirceur de ses desseins politiques.

Nous allons la voir bientôt sur son véritable théâtre.

Dans ce nouveau rôle, elle allait apporter un peu trop du souvenir des nombreux romans dont elle s'était farci la cervelle et qui, selon Saint-Simon, la lui avait brouillée. Elle allait s'arranger un complot fantaisiste avec des finesses trop faites pour attirer l'œil des policiers de Dubois, bien qu'elle les crût artistement tissées.

Louis XIV mourut. La duchesse poussa son paisible mari — qui ne songeait qu'à l'Académie où il s'était vu du reste refuser en 1705 et à rester tranquille, — à demander la Régence aux lieu et place du duc d'Orléans.

Pour tout résultat, le duc du Maine obtint d'être dépouillé de ses prérogatives princières.

Mme du Maine fut mortellement blessée et résolut de se venger du duc d'Orléans en entrant dans une conspiration politique dirigée contre lui. Elle rêvait de mettre à la place du Régent le roi d'Espagne et sous lui, comme vice-régent, le duc du Maine, avec un conseil des ministres à leur dévotion.

Il s'agissait, d'accord avec le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris, qui ne songeait qu'à faire bénéficier son gouvernement de tous les mécontents de toutes les intrigues de la Cour de France, en apparence de venir en aide au duc du

Digitized by Google

Maine « en appuyant les prétentions légitimes de Philippe V et les volontés méconnues de feu le roi Louis XIV, de sauver le petit roi d'une tutelle menaçante, de venger la France d'une domination d'opprobre ; » en réalité, « de bouleverser l'Europe au profit de l'Espagne, » selon l'expression d'Alberoni, premier ministre de Sa Majesté très catholique.

Naturellement, le complot fut découvert par Dubois qui, depuis longtemps, en tenait tous les fils, avant même qu'il ne pût être exécuté. Du reste, « on avait beaucoup écrit et fort peu agi, » disait Cellamare.

Le duc du Maine fut incarcéré à Doullens au Fort-l'Evêque ; à son arrivée, il écrivait à sa sœur : « Ce n'est pas en prison qu'on devrait me mettre ; on devrait m'ôter mes habits et me laisser en jaquette, pour m'être ainsi fait mener par ma femme. »

La duchesse fut arrêtée chez elle, à Paris, le 29 décembre 1718, par le duc d'Ancenis qui, la veille au soir, avait soupé chez elle. En le voyant se dresser au pied de son lit, elle le reçut fort aigrement, dit Saint-Simon, et s'écria : « Mon Dieu ! que vous ai-je fait pour me réveiller de si bonne heure ! pour quel motif m'arrête-t-on ? »

Conduite dans une mauvaise berline au château de Dijon, elle est prisonnière et sous la surveillance directe de son propre neveu le duc de Bourbon.

Par une réaction qui lui était habituelle, elle passa alors de la surexcitation à l'accablement, affectant pour tout ce qui l'entourait dans ce lieu de malheur une dédaigneuse indifférence. Pourtant elle réclame du gouvernement l'envoi à Dijon du reste de sa maison de Sceaux : ses dames d'honneur, ses autres femmes de chambre, ses valets, son barbier, son tapissier.

Digitized by Google

Le 24 mai 1719 elle fut transférée d'abord à Chalon-sur-Saône, où elle jouit d'une grande liberté, puis au château de Chambay.

En 1720, le Régent se crut assez vengé du mari et de la femme par les humiliations qu'il leur avait fait subir et leur rendit la liberté.

La duchesse revint chez elle et tout rentra dans l'ordre accoutumé. A Sceaux, l'héroïne de la conspiration de Cellamare se retrouva exactement la même qu'au départ pour Versailles, lors de l'agonie de Louis XIV. Elle n'avait que cinq années de plus. Les contemporains ont pu dire « qu'elle n'était point sortie de chez elle, et qu'elle n'avait pas même mis la tête à la fenêtre ».

La seule trace laissée dans son esprit fut une crainte salutaire de la police. Elle était guérie à jamais de la politique.

Elle touchait à une nouvelle période de cette singulière existence, que Sainte-Beuve appelle « une vie entre deux charmilles ». C'est ici la « seconde charmille » qui commence.

Mais le ton n'était plus le même, la jeunesse était passée avec ses rires et ses joies, l'âge mûr rendait tout le monde plus austère. « Le Palais des Fées était devenu l'Athénée des beaux-esprits. »

Au milieu des fêtes renaissantes à Sceaux, plus d'autre trace des malheurs de la famille que la dégradation du rang de prince pour le duc et ses fils. M. du Maine ne fut réintégré dans cet honneur que sous le ministère du cardinal Fleury, aussi se garda-t-il de se présenter en 1722 au sacre du Roi à Reims.

A cette époque, la Cour de Sceaux avait une telle renommée, que beaucoup de personnages étrangers,

Digitized by Google

voire même de têtes couronnées voulaient la visiter. Après le czar Pierre le Grand, c'est le roi de Pologne Stanislas qui s'y présente, l'année qui précède le mariage de sa fille avec Louis XV.

Le 18 mai 1736, avec tous les secours de la religion, c'est dans les bras de sa femme, à soixante-sept ans que le duc du Maine mourut et, selon son vœu suprême, il fut inhumé très simplement dans le chœur de l'église paroissiale de Sceaux. Son convoi ne fut suivi que par des amis, des artistes, des gens de lettres et les tenanciers du voisinage.

Cet incident ne changea point l'existence de sa veuve qui avait repris son rôle de reine de Sceaux.

Pourtant, depuis sa disgrâce et son veuvage, Sceaux avait perdu un peu de son prestige à ses yeux et la duchesse s'était fait organiser plusieurs résidences dont elle usait alternativement.

Elle passa ainsi plusieurs années à Anet où elle reçut souvent et princièrement.

Mme du Maine allait peu à la Cour ; elle dédaignait Mme de Pompadour, se trouvant supérieure à elle en tout, sans parler de la naissance. A Anet, comme à Sceaux, elle continua à s'entourer de beaux-esprits.

Mais les amis d'hier mouraient les uns après les autres ; heureusement ils avaient des successeurs. C'était maintenant Voltaire qui venait relever l'éclat de la Cour de Sceaux et en être l'avant-dernière splendeur. Il n'y avait pas reparu depuis 1716 à sa sortie de la Bastille, lors de la représentation d'*Œdipe* : Il avait été introduit alors à Sceaux par son parrain, l'abbé de Châteauneuf.

Mais, éternel transfuge, il la quitta bientôt après lui avoir écrit de Postdam cette étonnante flatterie : « Il n'y

Digitized by Google

avait au monde que Frédéric le Grand, qui pût m'enlever à la Cour de Mme la duchesse du Maine. »

Les beaux jours de Sceaux étaient passés.

Mme du Maine vieillie et parfois souffrante, mais l'esprit toujours alerte et gai, voyait disparaître ou s'éloigner tous ses familiers, tous ses amis. Malgré tous ses efforts, les vides se multipliaient autour d'elle. Elle en était mortifiée et son caractère s'en ressentait. « A soixante-quinze ans, disait-elle, on ne contracte plus guère d'intimités nouvelles et les anciennes tendent à s'effacer dans la brume. » Saint-Aulaire avait disparu. Fontenelle ne la visitait plus, le président Hénaut ne connaissait plus le chemin de Sceaux.

C'est alors qu'un nouveau et dernier personnage vient apparaître dans le sillage de la duchesse. « Vous vous établissez donc avec d'Alembert ? » lui écrit-on de Paris.

D'Alembert, ce nouveau personnage qui entre en scène, c'est le fils naturel de Mme de Tencin et du poëte Destouches. Jean Le Rond avait été recueilli sur les marches de l'église de Saint-Jean Le Rond, située dans le cloître Notre-Dame, et porté à l'hospice des Enfants Trouvés. Il s'était fait ensuite appeler d'Alembert. Le voilà devenu, à son tour, le commensal et l'habitué du salon de Mme du Maine. Il y apporte des idées hardies et novatrices.

Avec d'Alembert, la duchesse va pénétrer davantage dans le domaine des encyclopédistes.

Se sentant affaiblie et malade, en 1751, elle vint s'installer à Paris dans l'hôtel Moras, situé à l'angle de la rue de Varennes et du boulevard des Invalides. Cet hôtel existe encore : possédé en 1848 par Mme Adélaïde, il appartenait il y a quelques années à la duchesse de Galliéra.

Digitized by Google

Tout le beau monde de Sceaux avait disparu. Elle n'avait plus auprès d'elle que d'Alembert, le soutien de ses derniers jours, et quelques rares familiers.

C'est là que s'éteignit, très chrétiennement et sans bruit, le 23 janvier 1753, à soixante-dix-sept ans, la dernière belle-fille de Louis XIV, cette femme qui avait été si brillante, qui avait rêvé un moment de devenir reine de France, et dont l'ambition s'était consolée, en tenant haut et ferme, pendant cinquante ans, le sceptre d'une royauté littéraire que nul n'aurait osé lui disputer.

Le 26 janvier, sa dépouille fut transportée en grande pompe dans la chapelle de Sceaux où elle avait mené train de princesse.

La prospérité de la maison du Maine n'a eu qu'une courte durée, comme le palais de Sceaux, son principal théâtre.

Le domaine de Sceaux avait autrefois appartenu à Colbert; il comprenait cent vingt arpents clos de murs et s'étendait sur quatre communes. Le château, auquel on accédait par une grande avenue, se composait de cinq corps de bâtiment en façade avec toits à la Mansard. Claude Perrault et Lebrun l'avaient décoré.

De toutes ces splendeurs, il ne reste guère aujourd'hui que le petit pavillon de l'*Aurore*, élevé dans les jardins potagers et dont la propriétaire actuelle est la marquise de Trévise.

De sept enfants de santé chétive qu'elle avait eus, il lui restait deux fils qui moururent sans alliance : Louis-Auguste, prince de Dombes, fut enlevé le 1er octobre 1755 à Fontainebleau, par une attaque d'apoplexie. Louis-Charles, comte d'Eu, mourut également célibataire le 13 juillet 1775. Sa dernière fille, Louise-

Digitized by Google

Françoise, dite Mademoiselle du Maine, née à Versailles le 4 décembre 1707, était morte à Anet le 19 août 1743.

Ainsi finit, sans grand éclat, la maison du Maine, cette branche parasite de la maison de France.

« Ah ! le monde est plus difficile à remuer que je ne croyais ! »

Exclamation philosophique et résignée qu'on prêta à la duchesse du Maine revenue de l'exil en 1719.

« Authentique ou apocryphe, ce mot, dit l'auteur, ne résume-t-il pas bien les prétentions déçues de la frivole et ambitieuse princesse ? »

Pour avoir voulu se lancer inconsidérément dans le feu de la révolte, la mouche à miel s'y était brûlé les ailes.

Son vrai mérite et sa vraie gloire fut d'avoir eu le talent d'attirer autour d'elle et de retenir, pendant plus de cinquante ans, les grands seigneurs entichés de bonnes manières et les plus renommés faiseurs de littérature à la mode. Quant à la politique, ce n'avait été qu'un court accident traversant son existence.

En terminant cette étude « à la loupe » d'une grande dame du dix-huitième siècle, petite-fille d'un des premiers héros des temps modernes, « il me semble, dit l'auteur, avoir mis sur une étagère, une ancienne figurine de Saxe, achetée chez un brocanteur, bien époussetée, éclairée de face et de profil et amusante à regarder. »

En résumé, la reine de Sceaux avait peut-être mieux valu encore que MMmes de Tencin, du Deffand, les maréchales de Boufflers, de Luxembourg, ses contemporaines et ses émules en grâces mondaines.

Il faut savoir gré au général de Piépape de nous avoir donné en détail et d'une façon si intéressante

Digitized by Google

la vie de la duchesse du Maine, qui, jusqu'alors, n'avait été que légèrement esquissée.

Remercions-le de nous avoir dépeint avec une plume fine et élégante ce cénacle qui, dit-il lui-même avec raison, « est un souvenir de l'hôtel de Rambouillet comme la conspiration de Cellamare est une réminiscence de la Fronde, » et rappelons ces vers que le général a mis comme dédicace à son beau volume et qui donnent en quelques traits satyriques la physionomie réelle d'Anne-Louise-Benedicte de Bourbon.

La princesse que je présente
Fut un célèbre boute-en-train.
Spirituelle, suffisante,
Et dans la tête un léger grain.
Pareil à son siècle frivole,
Son bel esprit se dépensait.
Bien que parfois prompte en paroles,
Comme une idole on l'encensait.

Signé : **Général de Piépape.**

Ernest Fréville.

Digitized by Google

UN
PROJET DE FONDATION

de Mgr de TALLEYRAND-PÉRIGORD, Archevêque de Reims

en faveur des jeunes gentilshommes de sa province

(1787)

Communication de Dom PAUL DENIS, bénédictin de Solesmes

Les historiens et panégyristes du cardinal de Talleyrand-Périgord ont signalé déjà le zèle apporté par ce prélat, qui gouverna de longues années le diocèse de Reims, — d'abord comme coadjuteur de Mgr de la Roche-Aymon dès le 26 septembre 1766, puis comme archevêque à partir du 27 octobre 1777 jusqu'à la Révolution, — à doter sa province ecclésiastique de plusieurs établissements de prévoyance et d'utilité. Ce fut lui qui fonda à Reims une sorte de mont-de-piété, dont les prêts étaient gratuits ; ce fut lui aussi qui contribua à diminuer le nombre des toitures en paille, cause de tant d'incendies désastreux, en s'engageant à payer lui-même la différence entre le prix du chaume et celui de la tuile dans toutes les campagnes qui dépendaient de ses bénéfices (1). La province lui doit encore l'amélioration des races des moutons champenois, car c'est sur

(1) *Le Bureau des Incendiés et les autres établissements de charité de Mgr de Talleyrand*, par Ch. LORIQUET, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. IV, p. 199.

Digitized by Google

sa demande que les premiers mérinos furent envoyés par le roi d'Espagne, Charles III.

Un autre projet que tenta de réaliser l'oncle du trop fameux évêque d'Autun (1) pour venir en aide aux jeunes gentilshommes pauvres de la Champagne semble avoir moins attiré l'attention de ses biographes ; mais ce document nous a paru mériter pourtant d'être donné au public : il apporte un nouveau témoignage sur la situation précaire de la noblesse de province à la fin de l'ancien régime, et sur les efforts de l'Eglise de France pour venir à son aide. L'institution rêvée par l'archevêque de Reims complétait l'œuvre des collèges militaires que dirigeaient les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur.

Le Mémoire, rédigé avec un grand soin, paraît bien avoir été l'œuvre personnelle de Mgr de Talleyrand ; il est resté sans doute inédit, bien plus, inconnu même à Reims où il n'a produit aucun résultat. Aucune pièce d'archives n'y correspond, mais il se suffit à lui seul comme ayant la valeur d'un document intéressant à la fois l'histoire locale et la biographie de l'auteur.

(1) Charles-Maurice de Talleyrand, dit l'abbé de Périgord avant son élévation au siège épiscopal d'Autun ; il fit partie de l'Assemblée provinciale de Champagne en 1787 et avait le titre de vicaire général de son oncle. Voir une note négative de M. Ch. Loriquet sur la participation qu'aurait eue le neveu de Mgr de Talleyrand à l'incendie de l'abbaye de Saint-Remi en 1774. Il tire cette preuve de sa nomination en 1775 comme abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Denis de Reims, et il ajoute que, « si l'accusation avait eu quelque fondement, on n'eût pas choisi ce moment pour donner à l'abbé de Périgord un titre qui lui assurait un rang élevé dans la ville de Reims. » *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LV, p. 210, note 1.

Digitized by Google

MÉMOIRE INÉDIT (1)

La Noblesse, d'après la constitution de l'Etat, n'a pas les ressources de la Bourgeoisie et du peuple. Les premiers destinés à porter les armes sont frustrés très souvent de cet avantage par le deffaut d'emplois que les gentils hommes ne peuvent obtenir vu le grand nombre qu'il y en a dans le Royaume. De là il résulte que beaucoup passent leur vie dans une oisiveté désastreuse pour eux et leurs enfans, en Champagne surtout où la coutume ordonne le partage égal des biens, il en resulte que le plus grand nombre n'a pas de quoi faire les frais necessaires pour améliorer les terres inféodées qui ne sont que trop etendues dans cette province et auxquelles il ne manque cependant que des engrais et les avances qui (*sic* pour qu'y) exigeroit une meilleure culture.

Ces gentils hommes livrés à eux memes, découragés ou entrainés par une espece d'inconduite, suite de cette oisiveté, font de mauvais mariages faute de pouvoir en faire d'autres, il en nait des enfants auxquels il leur est impossible de donner une education convenable. De ces mariages, de ce deffaut d'éducation, de cette oisiveté accablante, il résulte que les races s'abbatardissent, qu'elles ne conservent plus ces principes d'honneur et d'élévation qui faisoient la gloire et la force de ce Royaume.

La bourgeoisie et le peuple ont la ressource immense du commerce, des arts, des métiers et du travail des mains ; de sorte qu'un individu de ces deux Etats est toujours sûr de gagner sa vie, de pouvoir élever ses enfans, s'il le veut, et que c'est presque toujours sa faute s'il est dans la misère.

(1) Quelques notes ont été ajoutées au texte sur le désir de notre érudit correspondant. H. J.

Digitized by Google

Pour parer ces inconvéniens, soutenir et relever la noblesse, je voudrois pouvoir engager tous les corps et communautés d'hommes ecclésiastiques, un peu à leur aise, de faire à perpétuité le sacrifice d'une somme annuelle proportionnée à leurs biens, laquelle seroit uniquement employée à payer des pensions à des enfans de Gentils hommes et de Magistrats de Cour souveraine, à pourvoir à leur entretient dans le Collège de l'université de Reims (1), et 100 livres de plus tous les ans qui seroient mises de coté pour leur donner le moyen de s'equiper sans le secours de leurs familles lorsqu'ils seroient en âge d'entrer au service.

Les places dans le service étant trop rares pour que tous puissent en obtenir, je voudrois que sur les mêmes fonds on pût créer un corps de Cadets de la province, lesquelles places seroient données au concours entre ceux qui auroient obtenus des bourses, ce qui exiteroit *(sic)* l'émulation parmi ces jeunes gens et formeroit avec le tems des sujets instruits qui deviendroient utiles à l'Etat et feroient honneur à la province, il faudroit attribuer 700 livres d'appointemens à ces places de Cadets ; on mettroit à la tête un ancien officier de la province retiré, payé sur les memes fonds, qui seroit autant leur gouverneur que leur commandant. Il veilleroit sur eux, leur apprendroit l'exercice et tous les détails des régimens. Les plus intelligens et ceux qui se seroient le mieux conduits commanderoient les autres.

Comme il y a des Ecoles de Mathématique et de dessein dans la ville de Reims (2), ces jeunes gens seroient obligés d'y aller exactement jusqu'à ce qu'ils fussent placés dans

(1) E. Cauly, *Histoire du Collège des Bons-Enfants de l'Université de Reims*, 1885. Voir sur le rôle qu'y joua Mgr de Talleyrand, les pages 600 à 628. Il n'y est pas question du projet formulé au Mémoire.

(2) Ecoles installées à l'Hôtel de Ville, en 1748, par la sollicitude du corps de ville et de Jean-François Rogier, lieutenant des habitants. *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXXVIII, p. 218.

Digitized by Google

un Régiment. Ils auroient le Brevet d'officiers en entrant dans le corps de Cadets et le Roi s'engageroit à en placer dans ses Régimens tous les ans un certain nombre et ces emplois ne seroient données qu'au concours et parmi les plus instruits, à ceux qui auroient eu la meilleure conduite, étant nécessaire de calculer les lumières et l'honnêteté ensemble.

Sur ces premiers fonds, il faudroit qu'il y eut de quoy donner trois ou quatre cent livres à chacun de ces Cadets lorsqu'ils entreroient dans des Régimens pour les aider à s'y soutenir ; de laquelle somme ils jouiroient jusqu'au moment où ils obtiendroient un grade, comme celui de Lieutenant qui les mettroit à portée de se passer de ce secours de la province (1).

L'intention de la province étant de venir au secours de ceux qui sont dans le besoin et non de procurer une aisance qui feroit tort à d'autres, pour que ces secours fussent toujours nécessairement et uniquement donnés à ceux qui en auroient le plus besoin et que la faveur n'y put rien, ce seroit le tableau des impositions qui feroit la loy. La province seroit obligée de présenter les enfans des huit Gentils hommes payant le moins, parmi lesquels le Roi choisiroit ceux des familles qui auroient le plus d'enfans et qui produiroient une plus grande quantité d'années de service sans interruption dans le militaire ou la haute magistrature. Je donne le choix au Roi à la condition qu'il voudra bien prendre l'engagement sacré auquel aucun ministre, sous quelque prétexte que ce soit ne pourra manquer, de placer tous les ans dans des réginens le nombre de ces jeunes gens dont on sera convenu, et de préférence ceux qui l'auront mérité au concours et par leur bonne conduite.

Je place ces bourses dans l'université de Reims parce

(1) Ce terme indique que le Mémoire devait être soumis à l'Assemblée provinciale de Champagne dont le prélat était président.

Digitized by Google

qu'il doit y avoir naturellement plus de lumières et de ressources que dans d'autres Collèges et que, si quelques uns de ces enfans se destinoient à d'autres Etats, ils y auroient l'avantage de prendre des grades qui leur seroient utiles.

D'après cet exposé, on voit que je conserve à jamais à la province son université qui risque d'être supprimée (1), que je la mets à portée de s'améliorer, de se perfectionner et de réformer les abus qui s'y sont glissés ;

Que les bourses sont toujours données à la plus pauvre noblesse, leur véritable et unique destination, que parmi les boursiers les places de Cadets seront données, moyenant le concours, à ceux qui auront le plus de mérite par leur application, leurs succès, et leur bonne conduite, étant toujours necessaire de faire marcher l'une et l'autre ensemble ; que les mêmes motifs détermineront entre les Cadets leur passage dans les régimens ; que les secours accordés par la province à ces jeunes gens ne peuvent l'être qu'autant qu'ils en auront strictement besoin, et doivent retourner au secours des autres ; Enfin que le clergé proffite de la circonstance la plus favorable pour venir au secours de la noblesse de qui elle tient une grande partie de ses biens, qu'il assure, pour ainsi dire, par ce don l'existance à jamais de l'établissement le plus utile pour la province.

Ce don ne pourra avoir lieu qu'autant que l'assemblée provinciale existera (2).

(1) L'ouvrage, cité plus haut, sur le Collège des Bons-Enfants, n'indique pas cette crainte d'une suppression de l'Université ; il dit, au contraire, « qu'en 1784 le Collège semblait vouloir se préparer des années de vie en dressant l'Inventaire de ses titres et chartes, » p. 618.

(2) Nouvelle preuve que l'archevêque comptait surtout sur l'Assemblée provinciale de Champagne. — La Bibliothèque de Reims possède (n° 2126) la série des pièces imprimées sur l'Assemblée provinciale de Champagne en 1787, et nous n'y avons rien trouvé qui ait trait à ce projet d'une Ecole provinciale de Cadets de la Noblesse.

Digitized by Google

Pour venir au secours des pauvres demoiselles, je désirerois que chaque abbaye ou couvent de filles se chargeât de payer un certain nombre de pensions dans un couvent désigné ; qu'elles fournissent à leur entretien, et missent également cent ou deux cents livres de plus par an, laquelle somme cumulée seroit remise à chacune de ces Demoiselles lorsqu'elles sortiroient du couvent à l'âge qui seroit fixé pour les aider à former leur établissement.

Je crois qu'il seroit possible d'établir vingt bourses, vingt places de cadets, dix pensions a ceux qui entreroient dans des régimens et vingt places pour des demoiselles dans des couvents moyennant cinquante à soixante mille livres.

Le document qu'on vient de lire est publié d'après un mémoire qui fait partie des papiers de Dom Chevreux, dernier supérieur général de la congrégation de Saint-Maur (1). Il a lui-même écrit dans la marge : « Projet de Mr l'Archevêque de Reims, remis par le p. prieur de St Nicaise [Dom Joseph Baudart] en novembre 1787. » Il est tout à fait vraisemblable que d'autres copies de la même pièce avaient été adressées par Mgr de Talleyrand aux supérieurs des autres communautés religieuses de son diocèse. Mais si fondées que fussent les raisons développées par l'archevêque, si utile qu'eût été pour la province et pour l'Université de Reims la réalisation de ce projet, c'était se heurter à l'impossible que de demander les subsides nécessaires à des maisons religieuses qui, à cette époque, avaient la plus grande peine à subsister elles-mêmes. Il n'est plus besoin aujourd'hui de démontrer ce qu'avait

(1) Archives de l'abbaye de Solesmes, B. 44.

Digitized by Google

d'inexact et d'exagéré, à la fin du XVIIIe siècle, cette idée simpliste du peuple « que parmi les moines il n'y a que des riches ». Comme l'a dit fort spirituellement M. Pierre de La Gorce, « les pauvres, quand ils font les comptes des riches, ne regardent point à arrondir les nombres, et au revenu réel on ajoute des grossissements fantastiques (1) ». Le même auteur a montré que si quelques monastères étaient bien rentés, — pour le plus grand profit des prélats commendataires et pour la plus grande commodité du roi qui pouvait prélever sur la mense des pensions et des récompenses distribuées à ses serviteurs, — « il en est beaucoup de médiocres, beaucoup qui n'ont que cinq ou six mille livres de rente ; il en est de gênés ou du moins d'appauvris, appauvris par leurs constructions, appauvris par le recouvrement inexact des fermages, appauvris aussi par les bonnes œuvres. » Et pour nous en tenir à la seule congrégation de Saint-Maur, il suffit de parcourir les procès-verbaux de ses derniers chapitres généraux (2) pour voir combien de maisons étaient dans une situation financière des plus embarrassées, devaient avoir recours à des emprunts onéreux ou ne pouvaient subsister que grâce aux subsides accordés par d'autres monastères plus fortunés. A plusieurs reprises, le gouvernement français avait dû intervenir pour la liquidation des dettes de la congrégation. Cela n'empêchait point les ministres de réclamer souvent de fortes contributions de la part des supérieurs

(1) *Histoire religieuse de la Révolution française*, Paris, 1909, t. I, p. 31.

(2) *Archives nationales, L. 813.*

Digitized by Google

majeurs pour des établissements d'utilité publique (1). Dom Chevreux eut sans doute l'occasion d'exposer à l'archevêque de Reims que l'état des ressources des monastères champenois ne permettait pas de l'aider à réaliser son projet, car dans le procès-verbal du chapitre général qui se tint à l'abbaye de Saint-Denis dans les derniers jours d'août 1788, il n'est fait aucune mention des demandes du dévoué prélat. Au reste, l'heure n'était plus aux fondations nouvelles : le grand souffle de la Révolution allait peu de temps après renverser la plupart des institutions du passé.

Fr. Paul Denis,

Bénédictin de Solesmes.

(1) Dans le même carton des Archives de Solesmes qui contient la correspondance de Dom Chevreux avec les ministres, on voit notamment une lettre de M. de Villedeuil sur la nécessité d'établir un bateau de secours pour les personnes qui risquent de se noyer sur les grèves voisines du Mont-Saint-Michel : ce sont les religieux de l'abbaye qui sont invités à pourvoir aux frais de cet établissement et à l'entretien des matelots. Un peu plus tard, le ministre Barentin invite la congrégation à acquérir les papiers des Bollandistes qui sont mis en vente sur l'ordre de l'empereur d'Autriche.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA CARRIÈRE DU COMTE D'ERLON

APRÈS 1815

Communication de M. A. CANS, membre titulaire.

Pendant la bataille de Waterloo, Ney dit à d'Erlon, qui commandait le Ier corps d'armée : « Si nous en réchappons, toi et moi nous serons pendus. » Tous deux en réchappèrent et furent compris, après le retour de Louis XVIII, dans l'ordonnance du 24 juillet 1815 parmi « les généraux et officiers ayant trahi le roi avant le 23 mars ou attaqué la France et le gouvernement à main armée ». Sur cette liste qui comprenait dix-neuf personnes, toutes désignées pour les conseils de guerre, Ney figurait en tête ; d'Erlon, le cinquième. Comme il l'avait prévu, Ney paya de sa vie son adhésion prématurée aux Cent-Jours, et d'Erlon n'échappa aux balles françaises que par la fuite. Voyant sa carrière (1) brisée et sa vie en danger, il se décida à prendre la route de l'exil, sans attendre l'arrêt du conseil de guerre qui devait, quelques mois plus tard, le condamner à mort par contumace. Après bien des péripéties et des subterfuges qu'il nous a racontés dans sa *Vie militaire*, d'Erlon arriva en Bavière au mois de janvier 1816. Il

(1) D'Erlon avait alors 50 ans. A la veille de Waterloo, l'espoir d'être maréchal, qu'il avait pu concevoir dès 1807, semblait pour lui prochainement réalisable ; mais Napoléon, s'il eût triomphé, lui eût peut-être gardé rancune de son « faux mouvement » du 16 juin entre Quatre-Bras et Ligny.

Digitized by Google

connaissait le pays, pour y avoir commandé l'armée bavaroise en 1809 ; il connaissait aussi le roi Maximilien qu'il avait aidé à reprendre le Tyrol, et de qui il avait reçu une tabatière avec son portrait enrichi de diamants. La protection de ce prince ne fut pas inutile à d'Erlon contre les tracasseries dont il fut l'objet de la part du gouvernement de Louis XVIII : l'ambassadeur de France aurait voulu obliger l'exilé à aller se fixer en Silésie, mais Maximilien fit la sourde oreille à ses réclamations. D'Erlon s'établit aux environs de Munich et acheta une propriété au milieu des forêts ; entouré de sa famille, couvert par son pseudonyme de baron Schmidt et surtout par la protection royale, il ne pensa plus qu'à exploiter son domaine, auquel il avait adjoint une brasserie. Il y avait neuf ans qu'il menait cette vie paisible de propriétaire campagnard quand l'amnistie promulguée par Charles X la veille de son sacre (28 mai 1825) l'autorisa à rentrer en France. Il en profita bientôt, vint à Paris, vit le roi et les ministres de la guerre et de l'intérieur, qui lui firent bon accueil. Il obtint de ne pas être assujetti à la surveillance de la police (1), à laquelle l'ordonnance l'avait d'abord soumis, et de choisir le lieu de sa résidence ; on lui

(1) Le ministre de la guerre définissait ainsi la situation de d'Erlon après l'amnistie : « Les faits qui vous ont été imputés sont entièrement effacés par l'amnistie, de manière qu'ils ne peuvent être l'objet d'aucune poursuite. L'assujettissement à la surveillance de la haute police pendant cinq années à laquelle vous restez soumis, ne peut même vous être opposé en rien, puisque vous avez récupéré par cette amnistie la capacité requise pour pouvoir jouir de tous les bienfaits qu'il plaira au roi de vous accorder. » (Lettre du directeur du personnel au ministère de la guerre, au comte d'Erlon, 21 décembre 1825 ; *manuscrits de la Bibliothèque de Reims.*)

Digitized by Google

accorda même, en attendant sa retraite, un traitement de réforme de 3.000 francs. D'Erlon, qui avait des charges de famille, préféra rester en Bavière. Deux ans plus tard, il acceptait une pension de retraite de 6.000 francs (ordonnance du 2 décembre 1827) ; mais la Révolution de 1830 devait seule le décider à revenir en France, en lui permettant de rentrer dans la carrière militaire dont il avait été éloigné pendant quinze ans. C'est cette seconde partie de sa carrière, moins glorieuse assurément que la première, mais cependant digne d'intérêt, que je me propose d'étudier : ce long préambule était nécessaire pour montrer dans quelles conditions elle a commencé.

En se voyant accorder une pension de retraite en 1827, d'Erlon avait certainement perdu tout espoir de réintégration, et il semblait en effet que par son âge en 1830 (65 ans), et par ses services (28 ans et de nombreuses campagnes), il avait largement mérité le repos ; mais il était encore capable de servir son pays, au moins dans une période de paix et dans une situation qui n'exigeât pas une activité physique et intellectuelle trop exceptionnelle ; de son côté, Louis-Philippe, au début de son règne, aimait à faire appel aux vieux serviteurs de Napoléon, militaires dans l'âme, heureux de retrouver le drapeau tricolore, et il se plaisait à parer le trône de Juillet, sans passé et sans gloire, d'une couronne de noms illustres qui rappelaient l'épopée révolutionnaire et impériale. D'Erlon obtint donc sa réintégration dans l'armée. Par un bizarre retour des choses, le même maréchal Soult qui, en mars 1815, ministre de la guerre de Louis XVIII, avait donné l'ordre d'arrêter d'Erlon et de le faire passer en conseil de guerre, signa, comme ministre de la guerre de

Digitized by Google

Louis-Philippe, la réintégration de son ancien compagnon d'armes en Espagne, félicitant chaleureusement celui que dix-sept ans auparavant il traitait de « misérable » et voulait faire « fusiller dans les vingt-quatre heures ». Rentré à Paris le 12 août 1830, d'Erlon reprit le 7 janvier 1831 son grade de lieutenant-général et fut mis à la disposition du ministre de la guerre qui lui confia au mois de mai une tournée d'inspection dans le Nord, où il avait commandé sous la première Restauration et au début des Cent-Jours.

C'est au moment même où il reprenait une carrière si longtemps interrompue que d'Erlon se signala à Reims par une manifestation politique que certains rémois ne devaient pas oublier : treize ans plus tard, l'annaliste Lacatte-Joltrois (1) la rappelait sur un ton d'amère rancune, et traitait de délateur le maréchal à qui ses concitoyens faisaient alors de magnifiques funérailles. Voici de quoi il s'agissait.

La Révolution de 1830 fut suivie à Reims, comme dans beaucoup de villes, d'une période de troubles qui dura quelques semaines. Le 13 août, il y eut des rassemblements et des cris injurieux devant le couvent des Carmélites dont la garde nationale, quatre jours après, dut empêcher le pillage. Le 16 août fut détruite la Croix de Mission élevée sous la Restauration (2). D'autre part, le commerce rémois s'était ressenti de la crise ; il y avait eu, disait-on, pour quatorze ou quinze millions de faillites et suspensions de paiements, les

(1) Voir le récit des obsèques du maréchal dans l'*Abrégé historique* de Lacatte-Joltrois. (*Bibliothèque de Reims*, manuscrit n° 1685, pp. 507 à 526.)

(2) Voir à ce sujet Tarbé, *Essai sur Reims*, p. 91, et le recueil Lacatte-Joltrois, du Cabinet de Reims, n° 2136, pp. 221-228.

Digitized by Google

ouvriers congédiés menaçaient l'ordre public. Cet ordre était maintenu par la garde nationale, mais tout en contribuant au maintien de l'ordre, de nombreux Rémois, qui avaient accepté la Révolution avec joie, espéraient la voir suivie d'un changement complet dans le personnel administratif et d'une nouvelle orientation politique dans le sens, comme on disait alors, des « conséquences de Juillet ». Or, le gouvernement de Louis-Philippe n'était pas disposé à laisser se développer ces fameuses conséquences qui pouvaient aboutir à la guerre civile et étrangère. Les changements escomptés à Reims, malgré des démarches faites dès le mois d'août, ne furent pas aussi étendus que certains l'avaient espéré. A la fin de janvier 1831, leur dépit se manifesta par un *Mémoire* (1) où ils dénonçaient au Ministre de l'Intérieur la plupart des autorités locales comme ne suivant pas « la route que venait de leur tracer le canon de la grande semaine ». D'après ce *Mémoire,* les Rémois partisans de la Révolution de Juillet sont en butte aux vexations du « parti jésuitique », du « funeste parti prêtre », de « ceux qui, sous Charles X, portaient la crosse et la mitre du cardinal de Latil (2) ». Sans doute ils ont obtenu, à grand'peine, le changement du sous-préfet, mais son successeur, M. Poisson, quoiqu' « animé du meilleur

(1) Imprimé à Paris, librairie Chaignieau, 121, rue Montmartre. (*Bibl. Nat.*, Lb 51, 462, pièce in-8°.) La bibliothèque de Reims en possède une copie manuscrite de Lacatte-Joltrois qui se proposait de l'annoter. (*Cabinet de Reims,* n° 2136, pp. 235-244.)

(2) Le cardinal était un ami personnel du roi déchu qu'il alla voir sur le bateau qui le transportait en exil. (Voir le récit de Dumont d'Urville, dans VAULABELLE, *Histoire des deux Restaurations*, VIII, 467.)

Digitized by Google

esprit », est travaillé d'un côté par la municipalité et son « adhérence jésuitique », de l'autre forcé d'obéir au préfet, le vicomte de Jesseins, qui, lui, est resté en place. Il faudrait encore remplacer deux commissaires de police et plusieurs officiers de la garde nationale, en somme changer la presque totalité des fonctionnaires, car on trouve les « hommes de la Congrégation » dans toutes les administrations : conseil municipal, commission chargée d'organiser la garde nationale, conseil des hospices, chambre et tribunal de commerce, etc... Le *Mémoire* ajoute qu'en maintenant en place tous ces administrateurs hostiles au nouveau régime, on risque non seulement de ne pas « voir se développer d'une manière large tous les avantages de notre Révolution », mais encore, en cas de guerre, d'être livrés ou peut-être vendus à l'étranger. Quel était l'auteur de ce *Mémoire,* que Lacatte-Joltrois traite de « dénonciation méchante, ridicule et mensongère » ? C'était un professeur de cours municipaux connu à Reims pour ses opinions libérales, M. Félix Droinet (1). Rien n'indique que d'Erlon ait été son collaborateur, mais il lui a prêté son nom plus connu et qui figure en tête du titre. Pour comprendre cette démarche du général, il faut se rappeler qu'à cette époque les officiers, électeurs et éligibles aux mêmes conditions que les civils, pouvaient parler et écrire librement sur les questions politiques ; il semble cependant qu'en

(1) Sur ce personnage, voir le *Mémorial rémois* de 1830. (Bibliothèque de Reims, m[s] nouv. acq. 1718, p. 171.) C'est M. Droinet qui, le 16 août, avait organisé l'enlèvement de la Croix de Mission afin d'éviter un trop grand scandale et aussi, a-t-il expliqué, de conserver la base de la Croix qui pourrait servir à un monument national.

Digitized by Google

prenant parti si nettement dans les querelles locales d'Erlon commettait au moins une maladresse : il risquait de compromettre son nom illustre dans des disputes mesquines et s'exposait au reproche de n'être pas assez au courant de la situation politique en France, et en particulier dans sa ville natale, pour pouvoir en parler avec tant de précision, puisqu'il venait d'habiter l'étranger pendant près de quinze ans (1).

En s'associant à une démarche politique aussi caractérisée, d'Erlon se signalait comme franchement hostile aux hommes de la Restauration ; ces sentiments, pourvu que l'expression n'en fût pas trop outrée, ne déplaisaient pas trop à Louis-Philippe dans les premières années de son règne, où il avait à craindre une offensive légitimiste. Quand cette offensive se produisit, les sentiments connus de d'Erlon vis-à-vis des Bourbons contribuèrent peut-être à le faire nommer, en 1832, au poste qu'il devait occuper presque continuellement pendant onze ans dans cette seconde partie de sa carrière, le commandement de la division militaire de Nantes.

La situation, quand il y fut appelé, était assez difficile. La duchesse de Berry avait réussi à soulever une partie de la Vendée, et sans rappeler les guerres de la Révolution, cette agitation inquiétait le gouvernement (2),

(1) Il est vrai qu'à la date où parut le *Mémoire*, d'Erlon était rentré en France depuis six mois. Ses liens de famille autant que ses rancunes personnelles durent le pousser à prendre parti : son père avait joué un rôle assez important à Reims dans les premières années de la Révolution. (Voir G. LAURENT, *Le charpentier Drouet-Pothé et le maréchal de France Drouet d'Erlon*, Reims, 1903.)

(2) Les *Lettres* du futur maréchal SAINT-ARNAUD, alors lieutenant dans les Deux-Sèvres, montrent que la situation méritait d'être prise au sérieux.

Digitized by Google

d'autant plus qu'un conflit survenu entre deux généraux risquait de paralyser la répression. On le dénoua le 30 juin en envoyant d'Erlon commander la 12e division militaire augmentée du département de Maine-et-Loire. Son passé militaire et politique le désignait pour agir avec fermeté vis-à-vis des Vendéens et pour s'imposer comme un chef incontesté aux troupes placées sous ses ordres. Arrivé à Nantes le 6 juillet, d'Erlon fit une tournée dans l'étendue de son commandement, lança des colonnes mobiles, procéda méthodiquement au désarmement des villages et sut bientôt déterminer les chefs de bandes et leurs soldats à rentrer dans leurs foyers. Cette petite guerre durait depuis plusieurs mois, quand la duchesse fut arrêtée à Nantes le 7 novembre. D'Erlon n'eut pas à s'occuper de l'arrestation, préparée et opérée par la police, son rôle fut d'organiser les cordons de troupes chargés de cerner la maison dénoncée ; après l'arrestation, il eut à entrer en rapports avec la duchesse qui se confia à sa loyauté militaire. Cette confiance ne fut pas trompée. Le général Dermoncourt, subordonné de d'Erlon, chargé de la garde de la duchesse, a rendu hommage à la correction dont son chef fit preuve en cette circonstance (1). Comme la prisonnière demandait à ne pas être séparée de ses compagnons d'aventure : « Je le lui promis, » dit Dermoncourt, « au nom du comte d'Erlon, car j'étais bien sûr qu'il ferait honneur à ma parole. » En effet, d'Erlon ratifia la promesse ; et s'il parut la violer en ce qui concernait Guibourg qu'il isola du petit groupe au grand mécontentement de la duchesse, c'est que celui-ci était sous le coup d'un procès criminel déjà com-

(1) Dermoncourt, *La Vendée et Madame* (1834), pp. 370 à 380.

Digitized by Google

mencé et, s'étant évadé de prison, devait être réclamé par la justice. La duchesse n'eut qu'à se louer des égards qu'on eut pour elle ; seule, l'impolitesse du préfet Duval (1), qui garda son chapeau devant elle, la piqua au vif : elle regrettait de n'avoir pas deux huissiers pour « se faire raison de ce Monsieur » ; mais l'attitude de d'Erlon contrasta heureusement avec celle du préfet : « Il employa pour entrer, » nous dit Dermoncourt, « toutes les formes que M. le Préfet avait jugées inutiles, » et le comte de Mesnard, compagnon de captivité de la duchesse, confirme ce témoignage : « Il fut, je dois le dire, aussi poli, aussi respectueux que le préfet se montrait rude et grossier (2). » D'Erlon eut aussi à s'occuper du transfert de la captive à la citadelle de Blaye, et dans la nuit du 8 au 9 novembre il l'accompagna en bateau à vapeur jusqu'à Saint-Nazaire. Si l'on en croit le docteur Ménière, envoyé par le gouvernement auprès de la duchesse, d'Erlon aurait dit alors à plusieurs personnes: « Il me semble que Madame est enceinte. » Sur le moment on ne fit pas attention à cette remarque, mais plus tard chacun fit compliment au général sur sa perspicacité, car au moment où il tint ce propos, la duchesse qui devait accoucher le 10 mai 1833, avec un léger retard, n'était enceinte que de trois mois.

Après le départ de la duchesse, nous dit d'Erlon, « la tranquillité commença à renaître dans les départements de l'Ouest, où je crois avoir contribué à calmer les esprits, à rétablir l'ordre et la paix. » Sur ce point encore, Dermoncourt a rendu hommage à son chef : en

(1) C'est celui qui s'était rendu fameux par les incidents de Grenoble, en mars 1832.

(2) Comte de Mesnard, *Souvenirs* (1844), III, 30.

Digitized by Google

quittant son commandement, il dit aux habitants de la Loire-Inférieure : « Ayez confiance dans la sagesse de vos chefs militaires et administratifs, et dans celle spécialement de l'illustre et brave général comte d'Erlon, qui doit être pour vous la meilleure des garanties. » Cette sagesse, nécessaire pour calmer les Vendéens, n'excluait pas une certaine fermeté (1). Il est fâcheux que deux ans après cette pacification de la Vendée, qui, sans être comparable à l'œuvre glorieuse de Hoche, eut pourtant son mérite, Louis-Philippe ait cru devoir mettre à l'épreuve cette fermeté de d'Erlon sur un théâtre tout différent et tout nouveau pour lui, en l'appelant au gouvernement général de l'Algérie.

En 1834, on venait de se décider à garder nos pos-

(1) On trouve l'expression de cette fermeté dans la lettre suivante que d'Erlon écrivait de Nantes à un de ses amis, le 21 décembre 1832. « L'arrestation de la duchesse de Berry doit nécessairement, avec le temps, ramener la tranquillité dans le pays ; mais il est bien fâcheux qu'on n'ait pas continué à appliquer à ces départements l'état de siège dans toute sa rigueur : nous n'aurions plus à gémir sur les assassinats et les vols que les chouans exercent encore de temps à autre sur les malheureux patriotes du pays ; ce qui fait aussi beaucoup de mal et qui donne de l'audace aux bandits, c'est surtout l'acquittement des chefs de l'insurrection, pris les armes à la main, qui vient d'avoir lieu à Blois : mis en liberté, ils reviennent triomphants dans le pays et plus insolents que jamais. Si la loi demandée par le gouvernement n'est pas accordée, il deviendra impossible de réprimer les factieux qui à la première occasion feront une nouvelle levée de boucliers. Le gouvernement a besoin d'avoir les moyens nécessaires pour comprimer tous les partis ; la confiance ne peut pas se rétablir ni le commerce refleurir sans des lois fortes pour assurer la tranquillité. Il n'y a d'ailleurs que les méchants qui peuvent craindre les lois sévères. Les bons disent que l'ordre légal n'est applicable que dans les temps calmes et non quand le pays est agité par les partis. » *(Bibl. de Reims, Autographes*, Collection II.)

Digitized by Google

sessions algériennes, qui se bornaient alors à quelques villes de la côte, et à leur donner une nouvelle organisation : au lieu d'un général commandant les troupes d'occupation, on avait résolu d'y envoyer un gouverneur concentrant en ses mains tous les pouvoirs civils et militaires. Pour une tâche aussi lourde, et à une époque où l'existence même de nos possessions était encore très compromise, il semble singulier qu'en juillet 1834, on ait choisi d'Erlon, alors âgé de 69 ans et ignorant des choses d'Afrique, quand on avait certainement sous la main des officiers plus jeunes et plus compétents. A-t-on pensé que son expérience de la petite guerre, acquise en Espagne de 1808 à 1814, lui servirait en Algérie, comme elle servit un peu plus tard à Bugeaud, et qu'ayant pacifié les Vendéens, il saurait pacifier les Arabes ? A-t-on vu dans son âge une garantie de modération, alors qu'on ne voulait pas de guerre offensive, ou, plus simplement, le maréchal Gérard, ministre de la guerre, à qui il dut sa nomination, voulut-il récompenser un vieux compagnon d'armes à qui on devait un dédommagement pour ses quinze ans d'exil ? Quoi qu'il en soit, cette nomination fut une lourde faute : le malheureux gouverneur fut vite perdu au milieu des intrigues, des coteries, des rivalités qui se multipliaient sur la terre d'Algérie ; plein de bonnes intentions, il devint, par défiance peut-être, hésitant et versatile, se vit accusé de duplicité dans ses négociations avec les Kabyles de Bougie, surtout fut la dupe du séduisant Abd-el-Kader qui parvint à obtenir de lui les armes qu'il s'apprêtait à tourner contre nous. Après le désastre de la Macta (juin 1835) le maintien de d'Erlon en Algérie devint impossible, ses officiers souhaitaient son départ, jugeant qu'il n'avait plus

Digitized by Google

d'autorité « ni pour faire le bien, ni pour empêcher le mal ». Rappelé en juillet 1835, d'Erlon rentra en France au mois d'octobre, heureux de reprendre son commandement de Nantes, mieux approprié à son âge et à ses facultés (1). Cette page de sa carrière, sur laquelle il a vite glissé dans sa *Vie militaire*, ne lui fait pas grand honneur : ce qu'on peut dire à sa décharge, c'est qu'il avait tout fait pour éviter une lutte avec les Arabes qu'il savait ne pas être en état d'affronter, et que s'il se trompait en agissant ainsi, il se conformait aux intentions du gouvernement et des Chambres. Au reste, l'histoire de d'Erlon pendant cette période n'est qu'une page assez connue de l'histoire de l'Algérie ; ce qui est moins connu et offre cependant quelque intérêt, c'est la brochure (2) que l'ex-gouverneur fit paraître quelques mois après son retour et où il exposait ses idées sur le pays qu'il venait d'administrer pendant un an.

La brochure de d'Erlon ne compte que 8 pages et, comme sa *Vie militaire*, n'a d'autre qualité que la précision des idées et la sobriété de l'expression. Se proposant de « concilier les vues économiques de la Chambre avec le but de l'occupation d'Alger », l'auteur indique les points à occuper : Alger, Bône et Oran, avec un effectif de 20.000 hommes ; les points à évacuer : Mostaganem, et surtout Bougie, « plaie de notre établissement en Afrique ; » la région à coloniser et à

(1) « Retourner parmi vous est un vrai bonheur pour moi. » Lettre du 21 septembre 1835 au maire de Nantes, en réponse à des félicitations du Conseil municipal. *(Bibl. de Reims, Autographes,* collection II.)

(2) *Opinion du lieutenant-général comte d'Erlon sur ce qu'il convient de faire à Alger*, daté de Nantes 2 avril 1836, imprimé à Paris chez Desauches, 11, faubourg Montmartre, *Bibl. Nat.*, L K ^{8} 250.

Digitized by Google

protéger par des postes : le Sahel d'Alger et la plaine de la Métidja (1). Il blâme la spéculation qui s'exerce sur les meilleures terres, déplore que ceux qui achètent les terres ne les cultivent pas, tandis que ceux qui viennent les cultiver ne les achètent pas, et ne veulent même pas en payer le loyer « avant d'être sûrs de leur fait ». Il faudrait, selon lui, attirer les colons en les indemnisant de leurs premiers frais, et en les exemptant d'impôt pendant quelques années, peut-être aussi régler par une loi spéciale les conditions des contrats de vente et de fermage. Quant à nos relations avec les indigènes, d'Erlon les définit par ces mots : paix, justice, modération. Il déplore les expéditions sans motif qu'on ne peut soutenir faute de moyens suffisants, et estime que l'Arabe est un « animal farouche qu'il faut apprivoiser avec un mélange de douceur et de fermeté avant de lui mettre le joug ». Cette appréciation est très contestable, mais une observation très juste s'y ajoute sur l'efficacité des soins médicaux comme moyen de se concilier la confiance et l'affection des indigènes, surtout en pays musulmans. En somme d'Erlon prône une occupation et une colonisation très restreintes ; il voit surtout les difficultés de la tâche, craint beaucoup les entreprises longues et coûteuses, et compte surtout sur le temps, la suite dans les idées, et une bonne administration pour arriver à adoucir par le contact de notre civilisation, les

(1) En comparant les conclusions de d'Erlon avec celles de la grande *Commission d'enquête* de 1833-1834, on remarque peu de différences : la principale est que la Commission veut garder Bougie, mais plutôt comme gage ou objet d'échange, estimant que l'occupation faite en 1833 en dehors des prévisions budgétaires, a été inopportune. L'effectif demandé par la Commission est de 23.000 hommes, dont 2.000 pour Bougie.

Digitized by Google

mœurs des Arabes, envers qui, dit-il, nous avons de grands torts à réparer. Parmi des vues justes, notamment sur la colonisation, il semble qu'il y ait chez d'Erlon quelques illusions sur le caractère des Arabes, et sa préoccupation dominante est le désir de se borner, de ne pas trop dépenser, de ne pas courir les risques d'un échec. Il nous est facile, aujourd'hui, sachant à quel prix l'Algérie a été conquise, et ce qu'elle est devenue entre nos mains, de trouver les conclusions de d'Erlon singulièrement timides ; mais il faut songer qu'en 1836, l'avenir de l'Algérie apparaissait très incertain. Sans doute les négociants marseillais, les spéculateurs sur terrains, et les officiers désireux d'avancement poussaient beaucoup au développement de nos possessions, mais les objections à ce développement et au principe même de l'occupation ne manquaient pas et quelques-unes paraissaient assez fortes. Nous ne voulions, disait-on, que châtier le dey d'Alger : n'est-ce pas fait depuis 1830 ? L'occupation est coûteuse et ne sera pas rémunératrice ; la côte est inhospitalière, le climat malsain, les Arabes n'ont que peu de besoins, donc les perspectives commerciales sont très limitées ; ils sont fanatiques et indomptables, donc pas de sécurité pour les colons : d'ailleurs les Français n'iront pas coloniser ; il n'y aura là-bas que des vagabonds et des *mercantis*. Enfin, — objection souvent faite aux expéditions coloniales, — on compromet la défense de nos frontières en gaspillant les soldats et l'argent dans ces entreprises lointaines qui donnent aux troupes une fausse idée de la guerre, et où elles assistent à des abus de tout genre qui sont pour elles une détestable école de moralité. Un membre de la *Commission d'enquête de 1834* avait rappelé notre « folle expédition en Egypte » de 1798 et

Digitized by Google

la France à deux doigts de sa perte l'année suivante pour s'être privée de son meilleur général et de sa meilleure armée. L'idée que l'Algérie était un embarras pour notre politique étrangère hantait beaucoup d'esprits désireux de détruire les traités de 1815 et de remanier la carte de l'Europe. Cette idée, qu'on soupçonne à peine chez les membres de la Commission d'enquête, tenus sur ce sujet à une grande réserve, est exprimée avec beaucoup de netteté dans une brochure de Planat, l'ancien officier d'ordonnance de Napoléon, qui parut juste un mois après celle de d'Erlon et à la même librairie (1). L'auteur formulait les objections courantes et ajoutait que l'Algérie est pour la France « une amusette qui la ruine... Qui peut dire quel pas pourrait faire aujourd'hui notre politique extérieure si la France ne traînait encore au pied le boulet d'Alger ? » Si l'on voulait donner quelque gloire à la France, au lieu de ces « sottes escarmouches », que ne la tournait-on « vers le Rhin, la Baltique ou le Bosphore » ? Et il concluait qu'Alger, « funeste présent de la Restauration, » serait toujours, quoi qu'on fît, « une plaie et un fardeau pour la France. » On voit donc, pour en revenir à d'Erlon, que si l'on replace bien sa brochure à sa date et au milieu des polémiques auxquelles donnait lieu alors la question d'Alger, on est amené à la juger plus favorablement que si l'on se contentait d'une impression superficielle. Entre les partisans de l'évacuation et ceux d'une offensive inconsidérée, comme celle qui devait aboutir cette

(1) *De la nécessité d'abandonner Alger*, adressé aux Chambres (*Bibl. Nat.* L K 8 259-260). Notons que l'auteur n'avait jamais mis les pieds en Algérie.

Digitized by Google

même année à l'échec de Constantine, d'Erlon représente l'opinion moyenne de l'occupation restreinte ; il est obligé de tenir compte des « vues économiques » du gouvernement et des Chambres ; il a eu le mérite, lui soldat, de bien mettre en lumière le rôle des questions de colonisation et de civilisation : sa grande erreur était de croire que ces questions pouvaient passer au premier plan à une époque où notre conquête était encore aussi précaire.

Heureux de quitter l'Algérie où il n'avait eu que des déboires, d'Erlon revint à Nantes où il passa encore huit années paisibles et obscures dans son commandement de la 12e division militaire. Il s'honorait à cette époque d'être devenu « bon Nantais », « citoyen de Nantes (1), » et les habitants de cette ville où il a commandé pendant plus de dix ans lui offrirent, en témoignage d'estime, un objet d'art qui figure aujourd'hui au musée de Reims, lorsque sa nomination au grade de maréchal vint marquer pour lui la fin du service actif (il avait alors soixante-dix-huit ans). Sans être ambitieux, il avait trouvé très dur, étant en 1815 à la veille d'être nommé maréchal, de voir sa carrière brisée par un exil de quinze ans, et s'il y était rentré contre toute espérance, il lui semblait que le maréchalat devait au moins en être le digne couronnement. Il sollicita cette dignité en 1842. Cette année-là deux maréchaux moururent presque en même temps : Moncey (2) le 20 avril, et, le lendemain, Clausel (3).

Le 25 avril, d'Erlon écrivit au maréchal Soult alors

(1) Voir la lettre au maire de Nantes citée ci-dessus.
(2) Maréchal depuis 1804.
(3) Maréchal depuis 1831 et successeur de d'Erlon en Algérie.

Digitized by Google

ministre de la guerre et président du Conseil (1). « Sans doute, disait-il, personne n'a élevé la voix pour faire valoir mes titres à cette faveur ; » et il demandait respectueusement au maréchal qui connaissait bien ses services, et lui avait toujours témoigné beaucoup de bienveillance (2), d'être son interprète auprès du roi. Le vœu de d'Erlon ne devait être exaucé qu'un an après (9 avril 1843). C'est alors qu'il quitta Nantes et vint s'installer à Paris au mois de juin, dans le quartier Saint-Gervais, au n° 8 de la rue Tiron (3). Bien qu'il eût habité la Bavière pendant quinze ans, puis Nantes pendant dix ans, et qu'il se fixât à Paris en prenant sa retraite, il n'avait pas oublié sa ville natale. Dans une lettre du 24 avril 1843, adressée à un Rémois, M. Sutaine, pour le remercier des félicitations reçues à l'occasion de son maréchalat, d'Erlon annonçait, en même temps que son installation à Paris, un prochain voyage à Reims : « Enfant de Reims, disait-il, je sais ce que je dois à mes compatriotes ; ma nouvelle dignité leur appartient (4). » Cette lettre montre que malgré sa vie si mouvementée et qui ne lui avait permis que de brefs et rares séjours à Reims depuis son départ

(1) *Biblioth. de Reims, Autographes,* Collection II.

(2) Sauf quand il avait voulu, comme nous l'avons dit, le faire fusiller en 1815 ; mais il l'avait réintégré dans l'armée en 1831, et c'est encore lui qui devait faire à la Chambre, en 1844, l'éloge funèbre de d'Erlon et obtenir un crédit de 15.000 francs pour ses obsèques.

(3) Cette petite rue n'a pas changé de nom, mais la physionomie du quartier a été modifiée depuis par le percement de la rue de Rivoli.

(4) *Biblioth. de Reims, Autographes,* Collection II. (Publié par M. H. Jadart, au tome CXXVI des *Travaux de l'Académie de Reims,* p. 219.)

Digitized by Google

pour l'armée en 1792, il comprenait tout ce qu'il devait au milieu où il avait été élevé et aux sympathies qui l'y avaient entouré. Ces paroles de reconnaissance trouvèrent leur expression dans ses dernières volontés, puisque c'est au cimetière de Reims qu'il voulut reposer, et à la ville de Reims qu'il légua son portrait et ses insignes de maréchal. Si, dans cette seconde partie de sa carrière, d'Erlon n'a pas eu l'occasion de se distinguer comme dans la première, vu son âge et la période de paix qu'il traversait, nous pouvons dire qu'à tout prendre, cette fin de carrière a été honorable et montre que jusqu'à un âge très avancé, il a voulu consacrer ce qui lui restait de forces au service de son pays.

Digitized by Google

LES ORIGINES

D'ADELBERT DE CHAMISSO

Par M. Louis BROUILLON, membre correspondant

Parmi les hommes d'un mérite exceptionnel auxquels la Champagne a donné le jour, il en est un qui, célèbre au delà de nos frontières, est cependant toujours demeuré à peu près inconnu dans son pays d'origine. Ce champenois, ce français oublié de ses compatriotes est le poète allemand Adelbert de Chamisso.

La plupart des notices biographiques, qui le concernent, relatent qu'il naquit, en 1781, au château de Boncourt en Champagne, château situé non loin de Sainte-Menehould et aujourd'hui détruit ; qu'il eut pour père le « comte » Louis-Marie de Chamisso, descendant d'une famille de gentilshommes connue depuis un certain nombre de siècles, et qu'il suivit ses parents en Allemagne, lorsque ceux-ci jugèrent à propos d'émigrer en 1792.

Si l'on joint à ces données sommaires une très fantaisiste énonciation, suivant laquelle les Chamisso auraient contracté alliances avec « les maisons de « Brandebourg, de Lorraine, de Danemark, de « Naples, d'Espagne et de France », — alliances au sujet desquelles les historiens de ces nobles maisons sont muets, et dont nous n'avons, pour notre part, trouvé aucune trace, — on aura à peu près le résumé

Digitized by Google

de ce qui se publie couramment concernant les origines d'Adelbert de Chamisso.

Il nous a paru, en qualité de compatriote de ce dernier, particulièrement intéressant de rechercher ce que l'on pouvait savoir d'exact au sujet de sa famille, de ses parents, de sa maison natale et de son enfance. On trouvera, dans les pages qui suivent, le compte rendu de ces recherches, qui ont été inspirées par le seul souci de la vérité. Notre récit, du reste, est basé presque en entier sur des documents authentiques jusqu'ici peu ou pas connus, documents dont nous avons pris soin d'indiquer la provenance.

Digitized by Google

I.

ORTHOGRAPHE ET ORIGINE DU NOM DE CHAMISSO

Le nom de Chamisso est un de ceux dont la transcription orthographique a le plus varié. Si, depuis plus d'un siècle, les intéressés se sont mis d'accord, tant en France qu'en Allemagne, pour écrire ce nom d'une manière uniforme, il s'en faut de beaucoup qu'il en ait été de même antérieurement à la Révolution.

A Sivry-sur-Ante, sur quatre signatures apposées de 1729 à 1782 sur les registres paroissiaux, nous avons relevé trois fois le mot « Chamissot » et une fois celui de « Chamisso ». Dans les registres d'Ante, paroisse de laquelle dépendait Boncourt, registres contenant notamment vingt-deux signatures espacées entre les années 1741 et 1785, nous avons noté vingt fois le nom de « Chamissot » et deux fois seulement celui de « Chamisso ».

Il paraît résulter de cette constatation, confirmée d'ailleurs par de nombreux actes notariés, que le nom de Chamisso s'écrivait alors avec un t, mais qu'il se prononçait comme si le t n'existait pas. Il va de soi que, quand la famille de Chamisso de Boncourt eut émigré en Allemagne, la dénomination « Chamisso » prévalut, le t final ne pouvant manquer de se faire

Digitized by Google

sentir et de déterminer une prononciation très différente de celle qui était usitée en France (1).

Nous ne nous arrêterons pas à certaine énonciation, d'après laquelle « un arrêté royal pris en 1789 » aurait ainsi fixé définitivement l'orthographe du nom de Chamisso. Nous n'avons connaissance d'aucune ordonnance de ce genre, et il serait d'autant plus surprenant qu'il y en eût une, que l'orthographe des noms de famille avant la création des registres de l'Etat-Civil n'avait, en général, rien de fixe. Les curés inscrivaient sur les actes de baptêmes, de mariages et de sépultures, l'orthographe qui leur paraissait la plus naturelle, et ne s'inquiétaient nullement de savoir si les membres de la famille appelés à apposer leur signature au bas de l'acte écrivaient leur nom différemment.

C'est ainsi que des plébéiens, dont l'appellation s'y prêtait, se voyaient, dans les actes paroissiaux, nantis ou privés de la particule sans que, ni eux-mêmes, ni les fonctionnaires chargés de la rédaction des actes, y attachassent la moindre importance. Il est généralement admis que, dans les actes de ce genre, ce sont les signatures qui déterminent l'orthographe exacte des noms.

Le nom de Chamisso était-il ou n'était-il pas précédé de la particule dite nobiliaire ? La fa-

(1) Nous verrons plus loin que la pierre tombale de Vuarin de Chamisso, datée de 1572, porte le nom de Chamisso sans t. Mais comme cette pierre contient une erreur manifeste en ce qui concerne le nom de Cuissotte, qui y est écrit Cuissolle, il n'y a peut-être pas à attribuer à l'inscription qui y est tracée une importance exagérée.

Digitized by Google

mille s'appelait-elle Chamisso (avec ou sans t) ou de Chamisso ?

A cette question, qui, de prime abord, peut paraître étrange, nous répondrons par des constatations. Aucune des vingt-six signatures relevées à Sivry et à Ante, et dont il vient d'être fait mention, n'est précédée de la particule. Nous lisons : Chamissot, Chamissot de Boncourt, Chamissot de Villers, Chamissot d'Ormont, Chamissot de Sivry, et nom « de Chamissot » (1). La particule est adjointe, il est vrai, à d'autres signatures émanant de la même famille, mais seulement lorsque le nom est précédé d'un titre ou d'un prénom. Ex. : Charles-Louis de Chamissot, Louis-Marie de Chamissot de Boncourt (Ante, 1779). Le ch^er^ *(sic)* de Chamissot (Ante, 1782). Marc-Antoine de Chamissot (Ante, 1784). Et nous noterons comme une exception à cet usage, exception paraissant confirmer l'absence de particule dans le nom de Chamisso, la signature de Charle *(sic)* Antoine Chamisso de Sivry, que nous relevons à Sivry-sur-Ante en 1729.

Si nous nous sommes appesanti sur la fréquente absence de la particule dite nobiliaire dans le nom de Chamisso, ce n'est pas, disons-le de suite, que nous voulions en tirer une conclusion défavorable aux origines plus ou moins aristocratiques de cette famille. Notre but a été simplement d'arriver à résoudre le problème suivant : S'il y avait une famille dite de Chamisso, il devait exister un fief de ce nom. Dans l'affirmative, où était ce fief ?

(1) Au contrat de mariage du père d'Adelbert, le grand'père du poète est appelé Robert-Louis-Hippolyte Chamissot, et non de Chamissot. — *Archives de la Marne*, E. 92. Contrat de mariage du 15 décembre 1768.

Digitized by Google

On a présumé que le fief en question était « peut-être » Chamesson en Bourgogne, ou Chamesol en Franche-Comté, hypothèses en opposition toutes deux avec les nombreux actes authentiques que nous aurons à relater au cours de cette étude, de même qu'avec les documents produits par la famille de Chamisso, lors de l'enquête ordonnée par Louis XIV, concernant la noblesse. Dans tous ces titres, quels qu'ils soient, la famille qui nous occupe est appelée Chamissot ou Chamisso, et jamais Chamesson ou Chamesol. Aucun de ces titres ne laisse entendre qu'elle ait résidé soit en Bourgogne, soit en Franche-Comté. Caumartin, avec précision, la déclare originaire de Lorraine.

Il ne semble pas, en définitive, qu'il y ait lieu d'attribuer à une particule, le plus souvent omise ou négligée par les anciens membres de la famille, une importance qu'elle n'avait pas pour eux-mêmes.

Il paraît probable que le nom qui nous intéresse fut à l'origine un simple nom de personne, ou plus exactement un surnom dû à une particularité de costume et devenu héréditaire. Il existe entre le mot « Chamissot » et l'italien *camiciotto*, blouse, une telle ressemblance qu'on ne peut se défendre d'en être frappé. Aucune raison d'ordre historique ne tendant à faire supposer que le premier auteur de la famille ait été originaire d'Italie, il ne paraît pas impossible que le mot «chamissot» soit un vieux mot français de langue vulgaire correspondant à l'italien *camiciotto*, et dérivé comme celui-ci du bas-latin *camisia*, qui servait à désigner une sorte de vêtement militaire ressemblant à une blouse. A la même origine se rattache le mot *camisard*, donné, à cause de leur costume, aux calvinistes insurgés des Cévennes, après la révocation de l'édit de Nantes.

Digitized by Google

Bien qu'il n'existe, nous nous empressons de le dire, aucune preuve directe confirmant l'exactitude de cette étymologie, il nous a paru cependant qu'il n'était pas sans intérêt de la soumettre au lecteur.

Il n'y avait, sous l'ancien régime, aucune étrangeté à joindre à un nom noble une particule que, logiquement, celui-ci ne comportait pas, car, si la masse du peuple admettait volontiers que la particule jointe à un nom n'impliquait pas nécessairement l'idée de noblesse, elle ne concevait guère, en revanche, qu'un nom noble ne fût pas précédé de la particule.

Par application de ce principe de simples noms de baptême, des qualifications rappelant un métier, un rang social, une particularité physique, une ressemblance avec un animal, étaient couramment gratifiés de la particule nobiliaire. C'est ainsi que, en Champagne, Arnoult devint d'Arnoult, et que Boucher, Bourgeois, Cuissotte, Morillon, Piédefer, Fouquet, Hérisson, Sanglier devinrent de Boucher, de Bourgeois, de Cuissotte, de Morillon, et ainsi des autres.

Digitized by Google

Digitized by Google

II.

LES ASCENDANTS ET LES COLLATÉRAUX D'ADELBERT ANTÉRIEURS A SON BISAÏEUL ROBERT-JEAN

Le plus ancien ascendant de la famille de Chamisso, dont l'existence ait été authentiquement établie au cours de l'enquête à laquelle il fut procédé, en 1670, par devant l'intendant de Caumartin concernant la noblesse de Champagne (1), est Alexis de Chamisso, qui vivait dans les dernières années du xv^e^ siècle et qui occupait, dans la hiérarchie féodale, le simple rang d'écuyer.

Alexis de Chamisso, sixième aïeul d'Adelbert, était seigneur d'Andevanne, aujourd'hui canton de Buzancy (Ardennes), et de Vilosne, actuellement canton de Dun (Meuse). Investi de la dignité, peut-être nominale, de bailli de l'évêché de Verdun, il fut maintenu à la cour de Lorraine, le 22 mars 1499, dans la charge d'écuyer

(1) *Généalogie de Chamissot seigneurs de Sivry en Champagne, originaires de Lorraine produite pardevant Mg^r^ de Caumartin, intendant de Champagne, au mois d'octobre 1670,* dans : *Recherches de la Noblesse de Champagne* par Charles-René D'HOZIER, f° 170.

La presque totalité des renseignements contenus dans ce paragraphe est, à moins d'indication contraire, tirée de cette source officielle.

Digitized by Google

d'écurie de René II, à la fois duc de Lorraine et de Bar.

Ayant entrepris en cette même année la reconstruction du palais ducal de Nancy, ce prince fut, pendant la durée des travaux, obligé d'élire domicile au château de Bar-le-Duc. Il est donc vraisemblable qu'Alexis de Chamisso vint, à la suite de René, se fixer dans cette dernière ville et qu'il dut y rester jusqu'à la mort de celui-ci, survenue à Bar-le-Duc, le 10 décembre 1508.

Les armes d'Alexis de Chamisso, qui furent celles de ses descendants, portaient : *d'argent à cinq trèfles posés en sautoir de sable, au chef, et deux mains dextre et senestre renversées posées, de même, à la pointe.* Il serait, aujourd'hui, inutile de chercher l'explication de ces symboles, qui, en leur temps, durent avoir leur raison d'être. On peut toutefois noter que les couleurs éteintes de l'écu, argent et sable, étaient les moins riches de la palette héraldique (2).

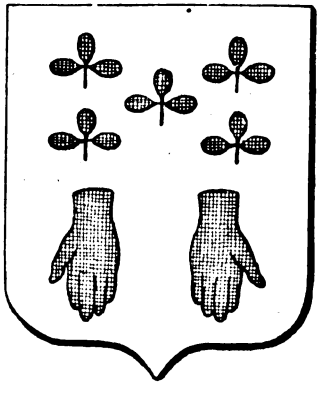

(2) Une plaque en fonte aux armes des Chamisso et paraissant dater du commencement du XVIIe siècle, si l'on s'en rapporte au style de ses moulures, à la forme de l'écu et à ses lambrequins,

Digitized by Google

Adelbert de CHAMISSO

à l'âge de vingt-quatre ans

D'après le Portrait au crayon de Théodore-Amédée HOFFMANN

Digitized by Google

Digitized by Google

Alexis de Chamisso rendit foi et hommage, le 14 mars 1509, à Antoine, duc de Lorraine et de Bar, fils mineur et héritier de René II. Il avait épousé Lucie de Montois, dont il eut deux fils : Nicolas et Vuarin, premier du nom.

Nicolas, frère aîné de Vuarin, fut seigneur d'Andevanne et de Vilosne, du moins en partie. Il rendit hommage, le 19 septembre 1518, à Catherine de Saarbrück, dame de Roye, pour la terre d'Andevanne. Il mourut en 1550, laissant quatre enfants : Vuarin, deuxième du nom ; Alexis ; Lucie, qui épousa François de Beauvais, seigneur de Landreville, et Nicole, femme de Jacques d'Alamont, seigneur de Massiges. Leur descendance n'a pas d'intérêt pour la présente étude.

Vuarin, premier du nom, écuyer, cinquième aïeul d'Adelbert, hérita pour partie des seigneuries d'Andevanne et de Vilosne. Il commandait pour le roi de France, en 1534, deux cents hommes à pied chargés de la garde du fort de Montfaucon (évêché de Verdun). Il épousa Anne Cuissotte, fille de Nicolas Cuissotte, seigneur de Gizaucourt, et de Marie Godet. Ce fut par suite de ce mariage que la terre de Sivry-sur-Ante,

décore, à Saint-Pierremont (Ardennes), la vieille cheminée de la maison natale de dom Mabillon.

L'écu en est surmonté d'un casque de chevalier, offrant à son cimier une main posée verticalement, les doigts en haut.

Cette plaque, qui mesure 0 m. 60 au carré, serait contemporaine de Claude de Chamisso, seigneur d'Andevanne, Vilosne et La Chapelle-le-Mesnil, qui va suivre, ou bien de ses enfants : Louis, Jean, Jacques et Charles.

Elle a été décrite et reproduite par M. H. Jadart, dans son étude sur *La Maison natale de dom Mabillon* (*Bulletin monumental*, année 1885).

Digitized by Google

aujourd'hui commune du canton de Dommartin-sur-Yèvre (Marne), passa à la famille de Chamisso, et que cette famille vint s'implanter en Champagne.

Vuarin, qu'on appelait aussi Vuoiry, mourut le 24 décembre 1572, ainsi qu'en témoigne sa pierre tombale, qui se trouve encore dans l'église d'Andevanne. L'inscription en est ainsi conçue :

CI GIST HONNORABLE HOMME VVOIRY
DE CHAMISSO EN SON VIVANT ESCVIER
SEIGNEVR DANDEVANNE LEQUEL VOIRY
TRESPASSA LA VEILLE DE NOEL 1572
PRIEZ DIEV POVR SON AME ————
— ANNE DE CVISSOLLE ————
FEMME DVDICT VVOIRY DE CHAMISSO (1)

Vuarin ou Vuoiry eut quatre enfants : Claude, Prudent, Marie et Marguerite.

Claude, l'aîné, écuyer, seigneur d'Andevanne, Vilosne et La Chapelle-Le-Mesnil (2), contracta deux mariages. Le premier avec Françoise, fille de Gauthier de Boubers, seigneur de Marcq, et le second avec Marguerite de Heulles. Il eut de ce second mariage sept enfants, dont nous n'avons pas à nous occuper pour notre récit.

Marie, sa sœur, épousa Jean de Tyges, seigneur de Villiers-devant-Raucourt, aujourd'hui Villers-devant-Mouzon.

(1) Cf. *Les Inscriptions anciennes de l'arrondissement de Vouziers*, par le Dr H. Vincent. Reims, 1892.

(2) *Archives de la Marne*, E. 91. Vente par Jean Robert, laboureur à Saint-Juvin, et Alizon François, sa femme, à honoré seigneur Claude de Chamisso.

Digitized by Google

Marguerite, son autre sœur, épousa Thierry des Armoises, seigneur de Hanoncelle.

Prudent, écuyer, second fils de Vuarin et quatrième aïeul d'Adelbert, fut seigneur de Vilosne en partie et de Sivry-sur-Ante. Il épousa Bernardine Le Brun, qui lui survécut, et dont il eut quatre enfants : Louis, l'aîné, seigneur de Vilosne, Jean, seigneur d'Andevanne, Jacques et Charles. Il mourut, suivant de Caumartin, en 1612.

De ces quatre enfants, Jean fut le trisaïeul d'Adelbert. Qualifié chevalier, et non plus écuyer, il épousa à Reims, le 18 décembre 1637, Elisabeth d'Y de Seraucourt, fille de Robert d'Y et de Marguerite Martin. Son contrat de mariage, qui fut produit par-devant le sieur de Caumartin, fut reçu par Me Bretagne, notaire à Reims.

Jean eut pour fils Robert-Jean de Chamisso, bisaïeul d'Adelbert.

Digitized by Google

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE N° 1

Alexis DE CHAMISSO, écuyer (1499)
ép. Lucie DE MONTOIS

- Nicolas DE VILOSNE
- Vuarin, écuyer (1534)
  ép. Anne CUISSOTTE
  - Claude
    ép. 1° Françoise DE BOUBERS
    2° Marguerite DE HEULLES
    - Louis
  - Prudent, écuyer
    († 1612)
    ép. Bernardine LE BRUN
    - Jean, chevalier (1637)
      ép. Elisabeth D'Y DE SERAUCOURT
      - Robert-Jean DE CHAMISSO
  - Marie
    ép. Jean DE TYGES
    - Jacques
  - Marguerite
    ép. Thierry DES ARMOISES
    - Charles

Digitized by Google

III.

ROBERT-JEAN DE CHAMISSO, BISAIEUL D'ADELBERT, ET SES ENFANTS. — ORIGINE DES BRANCHES DE SIVRY, DE BONCOURT ET DE VILLERS

Robert-Jean de Chamisso, bisaïeul d'Adelbert, naquit à Reims. Il fut, suivant un extrait produit par devant l'intendant de Caumartin, baptisé le 7 février 1649 en l'église Saint-Jacques de cette ville par le sieur Audry, curé de la paroisse.

Robert-Jean se maria deux fois. Il épousa en premières noces, postérieurement à 1670, date à laquelle de Caumartin constate qu'il était encore célibataire, Gabrielle Godet de Soudé, laquelle mourut antérieurement à 1718 (1), et, en deuxièmes noces, Emilie de Chérisey. Cette dernière appartenait à une bonne famille de noblesse lorraine, qui portait : *coupé d'or et d'azur, le premier chargé d'un lion issant de gueules, armé, lampassé et couronné de même.*

(1) *Archives de la Marne*, E. 92. Contrat de mariage de François Féret, seigneur de Varimont, et d'Elisabeth-Marie-Gabrielle de Chamisso (20 février 1718). — La presque totalité des indications généalogiques contenues dans ce paragraphe est tirée des registres paroissiaux de Sivry-sur-Ante, Ante, Le Vieil-Dampierre et Villers-en-Argonne, à la date se rapportant à chaque mention.

Digitized by Google

Robert-Jean de Chamisso, chevalier, seigneur de Boncourt, Le Vieil-Dampierre, Andevanne et autres lieux, acquit, le 10 juillet 1696, de Marguerite Aubery, veuve de Jérôme Drouin, sieur de Vauléart, un vingt-quatrième de la seigneurie du Vieil-Dampierre, à elle échu dans la succession de Louis de Beauvau, comte d'Epense (1). Robert-Jean fixa sa résidence au château de Boncourt, paroisse d'Ante, aujourd'hui commune du canton de Dommartin-sur-Yèvre (Marne). Il y mourut le 27 septembre 1719, à l'âge de soixante-dix ans.

Boncourt, dont nous voyons pour la première fois apparaître le nom dans les annales de la famille de Chamisso, était entré en la possession de celle-ci par le mariage de Robert-Jean avec Emilie de Chérisey. Cette dernière, en effet, était fille de Charles de Chérisey, seigneur de Boncourt, Ante et Le Vieil-Dampierre, et de Françoise d'Ernecourt de Montreuil.

Charles de Chérisey, qui épousa en secondes noces une demoiselle de Barville, fournit, le 7 septembre 1683, aveu et dénombrement pour partie de la seigneurie du Vieil-Dampierre, déclarant que le château de La Motte, situé dans cette paroisse et bâti sur l'une des deux buttes qui s'y voient encore, appartenait à lui seul. Cet immeuble consistait en un pavillon avec plusieurs chambres, tant hautes que basses, en un logement pour le fermier, en un colombier et en divers bâtiments ruraux, le tout fermé de clôtures (2).

Emilie de Chérisey, restée veuve, continua à résider

(1) Minutes de l'étude Nicolas Varroquier, notaire à Givry-en-Argonne. — Le Vieil-Dampierre, commune du canton de Dommartin-sur-Yèvre (Marne).

(2) *Archives de la Marne*, E. 91. Aveu et dénombrement.

Digitized by Google

à Boncourt. Elle y mourut le 5 octobre 1736, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Robert-Jean de Chamisso laissa onze enfants, dont trois étaient issus de son premier mariage et dont huit étaient du second. C'étaient : 1° Charles-Antoine, chef de la branche de Sivry ; 2° Elisabeth-Marie-Gabrielle ; 3° Jean-Charles ; 4° Louis-Robert-Hippolyte, chef de la branche de Boncourt ; 5° Louis-Charles, chef de la branche de Villers ; 6° François ; 7° Nicolas-Charles ; 8° Françoise-Cécile ; 9° Marie-Emilie ; 10° Louise ; 11° Jeanne-Gabrielle (1).

1° Charles-Antoine de Chamisso, aîné des fils de Robert-Jean et chef de la branche de Sivry, naquit en 1682. Il établit son domicile au château de ce lieu, château qui s'élevait au milieu de la paroisse et qui fut détruit pendant la période révolutionnaire. Charles-Antoine fut inhumé à Sivry-sur-Ante, le 12 février 1754. Il avait épousé Louise-Marguerite Duwalck de Dampierre, dont il eut huit enfants :

a) Charles-Louis, baptisé à Sivry, le 8 janvier 1729. Seigneur de Sivry, Le Vieil-Dampierre et Les Horgnes, il devint capitaine au régiment de Penthièvre-infanterie, major au régiment du Quercy, lieutenant-colonel au régiment de Forez et chevalier de Saint-Louis. Il épousa, le 23 novembre 1765, Marie-Angélique de Maillart, fille de Jean-Charles-Bernard, baron de Maillart, sieur de Landreville, Chenery et Nouart, ancien lieutenant-colonel d'infanterie, demeurant à

(1) Minutes de l'étude Jacquin, notaire à Givry-en-Argonne. Déclaration du 4 mars 1738.

Digitized by Google

Stenay, et d'Etiennette Droule Desmaret de Laloge (1).

Par acte du 6 octobre 1766, les héritiers du baron de Maillart, parmi lesquels figurait Marie-Angélique, épouse de Charles-Louis de Chamisso, vendirent à Marie-Gabrielle Renart de Fuchsamberg, comtesse de Beauclair, femme de Léonard-François-Marie, comte de Moriolles, la moitié des remparts, fossés, contrescarpe, emplacement de four banal, halles, magasin, cavaliers et la moitié du fief de Villefranche, aujourd'hui section de la petite commune de Saulmory, canton de Dun (Meuse), déclarant que l'autre moitié appartenait au sieur de Jeanneville. Le fort de Villefranche avait une origine historique. C'était une ancienne place de guerre qui, comme Vitry-le-François, avait surgi soudainement par ordre de François Ier. Démantelée sous Louis XIV, elle fut, sous Louis XV, donnée, en vertu de lettres patentes datées de février 1736, au sieur de Ligny de Barricourt, dont la famille de Maillart était un ayant-droit (2).

Charles-Louis de Chamisso fut porté sur la liste des émigrés.

b) Marie-Armande, baptisée à Sivry le 7 février 1730. Elle resta célibataire et émigra.

c) Charlotte, dite Charlotte-Sophie, baptisée à Sivry le 3 juin 1731. Egalement célibataire. Pendant la Révolution, elle se retira à Metz.

d) Henriette-Julie, née à Boncourt le 14 septembre 1732. Célibataire.

(1) *Archives de la Marne*, E. 92. Contrat de mariage.

(2) *Archives de la Marne*, E. 92. Vente par les héritiers de Maillart de la moitié du fief de Villefranche.

Digitized by Google

e) Edouard-Gabriel, dit le chevalier de Sivry, baptisé en ce lieu, le 11 octobre 1733. Emigré.

f) Charles-Alexis, né à Boncourt le 17 juillet 1735. Il fut lieutenant au régiment d'Enghien et mourut en 1765 (1).

g) Louis-Armand, baptisé à Sivry le 4 avril 1737. Il épousa Charlotte Cuissotte de Gizaucourt, fille de feu Charles-François Cuissotte, comte de Gizaucourt, lieutenant pour le roi en la province de Champagne, et d'Elisabeth de Beaurepaire. La femme de Louis-Armand, marraine à Sivry, le 25 mars 1784, d'une fille de Pierre Frère, agent d'affaires de la famille, se fit qualifier, par un curé complaisant, l'abbé Durant, prieur de Sivry : « haute et puissante dame Madame Charlotte de Cuissotte de Gizaucourt, vicomtesse de Chamisso. »

Son mari, sans plus de façon, prenait le titre de vicomte de Chamisso des Planches, ainsi qu'en témoigne une quittance à lui délivrée par sa belle-mère :

« J'ai reçu de M^r^ le vicomte de Chamissot mon gendre la rente de 4.500^l^ en principal qu'il me doit. »

BAUREPAIRE DE GIZAUCOURT (2).

Louis-Armand, qui fut capitaine au régiment de Navarre, survécut à sa femme. Il resta en France pendant la Révolution et mourut en 1793.

h) Charlotte-Louise-Madeleine, baptisée à Sivry le 24 septembre 1739.

(1) *Archives de la Marne*, E. 92. Partage.

(2) *Archives de la Marne*, Biens nationaux. Dossier Louis-Armand Chamissot.

Digitized by Google

2° Elisabeth-Marie-Gabrielle, seconde enfant de Robert-Jean, épousa, le 20 février 1718, François Féret, chevalier, seigneur de Varimont et Escriennes, demeurant au château d'Escriennes, fils de Charles Féret, chevalier, seigneur de Farémont et de défunte Hélène de Bermonde (1). Elle survécut à son mari, lequel mourut avant 1754.

3° Jean-Charles de Chamisso de Sivry, troisième enfant de Robert-Jean et dernier des enfants du premier lit, entra dans les ordres. On le voit, en 1718, cité dans le contrat de mariage de sa sœur Elisabeth-Marie-Gabrielle, avec les qualités de prêtre, docteur en théologie, chanoine de l'église cathédrale de Reims et prieur de Saint-Etienne-à-Arne.

4° Louis-Robert-Hippolyte, quatrième enfant de Robert-Jean et aîné des enfants du deuxième lit, fut le chef de la branche de Boncourt.

Il naquit le 3 décembre 1693 (2). Seigneur de Boncourt et d'Ante, il embrassa la carrière des armes, devint lieutenant-colonel au régiment royal étranger-cavalerie et brigadier des armées du roi. Il fut nommé chevalier de Saint-Louis. Le grade de brigadier des armées était intermédiaire entre celui de colonel et celui de maréchal de camp. Comme, dans un acte notarié du 30 octobre 1753, on voit Louis-Robert-Hippolyte qualifié en même temps lieutenant-colonel au régiment susdit et brigadier des armées, il n'est

(1) *Archives de la Marne*, E. 92. Contrat de mariage de François Féret. Les actes qui concernent ce personnage l'appellent indifféremment Féret ou de Féret.

(2) *Archives de la Marne*, E. 92. Certificat de vie (1767).

Digitized by Google

pas impossible que cet officier n'ait rempli ces dernières fonctions que temporairement.

Quoi qu'il en soit, une tradition de famille rapportait que le maréchal de Villars avait offert à Louis-Robert-Hippolyte une épée d'honneur, sa propre épée, pour le courage et le sang-froid avec lequel il avait rempli une mission périlleuse la veille de la bataille de Stollhofen, c'est-à-dire le 22 mai 1707. A cette date le jeune militaire n'avait pas encore treize ans et demi. Il est bien difficile d'admettre que sa famille l'ait envoyé en campagne, à cet âge, sur les bords du Rhin, et qu'un général en chef lui ait confié, au même âge, une mission dangereuse la veille d'une bataille. Nous supposerons donc que le maréchal de Villars eut l'occasion, n'importe où, de faire connaissance du jeune Louis-Robert-Hippolyte et qu'il lui fit, par amitié, cadeau d'une épée. La légende amplifia l'histoire. La petite épée devint une épée d'honneur, la propre épée du maréchal.

Louis-Robert-Hippolyte épousa Henriette-Charlotte d'Ernecourt de Montreuil, dont il eut quatre fils. Au contrat de mariage de l'un d'eux, Louis-Marie, on voit, le 15 décembre 1768, Louis-Robert-Hippolyte qualifié chevalier, seigneur de Boncourt, Ante, Les Horgnes, La Neuville-aux-Bois, Grand-Ru, Le Vieil-Dampierre, Tournoison, Magneux, comte d'Ormont et autres lieux. De ces nombreux fiefs, dont, en ce qui concerne plusieurs, Louis-Robert-Hippolyte n'était seigneur qu'en partie, ceux de La Neuville-aux-Bois et Grand-Ru, d'une part, et de Tournoison, Magneux et Ormont, d'autre part, lui étaient advenus du chef de sa femme, car, avant son mariage, il n'est pas fait mention de

Digitized by Google

ces domaines dans les actes qui concernent les Chamisso.

Ormont, dont il est question dans cette nomenclature, était un fief situé à 1.400 m. à l'est de Magneux-lez-Fismes. Il était voisin d'une ancienne abbaye de femmes appelée aussi Ormont, abbaye qui fut abandonnée en 1629, et dont le domaine passa plus tard par échange à l'Hôtel-Dieu de Reims. Pour qu'on pût distinguer l'une de l'autre ces deux propriétés, Ormont, fief rattaché à la seigneurie de Magneux, reçut le nom de Petit-Ormont (1).

Les possesseurs de ce fief, à tort ou à raison, s'en qualifiaient comte ou vicomte, car il était rare qu'une terre, érigée en fief titré au profit seulement d'un intéressé et de sa descendance mâle, ne finît par être considérée comme pourvue d'un titre nobiliaire inhérent à la seigneurie, titre transmissible à tous ses détenteurs, quels qu'ils fussent. C'est ainsi que, au XVII[e] siècle, Nicolas Colbert, seigneur de Magneux, portait le titre de comte d'Ormont, et que, au même siècle, en 1653, Jean Petit, seigneur de Magneux, s'attribuait celui de vicomte dudit Ormont.

Bien que, dans un acte notarié du 16 octobre 1766, Louis-Robert-Hippolyte eût été, sans garantie, qualifié vicomte d'Ormont, le même personnage figura cependant, le 15 décembre 1768, au contrat de mariage de son fils Louis-Marie, avec le titre de comte du même lieu:

Quand on prend du galon, l'on n'en saurait trop prendre.

(1) Nous devons les renseignements contenus dans cet alinéa à l'obligeance de M. Jadart, secrétaire général de l'Académie de Reims. — Magneux-lez-Fismes, canton de Fismes, arrondissement de Reims (Marne).

Digitized by Google

Louis-Robert-Hippolyte rendit hommage au roi pour la seigneurie de La Neuville-aux-Bois en 1738, et pour celles de Boncourt, Ante et Les Horgnes, le 16 avril 1739 (1).

L'ancien protégé du maréchal de Villars, lorsqu'il quitta l'armée, se retira à Boncourt et y jouit d'une pension de quinze cents livres sur le Trésor royal. Cette pension lui avait été attribuée, au mois d'avril 1756, « en considération de ses services et pour l'aider à « subsister (2). » Il mourut à Boncourt le 8 février 1773.

De son mariage avec Henriette-Charlotte d'Ernecourt étaient nés cinq fils : Louis-Marie ; Jean-Baptiste-Prudent ; Gabriel-Hippolyte ; Louis-François, et Louis-Charles.

a) Louis-Marie, dont il sera parlé ci-après, fut père d'Adelbert.

b) Jean-Baptiste-Prudent fut baptisé à Ante, le 7 octobre 1739. Il eut pour parrain Jean-Baptiste Le Rebours, seigneur de Saint-Mard-sur-le-Mont, alors avocat au Parlement de Paris, et depuis président de Chambre au même Parlement. Ce dernier fut guillotiné en 1793. Jean-Baptiste-Prudent, qui assista comme témoin au mariage de son frère Louis-Marie, y figura avec la qualité de vicomte d'Ormont, qualité que lui attribuent également les registres paroissiaux d'Ante dans les années 1773 et 1774. Sans avoir été engagé dans les ordres, il fut prieur de Saint-Bon de Champcourt, diocèse de Langres, prieuré dont, en 1764, il résigna le bénéfice en faveur de son frère Louis-

(1) *Archives de la Marne*, C. 2544 et 2546.
(2) *Archives de la Marne*, E. 92. Certificat de vie (1767).

Digitized by Google

François. Il demeurait à cette époque à Paris et y était logé rue Guénégaud, chez le sieur Ringard, baigneur. Jean-Baptiste-Prudent mourut à Boncourt le 17 mars 1774.

c) Gabriel-Hippolyte, troisième fils de Louis-Robert-Hippolyte, fut baptisé à Ante le 16 janvier 1741. Il mourut huit jours après sa naissance.

d) Louis-François-Anne, quatrième fils de Louis-Robert-Hippolyte, naquit à Boncourt le 21 janvier 1742. On le voit, en 1764, mentionné comme capitaine réformé au régiment de Champagne, clerc tonsuré du diocèse de Malte, chevalier non profès de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et bénéficiaire de provisions en commende, accordées par le pape Clément XIII, du prieuré simple, non conventuel et non sujet à résidence, de Saint-Bon de Champcourt, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Langres, ledit prieuré vacant par la résignation de son frère Jean-Baptiste-Prudent.

e) Louis-Charles, quatrième et dernier fils de Louis-Robert-Hippolyte, naquit à Boncourt le 5 mars 1754. Il suivit la carrière des armes et devint capitaine de chevau-légers. Connu sous le nom de « chevalier de Boncourt », il était seigneur en partie de La Neuville-aux-Bois, Grand-Ru et la Tête-du-Bois-Saint-Georges. Il émigra en 1792, en même temps que son neveu Louis-Marie, père d'Adelbert.

Louis-Charles, qui, à cette époque, était âgé de trente-huit ans, fut, sur la route d'exil, le héros d'une aventure galante dont les Archives de la Marne ont gardé le souvenir. Il fit connaissance d'une aimable Alsacienne, nommée Catherine Lauer, laquelle était originaire de

Digitized by Google

Sarreguemines, lui fit les plus tendres serments et la décida à partir avec lui. Après plusieurs années de vie commune, il finit par l'abandonner après l'avoir rendue mère de trois enfants.

Catherine Lauer n'en resta pas là. Elle adressa, en l'an III, au directoire du département de la Marne une pétition dans laquelle elle exposait « qu'elle a été séduite par Louis-Charles Chamissot, émigré, qui, profitant de sa jeunesse et sous la promesse de l'épouser, est parvenu à la rendre mère de trois enfants, dont deux sont vivants et un des deux infirme ». En conséquence elle demandait à l'administration, détentrice de fonds provenant de la vente des biens de Louis-Charles, de vouloir bien ordonner qu'il fût payé sur ceux-ci « attendu l'émigration dudit Chamissot » une somme de sept cent cinquante livres de pension annuelle et alimentaire à chacun de ses enfants et à elle une somme de dix mille livres pour dommages-intérêts en raison de la séduction dont elle avait été victime.

Le directoire, faisant droit en partie à la demande de Catherine Lauer, arrêta, dans sa séance du 23 brumaire an III, qu'il serait accordé, à elle d'une part, et à ses deux enfants d'autre part, et ce, par six mois, une somme de 375 livres à titre de secours alimentaires, à compter du 2 brumaire (1).

Le « chevalier de Boncourt » régularisa ultérieurement sa situation en épousant Catherine Lauer. Il en avait deux filles, qui restèrent célibataires : Louise-Etiennette-Rose et Louise-Catherine-Etiennette. Cette dernière, pour raison de santé, fut interdite.

(1) *Archives de la Marne.* Biens nationaux. Dossier Louis-Charles de Chamissot.

Digitized by Google

Louis-Charles, après la Révolution, vint s'installer avec sa famille à Sainte-Menehould. Il mourut en cette ville, le 13 mars 1825. Sa femme et ses filles lui survécurent.

5° Louis-Charles de Chamisso, cinquième enfant et quatrième fils de Robert-Jean, fut le chef de la branche de Villers (1). D'abord appelé Chamisso d'Andevanne, puis, par exception, Chamisso de Sivry, et enfin Chamisso de Villers, il entra dans le régiment royal étranger-cavalerie, dont son frère aîné Louis-Hippolyte-Robert était lieutenant-colonel, et y remplit les fonctions de lieutenant.

Héritier, du chef de sa mère Emilie de Chérisey, de partie des seigneuries du Vieil-Dampierre et de Villers-en-Argonne, il détenait au Vieil-Dampierre, outre le fief de La Motte, dix parts de seigneurie sur vingt-quatre, et à Villers-en-Argonne, la moitié du fief. L'autre moitié de ce dernier appartenait, depuis le XIII^e^ siècle, à l'abbaye de Saint-Remy de Reims, qui la conserva jusqu'à la fin de l'ancien régime. L'abbaye exerçait ses droits à Villers par l'intermédiaire du prieur de Braux-Saint-Remy, en la circonstance agissant comme prévôt (2).

Louis-Charles de Chamisso était un spécimen remarquable de l'officier d'autrefois, brave, insouciant et d'une ignorance toute féodale. Il est peint au naturel dans une lettre qu'il adressa, en 1743, au sieur Nicolas

(1) Villers-en-Argonne, commune du canton de Sainte-Menehould (Marne).

(2) Le 13 août 1786 fut enterré à Villers Ignace-Laurent de Tamisier, âgé de 76 ans, prêtre, prévôt de Braux-Saint-Remy, seigneur pour moitié de Villers-en-Argonne.

Digitized by Google

Jacquin, notaire à Givry, lequel joignait à cette fonction celles de marchand de bois et de lieutenant de la justice du Vieil-Dampierre :

« Monsieur, Après vous avoir soité leu bonjour, jeu « vous prierait de modérer lafer d'antre Lois Jolly et « Ragnet, vous me feré plaisir, je vous prierait de me « feair le plaisir de feair assiner les prévaux de la fêt « du Vieudampierré et deu les condaner a lamande « pour leur aprandre a neu point dancer publicement « san ma permission, je vous cerait obligé, en attandant « je sui monsieur vot très humble etrès obéisant « cerviteur,

« Chamiso du vieudampierre.

« Viller ce 8 julliet 1743. »

On trouve aussi, sur les registres paroissiaux du Vieil-Dampierre, à la date du 9 février 1740, sa signature ainsi libellée : « chamiso du vieudanpier. »

Louis-Charles, à sa sortie du régiment, se retira d'abord à Villers-en-Argonne, puis au Vieil-Dampierre. Ayant, par des dépenses désordonnées, mis son patrimoine dans le plus triste état, il se réfugia, vu le délabrement de la maison seigneuriale de la Motte, à la ferme de la Chayère, ferme qui lui appartenait et qui dépendait de la même paroisse. Sa situation était si précaire que, le 24 mars 1752, il dut souscrire par devant notaire à Jean Heyard, boucher au Vieil-Dampierre, une reconnaissance de la somme de 351 livres pour prix de viande à lui fournie en 1751, et, le 18 février 1753, à Louis Collet, charron à Villers,

Digitized by Google

une autre reconnaissance de la somme de 414 livres pour « ouvrages de son métier » (1).

Louis-Charles mourut au Vieil-Dampierre, le 6 novembre 1753, et fut enterré dans la chapelle Saint-Christophe de l'église du lieu. Il avait épousé Marguerite-Thérèse de Cabaret de Fortelle, laquelle mourut le 19 juin 1743. Il en eut dix enfants, dont six moururent en bas âge, ou très jeunes. Ceux qui survécurent étaient: Louis-Jacques, Marc-Antoine, Marguerite-Thérèse et Louise-Charlotte.

a) Louis-Jacques, seigneur en partie du Vieil-Dampierre et de Villers-en-Argonne, fut lieutenant au régiment royal étranger-cavalerie. Il resta célibataire et mourut à 28 ans, le 10 septembre 1755.

b) Marc-Antoine, seigneur également en partie du Vieil-Dampierre et de Villers-en-Argonne, fut lieutenant, puis capitaine au régiment de Champagne, et chevalier de Saint-Louis. Après le décès de leur père, Louis-Jacques et Marc-Antoine, tout en conservant les dix parts que celui-ci avait possédées dans la seigneurie du Vieil-Dampierre, vendirent la maison seigneuriale et le fief de La Motte aux sieurs Person, qui en rendirent hommage le 28 mai 1755 (2).

Marc-Antoine, qui survécut à son frère, établit son domicile au château de Villers-en-Argonne. Il prit sa retraite antérieurement à 1784 et mourut à Villers, le 7 octobre 1792, quinze jours après la bataille de Valmy.

Il avait épousé à Châtrices, le 14 janvier 1766,

(1) Minutes de l'étude Jacquin, notaire à Givry-en-Argonne.

(2) *Archives de la Marne*, E. 91. Requête du 31 janvier 1757. — Etude Jacquin, notaire à Givry. Procuration du 4 mars 1755.

Digitized by Google

Jeanne-Marie-Louise Bonjour, fille de Claude-Etienne Bonjour, écuyer, seigneur de Vienne-la-Ville, contrôleur ordinaire des guerres, et de Marie-Françoise Vidal. Jeanne-Marie-Louise Bonjour, de dix-sept ans plus jeune que son mari, mourut à Villers le 20 janvier 1819, à l'âge de 73 ans (1).

De cette union naquirent huit enfants : Louise-Charlotte, née en 1766, morte en 1769 ; Etienne-Marc-Antoine, né en 1767 ; Alexis-Gabriel-Marie, né en 1773 ; Henri-Etienne, né en 1775, mort antérieurement à 1792 ; Louise-Gabrielle, née en 1777 ; Charles-Louis-Philogène, né en 1780 ; Louis-Henri-Casimir, né en 1782, et Louis-Gabriel-Victoire, né en 1784.

Les aînés des fils, Etienne-Marc-Antoine et Alexis-Gabriel-Marie émigrèrent en 1792. Etienne-Marc-Antoine, à cette époque sous-lieutenant au régiment d'Austrasie-infanterie, devint plus tard chevalier de Saint-Louis. Il fut maire de Villers-en-Argonne et mourut dans cette commune le 11 novembre 1831.

c) Marguerite-Thérèse, troisième enfant survivante de Louis-Charles, épousa à Villers, le 7 janvier 1755, Louis Dutier, fils de Daniel Dutier, seigneur en partie de Luxémont, « capitaine pensionné à la suitte des troupes de Lorraine, » et de Marguerite Platel du Plateau.

(1) Claude-Etienne Bonjour de Vienne eut une autre fille, Marie-Françoise, qui épousa Dominique d'Haranedère de Jalday, et un fils, Etienne-Jean Bonjour, qui fut chanoine de la collégiale de Montfaucon.

La famille Bonjour était originaire de Sommeille-en-Barrois. Une autre branche de la même famille, originaire de la même paroisse, a donné naissance au littérateur Casimir Bonjour et à l'arrière-grand'mère de l'auteur de la présente étude. — Armes : *D'azur au portail de ville d'argent maçonné de sable, au chef chargé d'un soleil d'or accosté de deux fers de lances d'argent.*

Digitized by Google

d) Louise-Charlotte, quatrième enfant survivante de Louis-Charles, naquit à Villers le 11 mai 1738.

6° François de Chamisso, sixième enfant de Robert-Jean, naquit en 1696. Il mourut à Villers-en-Argonne, le 8 février 1772.

7° Nicolas-Charles de Chamisso, septième enfant de Robert-Jean, prêtre, devint grand-doyen et chanoine de l'église cathédrale de Metz.

8° Françoise-Cécile de Chamisso de Boncourt, huitième enfant de Robert-Jean, resta célibataire.

9° et 10° Marie-Emilie et Louise de Chamisso, neuvième et dixième enfants de Robert-Jean, devinrent toutes deux chanoinesses de l'abbaye de Saint-Pierre de Metz.

11° Enfin Jeanne-Gabrielle de Chamisso, dernière fille de Robert-Jean, née en 1702, resta célibataire. Elle mourut à Boncourt le 6 novembre 1779, à l'âge de 77 ans.

Digitized by Google

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE N° 2

Robert-Jean DE CHAMISSO DE BONCOURT
ép. 1° Gabrielle GODET DE SOUDÉ, dont

- Charles-Antoine de CH. DE SIVRY, ép. Louise-Marguerite DUWALCK DE DAMPIERRE
  - Charles-Louis
  - Marie-Armande
  - Charlotte
  - Henriette-Julie
  - Edouard-Gabriel
  - Charles-Alexis
  - Louis-Armand
  - Charlotte-Louise-Madeleine
- Elisabeth-Marie-Gabrielle, ép. DE FÉRET
- Jean-Charles, prêtre

Robert-Jean DE CHAMISSO DE BONCOURT
ép. 2° Emilie DE CHÉRISEY, dont

- Louis-Robert-Hippolyte DE CH. DE BONCOURT, ép. H.-C. D'ERNECOURT
  - 1° Louis-Marie
  - 2° J.-Bte-Prudent
  - 3° Louis-François
  - 4° Louis-Charles
- Louis-Charles DE CHAMISSO DE VILLERS, ép. M.-T. DE CABARET
  - 1° Louis-Jacques
  - 2° Marc-Antoine
  - 3° Marguerite-Thérèse
  - 4° Louise-Charlotte
- François
- Nicolas-Charles, prêtre
- Françoise-Cécile
- Marie-Emilie, chanoinesse
- Louise, chanoinesse
- Jeanne-Gabrielle

Digitized by Google

Digitized by Google

IV.

LOUIS-MARIE DE CHAMISSO ET SES ENFANTS

LE CHATEAU DE BONCOURT

Louis-Marie de Chamisso de Boncourt, père d'Adelbert, était, nous l'avons dit, fils aîné de Louis-Robert-Hippolyte et de Henriette-Charlotte d'Ernecourt. Né à Boncourt, il fut baptisé à Ante le 5 septembre 1738. Il eut pour parrain le marquis Louis de Chérisey, lieutenant général, gouverneur du fort Saint-Jean à Marseille, et pour marraine Marie-Jeanne Yonnet, veuve de Louis-Emile d'Ernecourt, baron de Montreuil, seigneur de La Neuville-aux-Bois.

A l'exemple de son père, Louis-Hippolyte, et de son oncle, Louis-Charles de Chamisso de Villers, Louis-Marie entra au régiment royal étranger-cavalerie, et, dès avant 1768, y devint capitaine. Il fut, par la suite, créé chevalier de Saint-Louis.

Il épousa à Reims, le 1er Janvier 1769, une riche orpheline, pensionnaire au couvent de Saint-Pierre-les-Dames, Marie-Anne Gargam, fille mineure de feu Philippe-Maurice Gargam, écuyer, président trésorier de France au bureau des Finances de la généralité de Châlons, et de feue Marie-Louise-Joséphine Grosjean.

Le contrat de mariage des futurs époux, reçu à

Digitized by Google

Châlons par les notaires Vauthier et Joppé le 15 décembre 1768, mentionne que Marie-Anne Gargam avait pour curateur un de ses oncles paternels, Xavier Gargam de Chavigny, également président trésorier au bureau des Finances, et qu'elle apportait en dot une somme de 359.000 livres, montant de ses droits dans la succession de ses père et mère.

Les parents du futur conjoint constituèrent en dot à celui-ci une rente annuelle de 3.000 livres, pour le paiement de laquelle ils lui donnèrent : 1° la terre de Tournoison (1), louée 1.250 livres ; 2° sept contrats de rentes constituées sur les sieurs : Papillon, fermier général (350 livres) ; Lenain, ancien notaire à Châlons (150 livres) ; Deparvillers (100 livres) ; Godet de Neuflize (160 livres) ; Picot de Dampierre (220 livres) ; Robinet, de Sainte-Menehould (80 livres), et Raphaël Lageard de Cherval, commandant pour le roi à Pont-à-Mousson (100 livres), lesdits contrats produisant un revenu total de 1.160 livres ; et enfin 590 livres de rente, que ses père et mère s'engagèrent à lui servir chaque année.

Les Gargam avaient pour auteur Pierre-François Gargam de Moncetz, gouverneur de la ville de Châlons, lequel avait épousé Marie-Anne-Louise Baugier. Ils étaient alors représentés par les enfants de Pierre-François, c'est-à-dire par les deux présidents trésoriers dont les noms précèdent, et par leurs frères et sœurs, Edme-Memmie Gargam de Soudron, écuyer, président trésorier de France, Philippe-Louis Gargam de Montcetz, écuyer, greffier en chef du bureau des

(1) Commune de Ribemont (Aisne). C'était alors un fief noble relevant du comté de Ribemont.

Digitized by Google

Finances de Châlons, Catherine Gargam, femme de Philippe-Antoine Le Moyne de Villarsy, ancien capitaine de grenadiers, et Marie-Louise Gargam, femme de Henry Lebault de Saint-Léger, ancien capitaine au régiment d'Agenois.

La famille Grosjean, dont Marie-Anne Gargam était héritière en ligne maternelle, appartenait à la riche bourgeoisie châlonnaise. Son oncle, Michel Grosjean, époux de Marguerite Colard, avait exercé, de 1734 à 1751, les fonctions de receveur de la ville de Châlons et y était encore, en 1768, administrateur des hôpitaux. Ses cousins-germains, Alpin-Louis et Memmie-Augustin, y étaient, l'un négociant, et l'autre, bourgeois, c'est-à-dire propriétaire rentier.

Les questions d'atavisme étant prépondérantes en matière de dispositions physiques et morales, il n'est pas impossible qu'Adelbert, qui différait totalement de la plupart des membres de sa famille paternelle, tant par sa tournure d'esprit que par ses aptitudes étonnantes pour les lettres et les sciences, ait dû, pour une bonne part, les brillantes facultés qui en firent un homme exceptionnel, soit aux Gargam, aujourd'hui fort oubliés, soit aux Grosjean, commerçants laborieux dont, dans une large mesure, les coffres bien garnis permirent plus tard à Louis-Marie de Chamisso de tenir un rang très honorable parmi les gentilshommes de sa province.

Louis-Marie, après la mort de son père, survenue en 1773, fixa sa résidence à Boncourt.

Cette propriété, désormais célèbre, faisait partie de la paroisse d'Ante, bien qu'elle ne se confondît, ni en tant que fief, ni en tant que domaine, avec la seigneurie de ce lieu, dont elle était absolument distincte. Le

Digitized by Google

château, habité au XVIIIe siècle par la famille de Chamisso, se trouvait à un demi-kilomètre au sud-est du village. C'était une demeure isolée, bâtie sur le penchant d'un plateau et entourée de très vastes jardins.

On y accédait par une avenue tournante, faisant suite à des chemins ruraux, comme partout ailleurs assez mal entretenus. A l'entrée de l'avenue, une croix indiquait le commencement du domaine. Après avoir suivi cette avenue pendant une centaine de mètres et avoir dépassé une grange à foin, près de laquelle était la charronnerie et un dépôt de charbon, on se trouvait en face d'un large et très profond fossé, bordé d'un rideau d'ormes très élevés, dont nous avons nous-même, il y a quelque trente ans, connu les derniers restes.

Ce fossé formait la face nord d'un vaste quadrilatère encadrant un terre-plein couvert de constructions. Lorsqu'on avait dépassé le pont de pierre jeté sur le fossé, on pénétrait, par une porte cochère surmontée d'armoiries, dans une grande cour de ferme qui se développait à gauche de l'entrée.

Sur le côté nord de cette cour, se voyaient, près de la porte cochère, le logement du portier, puis des bergeries et des écuries. Au levant étaient deux granges. Au midi se trouvaient des remises à bois, d'autres écuries et des logements pour le personnel agricole.

A droite de l'entrée, occupant toute la face ouest du quadrilatère, se dressait le château proprement dit. Il était précédé d'une terrasse à balustrade dominant la basse-cour, terrasse à laquelle on accédait par deux escaliers placés à chaque extrémité. Entre ces deux

Digitized by Google

escaliers se trouvait une fontaine de pierre près de laquelle un sphinx était couché.

Sur la terrasse se dressait un figuier, arbre très rare sous le climat de Champagne.

Le château lui-même se composait d'un vaste corps de logis en pierres et briques, surmonté de hautes toitures d'ardoises, — pierres, briques et ardoises dont les débris jonchent encore le sol jadis recouvert par cette construction. Du côté de la cour, une aile plus basse se détachait du corps de logis et, au midi, terminait la terrasse.

Il serait assez difficile aujourd'hui de déterminer avec précision à quel style appartenait cet édifice, qui fut détruit en 1793, si ses dispositions d'ensemble, qui nous sont connues, et certaines particularités de son aménagement intérieur, relatées dans le procès-verbal d'estimation qui en fut fait en 1792 (1), ne permettaient de supposer, avec assez de vraisemblance, qu'il ne devait pas être antérieur, comme origine, aux premières années du XVIII[e] siècle.

Etant donné que Boncourt, dont il n'était guère question avant Robert-Jean de Chamisso, prit une importance exceptionnelle à partir du jour où ce personnage vint y fixer sa résidence, on est fondé à croire que Robert-Jean lui-même fit procéder à la reconstruction du château, et cela postérieurement à son mariage avec Emilie de Chérisey, mariage qui eut lieu vers 1692. Le château était d'un aspect assez majestueux et assez moderne pour que, en 1793, les agents du fisc, peu enclins par nature aux sensations

(1) *Archives de la Marne.* Procès-verbal d'estimation du château de Boncourt par Jean Cottrez, commissaire expert (2 floréal an II).

Digitized by Google

artistiques, aient cru pouvoir le désigner en ces termes : « une très belle et très vaste maison située à Ante appelée le château de Boncourt. »

On ne peut donc considérer que comme une amplification poétique la mention faite par Adelbert, dans une pièce de vers relative au château de Boncourt, de tours et de créneaux, en lesquels se transformèrent, par la magie du souvenir, de simples pavillons d'angle et une suite de corniches d'assez imposant appareil.

Presque toutes les pièces du château étaient parquetées et revêtues de boiseries de chêne, qui masquaient d'innombrables armoires. Les cheminées étaient de marbre et surmontées de glaces et de trumeaux. Une des salles du rez-de-chaussée, le grand salon, était décorée d'une tapisserie de haute lisse encastrée dans la boiserie.

La salle à manger était située à l'extrémité sud du corps de logis. Cette pièce, aux murs de laquelle étaient appendus une douzaine de tableaux, était chauffée par un poêle de faïence. On y remarquait un buffet, dont le principal ornement était un service à glace en trois pièces décorées de personnages. Les rayons du buffet étaient occupés par un grand plat ovale en étain, quatre corbeilles en terre de pipe, une douzaine d'assiettes de faïence et une certaine quantité de verres, dont « douze gobelets de cristal à servir la liqueur ». La table, le soir, était éclairée par une paire de chandeliers à trois branches, en cuivre argenté (1).

A côté de la salle à manger s'étendait le grand salon, appelé le salon de compagnie. La cheminée à trumeau

(1) Ces détails et ceux qui suivent sont tirés d'un inventaire sommaire du mobilier du château, dressé le 11 mai 1792.

Digitized by Google

en était décorée d'une pendule de cuivre doré (1) avec deux « branches à bougies » de même métal, d'un pot de fleurs artificielles « avec sa chemise en verre blanc » et de deux petits groupes en plâtre à deux personnages, également « couverts de leur chemise ». Dans l'entre-deux des fenêtres étaient disposées deux consoles à feuilles de marbre. Comme sièges se voyaient un canapé et douze fauteuils de tapisserie à fond gris-blanc, plus six autres fauteuils en tapisserie de plusieurs couleurs, sur fond blanc.

L'antichambre était garnie de trois tables à jeu, avec un jeu de trictrac « ses pions et ses cornets ». Dans la boiserie était ménagée une grande armoire qui servait à loger la lingerie et les provisions de ménage. Il s'y trouvait, en 1792, à côté d'une grande quantité de riz, de macaroni et de « vermichel », trente livres de poivre noir en grains, faisant présumer qu'on se servait de ce produit, l'été, pour préserver les étoffes et les fourrures de l'attaque des mites, et neuf livres de « poudre à cheveux » ou de poudre à la maréchale.

Cette pièce, aux murs de laquelle était accroché un baromètre, s'ouvrait sur un grand vestibule conduisant de la cour au jardin et près duquel se trouvait l'escalier, éclairé par un « réverbère ».

Au delà du vestibule était la chambre de « Monsieur », meublée d'un lit à rideaux de serge bleue, d'une armoire, d'un bureau et de six fauteuils de tapisserie bleue, recouverts de housses. Il y resta, après le départ des habitants, un fusil à vent. Dans un cabinet voisin,

(1) Cette pendule fut vendue, en 1792, au citoyen Dez, de la Basse, moyennant 150 livres.

Digitized by Google

muni d'une cheminée, étaient vingt-cinq cartes géographiques.

Dans la chambre de « Madame » se trouvaient une cheminée avec pendule, un lit à la duchesse, c'est-à-dire à colonnes et à baldaquin, avec des rideaux en serge et en satin jaunes, une commode, un secrétaire, un chiffonnier, quatorze portraits peints à l'huile et dix gravures encadrées. A la suite venaient deux cabinets, dont l'un était affecté à la toilette et à la garde-robe.

Au premier étage existait une pièce convertie en chapelle ou plutôt en oratoire, et dans laquelle il n'y avait plus aucun mobilier dès avant la Révolution.

Les chambres à coucher portaient chacune le nom de la couleur adoptée pour les sièges et les rideaux. Il y avait, près de la chapelle, une chambre verte avec deux lits à la duchesse et six fauteuils en tapisserie ; puis une grande chambre jaune, avec lit à baldaquin en serge et satin jaunes ; une chambre rouge avec étoffes de soie rouge ; une petite chambre jaune, en serge et satin jaunes ; une deuxième chambre verte avec un lit et onze fauteuils en tapisserie, et enfin une deuxième chambre rouge, celle-là à deux lits.

La bibliothèque était au premier, à la suite des autres chambres. Elle comprenait environ cinq cents volumes reliés ou brochés, disposés sur des rayons portatifs, c'est-à-dire non scellés dans le mur. Il s'y trouvait une table et une grande lunette d'approche.

Les chambres d'enfants, dont l'une fut celle d'Adelbert, ne comportaient absolument que des lits très simples et une armoire.

Dix lits étaient réservés, dans le château même, aux serviteurs attachés à la personne. Dans ce nombre

Digitized by Google

étaient compris les valets et filles de chambre amenés par les hôtes et les parents en visite.

La petite aile en avant-corps renfermait la cuisine, la « dépense », le garde-manger et d'autres chambres de domestiques.

Le portier, nous l'avons dit, était logé à gauche de la grande porte d'entrée ; à la suite de son logement était celui du précepteur.

Les cochers et les palefreniers, ainsi que le personnel agricole, étaient répartis dans les locaux qui, au midi, encadraient la basse-cour.

Dans les écuries se trouvaient, en 1792, une jument de monture, quatre chevaux de carrosse, deux chevaux de trait et un âne. Les étables abritaient vingt-cinq vaches. Les bergeries renfermaient deux cent vingt brebis, moutons et agneaux.

A l'ouest du château s'étendaient de beaux jardins, auxquels le corps de logis était relié par un petit pont-levis, placé en face du grand vestibule. Ces jardins comprenaient, en face des fenêtres du château, un grand parterre à la française, avec de larges allées se coupant en angles droits. Au milieu s'élevait une petite construction qui dut servir d'orangerie, et qui fut épargnée par la pioche des démolisseurs. Elle existait encore en 1831, lors de la confection du plan cadastral (1).

A proximité du parterre était le logement du jardi-

(1) Consulter, pour la topographie de Boncourt, le plan qui accompagne la présente étude. Ce plan a été dressé par nous d'après un plan à grande échelle des terres et prés de la seigneurie de Boncourt, Ante et les Horgnes, dressé en 1781, et conservé aux Archives de la Marne (E. 1000), ledit plan complété, en ce qui concerne le tracé des jardins, par le plan cadastral de la commune d'Ante, dans lequel ceux-ci sont figurés.

Digitized by Google

nier, comprenant trois pièces et une écurie. A la suite et dans le prolongement de ce jardin se développait un immense potager, au bout duquel était une glacière.

Au midi du parterre et du potager, sur le versant du plateau, s'étendait un petit bois de forme irrégulière, planté d'ormes et de frênes et traversé par des allées rectilignes. Au bas du bois, dans un vallon très étroit, aujourd'hui occupé par une prairie, se trouvait un petit étang de deux arpents, connu sous le nom d'étang du Moulinet. Celui-ci était avoisiné d'un lavoir, appelé la Buanderie.

Au midi du château était une triple allée de charmilles ou de tilleuls presque parallèle au fossé et qui, bien abritée, servait de lieu de promenade.

A l'est des fossés était un grand verger. Au nord, sur le plateau, s'étendait une immense pièce de terre dépendant du domaine.

A la sèche, mais très exacte description que nous venons de tracer du château de Boncourt, comparons maintenant la description toute poétique qu'en fit lui-même Adelbert, longtemps après l'avoir quitté, et d'après ses souvenirs d'enfance :

Le Chateau de Boncourt

(*Das Schloss Boncourt*)

1827

« Je me suis reporté en rêve aux jours de mon enfance, et j'ai secoué ma tête grisonnante. Que me voulez-vous, image que je croyais dès longtemps oubliée ?

S'élevant du sein de bois touffus, un château reluit

Digitized by Google

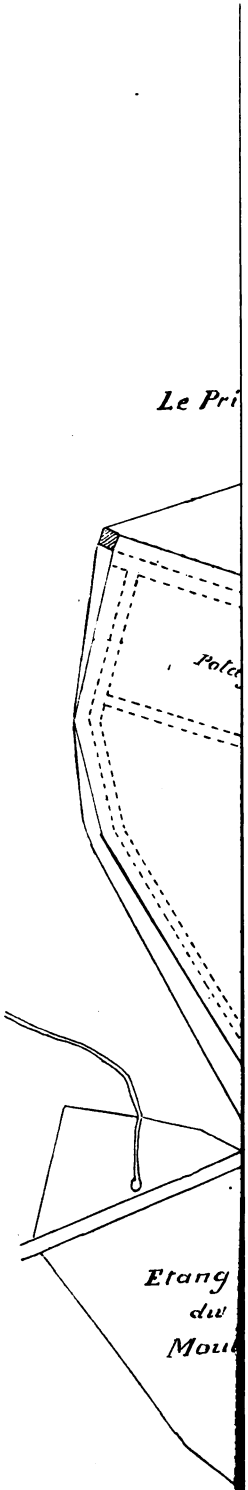

Digitized by Google

Digitized by Google

au soleil. Je reconnais les tours, les créneaux, les ponts de pierre, le portail.

Les lions des armoiries semblent me regarder avec tendresse. Je salue ces vieux amis, et je m'avance dans la cour féodale.

Là, le sphinx est couché près de la fontaine ; là le figuier verdoie. Là-bas, derrière ces fenêtres, j'ai songé mon premier songe.

Je m'avance vers la chapelle du château (1) ; je cherche le tombeau de l'aïeul. C'est ici. Ici la vieille armure est suspendue au pilier.

Mes yeux qui se voilent ne lisent plus les lettres de l'épitaphe, quoique une vive lumière brille à travers les vitraux coloriés.

Ainsi, ô château de mes pères, tu es demeuré debout, fidèle, et cependant tu as disparu de la terre ; la charrue passe sur toi.

Sois fertile, sol bien-aimé, je te bénis avec émotion et avec tendresse ; et soit deux fois béni celui qui aujourd'hui fait passer la charrue sur toi.

Pour moi, je me recueille ; je vais, la lyre à la main, parcourir le monde et chanter de pays en pays (2). »

« Dernièrement, écrivait le poète à sa sœur Louise, « le 5 mai 1801, je me représentais par la pensée notre « jardin de Boncourt ; je me figurais jusqu'aux moin- « dres détours des allées les plus lointaines, jusqu'aux

(1) Il s'agit ici, non de l'oratoire de Boncourt, mais de l'église d'Ante, où se trouvaient les sépultures de la famille.

(2) Traduction de Marc Farchi. — Adelbert de Chamisso a donné lui-même une traduction de cette pièce en vers français de huit syllabes, traduction beaucoup moins nerveuse que l'original allemand. — Un auteur français, Auguste Dietrich, en a composé en hexamètres une autre traduction, qu'il ne faut pas confondre avec celle d'Adelbert de Chamisso.

Digitized by Google

« buissons les plus insignifiants, et mon imagination « devint si vive qu'elle m'offrit, avec la plus grande « exactitude, tous ces détails que je n'avais pas remar- « qués. J'étais comme hors de moi ! Tu ne le conçois « pas, ma bonne amie, et tu rirais, si je voulais « t'expliquer tout au long, de quel ravissement la « verdure de la France, ma patrie, et son parfum « connu remplissent mon cœur aujourd'hui encore. »

C'est dans ce lieu, alors si animé et maintenant si désert, que virent le jour les sept enfants de Louis-Marie de Chamisso : Charles-Louis-Marie-Hippolyte, baptisé à Ante le 19 décembre 1769 ; Louis-Marie, baptisé le 16 août 1772, mort à six ans le 19 juillet 1778 ; Jean-Baptiste-Marie, dit Prudent, baptisé le 9 juillet 1773; Charles-Louis, baptisé le 7 septembre 1774, et déclaré né la veille ; Magdeleine, dite Louise, baptisée le 5 juin 1779 ; Louis-Charles-Adélaïde, baptisé le 31 janvier 1781, et enfin Marc-Charles-Eugène, baptisé le 14 décembre 1784. Bien que les actes paroissiaux d'Ante mentionnent pour Charles-Louis seulement qu'il était né la veille du baptême, il y a lieu de reporter de même la date de naissance de chaque enfant au jour qui précéda celui où il fut baptisé.

On a pu remarquer qu'il ne semble pas être question, dans la nomenclature qui précède, du seul des enfants de Louis-Marie dont le nom passa à la postérité, c'est-à-dire d'Adelbert.

Adelbert n'est pas, en effet, le prénom légal de l'auteur de *Pierre Schlemihl*. Adelbert de Chamisso s'appelait en réalité Louis-Charles-Adélaïde. Il fut, pendant toute son enfance, désigné dans sa famille sous le dernier de ces prénoms, prénom essentiellement féminin, destiné à rappeler le souvenir de sa

Digitized by Google

marraine Louise-Adélaïde Charon, dame de Chérisey.

Voici mot pour mot le texte de l'acte de baptême du prétendu Adelbert :

« L'an de grâce mil sept cents quatre vingt et un le « trente unnième jeanvier, a Eté baptisé par moi « Gauthoye pretre soussigné un enfant mal du legitime « mariage de Messir Louis Marie de Chamissot de « boncourt, entient capitaine au Régiment Royal « Etranger, seigneur D'Ante, les Horgnes, et Maynieux « et autres lieux, chevallier de Saint Louis et de Marie « Anne Gargam son épouse, l'enfant a été nommé « Louis Charle Adelaïde Le Parain a été Messir Louis « Charle de Chamissot sgr de Sivry et autres lieux « lieutenant colonel du régiment de Forret chevalier de « S[t] Louis, Représenté par Messir Edouard Gabriel de « Chamissot son frère et la Maraine M[e] Loüise Adelaïde « Charon de Cherisy représentée par M[e] de Chamissot « de Villers, qui ont signé avec nous de ce interpellés.

Signé : « Bonjour Chamissot, Le chr de Chamissot, Chamissot de Boncourt, Gauthoye P[tre] (1).

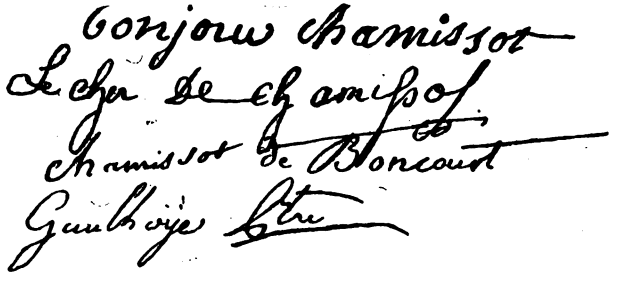

(1) L'abbé Gauthoye n'était pas curé d'Ante. C'était un prêtre appelé pour la circonstance et qui remplaçait habituellement le

Digitized by Google

Il est présumable qu'Adélaïde de Chamisso, ou plus exactement de Chamissot, était né le 30 janvier, veille du jour où il fut baptisé. C'est du reste cette date qu'à plusieurs reprises, dans ses œuvres, il déclare être exacte.

Adélaïde de Chamisso fut baptisé, non pas dans l'oratoire du château, qui n'avait de chapelle que le nom, mais dans l'église paroissiale d'Ante. Ce monument, qui existe encore, est bâti à l'extrémité du village la plus rapprochée de Boncourt. C'est une construction de dimensions plutôt restreintes et sans style, que surmonte un clocher d'ardoises, et qui est bâtie de briques et couverte de tuiles courbes.

Cet édifice fut l'objet, précisément en l'année 1781, de réparations importantes, au cours desquelles on en refit l'entrée, ainsi que l'*oculus* qui surmonte celle-ci. On lit, alentour de cet *oculus,* une inscription ainsi conçue :

DOM + BEATAE + QUE + MARIAE + VIRGINI ANNO 1781

L'église d'Ante était le siège d'un prieuré, auquel était rattachée la cure de Sivry-sur-Ante. Du prieuré dépendait une grande pièce de terre, occupant tout l'espace qui s'étendait de l'église au château de Boncourt, et qui s'appelle encore le Prieuré.

L'église d'Ante se compose, outre le chœur, d'une nef et de deux collatéraux, le tout assez exigu et non voûté. Le collatéral de droite, aujourd'hui affecté au Sacré-Cœur, était autrefois la chapelle seigneuriale

prieur-curé Durant. Ce dernier, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, avait succédé, le 27 juin 1758, à Maître Claude Nicolas Le Gros de Lavarenne, chanoine de l'abbaye de Toussaints de Châlons. Le prieur Durant resta en fonctions jusqu'en octobre 1790. Il avait à cette époque un vicaire, nommé Garnier.

Digitized by Google

des Chamisso de Boncourt, dont il abritait le caveau funéraire. Ce caveau, qui existe encore, est recouvert de deux grandes dalles de pierre juxtaposées, dont la plus grande, en pierre dure, mesure 1 m. 93 de longueur sur 1 m. de largeur. Elle était couverte d'inscriptions anciennes, qui ont été, pendant la Révolution, grattées et martelées avec une telle conscience qu'on ne peut aujourd'hui, sans beaucoup de peine, en déchiffrer les quelques mots suivants :

CY GISSENT
HAUT ET PUISSANTS .....
..... ROBERT
..... CHAMISSOT .....
..... 7 BRE 1719 .....
..... SON EPOUSE ....
..... ANNE DE .....
GUABRIEL .....

La première inscription se rapporte, sans aucun doute, à Robert-Jean de Chamisso, qui mourut à Boncourt le 25 septembre 1719, et à Emilie de Chérisey, son épouse, qui décéda au même lieu le 5 octobre 1736. Le prénom « Guabriel » paraît se rapporter à Gabriel-Hippolyte, troisième fils de Louis-Robert-Hippolyte, qui mourut, âgé de huit jours, le 22 janvier 1741. Les registres mortuaires d'Ante mentionnent du reste qu'il fut enterré « dans la chappelle de cette église ».

Ces registres relatent également que, dans le même lieu, furent inhumés, en 1773, Louis-Robert-Hippolyte et Henriette d'Ernecourt, son épouse. Ils ne spécifient pas en quel endroit furent inhumés les autres mem-

Digitized by Google

bres de la famille, à l'exception de Jeanne-Gabrielle de Chamisso d'Ante, décédée à Boncourt le 6 novembre 1779 à l'âge de 77 ans, et qui fut enterrée dans le cimetière.

Il serait inutile de chercher, sur le pilier de bois le plus voisin du caveau, les armes de l'ancêtre, qui, d'après les souvenirs d'Adelbert, y étaient suspendues avant la Révolution. Ces armes, quelles qu'elles aient été, ont disparu sans qu'on sache ce qu'elles sont devenues, et il n'est même pas resté la trace des clous auxquels elles étaient attachées.

Le château de Boncourt était, à l'époque de la naissance d'Adélaïde, desservi par un nombreux personnel, que connut celui-ci, et dont, à ce titre, il n'est pas sans intérêt de donner un aperçu.

M. de Boncourt avait pour homme d'affaires ou intendant Nicolas Boudet, qui demeurait au château, et pour cocher Claude Jeanson, mari de Marguerite Jacquet. Il avait aussi un « domestique chasseur », dont le prédécesseur, Chrétien Steiz, étant, quelques années auparavant, tombé gravement malade, reçut, quoique luthérien, les bons conseils du père Elû, prêtre capucin, originaire de Coblenz. Touché par la grâce, le brave Steiz fit abjuration solennelle entre les mains du prieur d'Ante, le 13 juillet 1777, en présence du marquis d'Havrincourt, maréchal de camp, de M. de Boncourt et de son frère le chevalier. Il mourut le 11 octobre suivant.

Depuis 1779, le jardinier du château était Nicolas Galarme, qui, de garçon jardinier, devint jardinier principal. Il avait épousé Marianne Jacquet. Parmi les autres serviteurs, citons encore Louis Fossier, mari de Marianne Pilon, à qui, en 1792, fut confiée la garde du château, et un certain Antoine Fleuret, qui, le

Digitized by Google

27 mai 1784, fut frappé de mort subite. Examiné par les juges du lieu, ceux-ci crurent devoir mentionner sur les registres mortuaires qu'il était roux et qu'il mesurait cinq pieds deux à trois pouces.

A titre indéterminé vivait à Boncourt, où il avait pris sa retraite, un compagnon d'armes du maître de la maison, le sieur Jean-François Dusseau, ancien maréchal des logis au régiment royal étranger-cavalerie. Il était né à Carnières, près Cambrai, et mourut à Boncourt le 15 août 1785.

Les femmes des serviteurs mariés étaient toutes occupées au château.

Adélaïde eut pour nourrice une paysanne des environs, Marie Varin, femme de Nicolas Raguenet, manouvrier, demeurant à Givry-en-Argonne. Il fut, ainsi que sa sœur Madeleine, son aînée de deux ans, confié aux soins d'une vieille gouvernante d'humeur assez peu accommodante, Marie-Anne Campieux, qui avait été autrefois chargée déjà de l'éducation de leur mère orpheline. En récompense de ses bons services, Marie-Anne Gargam ou ses représentants avaient constitué en sa faveur, en 1756 et en 1768, deux rentes viagères de 300 livres chacune, échéant le 24 juin et le 27 décembre (1). Cette gouvernante, qui était célibataire, ne quitta Boncourt qu'après l'émigration de ses maîtres. Elle se retira à Couchy-Saint-Nicaise, district de Noyon (Oise).

Adelbert de Chamisso, assez enclin à la solitude, était un enfant peu tapageur et plutôt méditatif. « A la « campagne, — dit-il dans une de ses lettres, — les « enfants sont d'ordinaire attirés puissamment par la

(1) *Archives de la Marne.* Biens nationaux (Chamissot).

Digitized by Google

« nature ; les plantes, les insectes, tout ce qui existe, « fleurit et se meut, et aussi les grandes masses, les « montagnes mystérieuses, les phénomènes de l'air, « ont pour leur âme des charmes indicibles. C'est « ainsi que j'étais, du moins. Je me souviens comme « je guettais les insectes et découvrais des plantes « nouvelles, comme je passais des nuits à ma fenêtre « ouverte, contemplant l'orage et rêvant ; comme tous « mes jeux, d'enfant tour à tour créateur et destructeur, « avaient pour but des expériences de physique ou la « recherche des lois de la nature, et je sais que, si « alors j'avais été guidé, je serais peut-être maintenant « un Buffon au savoir immense, et que j'aurais « possédé sûrement cette clairvoyance qui m'a fait « défaut jusqu'à cette époque. »

Dans la description d'un bal auquel il assista, au Chili, en 1816, Adelbert fait cette autre remarque, intéressante pour l'histoire de son enfance : « Mais « quelle sorte de danse dansaient les demoiselles de « Rivas ? O mes amis, connaissez-vous la fricassée ? « Non, vous ne connaissez certainement pas la « fricassée ; vous êtes trop jeunes pour cela. Entre « 1788 et 1790, j'ai vu danser à Boncourt, en Cham- « pagne, cette ancienne danse de caractère par de « vieilles gens qui, dans leur jeunesse, l'avaient « apprise d'autres personnes qui, alors, étaient déjà « vieilles, elles aussi... Je la sais encore par cœur « depuis Boncourt, et, si je savais chanter, je vous « chanterais aujourd'hui la mélodie d'après laquelle « elle se danse. »

Nous ne chercherons pas, après cent vingt ans d'oubli, à reconstituer la vieille danse de la fricassée, qu'Adelbert lui-même représente comme un pas plus ou moins

Digitized by Google

fantaisiste, entremêlé de gestes mimés. Nous savons seulement qu'elle faisait fureur à Paris vers 1762.

« La seule fricassée, — dit un historien de la danse, « Castil Blaze, — telle que Dauberval et la maîtresse du « logis (Mlle Guimard) l'exécutaient au milieu d'un « hourra de bravos, ferait en six mois la fortune de « six directeurs de l'Opéra. »

On ne dansait pas tous les jours à Boncourt, et l'acariâtre Mlle Campieux rendait, de son côté, l'existence peu agréable à ses jeunes élèves, qu'elle régentait avec une sévérité voisine du despotisme. Aussi Adelbert, à vingt ans, et dans un moment de découragement, déclarait-il que les premières années de son enfance ne lui rappelaient que de tristes souvenirs et qu'à neuf ans il se sentait malheureux.

Le père d'Adelbert, aidé de l'homme d'affaires, s'occupait lui-même de la gestion du château, ainsi que de celle d'un certain nombre d'immeubles, dont il s'était réservé la jouissance. Ce lot se composait, à Ante, de deux arpents quatre-vingts verges de terres, de vingt arpents de prés, d'un étang, de quarante arpents de marais-broussailles, de quatre arpents de pâturages, de deux cent quarante arpents de bois et de quinze arpents de bois taillis.

A Ante également, Louis-Marie de Chamisso possédait la ferme des Horgnes, dont les bâtiments d'exploitation, aujourd'hui détruits, se trouvaient enclavés dans la forêt située à l'est de Boncourt. Il n'en reste qu'un puits, perdu dans le taillis, et qui sert à en marquer l'emplacement. De cette ferme dépendaient quatre cent soixante-huit arpents de terre, onze arpents de prés et des étangs, le tout admodié, c'est-à-dire loué par moitié, à Jean Delacroix, laboureur y demeurant.

Digitized by Google

Ce dernier n'était pas un laboureur ordinaire. Ancien inspecteur général des Postes et Diligences royales, il était frère de Charles Delacroix, dit de Contault, avocat au Parlement, qui devint plus tard membre de la Convention, puis ministre des Relations Extérieures. Charles Delacroix eut pour fils l'illustre peintre Eugène Delacroix, lequel était par conséquent neveu de Jean Delacroix, d'Ante.

Aucun des frères de Louis-Marie n'avait de droits à prétendre sur Ante ou sur Boncourt. Son frère Louis-Charles, dit « le chevalier », avait un lot important d'immeubles répartis entre les paroisses du Vieil-Dampierre et de La Neuville-aux-Bois et comprenant notamment les étangs d'Oye, de Perceval, des Nonnes, Lamy et de Haut, en totalité, et, pour moitié, ceux de Grand-Ru et de la Demoiselle. Tous ces étangs existent encore.

Parmi les nombreux visiteurs qui animaient Boncourt de leur présence, les plus assidus étaient les membres même de la famille de Chamisso, qu'ils appartinssent aux branches de Boncourt, de Sivry ou de Villers. Puis venaient les alliés et amis, au nombre desquels on comptait Louis-Hippolyte d'Ernecourt, baron de Montreuil, seigneur de La Neuville-aux-Bois, Louise-Thérèse d'Ernecourt, vicomtesse de Salces, Louise-Adélaïde Charon, dame de Chérisey, et le marquis d'Havrincourt, maréchal de camp.

Pendant les longues soirées, que ne parvenait pas toujours à remplir une conversation qui finissait par languir, quelques-uns éludaient la monotonie des heures par d'interminables parties de trictrac, de whisk ou de reversis, tandis que d'autres, amis de la philosophie, ou avides de récits prônant la vertu et la sensibilité,

Digitized by Google

allaient chercher des livres dans la bibliothèque.

Celle-ci se composait, en 1792, de 577 volumes dont 362 étaient incomplets, ce qui indique, sinon qu'il en était fait une lecture assidue, du moins qu'un certain désordre régnait de ce côté dans la maison.

On remarquait, parmi les livres en bon état, des ouvrages d'histoire et de géographie :

Histoire d'Allemagne, 8 vol.
Recherches sur la France, 6 vol.
Mémoires de la Bastille, 1 vol.
Révolution Française, 4 vol.
Monarchie Prussienne, 7 vol.
Génie de Montesquieu, 1 vol.
Lettres d'Egypte, 3 vol.
Lettres sur la Grèce, 1 vol.
Histoire du Kentucky, 1 vol.
Campagne de Rochambeau, 1 vol.
Lettres d'un cultivateur américain, 2 vol.
Voyages du comte de Ferrière, 2 vol.
Voyage en Pologne, 1 vol.
Voyages de Cook, 17 vol.
Voyage d'Allemagne, 3 vol.

Des livres de sciences, d'arts et de métiers :

Etude de la nature, 4 vol.
Lettres physiques, 1 vol.
Encyclopédie, 4 vol.
Méthode pour détruire les animaux nuisibles, 2 vol.

Digitized by Google

Plusieurs dictionnaires :

Dictionnaire économique, 4 vol.
Dictionnaire géographique, 1 vol.
Dictionnaire italien, 1 vol.
Dictionnaire vétérinaire, 4 vol.

Des œuvres littéraires diverses :

Théophraste, 3 vol.
L'Art d'aimer, 1 vol.
Œuvres d'Horace, 10 vol.
La Henriade, 1 vol.
Esprit de Rousseau, 1 vol.
Annales poétiques, 39 vol.
Théâtre de Baron, 3 vol.
Théâtre de Lesage, 3 vol.
L'Année Chrétienne, 12 vol.
L'Avent, de MASSILLON, 1 vol.
Les Mille et une Nuits, 8 vol.
Robinson Crusoë, 2 vol.

Des romans quelque peu oubliés :

Adèle et Théodore, 3 vol.
Zélie dans le désert, 2 vol.
Emma, 2 vol.
Amélie, 4 vol.

La bibliothèque comprenait en outre un recueil d'académies pour le dessin. La possession de ce dernier ouvrage eut sur la destinée des Chamisso une influence décisive. Grâce aux nombreux modèles qu'il renfermait, tous les enfants de Louis-Marie apprirent l'un

Digitized by Google

après l'autre les éléments du dessin. Cet exercice, considéré par leurs parents comme le complément d'une bonne éducation et comme un agréable passe-temps, devint, sur la terre d'exil, la base, chez Hippolyte et Charles de Chamisso, d'une vocation artistique insoupçonnée.

La musique paraît avoir été moins en faveur à Boncourt, car il n'y avait, en fait d'instruments, qu'un simple violon. Dans un angle de la salle à manger était une presse de relieur, acquise sans doute sur les instances de quelque précepteur, qui comptait occuper ses loisirs à mettre en état les livres de la bibliothèque et qui recula devant ce travail de Pénélope.

Louis-Marie avait hérité de son père une belle fortune. Outre Boncourt, Les Horgnes et ce qu'il possédait à Ante, au Vieil-Dampierre et à La Neuville-aux-Bois, il lui avait été attribué en partage la terre de Tournoison et, concurremment avec son frère Jean-Baptiste-Prudent, une part des seigneuries de Magneux et d'Ormont, près Fismes.

Les détenteurs successifs d'Ormont, trop heureux de saisir au passage l'occasion de monter de quelques degrés dans la hiérarchie féodale, avaient, sans attirer sur leur cas l'œil sévère de la chancellerie, pris l'habitude de se parer du titre de comte. Louis-Marie, à l'exemple de son père, s'intitula comte d'Ormont, tandis que son frère, Jean-Baptiste-Prudent, également seigneur de Magneux, devenait vicomte du même lieu.

A dater de 1789, Louis-Marie, enhardi par une première tentative couronnée de succès, abandonna le nom d'Ormont, garda le titre de comte et signa simplement : « comte de Chamisso de Boncourt. » On

Digitized by Google

le voit en effet prendre officiellement cette qualité sur les registres paroissiaux d'Ante, le 11 mai 1789, deux mois et demi avant la nuit historique qui supprima les titres de noblesse. Il est inutile d'ajouter à ce qui précède qu'il n'existe, dans les archives de l'Intendance de Champagne, aucune trace de lettres patentes autorisant cette avantageuse modification d'état-civil.

Le châtelain de Boncourt, qui, on le voit, fondait sur l'avenir de grandes espérances, avait eu, peu auparavant, l'honneur de faire agréer à la Cour, en qualité de page, son fils aîné Charles-Louis-Marie-Hippolyte, que, dans la famille, on appelait simplement Hippolyte, et dont nous aurons l'occasion de reparler plus tard (1).

(1) La présence à la Cour, en qualité de pages, d'Hippolyte et plus tard de Charles de Chamisso, ne nous est connue que par ce qui a été écrit antérieurement à ce sujet, et qui paraît ne s'appuyer que sur des traditions de famille.

Digitized by Google

V.

LA FAMILLE DE CHAMISSO DE BONCOURT PENDANT LA RÉVOLUTION

Louis-Marie, bien qu'il s'illusionnât absolument, comme la plupart des gentilhommes ses contemporains, sur l'état réel des esprits, et bien, surtout, qu'il fût loin de prévoir la plus minime partie des bouleversements qui allaient se produire dans l'organisation sociale, n'était cependant pas sans ignorer qu'une crise économique et financière entravait depuis plusieurs années la marche des affaires publiques.

Le roi, dans le but d'aviser aux moyens les plus propres à rétablir l'ordre dans les différentes branches de l'administration, avait institué, en 1787, un régime d'assemblées provinciales et d'assemblées d'élection destinées à éclairer les pouvoirs publics.

En exécution des règlements, l'assemblée provinciale de Châlons, à laquelle appartenait le droit d'élire la moitié des membres devant composer l'assemblée d'élection de Sainte-Menehould, désigna comme représentants de la noblesse, dans l'assemblée de cette élection, le comte Anne-Elzéar de Dampierre, baron de Hans, celui-là même qui, quatre ans plus tard, fut massacré sous les yeux de Louis XVI, au retour de

Digitized by Google

Varennes, et Louis-Marie de Chamisso de Boncourt. Parmi les membres qui complétèrent l'autre moitié de l'assemblée figuraient, pour la noblesse, Charles-Louis de Chamisso, chef de la branche de Sivry, et, pour le tiers état, Jean Delacroix, admodiateur aux Horgnes.

A partir du 5 mai 1789, jour mémorable auquel se tint à Versailles la première séance des Etats Généraux, les événements se succédèrent avec une rapidité foudroyante.

Le roi, en fuite, ayant été reconnu à Sainte-Menehould, le 20 juin 1791, et le même soir arrêté à Varennes, Hippolyte de Chamisso rejoignit sa famille. Il fut remplacé aux Tuileries par son frère Charles, alors à peine âgé de dix-huit ans. Lors de l'invasion du palais, le 10 août 1792, celui-ci fit preuve, dit-on, d'un dévouement si remarquable que le roi lui remit, en remerciement, une épée et un billet autographe dans lequel il le recommandait au comte de Provence et au comte d'Artois : « Je recommande à mes frères « M. Charles de Chamisso, un de mes fidèles serviteurs; « il a plusieurs fois risqué sa vie pour moi. Louis (1). »

Louis-Marie, bouleversé, et peut-être pris d'inquiétude pour sa femme et ses enfants, résolut de chercher à l'étranger un abri qu'il croyait momentané contre des mouvements populaires analogues à celui qui avait coûté la vie à son ami le comte de Dampierre.

Bien qu'il soit impossible de préciser avec exactitude la date de son départ de Boncourt, non plus que celle

(1) Nous ne pouvons garantir l'authenticité de ce billet, que nous n'avons pas eu sous les yeux. En ce qui concerne le séjour momentané de Charles de Chamisso aux Tuileries, nous n'en avons pas trouvé trace dans les documents que nous avons eus entre les mains pour notre travail.

Digitized by Google

du départ pour l'étranger de deux de ses cousins de Sivry et des deux fils aînés de Marc-Antoine de Chamisso de Villers, on sait cependant que cette date fut antérieure au 11 mai 1792, époque à laquelle le château était officiellement considéré comme abandonné.

Ce jour-là, en effet, se présenta à Boncourt Joseph Caillet, juge de paix du canton de Passavant, canton dont dépendait alors la commune d'Ante et qui, créé en 1790, fut supprimé en 1801. Joseph Caillet était accompagné de Pierre Doyen, maire de cette commune, et de Jean Jeanson, officier municipal.

Parlant à la personne de Louis Fossier, concierge du château, le magistrat déclara qu'il était chargé de dresser l'inventaire du mobilier qui y était renfermé, et, sans qu'il lui fût opposé de résistance, procéda de suite à l'accomplissement de sa mission. Il en consigna le résultat dans un consciencieux procès-verbal, duquel nous avons tiré de précieuses indications pour la description du château de Boncourt et du mobilier qui le garnissait. Il confia, en se retirant, la garde des objets qui y étaient énumérés à Louis Fossier lui-même.

Il ne manquait à ce qui avait été laissé à Boncourt par les époux de Chamisso que le vin de la cave, celle-ci renfermant trois cents bouteilles vides et trois tonneaux également vides. Il ne restait au complet que cinquante bouteilles de vin blanc et cinquante bouteilles de vin rouge. Louis Fossier, prudemment, avait déposé le vin chez des amis pour le boire avec eux, sans le concours des sans-culottes, à la santé des maîtres absents.

Il résulte de l'inventaire que Louis-Marie avait emporté avec lui, outre les vêtements et le linge indispensables à la famille, tout son argent comptant, tous les bijoux de sa femme, toute l'argenterie et toutes

Digitized by Google

ses armes, fusils, épées et pistolets. Il ne laissa à Boncourt qu'un fusil à vent inutilisable.

Il emporta également quelques papiers de famille et des titres de propriété, mais non pas tous, car un grand nombre de documents utiles à la gestion de ses biens furent recueillis par l'administration et déposés plus tard aux Archives de la Marne.

Louis-Marie, accompagné d'une famille nombreuse, partit en voiture. Il se fit conduire par ses propres équipages jusqu'au point extrême où ce mode de transport ne fut plus possible, renvoya chevaux et voitures à Boncourt, et gagna ensuite au moyen de véhicules de louage le point inconnu qu'il se proposait d'atteindre.

Il règne une certaine obscurité sur les premiers agissements du châtelain de Boncourt, après son départ de France. Il fut, dit-on, attaché à la personne du maréchal de Broglie en qualité d'aide de camp, et avec le grade de lieutenant-colonel. Bien que ce point ne soit pas parfaitement élucidé, il n'en est pas moins certain que Louis-Marie servit, pendant quelque temps, dans les rangs des émigrés.

Il rédigea à Trèves, le 30 juin 1792, en qualité de commandant de la compagnie d'infanterie de MM. les gentilshommes de la province de la Champagne, un certificat constatant que le s[r] de Hédouville avait servi dans ladite compagnie depuis le 29 janvier jusqu'au 30 juin, de manière à mériter l'estime et l'amitié de ses compatriotes. Seize de ceux-ci contresignèrent ce certificat, qui se trouve aujourd'hui en la possession de M. le docteur Pol Gosset, à Reims.

Louis-Marie quitta Liège, où il se trouvait plus tard, à la suite de la bataille de Fleurus (26 juin 1794) et se

Digitized by Google

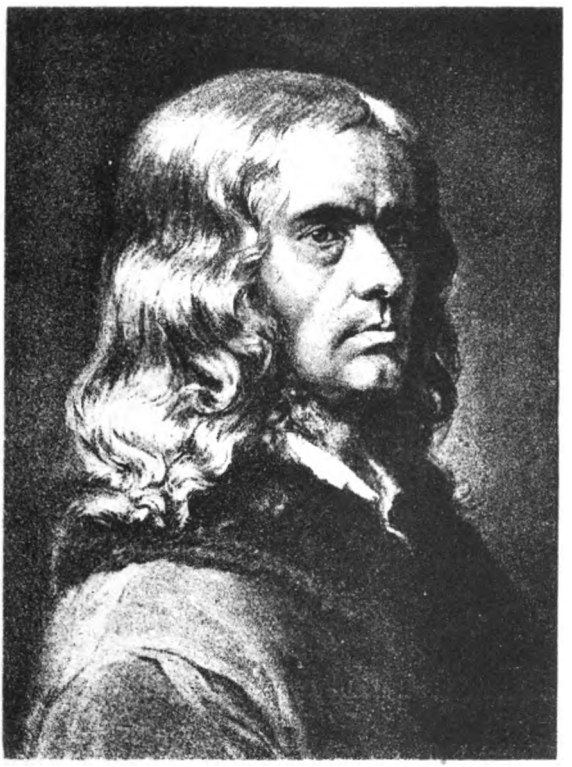

Adelbert de CHAMISSO

par Robert REINICK

Digitized by Google

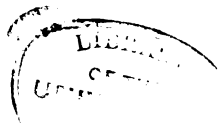

Digitized by Google

réfugia à Düsseldorf, ville située sur le Rhin à 110 km. environ au nord-est de Liège. Il partit, en 1795, de Düsseldorf pour Wurtzbourg (Bavière), où la misère finit par s'attacher à ses pas.

Ses fils Hippolyte et Charles, qui dessinaient habilement, résolurent, pour faire vivre leur famille, de s'adonner à la miniature, art gracieux, alors très à la mode, grâce auquel les familles aisées pouvaient conserver en de jolis médaillons, les traits des personnes qui leur étaient chères. Hippolyte et Charles travaillèrent avec tant de zèle qu'ils devinrent, en peu de temps, de véritables artistes.

Après un court séjour à Wurtzbourg, les ci-devant seigneurs de Boncourt gagnèrent Baireuth. Tandis que les jeunes miniaturistes se mettaient en quête de commandes, leur frère Jean-Baptiste-Marie, dit Prudent, qui antérieurement avait été destiné à l'état ecclésiastique, fut assez heureux pour trouver à Berlin un emploi de précepteur. Il attira dans la capitale de la Prusse ses frères Hippolyte et Charles, que suivirent bientôt dans la même ville les époux de Boncourt. Par une lettre écrite à Potsdam, et datée du 2 juin 1796, le roi Frédéric-Guillaume donna avec bonne grâce à ces derniers l'autorisation d'y fixer leur résidence, et c'est de cette façon qu'Adélaïde, qui n'était pas encore Adelbert, fit son entrée à Berlin.

Les biens appartenant à l'émigré de Boncourt ayant été, après l'inventaire du mobilier, mis sous séquestre, il fut procédé, par le ministère du c^en^ Person, de Givry-en-Argonne, commissaire nommé par le district, à la vente aux enchères de la récolte, pour l'année 1792, des prés et des terres formant la réserve de Louis-Marie. La presque totalité de ces récoltes fut adjugée, moyen-

Digitized by Google

nant 10.000 l. 4 s. 7 d. à Louis Fossier, gardien du château. Il est impossible de savoir si Fossier, en cette circonstance, opérait pour son propre compte, ou bien s'il n'était en réalité qu'un mandataire secret de ses anciens maîtres. Les autres adjudicataires de récoltes ne figurèrent à la masse active que pour une somme de 355 l. (1).

Le mobilier fut vendu aux enchères du 26 décembre 1792 au 7 janvier 1793, par le ministère d'Auguste Fortin et de Nicolas Bernier, huissiers à Sainte-Menehould. Cette opération, qui attira un grand nombre d'amateurs, produisit une somme totale de 22.696 l. 13 s. 6 d.

Il n'y avait eu, quoi qu'on en ait dit, aucun pillage, ni même aucune tentative de pillage à Boncourt. Les habitants des villages voisins, respectueux des lois qui régissaient la propriété, ne détournèrent ni du château de Boncourt, ni de ceux de Sivry et de La Neuville-aux-Bois, qui appartenaient également à des émigrés, aucun objet, si minime fût-il. Ils purent, en politique, estimer que l'ancien régime avait fait son temps et que, tout bien considéré, les prérogatives féodales n'étaient plus en harmonie avec les idées modernes, mais, en dépit de légendes de famille trop complaisamment acceptées comme vérités, et dont il est temps de faire justice, ils ne portèrent pas la moindre atteinte aux biens meubles ou immeubles ayant appartenu à leurs ci-devant seigneurs. S'il fut enlevé quelque chose, ce ne fut que contre argent comptant, et dans les formes légales.

(1) *Archives de la Marne.* Séquestre des biens et revenus des émigrés (Bureau de Givry).

Digitized by Google

Les immeubles placés sous séquestre furent mis en adjudication l'an II et l'an III de la République. Voici, en ce qui concerne ceux qui étaient situés dans l'étendue du district de Sainte-Menehould, le résultat que produisirent les enchères :

État des biens vendus au ci-devant district de Sainte-Menehould provenant de l'émigré Louis-Marie Chamissot de Boncourt (1).

DATE de L'ADJUDICATION	NATURE et SITUATION des BIENS VENDUS	MONTANT de l'adjudication en principal	Réduction en numéraire à l'époque de l'adjudication d'après le tableau de dépréciation du département
19 floréal an II...	Une petite ferme située au territoire d'Ante consistant en terres et prés.....	3,700 l.	1,517 . »»
27 floréal an II...	Un corps de ferme appelé les Horgnes, situé aux territoires d'Ante et circonvoisins consistant en bâtimens, terres, prés, jardins et chennevières.	350,545 l.	143,715 . 25
25 fructidor an III	9 arpents de terre à Ante faisant partie du corps de ferme ci-dessus.....	10,000 l.	800 . »»
8 prairial an II...	Une très belle et très vaste maison située à Ante appelée le château de Boncourt.....	59,000 l.	23,600 . »»
26 germinal an II.	Huit étangs situés aux territoires d'Ante et du Vieil-Dampierre..... ...	10,400 l.	2,600 . »»
		433,625 l.	172,232 f 25

(1) *Archives de la Marne.* Biens nationaux. Dossier Chamissot de Boncourt.

Digitized by Google

Louis-Marie possédait en outre, dans le district de Châlons-sur-Marne, des terres et prés à Condé-sur-Marne, Juvigny, La Veuve, Tilloy, Poix, Marson, Sogny-aux-Moulins, Sommesous, Soudron, Jaalons-les-Vignes, Athis et Cherville, et, dans le district de Reims, d'importantes propriétés à Magneux, Courlandon, Unchair et Courville.

Après réduction en numéraire, d'après les tables officielles de dépréciation, du montant en assignats de la vente de ces immeubles, le produit en fut évalué à la somme totale de 194,142 l., ce qui, joint aux 172,232 l. 25 ci-dessus, donna un total général de 366,274 l. 25, que nous retrouverons plus loin.

Le château de Boncourt et toutes les constructions qui en dépendaient, à l'exception d'un petit bâtiment existant dans le jardin, furent vendus à démolir. Cette opération fut poussée si activement qu'il ne subsista bientôt plus aucun vestige de cette belle demeure, à l'exception des fossés d'enceinte, dont, pour des raisons d'ordre agricole, la partie sud fut plus qu'aux trois quarts comblée.

L'emplacement du château, dont plus tard la moitié fut rachetée par la famille de Bigault d'Engente, alliée aux Chamisso de Boncourt, appartient aujourd'hui en totalité à la Société anonyme de la Sucrerie de Sainte-Menehould, qui en consacre le sol à la culture de la betterave à sucre.

Cette liquidation, cela va de soi, n'eut pas le don de plaire à Louis-Marie de Chamisso qui, sur la terre d'exil, se trouvait réduit à la portion congrue. Il tenta, par un artifice habile, de rentrer dans une partie de ce qui lui avait appartenu, en faisant agir sa femme

Digitized by Google

comme si elle eût été, en ce qui la concernait personnellement, étrangère au fait d'émigration.

A cet effet Mme de Boncourt quitta Berlin, vint à Paris et, d'un modeste garni du faubourg Poissonnière, adressa au directoire du département de la Marne la lettre qui suit :

« Aux citoyens membres du département de la Marne,

« La cne Marie-Anne Gargam, femme Chamissot-
« Boncourt expose que son mari étant émigré, et par
« suite ses biens ayant été vendus, la Nation s'est mise
« en son lieu et place tant à l'actif qu'au passif, elle
« demande donc la liquidation de sa dot et apports en
« mariage. »

« Salut et respect

« Marie-Anne Gargam

« femme Chamisso. »

« Paris, 7 floréal an 7
« Maison Dufrénois, rue
« du faubourg Poissonnière, no III Paris. »

Cette supplique caractéristique, rédigée dans un style évidemment peu familier à Mme de Boncourt, ne produisit, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, aucun résultat.

Un grand malheur avait frappé peu auparavant la famille de Chamisso. Au mois d'août 1796, Jean-Baptiste-Marie, dit Prudent, qui, nous l'avons dit, avait trouvé à Berlin un emploi de précepteur, se noya, avec l'enfant dont il faisait l'éducation, en se baignant dans la Sprée. Il était âgé de vingt-trois ans.

Digitized by Google

Hippolyte et Charles, en revanche, avaient assez bien réussi comme miniaturistes pour mériter d'être nommés, en 1797, membres extraordinaires de l'Académie des Beaux-Arts. De son côté Adelbert, dont on avait songé d'abord à faire un ébéniste, fut admis comme peintre à la manufacture royale de porcelaines. Peu après, par un revirement de fortune, il fut appelé à la Cour comme page de la reine Louise.

Cette nouvelle situation, beaucoup moins absorbante qu'honorifique, lui permit de recommencer ses études classiques avec quelque suite, car jusque-là son éducation, au milieu des tribulations qui avaient assailli sa famille, avait été fortement négligée.

Il fit sa rhétorique au Collège Français, fut admis à l'Ecole des Cadets, puis nommé successivement enseigne et lieutenant au régiment d'infanterie de Gœtze, en garnison à Berlin.

Digitized by Google

VI.

LA FAMILLE DE CHAMISSO DE BONCOURT APRÈS LA RÉVOLUTION

Les portes de France ayant été rouvertes aux émigrés par le Premier Consul, les époux de Boncourt décidèrent, en février 1801, de rentrer dans leur patrie et quittèrent Berlin pour n'y plus revenir.

Hippolyte et Charles ayant résolu, de leur côté, d'aller chercher fortune à Saint-Pétersbourg, Adelbert, en proie à un profond chagrin, resta seul dans la capitale de la Prusse, retenu à Berlin par la stricte nécessité de pourvoir à son existence par ses propres moyens.

Il était, à cette époque, dans une telle gêne qu'il n'avait plus de vêtements présentables et que la vue d'un écu, écrit-il, était pour lui une félicité.

Les époux de Boncourt se rendirent dans le département de l'Aube, aux environs de Plancy, où Adelbert vint, en 1802, momentanément les rejoindre. il ramenait près d'eux son jeune frère Eugène, élève à l'Ecole du Génie de Potsdam, tombé gravement malade, et qui mourut en France peu après son arrivée. Il ne restait dès lors aux parents éprouvés que quatre de leurs sept enfants : Hippolyte et Charles, Madeleine dite

Digitized by Google

Louise, et Adélaïde, qui, à Berlin, avait changé ce prénom en celui d'Adelbert.

Adelbert, mûri par l'expérience, n'avait plus rien de commun avec un père et une mère retranchés dans des préjugés d'un autre âge et aigris par le malheur. Il reprit, en 1803, le chemin de Berlin et commença dès lors, à ses heures de loisir, à s'occuper assidûment de littérature.

Le jeune lieutenant, que son service dans l'armée prussienne risquait chaque jour de mettre vis-à-vis de ses compatriotes dans la plus fâcheuse posture, reçut, avec son régiment, l'ordre de partir pour le Hanovre. Après une série de marches et de contre-marches inutiles, le régiment de Gœtze fut désigné, en mars 1806, pour tenir garnison à Hameln. Le 21 novembre, les troupes françaises victorieuses se présentèrent devant cette petite ville, qui se rendit sans coup férir.

Laissé en liberté sur parole, Adelbert en profita pour solliciter un passeport, grâce auquel il put se rendre à Paris, où il arriva le 9 décembre. Il y apprit à sa descente de voiture que, peu de temps auparavant, le 20 octobre, sa mère était morte, et que, le 4 novembre, son père l'avait suivie dans la tombe. Marie-Anne Gargam fut enterrée à Villers-en-Argonne, dans la partie du cimetière réservée à la famille de Chamisso. Son inscription funéraire est ainsi conçue : *Marie-Anne Gargam, dame de Chamisso de Boncourt, morte le 20 octobre 1806 à 52 ans.*

Après un court séjour à Paris, Adelbert alla passer quelque temps chez son frère Charles, qui, rentré en France lui aussi, s'était fixé à Vertus (Marne). Il fit visite à divers membres de sa famille, notamment à son oncle Louis-Charles, qui habitait alors Sainte-

Digitized by Google

Menehould, et profita de son passage dans cette petite ville, pour aller jeter un coup d'œil attristé sur les ruines de Boncourt. Malgré les pressantes sollicitations de son frère, qui fit de vains efforts pour le retenir, Adelbert, qui, avant son départ d'Allemagne, avait donné sa démission d'officier, prit le parti de regagner Berlin, où il avait tenté ses premiers essais littéraires et où l'attirait irrésistiblement la présence d'amis éclairés, avec lesquels il se sentait en complète communion d'idées (1).

Lorsque, en 1808, fut réorganisée l'Université de France, Hippolyte de Chamisso usa de ses bonnes relations avec le sénateur Lanjuinais pour solliciter de M. de Fontanes, grand-maître de l'Université, la nomination d'Adelbert à un poste de professeur en France.

Adelbert accueillit avec plaisir les premières ouvertures qui lui furent faites en ce sens et fut informé, en décembre 1809, de sa nomination au collège de Napoléonville, ci-devant Pontivy (Morbihan). Cette nomination prématurée n'eut malheureusement pas de suite, le collège en question ne comportant pas de place vacante.

Après un court séjour à Paris, où il avait cru devoir revenir, le jeune littérateur fut invité par son ami Schlegel, précepteur des enfants de M^me^ de Staël, à passer

(1) Pour ce qui se rapporte à la vie en Allemagne et aux productions littéraires d'Adelbert de Chamisso, on consultera avec fruit, en tant qu'ouvrage français, *Adelbert de Chamisso de Boncourt*, thèse pour le doctorat ès lettres, par M. Xavier Brun. Lyon, 1896. — Parmi les autres érudits français qui se sont occupés de cette même matière, nous ne pouvons omettre de signaler M. A. Masson, professeur au lycée Carnot (Paris).

Digitized by Google

quelque temps au château de Chaumont-sur-Loire, où résidait alors, un peu involontairement, le célèbre auteur de *Corinne*. Il y séjourna un mois, de juillet à août 1810, et partit ensuite pour Napoléon-Vendée (La Roche-sur-Yon), où l'appelait, pour se faire initier dans la pratique de la langue allemande, le préfet de la Vendée, M. de Barante, futur historien des ducs de Bourgogne.

Adelbert s'y trouvait encore, moins en qualité de professeur que d'ami de ce dernier, lorsque, en février 1811, l'Université lui offrit au collège de Napoléonville (Pontivy), un nouveau poste de professeur qu'il crut, cette fois, devoir refuser.

Il gagna peu après la Suisse, où il s'arrêta à Coppet, chez Mme de Staël, et de là rejoignit, en septembre 1812, la ville de Berlin. Il résolut d'y vivre en étudiant et prit, à cet effet, ses inscriptions à l'Ecole de Médecine. Comme, pendant ce temps, il fallait vivre, il accepta un emploi de précepteur à Cunersdorf, près Francfort-sur-l'Oder. C'est là qu'il composa, sans prévoir aucunement la popularité immense qu'allait conquérir cette œuvre, le célèbre conte intitulé *Pierre Schlemihl*. De tous les écrits d'Adelbert, cette humoristique fantaisie est le seul qui, en France, soit réellement connu du public. L'auteur lui-même en donna, en 1837, une traduction ayant pour titre : *Merveilleuse histoire de Pierre Schlemihl, enrichie d'une savante préface où les curieux pourront apprendre ce que c'est que l'ombre*, par Adelbert de Chamisso.

Le retour des Bourbons, en 1814, valut à Charles de Chamisso, frère du poète, le poste de sous-préfet de Sainte-Menehould, petite ville qui joua, pendant la Révolution, un rôle historique. Ce représentant

Digitized by Google

irréductible de l'ancien régime, alla y remplacer le ci-devant conventionnel Drouet, le héros de Varennes, nommé aux mêmes fonctions, le 9 germinal an VIII, par décret du Premier Consul.

Charles de Chamisso, après huit mois d'administration, quitta précipitamment Sainte-Menehould lors du retour de l'île d'Elbe, et ne reparut à son poste qu'en avril 1815. Drouet disparut. Traqué comme une bête fauve par la police royale, il fut, pendant plus d'un an, le cauchemar de Chamisso, qui poussa un soupir de soulagement lorsqu'il apprit, par une confidence intéressée, que Drouet était mort depuis quelque temps à Sainte-Menehould, et qu'on l'avait secrètement enterré dans une cave. L'affaire fut dès lors classée, bien que le « régicide », en excellente santé, eût simplement eu assez d'adresse pour se réfugier à Paris et pour y séjourner quelque temps sous un nom d'emprunt. Il mourut à Mâcon, le 11 avril 1824.

Charles, qui se qualifiait vicomte de Chamisso, avait épousé une demoiselle du Cauzé de Nazelles, dont il eut une fille, Caroline-Louise. Celle-ci épousa Alexandre son cousin-germain, fils d'Hippolyte de Chamisso. Charles devint préfet du Lot et mourut en 1822.

Hippolyte de Chamisso, que nous avons vu miniaturiste de talent, était, ainsi que son frère Charles, rentré en France en 1801. Il prit, après la mort de son père, le titre de comte, ce qui n'engageait à rien, et épousa Pauline Porlier de Rubelles, dont il eut quatre fils. L'aîné, Alexandre, fut, nous l'avons dit, le mari de Caroline de Chamisso, sa cousine germaine. Ils n'eurent pas de postérité. Le second, Adolphe, eut un fils, Gaston, qui ne laissa pas non plus de descendants. Les deux

Digitized by Google

autres fils d'Hippolyte, Félix et Xavier, restèrent célibataires.

Des sept enfants de Louis-Marie, deux, Hippolyte et Charles, n'eurent pas de postérité au delà de la deuxième génération, et trois, Louis-Marie, Jean-Baptiste-Marie, dit Prudent et Charles-Marc-Eugène, moururent prématurément ou non mariés.

Il ne survécut de postérité que de Madeleine, dite Louise, et, ainsi que nous le verrons, d'Adelbert.

Madeleine, dite Louise de Chamisso, née à Boncourt le 5 juin 1779, épousa Joseph-Alexandre de Bigault d'Engente, né le 12 octobre 1767. Elle laissa deux fils, Louis et Charles d'Engente.

Louis d'Engente épousa une demoiselle de Ponviéry, dont il eut trois fils, Léon, Joseph et Adelbert, et deux filles, qui épousèrent MM. de Poulpiquet et de Dieuleveult. Charles d'Engente épousa en premières noces une demoiselle de Morfontaine, dont il eut deux filles, Louise et Jeanne, mariées, l'une à Joseph de Vaulx d'Achy et l'autre à M. Patie de Rosemont. Il épousa en secondes noces Isabelle de Chamisso de Villers, dont il eut une fille, Marie, qui épousa M. Georges Labruyère.

Madeleine, dite Louise de Chamisso, devenue veuve de Joseph-Alexandre de Bigault d'Engente, épousa en secondes noces M. du Bodiès, dont elle n'eut pas d'enfants.

Louis-Charles de Chamisso, chevalier de Boncourt, mari de Catherine Lauer et oncle d'Adelbert, s'était, au retour de l'exil, fixé à Sainte-Menehould. Il revendiqua, en 1818, comme lui appartenant quatre petites chènevières situées à La Neuville-aux-Bois, et qui, mises en vente en 1793 avec le reste de ses biens, n'avaient pas

Digitized by Google

trouvé d'acquéreurs. Ces immeubles, en vertu de la loi du 5 décembre 1814, lui furent restitués à la date du 5 septembre 1818. Louis-Charles fut lieutenant-colonel de cavalerie et chevalier de Saint-Louis.

Adelbert, de 1815 à 1818, fit le tour du monde. Agréé en qualité de naturaliste par le capitaine Othon de Kotzebue, qui, aux frais du comte de Romanzoff, chancelier de Russie, allait entreprendre un voyage à la découverte, Adelbert rejoignit à Copenhague le brick le *Rurik*. Ce navire, sur lequel notre héros s'embarqua le 2 août 1815, fit voile pour les îles Canaries, traversa l'Atlantique, mouilla au Brésil et à la Terre de Feu, doubla le cap Horn et pénétra dans l'Océan Pacifique. Il aborda ensuite au Chili, gagna le Kamtschatka et le détroit de Behring, et entra dans l'Océan Glacial. Il en sortit pour faire une croisière vers le sud jusqu'aux îles Sandwich et revint à l'île Saint-Laurent. De là, par les Philippines et le détroit de la Sonde, il gagna l'Océan Indien. Après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance, il se dirigea par Portsmouth et Copenhague sur Saint-Pétersbourg, où il rentra le 3 août 1818.

Adelbert fit de cet extraordinaire voyage un très intéressant récit, qui occupe deux volumes de l'édition complète de ses œuvres (1). Il recueillit, en cours de route, environ 2.500 spécimens de zoologie, de botanique et de géologie, dont il offrit une grande partie au Muséum de son pays d'adoption.

Vers la fin de l'année 1819, Adelbert épousa par inclination Antonia Piaste, née le 30 octobre 1800, et par conséquent de dix-neuf ans plus jeune que lui.

(1) Edition Weidmann. Berlin, 1880.

Digitized by Google

Cette union, en apparence disproportionnée, fut néanmoins très heureuse. L'honnête naturaliste fut peu après nommé directeur-adjoint du Jardin Botanique de Berlin. Installé dans une maisonnette réservée au titulaire de ce poste, et où l'illustre Châteaubriand, alors ambassadeur, vint en personne lui rendre une visite qu'il lui avait faite, Adelbert passa environ trois ans dans ce lieu paisible, d'où il fut chassé, en 1822, par un incendie qui détruisit sa demeure et l'obligea à retourner à Berlin. De son union naquirent sept enfants : Ernest, Max, Adélaïde, Jeanne, Adolphe, Hermann et Adelbert.

Les modestes émoluments touchés par le savant eussent suffi bien juste aux besoins de sa nombreuse famille, si une circonstance inespérée n'était venue apporter un notable changement dans la situation financière du ménage.

La Chambre des Pairs ayant, le 27 avril 1825, voté en faveur des émigrés dont les biens avaient été vendus par application des lois révolutionnaires une indemnité globale d'un milliard, les membres subsistants de la famille de Chamisso de Boncourt formulèrent une réclamation collective, en vue de laquelle ils sollicitèrent le concours d'Adelbert, redevenu, en cette circonstance, Adélaïde (1).

Les réclamants étaient : Charles-Louis-Marie-Hippolyte, se disant comte de Chamisso ; Caroline-Louise, fille de feu Charles-Louis, ci-devant « vicomte de Chamisso », ancien préfet du Lot ; Madeleine, désignée par la famille sous le nom de Louise, épouse de Joseph-Alexandre de Bigault d'Engente, et Louis-

(1) *Archives de la Marne.* Indemnité aux émigrés. Liasse 26.

Digitized by Google

Charles-Adélaïde de Chamisso, autrement dit Adelbert.

Un acte de notoriété reçu par Me Schneider, notaire à Paris, le 14 mai 1825, établit que les réclamants étaient les seuls héritiers de Louis-Marie de Chamisso, leur père et aïeul.

Une question se posait en ce qui concerne Adelbert. Etait-il français ? Etait-il devenu prussien ? Dans le cas où il serait resté français, occupait-il en Prusse des fonctions publiques ? Touchait-il, à ce titre, un traitement du gouvernement ?

La nationalité d'Adelbert ne faisait aucun doute. Bien qu'ayant accepté, en qualité d'officier, du service dans l'armée de Frédéric-Guillaume, il n'avait cependant jamais été naturalisé prussien et n'avait, par conséquent, pu perdre sa qualité de français. En ce qui concerne son emploi au Jardin Botanique, cet emploi était-il bien une fonction publique ? On pouvait le contester. Quoi qu'il en soit, pour éviter toute difficulté, la famille décida de n'y faire aucune allusion.

Hippolyte de Chamisso adressa à cette occasion au Préfet de la Marne, le 17 septembre 1825, la lettre suivante (1) :

« Monsieur le Préfet,

« A l'égard des justifications que vous me demandez « au sujet de mon frère Adelbert (Louis-Charles- « Adélaïde), j'ai l'honneur de vous envoyer la preuve « authentique qu'il n'occupe aucune fonction publique

(1) *Archives de la Marne.* Indemnité aux émigrés.

Digitized by Google

« en Prusse et qu'il n'y reçoit aucun appointement ou « traitement fixe du gouvernement.

« Savant par vocation, voyageur par goût et par « habitude, réclamé par la science et les savans à « Petersbourg, à Berlin comme à Paris, ce que prouvent « nombre d'articles de journaux littéraires et les lettres « de Mrs Cuvier et Walckenaer, écrites à mon frère en « leur qualité de membre et Président de l'Institut de « France, et dont nous vous fournirons les copies si « vous le désirez, son séjour à Berlin ne peut lui faire « perdre ses droits et sa qualité de Français. Son « établissement momentané en Allemagne doit être « assimilé à ces établissemens de commerce qui, aux « termes du Code (art. 17), sont toujours considérés « comme *formés avec esprit de retour*.

« Si vous aviez encore quelques doutes, Monsieur le « Préfet, nous vous ferions officiellement suivre les « traces de mon frère, et nous rassemblerions et vous « administrerions les preuves de ses différens séjours « chez chacun de nous, et chez ses autres amis en « France.

« Mais nous espérons que vous convaincant qu'il « est tout à fait dans ses droits, et agissant dans cette « circonstance comme on l'a fait dans les préfectures, « où nous avons également formé des demandes en « indemnités, vous voudrez bien, nous épargnant les « longueurs qu'il nous est bien essentiel d'éviter, ne « point éveiller au sujet de mon frère les doutes du « ministère et de la commission.

« Nous l'espérons, Monsieur le Préfet, de votre « justice et de l'intérêt que vous voulez bien porter « à une famille qui a tant souffert, et dont chaque

Digitized by Google

« membre a bien juste droit à jouir enfin et le plutôt
« possible du bénéfice de la loi d'indemnité.

« J'ai l'honneur d'être,
« Monsieur le Préfet,
« Votre très humble et très obéissent serviteur

« Le c^te^ de Chamisso.

« Paris, le 17 7^bre^ 1825
« Rue des Mauvais Garçons
« au Marais n° 9. »

A cette lettre fut joint un certificat délivré par le ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Prusse près la Cour de France, le 16 septembre 1825, constatant que « M. Charles-Louis-Adélaïde de Chamisso « n'occupe aucune place ni emploi en Prusse, et « qu'il y a toujours été considéré comme français et « comme exerçant dans toute leur plénitude les « devoirs et les droits de sujet de Sa Majesté Très « Chrétienne. »

Après apurement des comptes par la Direction des Domaines du département de la Marne, le produit net de la vente des immeubles ayant appartenu à Louis-Marie de Chamisso fut reconnu s'être élevé à la somme de 364.374 fr. 95, ce qui représentait pour chacun des co-héritiers une indemnité à prétendre égale au quart de cette somme, soit 91.093 fr. 73. En cette évaluation n'était pas compris, bien entendu, le produit de la vente des biens de Louis-Charles, chevalier de Boncourt, — lequel, soit dit en passant, se qualifiait aussi vicomte, — et dont la succession

Digitized by Google

n'intéressait pas les héritiers de Louis-Marie. L'ensemble des immeubles ayant appartenu à Louis-Charles, et qui furent vendus pour le compte de la nation, avait produit un total net de 81.265 fr. 48.

Adelbert vint en personne toucher à Paris les 91.093 francs qui lui revenaient. Au cours de ce voyage, le dernier qu'il fit en France et qui dura deux mois environ, il rendit visite à l'amiral Dumont d'Urville et au colonel Bory de Saint-Vincent, éminent géographe et naturaliste, alors en prison pour dettes à Clichy. Le 30 novembre 1825, il assista avec recueillement aux obsèques du général Foy.

Pour Adelbert le passé était mort. Dégagé d'antiques préjugés, devenus des dogmes pour la plupart des membres de sa famille française, il avait, sous l'influence de l'exil et de l'étude, subi une complète transformation morale : « La noblesse est déjà ense-« velie, écrivait-il (1) ; elle ne vit plus que dans des « souvenirs pâlissant de jour en jour. Elle n'est plus « que le privilège, et c'est contre le privilège que « l'esprit du temps souffle avec la violence de la tem-« pête. » — « J'aime la nature indépendante, ajoute-« t-il ailleurs, et je me plairais à entrer en lutte avec « elle. Là-bas (en Amérique) on peut bien fonder une « maison ; chez nous, au contraire, on ne fait que « tomber en décomposition, et il nous faudra tous « périr. »

Né de parents d'un catholicisme sincère, mais formaliste, il était devenu, sans parti-pris, libre-penseur, et, sans y attacher d'importance, avait laissé élever ses sept enfants dans la religion luthérienne. Fils

(1) *Werke*, III, p. 250.

Digitized by Google

d'émigré il salua avec enthousiasme, sinon dans ses conséquences, du moins dans ses principes, la révolution de 1830. Héritier d'une famille hautaine et d'un abord difficile, il avait la morgue et même la contrainte en horreur.

Son costume était légendaire à Berlin. Vêtu, en guise de pardessus, d'une *kurtka* polonaise à brandebourgs, recouvrant un complet vert olive, il portait sur ses longs cheveux un bonnet de soie ou de drap. A l'une de ses épaules était habituellement suspendue par une courroie une boîte verte de botaniste, tandis que, souvent, de l'autre côté, s'allongeait sur son dos un long baromètre enfermé dans un étui.

A sa bouche était une pipe, éternellement allumée, et dont les épais flocons eussent fait reculer d'horreur un marquis de l'ancienne Cour. Quand, le dimanche, il revenait de quelque excursion lointaine, on le voyait traverser la ville, au milieu des bourgeois en toilette, tenant à la main un paquet de plantes champêtres, enveloppées dans son mouchoir de poche.

Plus tard, il adopta pour le voyage un costume de Robinson, sous lequel il fut invité chez M. de Rothschild, en 1825, lors de son passage à Francfort.

Il était doué d'un esprit très fin et bien français, qui lui faisait, par exemple, appeler le mariage d'argent, mariage avec économie de chaleur.

Il ne rentre pas dans le cadre de cette étude spécialement historique d'entreprendre une critique, même sommaire, de l'œuvre littéraire et scientifique d'Adelbert de Chamisso. Si la plupart des Français instruits ont lu *Pierre Schlemihl*, bien peu connaissent, même superficiellement, Adelbert de Chamisso poète. Etranger au pays dont il employait la langue, s'exprimant dans

Digitized by Google

un idiome qui n'était pas celui de son enfance, il atteignit, malgré ces circonstances contraires, à des accents d'un lyrisme si élevé qu'il est classé parmi les plus grands écrivains qui aient illustré la littérature allemande. On a comparé sa popularité, non éteinte, à celle qu'eut en France Alfred de Musset.

De ses poèmes, imprégnés de romantisme et d'une note très personnelle, les plus remarquables sont : *Vie et amour des femmes* (1830), *Larmes* (1830), *Chansons et images de la vie* (1831), l'*Aveugle*, la *Cigogne* (1832), des *Ballades* et des *Romances*, au nombre d'une cinquantaine, des pièces diverses, dont le *Château de Boncourt*, que nous avons transcrite en entier, et enfin des *Contes et récits* en vers, parmi lesquels brille d'un éclat incomparable *Salas y Gomez*, le chef-d'œuvre narratif de Chamisso. D'ordinaire la conception de l'œuvre se présentait en français à son esprit. Par un effort de volonté, il lui fallait traduire ses idées en allemand pour leur donner la forme châtiée, sous laquelle celles-ci devinrent impérissables.

Adelbert publia, nous l'avons dit, une très attachante relation de son voyage autour du monde, de 1815 à 1818. Ses œuvres exclusivement scientifiques, qui comprennent notamment une *Botanique populaire* et une *Notice sur les îles de Corail*, lui valurent, en 1835, d'être nommé, sur la proposition d'Alexandre de Humboldt, membre de l'Académie des Sciences de Berlin.

Antonia Piaste, à peine âgée de trente-six ans, mourut le 21 mai 1837. Quinze mois plus tard, le 21 août 1838, Adelbert la rejoignit dans la tombe. Tous deux furent enterrés au cimetière de la porte de Halle, au sud de Berlin. La maison où, depuis plus de quinze ans, résidait Adelbert et où il mourut, était peu

Digitized by Google

distante de la place Belle-Alliance et portait le n° 235 de la *Friedrichs Strasse*. Elle était accompagnée d'un jardin ombragé de tilleuls et de châtaigniers.

Le 26 juin 1880, une foule pressée d'admirateurs y vint, par anticipation, célébrer le centenaire du poète. Devant le buste de celui-ci, coulé en bronze d'après un médaillon de David d'Angers, plusieurs discours furent prononcés, alternant avec des chants accompagnés de musique. Une plaque fut scellée au-dessus de l'entrée, portant, entourées d'une couronne de chêne, quelques lignes rappelant que là avait vécu et était mort Adelbert de Chamisso.

Sur l'emplacement de cette modeste habitation, démolie en 1884, s'élèvent aujourd'hui les coulisses d'une salle de spectacle.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE N° 3

Louis-Marie DE CHAMISSO DE BONCOURT
ép. Marie-Anne GARGAM

- Charles-Louis-Marie-Hippolyte ép. DE RUBELLES
  - 1° Alexandre ép. Caroline DE CHAMISSO s. p.
  - 2° Adolphe ép. X...
    - Gaston, s. p.
  - 3° Félix s. p.
  - 4° Xavier s. p.
- Louis-Marie s. p.
- Jean-Baptiste-Marie dit Prudent s. p.
- Charles-Louis ép. DE NAZELLES
  - Caroline ép. A. DE CHAMISSO s. p.
- Madeleine dite Louise ép. D'ENGENTE
  - 1° Louis
  - 2° Charles
- Louis-Charles-Adélaïde dit Adelbert ép. A. PIASTE
  - 1° Ernest
  - 2° Max
  - 3° Adélaïde
  - 4° Jeanne
  - 5° Adolphe
  - 6° Hermann
  - 7° Adelbert
- Charles-Marc Eugène s. p.

Digitized by Google

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE RÉCAPITULATIF

Ascendance directe d'Adelbert

Alexis DE CHAMISSO (1499)
ép. Lucie DE MONTOIS

Vuarin (1534)
ép. Anne CUISSOTTE

Prudent, mort en 1612
ép. Bernardine LE BRUN

Jean (1637)
ép. Elisabeth D'Y DE SERAUCOURT

Robert-Jean
né en 1649, mort en 1736
ép. Emilie DE CHÉRISEY

Louis-Robert-Hippolyte
né en 1694, mort en 1773
ép. Henriette-Charlotte D'ERNECOURT

Louis-Marie
né en 1738, mort en 1806
ép. Anne-Marie GARGAM

Louis-Charles-Adélaïde, dit Adelbert
né en 1781, mort en 1838

Digitized by Google

TABLE

		Pages
	Les Origines d'Adelbert de Chamisso.	287
I.	Orthographe et origine du nom de Chamisso	289
II.	Les ascendants et les collatéraux d'Adelbert antérieurs à son bisaïeul Robert-Jean.	295
	Tableau généalogique n° 1.	300
III.	Robert-Jean de Chamisso, bisaïeul d'Adelbert, et ses enfants. Origine des branches de Sivry, de Boncourt et de Villers.	301
	Tableau généalogique n° 2.	317
IV.	Louis-Marie de Chamisso et ses enfants. Le château de Boncourt	319
V.	La famille de Chamisso de Boncourt pendant la Révolution	343
VI.	La famille de Chamisso de Boncourt après la Révolution.	353
	Tableau généalogique n° 3.	369
	Tableau généalogique récapitulatif. Ascendance directe d'Adelbert	370

Digitized by Google

ERRATA

Page 227, au lieu de Roger, *lisez* Royer.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

Pages

Discours d'ouverture, prononcé par M. le Dr Pol Gosset, président annuel. 1

Loin et près, Orient et Occident, allocution par M. Émile Senart, membre de l'Institut, membre honoraire de l'Académie. 17

Compte rendu des Travaux pendant l'année 1909-1910, par M. Henri Jadart, secrétaire général. 37

Rapport sur les Concours d'Histoire et d'Archéologie, par M. Ernest Fréville, membre titulaire. 51

Rapport sur le Concours de Photographie, par M. le Dr Bagneris, membre titulaire. 65

Rapport sur le Concours de Poésie, par M. le Dr Seuvre, membre titulaire. 71

Catalogue des lettres autographes de Rémois célèbres, par M. le Dr Pol Gosset, membre titulaire 87

Programme de la Séance publique. 119

Prix et Médailles décernés en 1910 121

Programme des Concours pour 1911. 123

Tableau des Membres composant l'Académie en 1910. 127

Liste des Ouvrages adressés à l'Académie pendant l'année 1909-1910 131

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Pages

Obsèques de M. Victor DIANCOURT, ancien sénateur, membre titulaire, discours prononcé par M. le Dr Pol GOSSET, président de l'Académie 141

Ouvrages de M. Victor DIANCOURT 145

Obsèques de M. l'abbé Alfred CHEVALLIER, curé de Montbré, membre correspondant, allocution prononcée par M. Henri JADART, scorétaire général de l'Académie 149

Bibliographie. 153

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

Note sur le Retouchoir préhistorique, par M. Emile AMET, membre correspondant 157

Etude sur le Filage de la laine à Reims et ses environs, par M. Ch. COYON, lauréat de l'Académie 161

L'Ido, par M. l'abbé HAUDECŒUR, membre titulaire 175

Jeanne d'Arc à Reims, notes additionnelles à l'étude publiée en 1887, par M. Henri JADART, membre titulaire 183

Erection d'une statue de Racine enfant, à La Ferté-Milon, par M. le Dr LARDENNOIS, membre titulaire. 225

Le Mémoire de l'Intendant sur la Généralité de Champagne en 1697, par M. A. CANS, membre titulaire 229

La duchesse du Maine, reine de Sceaux et conspiratrice, compte rendu par M. Ernest FRÉVILLE, membre titulaire. 247

Un projet de fondation de Mgr de Talleyrand, archevêque de Reims, en 1787, par D. Paul DENIS, bénédictin 259

La carrière du comte d'Erlon après 1815, par M. A. CANS, membre titulaire. 269

Les origines d'Adelbert de Chamisso, par M. Louis BROUILLON, membre correspondant 287

Digitized by Google

TABLE DES FIGURES

Pages

1. *Eglise de Montbré*, par l'abbé Chevallier. 132
2. *Carreau vernissé*, par le même 155
3. *Croix de Cuchery*, par le même. 156
4. *Le grand Rouet*, par Ch. Coyon. 169
5. *Jeanne d'Arc et Jean Gerson*. 187
6. *Ancien château de Sept-Saulx*. 195
7. *Tapisserie de l'Entrée de Jeanne d'Arc à Reims* 199
8. *Etendard de Jeanne d'Arc*. 207
9 et 10. *Les trois Lettres de Jeanne d'Arc aux Rémois*, 2 planches et armoiries 224
11. *Armoiries de la famille de Chamisso* 296
12. *Adelbert de Chamisso à l'âge de vingt-quatre ans*, d'après le portrait au crayon de Théodore-Amédée Hoffmann. 296
13. *Plan du château de Boncourt et de ses dépendances en 1784* 328
14. *Fac-similé des signatures accompagnant l'acte de baptême d'Adelbert de Chamisso* 331
15. *Adelbert de Chamisso*, par Robert Reinick 346

Ce portrait et celui qui précède sont tirés de : Adelbert de Chamisso, *Histoire merveilleuse de Pierre Schlemihl*, Traduction d'Auguste Dietrich. Paris, L. Westhausser. 1888.

Les clichés ont été mis par M. Louis Brouillon, à la disposition de l'Académie qui le remercie de sa parfaite obligeance. H. J.

REIMS. — LUCIEN MONCE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE, 71, RUE CHANZY.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.

This book is due on the last date stamped below,
or on the date to which renewed. Renewals only:
Tel. No. 642-3405
Renewals may be made 4 days prior to date due.
Renewed books are subject to immediate recall.

STANFORD
INTER-LIBRARY
LOAN

JUN 26 1973

JAN 19 1982

REC. CIR. JUN 10 1982

FEB 26 1988

AUTO DISC JUL 27 1987

LD21A–20m-3,'73
(Q8677s10)476–A-31

General Library
University of California
Berkeley

Digitized by Google

U.C. BERKELEY LIBRARIES
B003004892

243693

Reims
AS162
A25
v.127-128

Digitized by Google